This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR B

[redacted]

a39015 00024424 7b

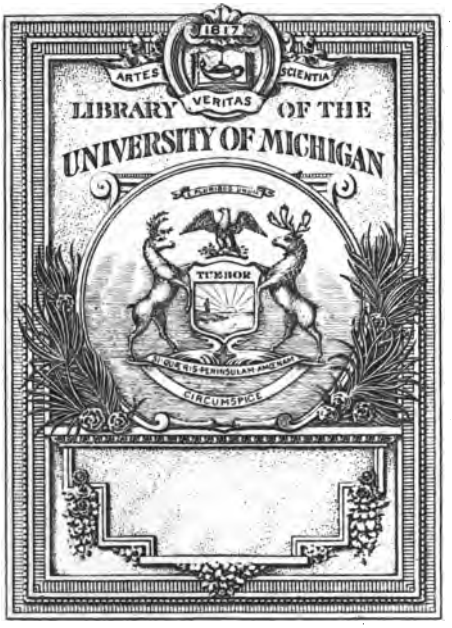
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

F. Williams Wyan

# MÉMOIRES

DE MADAME LA VICOMTESSE

# DE FARS FAUSSELANDRY.

*Cet ouvrage se trouve également :*

**A PARIS,**

Chez { **LEVAVASSEUR**, libraire, Palais-Royal;
**LECOINTE**, libraire, quai des Augustins, n° 49;
**CORBET**, libraire, quai des Augustins, n° 61.

**ET A BRUXELLES,**

A la Librairie française et étrangère, rue de la Madeleine, n° 438.

IMPRIMERIE D'ABEL GOUJON,
A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

# MÉMOIRES

DE MADAME LA VICOMTESSE DE

# FARS FAUSSELANDRY,

OU

## SOUVENIRS

# D'UNE OCTOGÉNAIRE.

ÉVÉNEMENS, MŒURS ET ANECDOTES, DEPUIS LE RÈGNE DE LOUIS XV (1768), JUSQU'AU MINISTÈRE LA BOURDONNAYE ET POLIGNAC (1830).

TOME SECOND.

PARIS,

LEDOYEN, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, No 33.

1830.

DC
146
.F28
v. 2

13-6942

# MÉMOIRES

DE MADAME LA VICOMTESSE

# DE FARS FAUSSELANDRY.

## CHAPITRE PREMIER.

M. Despaux et la duchesse d'Angoulême. — Madame Tallien. — Madame de Staël. — Épigramme du marquis de Champcenetz. — Entrevue avec Bonaparte. — Mot de Bonaparte sur les massacres de septembre 1792. — Les compagnies de Jésus et du Soleil. — Repas donné à Bonaparte dans l'église Saint-Sulpice. — Barras. — Sa réponse à Fouché en 1815. — Moulin. — Gohier. — Sieyes. — Mot de lui à la séance du 23 juillet 1789. — Autre sur l'assemblée constituante. — Le général Lefebvre. — Sa réponse au directoire. — Son allocution aux soldats. — Aventure de madame Lefebvre avec Bonaparte. — L'armoire mystérieuse. — Rome à Paris.

---

AVANT de reprendre le cours des événemens publics dont j'ai été témoin, qu'on me permette de jeter un coup d'œil rapide sur ma position particulière. J'avais, en vain, essayé de réaliser le peu de fortune qui me restait de ma mère : les

créanciers de madame de Soyecourt y avaient mis opposition. Je fus forcée de m'endetter, et enfin de me retirer chez M. et madame Dorval, mes amis intimes. Obligée de quitter cette retraite, je revins à Paris, où je pus me soutenir encore quelque temps, grâce à l'obligeance de M. Despaux, chef de division au ministère de la guerre, dont on ne peut comparer les talens qu'à la bienfaisance. Les services qu'il ne cessait de rendre aux émigrés le firent destituer plusieurs fois, et plusieurs fois le besoin qu'on avait de lui le ramena aux affaires. Ce fut lui qui allégea de tout son pouvoir le sort des martyrs de la cause royale; ce fut lui qui sauva la vie à M. de Rastignac, pris les armes à la main; ce fut lui, enfin, qui proposa, dans un mémoire fort adroit, l'échange de madame la dauphine, et contribua ainsi à la délivrance de cette princesse. Cette conduite, généreuse en tout temps, mais admirable à cette époque, était accompagnée du plus noble désintéressement. Toutes les fois, ce qui arrivait souvent, qu'on essayait de reconnaître ses services par des présens, il les renvoyait avec ces seules paroles : *Je n'ai fait que mon devoir.* Et cependant M. Despaux a été destitué à la restauration. C'est aussi à cette époque

que mon frère, M. de Peyssac, rentré de l'émigration, fut pour mon mari et pour moi la cause d'une réunion que des circonstances indépendantes de notre volonté empêchèrent de durer long-temps, et l'hiver de 1797 me retrouva à Paris, toujours occupée à lutter contre le malheur qui ne cessait de m'accabler. J'y retrouvai madame Ha..., que j'avais connue dans le moment du chaos révolutionnaire. Elle s'y était enfoncée jusqu'au cou; car elle avait alors pour amie intime madame de Fontenay, depuis madame Tallien, si diversement jugée par le public. Si l'on en croit ses ennemis, elle partagea la façon de penser de son mari, et prit, à Bordeaux surtout, sa part du sang qui y fut versé et des exactions qui y furent commises. Ses amis, au contraire, prétendent qu'elle employa toute son influence pour sauver les émigrés et les condamnés à l'intérieur, et que, désintéressée autant que belle, elle ne voulut jamais accepter le moindre dédommagement pour les immenses services qu'elle rendait. Certes, si on procède jamais à sa canonisation, ce que je lui souhaite de tout mon cœur, la matière sera toute préparée, soit pour l'avocat de Dieu, soit pour celui du diable. Quant à moi, sans tomber dans l'une ou l'autre

exagération, je dirai que si l'on regarde le temps et sa position, il n'est pas impossible que, tout en ayant fait beaucoup de bien, elle n'ait quelques fautes à se reprocher.

Mais l'envie de parler de madame Tallien m'a éloignée de mon sujet. Je disais, ce me semble, que le hasard et le tourbillon de l'époque m'avaient mise en contact avec madame Ha..., qui voyait bonne compagnie, surtout en hommes, et dont la maison était fort agréable. On rencontrait aussi chez elle des femmes qui avaient fait beaucoup parler d'elles, ce qui alors n'était pas rare.

Ce fut dans son salon que je vis pour la première fois une dame bien célèbre depuis; mais à cette époque, si elle attirait la curiosité, elle ne le devait pas à ses productions littéraires, qui lui ont acquis plus tard, et à juste titre, une si haute réputation : c'était la fille de M. Necker. Elle venait d'épouser le baron de Staël, ambassadeur de Suède en France, et son début dans le monde n'avait pas été heureux. Un petit accident, auquel elle avait attaché beaucoup plus d'importance qu'il n'en méritait, l'avait déconcertée, et ses éminentes qualités, mal appréciées dans les sociétés où elle était admise, avaient

éveillé la jalousie. Toutefois elle ne tarda pas à en triompher. Ce qui changea surtout l'opinion à son égard, ce fut la publication des *Lettres sur J.-J. Rousseau*, qui eurent un succès prodigieux. Je me rappelai, en la voyant, la colère de M. de Champcenetz, frère de celui dont j'ai rapporté des couplets. Madame de Staël, peu de temps après son mariage, accoucha chez la duchesse de Grammont. Un jour, on annonça le marquis de Champcenetz, qu'elle ne connaissait pas; elle le prit pour son frère, qu'elle ne connaissait pas davantage, et se mit de suite à le lutiner sur ses méchancetés, qu'elle lui reprocha avec esprit sans doute, mais de manière toutefois à le tourmenter. Le marquis, homme très susceptible, quoique assez aimable, en fut même extrêmement blessé; il se déroba le plus tôt qu'il put aux sarcasmes de madame de Staël, et courut rapporter au comte, son frère, tout ce qu'elle lui avait dit de piquant à son sujet. Il n'en fallait point tant pour allumer la bile de M. de Champcenetz le chansonnier, et, tout aussitôt, il riposta aux malices de la dame par l'épigramme suivante, dont ma mémoire a au moins fidèlement conservé le sens :

**Armande a pour esprit le goût de la satire ;**
**Armande, pour vertus, a son manque d'appas.**
**Elle craint le railleur, que sans cesse elle inspire ;**
**Elle évite l'amant qui ne la cherche pas.**
**Puisqu'elle n'a point l'art de cacher son visage,**
Et qu'elle a la fureur de montrer son esprit,
Il faut la défier de cesser d'être sage,
Et d'entendre ce qu'elle dit.

Il est vrai qu'elle n'était pas belle. J'ai vu même peu de figures plus laides, et pourtant toutes ses prétentions au génie, à l'esprit et au goût, n'étaient rien auprès de la manie qu'elle avait de passer pour jolie. On ne saurait s'imaginer, à ce que m'ont dit des personnes admises dans son intimité, le soin qu'elle apportait à sa toilette, la bizarrerie de sa parure, et le besoin qu'elle avait de plaire physiquement (1). Elle se rangea, à l'aurore de la révolution, parmi les adversaires de la cour, et surtout de la malheu-

(1) Que madame de Staël ait eu l'envie de plaire, c'est ce dont il n'est guère permis de douter ; mais il est faux qu'elle ait eu des prétentions ridicules à la beauté : elle savait fort bien, au contraire, qu'elle était laide. Un jour qu'en faisant sa toilette elle se découvrait la gorge, qu'elle avait fort belle, M. Necker lui en fit quelques reproches : « Eh ! papa, lui répondit-elle, *cela*, c'est ma figure. »
(*Note de l'Éditeur.*)

reuse reine, à qui elle ne pouvait pardonner d'avoir été la cause de la première disgrâce de son père (1). L'amour que madame de Staël vouait à M. Necker était une véritable idolâtrie, sentiment très respectable dans une fille, mais qui n'eût pas dû l'amener à haïr tous ceux qui ne le partageaient pas. On pouvait à toute force être honnête homme, et ne pas croire aux talens surnaturels de ce ministre. Pourtant, sa fille n'entendait pas raison sur ce point : il fallait l'adorer avec elle, ou porter le poids de ce qu'elle regardait comme un véritable athéisme politique.

Ce qui exaspéra surtout madame de Staël, ce fut la chute totale du crédit de M. Necker. Lorsqu'il n'eut plus affaire au roi, mais à l'assemblée nationale, elle vit le même peuple, les mêmes députés qui l'avaient redemandé à grands cris, ne point vouloir de lui pour régent; ne prendre ni ses ordres, ni ses idées, et le laisser doucement tomber à terre, quand sa famille

(1) On sait, au contraire, qu'à la mort de Louis XVI, madame de Staël revint près de son père, et fit imprimer un morceau plein d'éloquence et de sensibilité en faveur de la reine de France. L'assertion de madame de Fars paraît donc au moins hasardée.

(*Note de l'Éditeur.*)

s'évertuait pour le soutenir au pouvoir. Ce dernier et humiliant désappointement de l'amour-propre fut encore attribué au manége de la maison royale, et madame de Staël s'en expliqua sans détour. En même temps, elle guerroyait contre le comte de Champcenetz, à qui elle ne pardonnait pas son épigramme. Un jour, quelqu'un ayant dit devant elle que ce seigneur malicieux avait été empoisonné, elle répondit aussitôt : *Vous verrez qu'il se sera mordu la langue.* M. de Champcenetz, de son côté, ne l'épargnait pas. Au moment où elle était intimement liée avec le comte de Narbonne, ministre de la guerre sous Louis XVI, il répandit le bruit que madame de Staël, par suite de la tourmente révolutionnaire, était obligée de partir de Paris, déguisée en vache, sur la voiture de M. de Narbonne.

Elle était rentrée après la terreur, et avait contribué, sous le directoire, à porter M. Maurice de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, au ministère des affaires étrangères, ministère qu'on nommait alors *des relations extérieures.* Elle se lia avec madame de Beauharnais, qui ne tarda pas à devenir la femme du général Bonaparte. La gloire que celui-ci s'était acquise charmait

madame de Staël; elle voulut essayer de surprendre son opinion par le feu continuel des saillies, des traits d'esprit, et des hautes conceptions politiques qu'elle déroulait devant lui : tous ses soins furent inutiles. Bonaparte, par une malice de bonne compagnie qui semblait ne pouvoir être connue de cette âme extraordinaire, au lieu de suivre madame de Staël sur le terrain où elle voulait l'attirer, la ramenait, dans ses conversations, aux soins du ménage et à l'administration de l'intérieur d'une famille. Cette affectation mit en fureur la femme spirituelle, qui croyait pouvoir être consultée sur autre chose qu'une lessive ou un ragoût. Elle commença à se plaindre avec aigreur; bientôt elle se mêla à de petites intrigues, et on sait jusqu'à quel point ce démêlé fut porté. On vit le vainqueur de toute l'Europe ne point rougir de déclarer la guerre à la seule madame de Staël, et la combattre avec le secours de son duc de Rovigo, comme l'une des plus importantes puissances du continent. Je dois avouer, pourtant, que la gloire de cette querelle resta à la baronne de Staël, qui finit par affubler son adversaire du surnom de *Robespierre à cheval*, et eut le plaisir d'assister à la chute de son persécuteur.

Madame Ha... était un soir auprès de moi, chez madame Say.... Je vis passer à quelque distance un homme, petit, maigre et pâle, ou pour mieux dire, jaune; il y avait pourtant dans ses grands yeux bleus quelque chose d'extraordinaire, et sa bouche, d'une petitesse peu commune, formait, quand il le voulait, un sourire véritablement séduisant. Un simple habit bleu, à boutons uniformes, mais sans épaulettes, enveloppait assez mal le personnage, qui paraissait s'occuper fort peu de sa toilette. Je le regardais pourtant, comme pour me rappeler où je l'avais vu, tant j'étais frappée de sa figure si remarquable, lorsque madame Ha...., lui adressant la parole, le nomma général Bonaparte. A ce terrible nom, qui rappelait alors plutôt le héros de l'Italie que le chef du parti conventionnel à la journée du 13 vendémiaire, je tressaillis involontairement sur mon fauteuil, et je ne saurais me rendre compte à moi-même du sentiment indéfinissable qui m'agita (1).

(1) Bonaparte, qui visait à l'effet, était bien aise d'inspirer ces sentimens d'embarras. Aussi, à la cour comme à la ville, était-ce à qui feindrait de l'éprouver davantage. Un homme de cœur et d'esprit, qui lui a été sincèrement attaché depuis, nous a laissé dans ses souvenirs un portrait

Je suis femme, et par conséquent je puis être facilement affectée. Mon sexe a toujours aimé ce qui sort de la route commune. L'aspect de Bonaparte me troubla; je m'en voulais de l'avoir rencontré d'une manière si inopinée; mais je pouvais alors, sans en avoir de remords, contempler ce front couronné par la victoire. Je me sentais des dispositions à l'aimer, et je ne me doutais pas que quelques années s'écouleraient à peine, que cet homme si extraordinaire ferait peser sur la France le sceptre le plus despotique, et se souillerait du sang le plus précieux du monde, de celui d'un Bourbon!

piquant du futur empereur, qui n'était alors que premier consul :

« Bonaparte a toujours été près de sa femme pendant toute la durée du souper. Il paraît être fort occupé d'elle; on dit même qu'il en est fort amoureux et excessivement jaloux. Madame Bonaparte n'est cependant plus jolie; elle a près de quarante ans, et les paraît bien; elle conserve une taille élégante, et son bon cœur ne vieillira jamais.

» Bonaparte n'a pas plus de cinq pieds; son visage est pâle, ses joues creuses, ses yeux petits et éteints. Tout annonce qu'il est poitrinaire. Ses regards décèlent une profonde dissimulation. Il veut que les recherches de ceux qui voudraient le pénétrer soient inutiles, et cette excessive réserve éloigne la confiance. »

(*Note de l'Editeur.*)

A l'époque dont je parle, les idées n'étaient pas assez prophétiques pour prévoir les événemens; on ne voyait que le présent, et il procurait au général Bonaparte tous les avantages dus à la plus haute renommée. Il venait, dans la conquête de l'Italie, de réaliser les prodiges des temps fabuleux; il avait su, par ses dispositions savantes, par la force de son exemple, faire un héros de chaque Français; sa gloire était pure, et on pouvait l'admirer sans regret. Je l'écoutais parler. Sa bouche s'embellissait singulièrement en prononçant des paroles gracieuses et bienveillantes. Il portait de temps en temps son regard d'aigle sur moi. Aussi, madame Ha... saisit-elle cette occasion pour lui dire : « Général, voilà madame, qui, outre l'avantage d'appartenir à une des plus nobles familles du royaume, a eu le bonheur de sortir saine et sauve des massacres de l'Abbaye, au milieu desquels elle s'est trouvée. »

Le général, à ces mots, se rapprochant de moi, me salua avec beaucoup d'amabilité : « Vous avez échappé, me dit-il, madame, à une mort presque certaine. Certes, vous deviez être effrayée, lorsque vous vous êtes vue environnée de ces cannibales? (Je répète ses propres paroles.) — Gé-

néral, répliquai-je, cette journée fut mon pont de Lodi; mais je ne me flatte pas d'en être sortie avec autant de gloire que le vainqueur de l'Italie. »

Je crus remarquer dans ses traits que mon compliment ne lui déplaisait pas. Il continua de me parler avec plus d'intérêt, et me demanda des détails circonstanciés sur ces horribles journées. Je les lui donnai. Madame Ha..., qui nous écoutait, ne put s'empêcher de s'écrier : « Général, il ne faut pas que ces époques reviennent! — Madame, répondit-il avec vivacité, *tant que je serai en vie, je ne souffrirai pas que quelques misérables déchaînent de nouveau le peuple.* »

Surpris d'en avoir autant dit, il s'arrêta un moment, et, après un court silence, il m'adressa des complimens vagues sur ce qu'il lui plaisait d'appeler mon courage, puis il nous quitta pour aller rejoindre sa femme, qui était assise en face de nous. Ainsi finit ma première et dernière entrevue avec le général Bonaparte; je ne le revis plus que lorsque, devenu empereur, il se présenta à moi dans toute la splendeur de la pompe impériale, tandis que moi, plus infortunée que jamais, j'étais perdue dans la foule qui s'ouvrait

sur son passage ; mais je n'ai jamais oublié l'instant où je me trouvai en sa présence, et je me suis surtout parfaitement ressouvenue du ton d'autorité qui éclata dans sa voix quand il se prononça contre les jacobins : il y avait dans son organe toute la puissance d'un souverain.

Peu de jours après, le général Bonaparte se rendit à Toulon, et partit pour sa grande expédition d'Egypte. Pendant son absence, les armées de la république, moins heureuses que précédemment, furent battues de toute part. Nous perdîmes l'Italie, et les Russes repoussèrent, l'épée dans les reins, les soldats français jusque sur nos frontières. Ce moment, calamiteux sans doute pour la patrie, donna pourtant quelque espoir aux francs royalistes : nous commençâmes à nous bercer de la douce espérance que les étrangers nous ramèneraient notre monarque légitime. Louis XVII, comme je l'ai dit dans l'autre volume, venait de mourir, ou plutôt de disparaître, au Temple, et un prince sage, instruit, éclairé par la réflexion et le malheur, avait succédé aux droits de son neveu. Louis XVIII, qui, dans les revers, avait déployé un si noble caractère, était l'objet de tous nos vœux, et, dès cette

époque, il mérita le surnom de *Désiré*, qu'on lui a donné à si juste titre lors de son premier retour.

Nous nous réunissions, et nous tâchions, par tous les moyens possibles, de donner de nouveaux partisans à cette cause sacrée; nous enflammions le cœur des jeunes gens; nous les préparions à prendre les armes, et à mourir pour leur maître légitime. Dès ce moment, l'occupation constante de la *bonne compagnie* fut de conspirer sourdement contre la république; mais nos moyens étaient presque nuls, et le succès ne répondait point à notre zèle. Pouvions-nous, en effet, ne point chercher à changer un ordre de choses qui nous était si contraire, et auquel nous devions tous nos malheurs? Pour ma part, je puis me ranger fièrement au nombre des conspirateurs les plus tenaces. Déjà, j'avais pris ma part des événemens qui avaient amené le 18 fructidor, journée dont le résultat renversa les espérances que nous avions si justement conçues. La majorité du directoire se sauva, ainsi que la république, par un horrible coup d'état. J'eus le bonheur de n'en être point atteinte, et de ne pas être comprise dans le nombre des femmes qu'on exila de Paris.

Cette heureuse exception redoubla mon ardeur, et je recommençai avec mes amis mes manœuvres royalistes. Quoique le sort de l'abbé Brottier, avec qui j'étais intimement liée, dût nous effrayer, la perte de la bataille de Novi et l'approche des Russes changèrent pour un instant notre espoir en certitude. Déjà, avec plusieurs femmes de ma connaissance intime, nous préparions des cocardes blanches, lorsque madame Ha..., venant chez moi, me dit, en m'embrassant : « Savez-vous une grande nouvelle ? Le général Bonaparte vient de débarquer à Fréjus ; il sera demain ou après-demain à Paris. Je sors de chez sa femme, qui est tout à la fois joyeuse et effrayée. Il est, m'a-t-on assuré, d'intelligence avec les Anglais, pour renverser le directoire et ramener les Bourbons. »

Une telle nouvelle, donnée de cette manière, me bouleversa. De grosses larmes roulaient dans mes yeux, et je crus fermement à la véracité de ces paroles. « Mon Dieu ! m'écriai-je enfin, si cela est vrai, il nous faudra adorer cet homme : nous ne pouvons faire moins pour lui. » Je demandai ensuite à madame Ha... jusqu'aux moindres détails de tout ce qu'elle savait là-dessus. Elle me fit un mystère de la source d'où elle le

tenait, me certifiant cependant qu'ils lui avaient été donnés par quelqu'un de fort au courant de ce qui se passait dans la maison Bonaparte. « Voici, me dit-elle, un événement qui fermera toutes les plaies de la révolution. Le général, dès son arrivée à Paris, commencera par chasser le directoire, et se mettra à sa place sous un titre quelconque, sous celui de lieutenant général de la couronne de France, par exemple; il cassera les deux conseils, ainsi que toutes les administrations de la république, et remplacera celles-ci par d'autres entièrement composées de royalistes. Puis, quand les choses seront ainsi disposées, et que l'armée surtout aura été gagnée, il assemblera, non de nouveaux conseils, mais les anciens états-généraux dans toute leur pureté primitive, et sans double représentation du tiers; il viendra au milieu de cette réunion, et proclamera la nécessité de rendre le trône à Louis XVIII. Ce prince sera ensuite invité à donner des lettres d'abolition pour tous les excès commis pendant le temps de l'anarchie, en exceptant toutefois les régicides, les membres des tribunaux révolutionnaires, et les assassins des 2 et 3 septembre, ainsi que les satellites des proconsuls, qui ont

fait périr tant de victimes à Toulon, à Lyon et à Nantes. »

J'écoutais ce long propos avec un ravissement inexprimable, et je comptais les heures qui devaient s'écouler encore avant que Bonaparte entrât à Paris. Je ne doute pas que ses propres partisans n'aient fait courir à cette époque ces bruits qui nous satisfaisaient; car le concours unanime des royalistes leur étant nécessaire pour le succès du coup qu'ils allaient tenter, il valait bien mieux les avoir pour amis, pour soutiens même, que pour adversaires et ennemis. On nous trompa donc en nous leurrant de fausses espérances, et nous donnâmes tous dans le piége comme de francs étourdis. La suite ne nous prouva que trop combien nous avions été la dupe de gens plus fins que nous.

L'arrivée à Paris de cet homme extraordinaire produisit l'effet d'une commotion électrique. Ceux qui, la veille encore, considérant l'inaptitude du directoire, voyaient avec douleur d'autres orages prêts à fondre sur nous, reprirent courage. Les militaires, dont tant de défaites survenues coup sur coup, avaient abattu l'énergie, la retrouvèrent sur-le-champ. Il leur sembla

que Bonaparte, remis à leur tête, leur rouvrirait le chemin de la victoire, et ils ne se trompaient pas. Le peuple qui, par un instinct naturel, penche toujours vers le gouvernement monarchique, voyant déjà dans le vainqueur des pyramides son libérateur et son chef, jurait par son nom, et de là à lui promettre fidélité, la distance n'était pas grande. Les sévères républicains, se rappelant sa conduite à Toulon au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, comptaient pareillement sur lui pour rétablir les affaires à l'extérieur, et leur procurer en conséquence les moyens de faire revivre la constitution de 1793, objet perpétuel de leurs désirs et de leurs regrets. Enfin, nous autres, nous nous le représentions comme un second Monk, ramenant avec lui un second Charles II. En un mot, toute la France avait alors faim et soif de Bonaparte, et l'accueillait de tous ses vœux.

Notre situation ne pouvait pas, en effet, être plus déplorable. Le directoire, méchant, parce qu'il était faible, laissait l'intérieur abandonné à une épouvantable anarchie; dans chaque ville, dans chaque village, les divers partis se heurtaient librement; le sang coulait partout à la suite d'assassinats réciproques; les compagnies

de *Jésus* et du *Soleil* attaquaient à force ouverte les restes encore redoutables des armées révolutionnaires; les bandes noires *sans-culottes* et autres étaient aux prises, et de temps à autre de malheureux *consignés* montaient à l'échafaud. Il n'y avait plus ni commerce, ni industrie; les grandes routes, impraticables par défaut d'entretien, quoiqu'on payât l'impôt oppressif des barrières, étaient infestées de brigands, qui les parcouraient à main armée. L'agriculture languissante se ressentait encore du fléau du papier-monnaie et du maximum. Partout les haines étaient en présence; les magistrats, faibles comme leurs chefs, ne savaient administrer qu'avec tyrannie, mais sans talens et sans force. Le malaise était universel, et le besoin de changer de situation, extrême. Aussi, rien ne fut facile à Bonaparte, comme de s'emparer du souverain pouvoir; la révolution se fit en France à son profit, par la seule certitude de son débarquement. Nous étions tous si lassés de n'obéir à personne, que nous nous serions donnés au premier qui nous aurait dit : *Je serai seul; voulez-vous de moi?*

Le directoire, au milieu du changement de tous les esprits, ne s'apercevait de rien, tant il

était aveugle; et, n'appréciant pas mieux les choses, il ne prit aucune des mesures propres à retarder sa chute, qui, tôt ou tard, était inévitable. Il aurait pu chercher querelle au général sur l'inexécution des lois sanitaires et l'abandon de son armée, sans ordre qui autorisât son retour, ou enfin se défaire de lui par une de ces mesures violentes devant lesquelles ne reculent jamais ceux qui ont le pouvoir et qui sont menacés de le perdre; mais le directoire demeura immobile devant Napoléon, comme le petit oiseau en face du serpent dont l'ascendant le fascine avant qu'il s'approche pour le dévorer. On imagina de donner un dîner solennel au nouveau venu dans l'église Saint-Sulpice, transformée en salle de festin. Ce fut le repas des Atrides : on acheva d'y dévorer la république; elle ne s'en releva pas. De sinistres avertissemens avaient prévenu le héros de la fête qu'on voulait l'empoisonner; aussi se trouva-t-il beaucoup trop incommodé pour faire honneur au service: il ne mangea que deux œufs frais, et n'eut pas envie de boire. Il abandonna même la table avant les convives, et peu de minutes après s'y être assis.

Nous attendions toujours le moment où sa

main puissante renverserait l'inhabile directoire, et nous n'attendîmes pas long-temps. Nous savions qu'une grande mesure devait être prise. Un député de mes amis m'annonça qu'elle ne devait pas tarder à éclater. En effet, un certain nombre de membres du conseil des anciens, profitant d'un article de la constitution du moment, transféra les deux conseils à Saint-Cloud, et investit le général Bonaparte du commandement de la force publique. De cette manière éclata la conspiration du 18 brumaire (10 novembre 1799). Je n'entrerai point dans les détails officiels de cet événement; ils sont trop connus. Je dirai seulement que tous les bons royalistes en appelèrent le succès de tous leurs vœux, dans l'espérance de profiter des résultats, et je donnerai quelques notions sur les directeurs que j'ai eu plusieurs occasions de rencontrer dans le monde.

Le plus influent aux yeux du public, quoiqu'il usât peu de son influence, si ce n'est pour satisfaire sa cupidité et son luxe immodérés, c'était Barras, dont j'ai déjà parlé au commencement de ces mémoires. A la journée du 13 vendémiaire, quand les sections prirent les armes contre la convention, il avait confié le commandement de l'artillerie à Bonaparte, qu'il

avait déjà rencontré au siége de Toulon. Plus tard, il lui fit épouser madame de Beauharnais, dont il avait été l'amant, et le mit à la tête de l'armée d'Italie. Certes, personne ne peut douter que la nomination du futur empereur n'ait été l'effet d'une intrigue. Joséphine, qui s'est montrée depuis si dévouée à sa fortune, ne pouvait dans ce temps se résoudre à l'accepter pour époux. Cependant, une fausse alarme sur les suites de ses liaisons avec M.... la déterminèrent, et l'affaire fut conclue. Barras, du reste, eut peu à se louer de son protégé. Bonaparte le traita fort durement, et ne cessa de le persécuter qu'à la rentrée des Bourbons (1).

(1) On lui appliqua d'abord la loi qui obligeait les militaires destitués à se retirer à quarante lieues de la capitale. Il fut impliqué dans une conspiration qui éclata à Marseille en 1813. Exilé à Rome, et contraint de fuir devant les troupes de Murat, il fut envoyé à Montpellier. Enfin, il allait être recherché pour une nouvelle conspiration, où il n'avait pas plus trempé que dans les autres, quand arriva la chute de l'empire.

A l'invasion de Bonaparte, Barras, se trouvant à Paris, rencontra Fouché, et lui demanda s'il était enfin en sûreté? « Oh! n'en doutez pas, répondit le ministre; vous allez entrer à la chambre des Pairs. — Je ne m'associe pas aux oppresseurs de mon pays, répondit-il. »

Il a publié en 1819 une lettre peu connue que le lecteur

Gohier, son collègue, s'était acquis une réputation distinguée au barreau de Bretagne. Une des premières causes qu'il plaida avec succès, fut celle du comte Desgrées, qui attaquait en calomnie le duc de Duras. Cette affaire fit grand

sera sans doute bien aise de retrouver ici; elle servira à établir un jugement sur lui.

« Il vient de paraître, sous le nom de *Souvenirs et Anecdotes secrètes*, un ouvrage contre lequel je suis forcé de » réclamer publiquement. Son auteur a été, comme avocat, » chargé par moi de traiter quelques intérêts particuliers; » mais je ne lui ai jamais donné aucune mission historique. » Il est vrai que, pendant quinze ans, j'ai été le sujet d'une » persécution sans exemple. Commencée le 18 brumaire, » cette persécution n'a point été interrompue jusqu'au 30 » mars 1814; et ce jour même inclusivement, elle continuait avec un acharnement redoublé. Mais je n'ai point » encore pris la plume sur des faits dont seul j'ai malheureusement acquis le droit de faire connaître la vérité. » Long-temps avant les événemens qui ont amené le renversement du gouvernement féodal, les actes successifs » du règne de Bonaparte avaient décidé lequel de nous » deux voulut surprendre les pouvoirs politiques de sa » patrie, lequel voulut les faire tourner au profit de son » élévation personnelle, lequel de nous deux voulut enfin » la liberté ou l'oppression de son pays. Le jugement de la » conscience publique m'avait paru suffire à la mienne; il » m'a soutenu dans l'adversité. Une position susceptible » sans doute de quelques hautes explications, a mis plu-

bruit dans le temps. Un maréchal de France s'accusait lui-même d'avoir corrompu un ancien président de la noblesse de Bretagne. Linguet, en rendant compte de ce procès et de l'arrêt du parlement qui, n'acquittant ni ne condamnant aucune des deux parties, laissait, suivant lui,

» sieurs fois en mouvement je ne sais quelles passions sor-
» dides. Elles ont cru trouver un prétexte de porter à mon
» compte des opinions et des conceptions qui sont restées
» leur ouvrage. Le besoin que j'avais de respirer après une
» si longue tourmente, m'a peut-être trop fait dédaigner le
» soin de répondre à certaines calomnies. Il est temps de
» rompre le silence, même du mépris. La déclaration de la
» vérité est le premier hommage qu'on doit rendre à un
» gouvernement constitutionnel. Au fort de la proscription
» exercée contre moi par Bonaparte, les uns ont répandu
» que j'en recevais un traitement particulier et même des
» bienfaits. Les autres ont répandu en même temps et de-
» puis, qu'avant le 18 brumaire j'aurais pris part à des
» entreprises tentées contre la forme du gouvernement, dont
» le dépôt nous était confié par la nation. A qui a-t-on pu
» faire croire qu'un Français, élevé à la première magis-
» trature de son pays, ait pu en oublier le plus sacré des
» devoirs, la fidélité? L'homme d'honneur, qui repousse
» jusqu'à cette idée, n'est-il pas assuré de mériter l'estime
» des personnes mêmes que l'infidélité aurait pu servir? Je
» déclare formellement que ce qui a été dit et imprimé à
» ce sujet, est de pure invention. Une proposition venue
» des pays étrangers fut, dans le temps, apportée à l'un des
» membres du directoire. A l'instant même, le directoire

l'honneur des deux également compromis, ajoute « qu'il n'y avait de très décidé dans cette affaire » que les talens de l'avocat du comte Desgrées, » à Rennes, nommé Gohier. »

Nommé, en 1789, membre de la cour supé-

» tout entier en eut connaissance. Si le témoignage una-
» nime de tous mes anciens collègues, qui vivent encore,
» ne suffisait pas pour ce fait historique, les archives du
» directoire, comme celles des ministères, feraient foi que
» tout ce qui a pu avoir lieu en conséquence de cette pro-
» position, n'a existé que par délibération spéciale du di-
» rectoire, portée en ses registres secrets, et dont les mi-
» nistres d'alors, particulièrement celui de la police et des
» relations extérieures, suivirent l'exécution. Je déclare
» que non-seulement je n'ai reçu aucun traitement de Bo-
» naparte, mais qu'il a refusé le remboursement même
» d'avances, faites de mes deniers et de mon propre mou-
» vement au ministère de la guerre en l'an 7, pour le be-
» soin de nos armées, dans une circonstance des plus ur-
» gentes Je déclare que depuis je n'ai jamais reçu de qui
» que ce soit aucun genre de traitement, même de réforme.
» J'ai dû au gouvernement impérial une persécution con-
» tinue; je dois au gouvernement constitutionnel le repos
» de la vie privée, désormais abritée sous les lois, comme
» celle de tous les citoyens qui respectent l'ordre social.
» Voilà mon existence, mon ambition, mes vœux. Après
» cette première réponse, je me crois dispensé de faire ici
» des déclarations spéciales en faveur de plusieurs citoyens
» et généraux recommandables, dont l'auteur des pré-
» tendus *Souvenirs* a parlé fort légèrement. Ils n'ont pas

rieure de Bretagne, Gohier fut ensuite porté par ses compatriotes à la législation. Les opinions qu'il y prononça ne démentirent point la réputation qui l'avait porté à l'assemblée nationale : il s'opposa au serment exigé des prêtres, comme

» besoin d'une défense particulière, ces braves militaires » qui ont fait la gloire de la France ; ils ont connu mon » dernier sentiment le jour où je suis rentré dans la vie » privée. Ils n'ont pas besoin davantage d'être défendus, » ceux de mes collègues du directoire et des législateurs » qui ont franchement aimé leur patrie et qui l'ont géné- » reusement servie. Quels que soient les malentendus des » révolutions, tout ce qui a des droits à l'estime ne peut » cesser d'être l'objet de notre affection. Peut-être un jour, » si ma santé affaiblie par tant de vicissitudes m'en laisse » la faculté (et ce jour n'a point à s'éloigner sous un gou- » vernement qui permet l'histoire); peut-être essaierai-je » de rendre à mes concitoyens le compte moral que leur » doivent les hommes qui ont manié les affaires de l'état » dans des temps bien difficiles. Mais avant de publier mes » mémoires, je n'ai pas dû retarder à donner un désaveu » nécessaire pour établir la vérité la plus importante. Les » contemporains qui ont été passibles de nos actes, ont » sans doute le droit de les examiner aussitôt, et de pré- » céder l'histoire qui dira les fautes de chacun. Je suis loin » de prétendre faire moi-même la part qui me revient ; » mais il n'y a point d'impatience à vouloir dès aujourd'hui » rétablir notre caractère, lorsqu'on le voit outragé par des » suppositions odieuses. »

(*Note de l'Editeur.*)

portant atteinte à la liberté de conscience; il prouva qu'ils ne devaient être assujettis qu'au serment de respecter la constitution, le gouvernement et les lois qui en émanent. Gohier termina sa carrière législative par un rapport sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile, rapport qui fut envoyé aux armées et aux quatre-vingt-trois départemens. Il remplit ensuite successivement les fonctions de secrétaire général du ministère de la justice, de ministre de ce département, de président d'un des tribunaux civils de Paris, de président au tribunal criminel du département de la Seine, de président du tribunal de cassation, et devint enfin l'un des cinq directeurs dont se composait alors le gouvernement français. C'est quand il occupait cette dernière dignité que j'ai eu occasion de le voir. Rien ne saurait peindre son désintéressement, sa modestie, sa simplicité et sa vertu : il ressemblait à Franklin au moral et au physique; mais, soit qu'il eût une tête moins puissante, soit que les circonstances fussent plus difficiles, il ne put, comme le philosophe de Boston, consolider la liberté de sa patrie. Il avait pour collègue et pour ami le général Moulin, qui parvint des gardes françaises au com-

mandement des armées de la république. Il acquit de la réputation dans le commandement de l'armée des côtes de Brest et dans celui de l'armée des Alpes. L'agitation populaire du 30 prairial, à laquelle on prétend qu'il ne fut pas étranger, le porta au directoire, dont Merlin, Treillard, et Laréveillère-Lépaux, avaient cessé de faire partie. Au 18 brumaire, il chercha vainement à tenir tête à l'orage, et refusa longtemps de donner sa démission de directeur. Il fut pourtant obligé de céder comme les autres, et je crois même qu'il a fini par prendre du service sous l'empire. Je ne dirai rien de Roger-Ducos, que je n'ai jamais vu; mais je ne puis m'empêcher de consacrer quelques lignes à Sieyes, qui, d'abord compère de Bonaparte, finit bientôt par en être le jouet.

On sait qu'il a commencé par être chanoine chancelier de l'église de Chartres, et vicaire général du diocèse. Ses écrits politiques le firent élire à la constituante, où l'on a retenu quelques-uns de ses mots. C'est ainsi qu'après la fameuse séance royale du 23 juin 1789, il adressa à l'assemblée les paroles suivantes, qui contribuèrent beaucoup à lui faire garder son attitude énergique : « Eh! messieurs, ne sentez-vous pas que

vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier ? » Et à propos de l'abolition de quelques droits sans rachat : « Ils veulent être libres, et ne savent pas être justes. » Il avait acquis tant d'influence parmi ses collègues, que Mirabeau et Clermont-Tonnerre disaient que son silence était une calamité publique.

L'assemblée constituante ayant terminé ses travaux, Sieyes se retira à la campagne et fut entièrement étranger aux affaires publiques pendant la durée de la législative. Après les événemens qui renversèrent le trône, il fut appelé à siéger à la convention nationale par les trois départemens de la Sarthe, de l'Orne et de la Gironde. Dans le procès de Louis XVI, après avoir soutenu, sans le moindre succès, que la convention ne devait jamais cumuler les pouvoirs législatifs et judiciaires, il prit le parti de se soumettre à la majorité, et vota la mort. Certes, ce crime paraîtra assez grand aux yeux de la postérité pour qu'on n'essaye pas de le rendre plus grand encore par de faux accessoires. Ceux qui l'ont accusé d'avoir prononcé la mort *sans phrases*, sont seuls coupables de ce mot atroce, qui n'est jamais sorti de sa bouche. On peut s'en convaincre en consultant les traditions contempo-

raines, et, ce qui est plus authentique, le procès-verbal des votes et les journaux du temps, sans en excepter le *Moniteur*. C'est pourtant là-dessus qu'on a bâti cette anecdote, qui n'est pas moins fausse, qu'ayant demandé, dans son ambassade à Berlin, la faveur d'être admis en audience particulière auprès du roi, on lui fit répondre : *Non, sans phrases*. Qui ne sait, au contraire, qu'il eut le plus grand succès dans cette mission, et qu'il devint l'objet des hommages attentifs des savans et des penseurs allemands? A la première formation du directoire exécutif, il en fut nommé membre; mais il refusa. Le 27 floréal an VII, il fut de nouveau élevé à cette haute dignité, à la place de Rewbell, et, le 18 brumaire, il se ligua avec Bonaparte et Roger-Ducos pour renverser la constitution existante. On a diversement expliqué sa conduite. Les uns ont cru qu'il avait voulu acheter le repos et la richesse au prix de la servitude; d'autres ont pensé, avec plus de raison, qu'effrayé des progrès de l'opinion contre-révolutionnaire, il avait mieux aimé le despotisme de Bonaparte que le retour des Bourbons. Le plus probable est, qu'accoutumé à exercer une grande influence sur le public et les assemblées délibérantes, il espéra diriger la conduite

de Bonaparte, comme dans des circonstances à peu près pareilles, Cicéron avait cru diriger Octave; mais les deux usurpateurs trompèrent l'espoir de leurs Mentors. Toutefois le vainqueur de l'Italie se montra généreux envers sa dupe: il le nomma président du sénat, et lui fit donner la terre de Chosne à titre de récompense nationale.

On peut voir, d'après ce tableau, que ce fut plutôt par suite des circonstances et par la division des directeurs, que par leur manque de lumière et de patriotisme, que la république s'écroula. Aussi, quand j'ai parlé plus haut de la faiblesse et de l'ineptie du directoire, cela ne doit-il pas s'entendre rigoureusement des chefs de l'état; mais du relâchement qui régnait dans l'administration par suite des élémens hétérogènes que tous les pouvoirs y avaient successivement introduits.

J'ai promis de revenir sur le général Lefebvre et sur la part qu'il a prise au 18 brumaire. Il commandait alors la 17e division militaire, dont le chef-lieu était Paris, et il rendit, en cette qualité, d'importans services au général Bonaparte. Mandé au directoire pour y donner des explications sur sa conduite en accompagnant le gé-

néral au conseil des anciens, il répondit que dorénavant il n'aurait plus de compte à rendre qu'au chef que le conseil des anciens venait de proclamer. Le 19, il suivit Bonaparte à Saint-Cloud, et comme celui-ci, en sortant du conseil des cinq cents, où il avait failli être assassiné, tremblait sur le sort de son frère Lucien : « Donnez-moi un ordre, dit Lefebvre, et je vous l'amène à l'instant. — Allez; faites ce que vous voudrez, lui répondit Bonaparte, qui avait à peu près perdu la tête. » Lefebvre prend vingt-cinq hommes de la garde du directoire, et entre à leur tête dans la salle du conseil. « Qu'est-ce donc? que prétendez-vous? que venez-vous faire ici? » Lefebvre s'était avancé, et, sans dire mot, arrive avec son escorte jusqu'à la hauteur de la tribune, et s'empare de Lucien, qu'il emmène au milieu des cris et des menaces de l'assemblée. Un officier de ma connaissance, présent à cet événement, et connu de tout Paris pour son excellente mémoire, m'a rapporté son discours aux soldats, et ce discours m'a paru assez curieux pour être inséré textuellement ici, tel que je l'ai copié dans le temps :

« Mes enfans, il faut vous déclarer pour Bona-» parte; il n'y a pas à balancer. Si vous avez de

» mauvais chevaux, si vous avez de mauvais » pain, si vous n'avez pas de souliers, si vous » avez été battus, c'est aux *manteaux rouges* (1) » que vous le devez. Si Bonaparte ne l'emporte » pas, nous aurons la guerre civile, on tirera » sur vous par les fenêtres, et nous serons tués » par des pots de chambre, au lieu de l'être par » des boulets de canon. »

La femme de Lefebvre était loin, dans les commencemens, de partager l'enthousiasme de son mari pour le général Bonaparte. Elle finit pourtant par s'apprivoiser avec lui, et le soumettre à ses familiarités. En voici un exemple assez original : On sait qu'après le 18 brumaire, Bonaparte appelait quelquefois Lefebvre son père; de sorte que, dans son patois, madame Lefebvre appelait Napoléon son *fiston*. Un jour qu'elle était au spectacle, elle y rencontra une dame que la chronique lui avait désignée comme ayant des relations intimes avec son mari : elle se mit à la poursuivre dans le foyer, dans les escaliers, dans les corridors, et enfin jusque dans la loge du premier consul, où elle la croyait réfugiée.

(1) Allusion à l'habillement des membres du conseil des cinq cents, qui portaient des manteaux rouges.

Le factionnaire, placé à la porte, veut l'empêcher d'entrer; elle insiste, et enfin, après une altercation assez longue, elle lui applique un vigoureux coup de poing, en disant : « Allons, ferme ta gueule, et ouvre la porte. Je veux voir le *fiston* à Lefebvre ! » On peut juger de l'hilarité qu'excita cette démarche et cette dénomination. Eh bien! cette femme si grossière, si dénuée de formes et de savoir-vivre, avait des idées nobles et justes. Lefebvre, quand il eut été fait duc de Dantzick, avait une terre à Combault, département de Seine-et-Marne. Dans une des pièces du château, se trouvait une armoire qui avait au moins vingt pieds de longueur. Or, cette armoire contenait les diverses espèces d'habits que le duc et la duchesse avaient successivement portés depuis leur mariage. Les premiers étaient l'habit de soldat aux gardes et la jupe de femme de chambre, et les derniers le manteau ducal et la robe de cour. « Mon mari et moi, disait la maréchale Lefebvre, nous avons été curieux de conserver tout cela. Et d'ailleurs, ajoutait-elle en riant, il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de choses de temps en temps; c'est le moyen de ne pas les oublier. »

Après le 18 brumaire, la république prit une

autre forme. On peut même remarquer que l'envie d'imiter les Romains passa des particuliers au gouvernement : on eut trois consuls. Bonaparte n'en voulut pas moins. Un homme ferme et patriote, partageant le pouvoir avec lui, l'eût trop embarrassé. On eut des sénateurs, des tribuns, des questeurs, des préfets. Au reste, on ne peut se dissimuler que le premier consul n'ait commencé par remplir les espérances que le peuple avait fondées sur lui. Il tint d'une main ferme et habile les rênes de l'état. Les partis se calmèrent; les factions furent réduites au silence; les agens du pouvoir, choisis en général parmi les hommes influens de la révolution, déployèrent, pour assurer le bon ordre, la même énergie qu'ils avaient montrée pendant les tourmentes populaires; et l'on vit, chose étonnante avant ce temps-là, et qu'on n'a pas revue depuis, des gens élevés en dignité à cause de leur mérite, et dignes des emplois qu'on leur avait confiés.

## CHAPITRE II.

Première nuit de Joséphine aux Tuileries. — Suprématie temporelle du pape sur la France. — Napoléon assimilé à Dieu même par le clergé français. — Maret, duc de Bassano. — Les ministres et les hommes en place de l'époque. — Singulière demande faite à Napoléon par un jeune sous-lieutenant. — La comtesse Fanny de Beauharnais. — Revue de sa société. — Lebrun. — Ducis. — Restif de Labretonne. — Rapport littéraire entre cet auteur et madame de Genlis. — Le léopard.

---

Aussitôt que Napoléon fut consul, les affaires changèrent de face; les ennemis, repoussés de nos frontières et battus à leur tour, perdirent toutes les conquêtes qu'ils avaient faites en son absence. Nous dominâmes de nouveau sur l'Italie, et nous fûmes les maîtres au-delà du Rhin. La bataille de Marengo eut des résultats immenses. D'un autre côté, à l'ordre du chef de l'état, les troubles de la Vendée s'apaisèrent comme par enchantement, et le sang le plus pur cessa de couler pour la plus sainte des causes,

sur cette terre sacrée, parce qu'il ne pouvait être désormais versé avec utilité. L'union fut partout complète; le niveau passa sur toutes les têtes, et l'on n'entendit aucune dispute d'opinion. Le pouvoir enlevé aux jacobins ne passa pas au parti contraire, il resta la propriété du gouvernement. Celui-ci le délégua à ses officiers, et ceux-ci ne penchèrent pour aucun principe : ils furent justes et droits, ils agirent sans exception de noms et de choses. Les émigrés rentrèrent en foule, à la seule condition de se tenir tranquilles, et ils se le tinrent pour dit. La sûreté se rétablit dans les villes comme dans les campagnes. Bientôt, par un miracle qu'on ne pouvait espérer, il n'y eut ni clergé constitutionnel, ni clergé réfractaire; mais des prêtres soumis aux lois, prêchant en faveur de celles-ci, marchant tous de même, sans avoir l'air de se ressouvenir du schisme et de leurs divisions passées. Cet accord, qu'aucun pape, aucun prince, à aucune époque de l'histoire moderne, n'avait pu obtenir, ne coûta pas le moindre effort à Bonaparte. Il mit de suite les ecclésiastiques à même de le juger, aussi ceux qui possédaient un tact parfait pour apprécier les hommes et les choses, comprirent qu'il fallait remettre à d'autres temps les querelles religieuses;

et, sans contredit, ils furent de toute la nation ceux qui se prosternèrent le plus bas devant Napoléon. Il faut l'avoir vu pour le croire! Maintenant un autre esprit anime les mêmes hommes.

Le premier acte de Bonaparte, qui frappa les observateurs, quoiqu'il fût très indifférent en apparence, fut celui par lequel il transféra le siége du gouvernement du Luxembourg aux Tuileries. Cette prise de possession d'un palais sacré, qui, selon nous, ne pouvait être habité convenablement que par les princes de la maison de Bourbon, nous surprit d'une étrange manière. Nous nous demandâmes si c'était une manière de préluder au retour de la royauté légitime. Dans ce cas, fallait-il accoutumer le peuple à voir d'autres personnes que nos rois occuper cette superbe demeure? Madame Bonaparte dit quelques jours après à sa tante, qui me répéta le propos : « Les deux premières nuits que j'ai passées aux Tuileries, je n'ai pu dormir : il me semblait que l'ombre de Marie-Antoinette venait me demander ce que je faisais dans sa couche. Il y a dans ce palais une odeur de roi, qu'on ne peut respirer impunément; j'en suis encore tout agitée !!! »

En effet, cette dame, malgré son mérite, ne

pouvait guère s'attendre à coucher en souveraine dans un pareil lieu. Ce ne fut pas là un des moindres jeux de la fortune. Au reste, puisqu'une simple particulière devait monter à ce haut rang, nulle ne le méritait mieux que Joséphine. Elle possédait toutes les qualités qui sont compatibles avec la faiblesse et la futilité : bonne, sensible, compatissante, généreuse et magnifique, elle n'employait son influence que pour rendre des services et secourir les malheureux. Elle était pour ceux-ci une seconde Providence : aucun ne s'approchait d'elle sans en rapporter des consolations et des secours ; elle employait l'ascendant qu'elle avait sur son époux pour rendre à la vie ou à la liberté ceux que la politique sévère du consul avait condamnés à la mort ou à la prison perpétuelle. Si elle ne put toujours obtenir ce qu'elle demandait avec tant d'instances et de larmes, du moins eut-elle la gloire de l'avoir tenté. Elle ne se rebutait jamais, et quand elle avait obtenu quelque chose, elle revenait le lendemain solliciter une nouvelle grâce avec la même persévérance.

Elle porta sur le trône les vertus privées que les grands connaissent si peu, et resta toujours la même pour ses amis. Seulement, une certaine di-

gnité affable semblait donner encore plus de prix à son obligeance. Elle s'informait de ceux qui pouvaient avoir besoin d'elle, et il est peu de gens de son ancienne société pour qui elle n'ait fait quelque chose. Elle disait un jour à madame de Larochefoucauld, sa dame d'honneur : *Ne vous lassez pas de me demander pour ceux qui souffrent; car je suis en position de pouvoir beaucoup accorder.* Elle disait, dans une autre circonstance : *J'ai du crédit, je l'emploie. Peut-être un jour en aurai-je besoin pour moi-même, et alors il ne m'en restera plus.* Singulière prédiction; mais dont l'avenir a assez démontré la justesse.

Si le premier consul commandait à la France par la profonde admiration qu'inspirait son génie, Joséphine, par la douceur de ses manières, lui attirait les cœurs; elle faisait oublier qu'elle était née sujette, et nul ne se le rappelait, en la voyant unir à la majesté de la représentation une grâce enchanteresse, une noblesse de formes, de paroles et d'actions véritablement séduisantes. La comparaison que l'on put faire d'elle à Marie-Louise demeura toute à son avantage. Jamais on n'apprécia mieux ses vertus, ses excellentes qualités, que lorsqu'on eut vu de près l'insignifiance

de la nouvelle épouse; et certes, à la place de cette dernière, Joséphine eût préféré Napoléon dans les fers et la triste résidence de Longwood, à la cour mesquine de Parme et à une liaison obscure avec un général autrichien.

Ce que je dis de Joséphine doit paraître d'autant moins suspect, que des circonstances particulières m'ont toujours éloignée d'elle depuis son élévation, et que je n'ai point à me glorifier d'en avoir reçu des bienfaits; mais je la peins d'après le rapport des personnes de ma connaissance qui l'approchaient. J'en appelle surtout à MM. de Polignac et de Rivière: ils savent tous deux comment elle s'y prenait pour conserver la vie à ceux qui avaient attenté à celle de son époux. Hélas! que ne fit-elle pas pour empêcher l'exécution d'un crime bien autrement énorme, que de larmes ne versa-t-elle pas aux genoux du premier consul (mais son influence fut combattue avec un horrible succès par celle de Fouché et du général qui prenait des notes) tandis qu'un tribunal atroce osait juger le dernier rejeton du grand Condé (1)? Ce déplorable événement empoisonna

(1) L'éditeur, sans prendre parti entre MM. de Tulberg, de Talleyrand, Fouché et Savary, se contentera de faire observer que Bonaparte, dans le *Mémorial de Sainte-Hé-*

la vie de Joséphine, et à son dernier jour elle le déplorait encore.

Le meurtre du duc d'Enghien acheva de nous prouver, à nous autres imbéciles de royalistes, que Napoléon avait joué tous les partis. Bientôt enfin, il fut impossible d'en douter, quand nous le vîmes placer sur son front la couronne impériale, et que le pape Pie VII vint consacrer cet acte, qui ne s'était pas renouvelé en France depuis Pepin et Hugues Capet. Nous eûmes un empereur comme au temps de Charlemagne, et si les droits n'y étaient pas, au moins la force et la puissance en tenaient lieu. Ce fut un événement bien étrange que celui qui amena dans Paris le souverain pontife. Les gens qui observent tout furent surpris de la promptitude avec laquelle le clergé séparait sa cause de celle de la royauté légitime. Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis que le dernier roi de France était mort sur l'échafaud; son fils venait de mourir ou de disparaître; son frère portait dans les pays

*lène*, et plus authentiquement dans son *Testament*, ayant revendiqué l'entière solidarité de ce crime, il est assez naturel de le lui laisser en propre, sans désigner d'autres coupables, sur de simples probabilités.

(*Note de l'Editeur.*)

étrangers la couronne des lis; le sang du duc d'Enghien fumait encore, et déjà le pape accourait pour donner un nouveau monarque à la France. Je dis donner, car c'est le mot convenable. Je me rappelle à ce sujet que, blâmant un jour cet acte de Pie VII, en présence du célèbre cardinal Ruffo, celui-ci me répliqua : « Le saint Père n'avait garde de laisser échapper une si belle occasion d'établir sa suprématie temporelle sur la France. Voilà trois fois que, par la volonté pontificale, nous vous imposons une nouvelle dynastie; aussi auriez-vous mauvaise grâce à ne pas reconnaître la souveraineté du saint Siége. »

On voit par là, qu'en me tenant ce propos, le cardinal n'était pas encore revenu de la franchise audacieuse qu'il avait portée jadis à la cour de Naples, et que devait avoir renforcée sa vie toute militaire depuis 1799, où, par les ordres d'Acton et de la reine, il se jeta dans la Calabre à la tête d'une colonne de cinq mille hommes, et parvint à reconquérir le royaume de Naples. On sait quels furent les dangers de cette expédition et la disgrâce qui la suivit. Aussi, Ruffo, appelé par la cour en 1805 à tenter la même entreprise, répondit à Caroline, qui lui en faisait la proposition : « Madame, c'est une sottise

qu'il suffit d'avoir faite une fois dans sa vie. » A l'époque dont je parle, il était encore opposé à Bonaparte, dont il se rapprocha depuis. On peut noter, au reste, comme une des petites causes qui amenèrent de grands effets, que la qualité d'étranger et de Corse fut une des raisons qui avancèrent le plus les affaires de Bonaparte au sacré collége. « C'est, disaient les vieux Italiens, un membre de la famille. » Quelques-uns, plus malins, ajoutaient : « Nous nous vengerons au moins du sac de Rome par les Gaulois. » Réellement, il était difficile, même à des prêtres, d'avoir autant de rancune, et d'en tirer une plus cruelle vengeance.

Les paroles du cardinal ont eu de l'écho en France : j'ai entendu plusieurs personnes me soutenir, tout nouvellement encore, que la France était un fief papal; que Napoléon, sacré par le pape, avait transmis à son fils des droits imprescriptibles.

Les folies de ce genre sont irrévocablement passées, je l'espère; mais il en est d'autres dont les suites menacent d'être fatales. Je veux parler de l'influence que le gouvernement accorde au clergé, et de la confiance illimitée qu'il paraît mettre en sa fidélité. Nos hommes d'état ont-ils

donc oublié les enseignemens de l'histoire? Ils leur *crèvent les yeux* cependant, s'il est permis de parler ainsi; et, sans remonter aux vieilles chroniques de la monarchie, il suffit d'arrêter ses regards sur le passage de la république à l'empire. Bien que, d'après les principes émis avec tant d'ostentation par l'église, Louis XVIII était le seul chef légitime du royaume, tout le sacré collége ne s'unit pas moins d'intention à son chef, et le clergé français publie un beau *Catéchisme* où l'on assimile Napoléon à Dieu même. En vérité, ce serait à rire de pitié, si ce n'était à frémir d'indignation. Je vais copier le chapitre où se trouve développée cette curieuse doctrine; je prie le lecteur de le lire avec soin et de faire attention aux mots que j'ai mis en *italique*.

## LEÇON VI.

*Suite du IV^e^ commandement :*

**Tes père et mère honoreras, etc.**

*D.* Le quatrième commandement ne regarde-t-il que les devoirs des enfans envers leurs pères et mères?

*R.* Il regarde aussi les devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs.

*D.* Qu'entendez-vous par les supérieurs?

*R.* Tous ceux que Dieu a établis au-dessus de nous, comme sont dans l'église le pape, les évêques et tous les pasteurs; dans l'état, le monarque, les princes et tous les magistrats.

*D.* Quels sont nos devoirs à l'égard des pasteurs?

*R.* Nous devons les honorer, écouter avec respect et docilité leurs avis, et les assister dans leurs besoins.

*D.* Pourquoi devons-nous les honorer?

*R.* Parce qu'ils sont les ministres, les envoyés de Dieu, et qu'ils nous gouvernent dans l'ordre de la religion et du salut éternel.

*D.* Pourquoi devons-nous écouter avec respect et docilité leurs avis?

*R.* Parce que c'est à eux, dans la personne des apôtres, que Jésus-Christ a dit : Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise.

*D.* Pourquoi devons-nous les assister dans leurs besoins?

*R.* Parce qu'il est juste que nous donnions des secours temporels à ceux par qui nous recevons la vie de la grâce et les autres besoins spirituels.

Voilà la part des valets; voici maintenant celle du maître.

## LEÇON VII.

*Suite du même commandement.*

*D.* Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont, en particulier, nos devoirs envers Napoléon, notre empereur?

*R.* Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons, en particulier, à Napoléon Ier, notre empereur, *l'amour*, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire. Nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'état.

*D.* Pourquoi sommes-nous tenus à tous ces devoirs envers notre empereur?

*R.* C'est, premièrement, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue à sa volonté, en comblant notre empereur de ses dons, *soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur, c'est donc honorer et servir Dieu lui-même.*

Je le demande, est-il permis d'établir avec plus d'impudence et plus de bassesse le gouvernement de fait? Mais continuons :

Secondement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain. Il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste; il a payé l'impôt prescrit; et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartenait à César.

*D.* N'y a-t-il pas d'autres motifs qui doivent nous attacher plus fortement à Napoléon, notre empereur?

*R.* Oui; car il est celui que Dieu a suscité dans les circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse pro-

fonde et active ; il défend l'état par son bras puissant ; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'église universelle.

*D.* Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers notre empereur ?

*R.* Selon l'apôtre saint Paul, ils *résisteraient à l'ordre établi par Dieu même*, et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

*D.* Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également avec ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par les constitutions de l'empire ?

*R.* Oui, sans doute ; car nous lisons dans l'Écriture-Sainte que Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de *sa volonté suprême et par sa providence*, donne les empires *non-seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille.*

*D.* Quelles sont nos obligations envers nos magistrats ?

*R.* Nous devons les honorer, les respecter, leur obéir, *parce qu'ils sont les dépositaires de l'autorité de notre empereur.*

*D.* Que nous est-il défendu par le quatrième commandement ?

*R.* Il nous est défendu d'être désobéissans envers nos supérieurs, de leur nuire, et d'en dire du mal.

Le *Catéchisme de l'empire* étant devenu fort rare par le soin qu'on a mis à le retirer du commerce, j'ai cru être agréable au public en lui mettant cet échantillon sous les yeux. C'est un texte qui n'a pas besoin de commentaires.

Bonaparte, en le répandant avec profusion, et le mettant exclusivement entre les mains des jeunes gens, n'était pourtant pas dupe des belles choses qu'il renfermait. Aussi, plus tard, dans un accès de franchise, prononça-t-il cette phrase fameuse : *Que le trône n'était que quatre planches couvertes de velours.* Définition très convenable pour le sien ; mais qui ne saurait s'appliquer à celui de nos princes. Il paraît, au reste, que les frères du grand homme avaient pris la chose à la lettre. Le roi Joseph, surtout, le montra bien dans sa première réception à Madrid ; et, puisque je suis en train de citer, je ne saurais mieux faire que de mettre sous les yeux du lecteur la relation piquante qu'en a laissée un de mes amis.

« Le roi crut que, pour être agréable aux Espa-
» gnols, il devait se montrer très religieux : il se
» faisait dire tous les jours la messe à six heures
» du matin, et m'obligeait à y assister. Dans ses
» audiences, il traitait toujours le clergé avec une
» bienveillance marquée. Je me rappelle que le
» jour où les chefs des ordres monastiques furent
» admis à l'honneur de lui être présentés, il les
» retint pendant près de deux heures, et leur
» adressa un discours dont la première phrase
» était en espagnol et les suivantes en italien (lan-

» gue que très peu des auditeurs entendaient). Le » roi leur disait sérieusement : *Dieu peut tout ; » il fait sur cette terre tout ce qu'il veut ; sa vo- » lonté seule y règne. Il n'est pas permis de douter » de cette vérité ; on doit la reconnaître et s'y » soumettre, c'est le devoir de tout bon catho- » lique. Il résulte de ce que je viens d'établir, que » tout, ici-bas, porte l'empreinte du doigt de Dieu. » Si les Bourbons ont été précipités du trône, » c'est que Dieu les a marqués du sceau de sa » réprobation. Si ma dynastie a succédé à la » leur, c'est que Dieu l'a permis ; ne pas m'obéir » serait désobéir à Dieu. Se montrer sujet non » dévoué serait prouver que l'on est mauvais » chrétien.* »

» Tous ces moines écoutaient avec une atten- » tion profonde ce discours dont je viens de faire » ici une très courte analyse, mais dont les dé- » veloppemens ont duré plus d'une grande heure. » Les moines n'en comprirent pas un mot, et » comme c'étaient les supérieurs des différens » ordres monastiques, ils étaient assez éclairés » pour n'avoir pu s'empêcher de sourire, s'ils » eussent entendu la langue italienne.

» Le jour même où le roi a prononcé cette ha- » rangue, nous dînâmes dans son cabinet par-

» ticulier; il n'y avait à ce dîner que *Saligny* et » *moi*. Le roi nous dit : « N'est-il pas vrai que » j'ai produit aujourd'hui un très grand effet sur » le clergé espagnol? Je n'en puis douter, d'a- » près l'attention que les députés des ordres mo- » nastiques ont prêtée à mes paroles. — Ces pa- » roles, Sire, ont été des paroles perdues. — » Comment cela a-t-il pu arriver? — Tout sim- » plement : vous avez parlé italien à des espa- » gnols; c'est une langue que très peu d'entre » eux comprennent. — Comment! j'ai parlé ita- » lien? — Sans doute. Comment auriez-vous pu » parler espagnol; vous ne le savez pas? — Mais » tout le monde ici comprend l'italien. — Non, » Sire. — Mais, parmi les personnes qui m'écou- » taient, plusieurs, sans doute savent parfaite- » ment cette langue. — C'est possible. — Eh bien! » il suffit que mon discours ait été traduit par » quelques-unes de ces personnes, pour qu'il » produise sur une population religieuse tout » l'effet que je m'en suis promis. Il est effective- » ment hors de doute que mon élévation sur le » trône d'Espagne ne soit l'ouvrage de Dieu, et » que c'est à lui à soutenir son ouvrage. — Je » vous conseille, néanmoins, de vous en rap- » porter, pour l'étayer, à trois cent mille hommes

» de nos troupes; car si notre armée abandonne » l'Espagne, Votre Majesté agirait très prudem- » ment en la quittant en même temps qu'elle. — » Cependant, vous ne pouvez nier que je ne sois » ici par la volonté de Dieu? — Je vous dirai » franchement, Sire, qu'en vous adressant ce » matin à des capucins, vous avez pu leur parler » leur langage, mais regardez le général *Saligny*, » regardez-moi, et vous verrez que nous ne res- » semblons ni l'un ni l'autre à des moines. Si » vous recommenciez le discours que vous avez » prononcé devant eux ce matin, malgré le res- » pect que nous devons à Votre Majesté, nous » commencerions par bâiller et finirions par rire. » — Vous ne pensez donc pas que j'aie agi très » politiquement en m'exprimant comme je l'ai » fait? — Les gens éclairés auront pénétré vos » motifs, et sans doute ne vous auront point ap- » prouvé; les gens qui ne le sont pas n'auront » pas compris vos paroles. Croyez bien, Sire, » qu'à l'époque où nous vivons, tromper les » peuples est une mauvaise manière de les con- » duire. »

Cependant, d'innombrables victoires affermis- saient Napoléon sur le trône. Toute l'Europe, hors l'Angleterre, se taisait devant lui, et chaque

fois qu'un prince osait relever la tête, un coup de tonnerre le faisait retomber à genoux. Alors s'élevaient, tant dans l'armée que dans l'administration, des hommes extraordinaires, qui semblaient tous jetés dans le même moule, tant leur attitude était semblable. Il y en avait bien dans le nombre quelques-uns de moins habiles, et pourtant ils occupaient des places bien importantes. Je citerai parmi ceux-ci M. Maret, duc de Bassano, fils d'un chirurgien de Dijon, et devenu ministre secrétaire d'état de l'empire. Une constance singulière au travail, un dévouement sans bornes à la personne de l'empereur, l'avaient rendu cher à son maître (1). Au surplus, M. Maret ne montra jamais de grands vices et ne se signala point par ces actes vigoureux qui annoncent un esprit supérieur; il se rendait invisible au commun des martyrs, et il fallait être bien avant dans la faveur impériale pour par-

(1) Il le suivait partout, même au combat. Aussi, au milieu de l'action de Sommo-Siera, on a entendu Napoléon lui dire : « On ne peut donc pas tirer un coup de canon que vous ne vouliez en avoir votre part? » Au reste, madame de Fars se montre infiniment trop sévère pour cet homme d'état, à qui l'on ne saurait reprocher qu'un dévouement trop absolu aux ordres de son maître.

(*Note de l'Éditeur.*)

venir jusqu'à lui. Son cabinet était un sanctuaire où la divinité ne songeait pas toujours au bonheur public. On sait que M. Maret, tandis qu'on le croyait occupé des intérêts de l'empire, retouchait une comédie qu'il avait composée dans les prisons de l'Autriche, et qu'il avait écrite, dit-on, sur une seule feuille de papier. Au reste, il était doucereux, et envoyait aux dames des billets doux assez mal tournés, dont il ne venait pas à bout sans peine; car il n'avait jamais eu des notions bien claires sur la galanterie française.

Les autres ministres que j'ai eu occasion de rencontrer quelquefois, sont MM. Gaudin, Mollien et de Montalivet, vétitables hommes d'état, et fort habiles, chacun dans sa partie. Ils étaient surtout d'une obligeance extrême, trouvant le moyen d'écouter le public et de le servir en même temps. J'ai remarqué, dans le cours de ma longue vie, que les personnages médiocres sont toujours ceux dont l'abord est le plus difficile. Les gens de mérite ne craignent pas de se laisser approcher; les autres, au contraire, par une espèce d'instinct, redoutent de se montrer de trop près. Je dois surtout un souvenir au comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, l'un des hommes dont on a dit le plus de mal, et qui ont fait le plus de

bien. Il avait été un des acteurs influens du 18 brumaire, et sa coopération à cette révolution explique le dévouement avec lequel il a servi Bonaparte. Après avoir travaillé à la rédaction de la constitution de l'an VIII, il fut nommé conseiller d'état, puis successivement président d'une section du conseil, secrétaire d'état de la famille impériale, grand procureur près la haute cour, et reçut le titre de comte. Cette cumulation de charges, où l'on voyait une cumulation de faveurs, excita beaucoup d'envieux. Peut-être devait-elle exciter un sentiment tout opposé; car il est juste de dire qu'aucun de ses emplois n'était une sinécure. Bonaparte, qui, de tous les chefs de gouvernemens, est celui qui a su le mieux mettre à profit les aptitudes des hommes qu'il s'attachait, et le mieux s'attacher ceux qui réunissaient le plus d'aptitude, Bonaparte avait jugé le comte Regnault, et il l'employait sans ménager ses forces, en raison de l'étendue de ses connaissances. Il l'appelait à tous ses conseils, il le chargeait de porter la parole dans presque toutes les circonstances. En résulterait-il, comme l'ont prétendu quelques juges sévères, que les reproches provoqués par certaines opérations, qui peut-être ont provoqué la chute de Bona-

parte, doivent tomber aussi sur le comte Regnault? C'est ce que moi, faible femme, je ne me permettrai pas de décider. Je me bornerai à parler de son obligeance sans égale, et des services qu'il ne cessait de rendre à tous ceux qui s'adressaient à lui. C'est, sans contredit, celui des hommes en place de cette époque qui a fait le plus d'ingrats.

A l'exception du maréchal Lefebvre, duc de Dantzick, et du maréchal Kellermann, duc de Valmy, que j'avais souvent l'occasion de voir en société, je n'ai connu particulièrement aucun des généraux qui ont illustré la France de ce temps-là. J'ai déjà parlé assez amplement du premier; je me réserve de faire connaître plus tard le second, dont les honneurs n'avaient pu altérer la franchise toute germanique, et l'amitié qu'il m'avait témoignée quand il n'était encore qu'officier subalterne dans colonel-général-hussards. J'eus occasion de rencontrer chez lui un jeune sous-lieutenant fort intéressant, qu'une mort cruelle enleva beaucoup trop tôt aux lettres et à ses amis. Le maréchal me raconta de lui un trait charmant. A une distribution de croix d'honneur, il s'avança sans être appelé. Bonaparte, étonné, le regarda fixement. « Qu'avez-vous fait pour la

mériter, lui dit-il? — Sire, je me bats tous les jours, et je fais un poëme épique en votre honneur. — Eh bien! je vous la donne; mais n'allez pas oublier d'achever le poëme. » Le pauvre diable fut emporté quelques jours après par un boulet de canon.

Tandis que la France prenait une face nouvelle, et que tout ce qui était autour de nous semblait nous prouver que l'espoir du retour des Bourbons était perdu, ma position personnelle ne s'améliorait pas : je me vis forcée de reprendre le genre de vie auquel les circonstances m'avaient par malheur assujétie précédemment. Je cherchais sans cesse autour de moi les élémens d'une société dont les principes fussent d'accord avec les miens. Je dois dire franchement que j'eus le bonheur d'en rencontrer beaucoup, ce qui soutenait mon courage. Le ciel m'avait donné un caractère assez égal, et j'eus, grâce à lui, le bonheur de me faire aimer des uns et supporter des autres; j'étais toujours environnée d'un cercle choisi d'hommes et de femmes aimables; ce qui me dédommageait en grande partie de mes nombreux ennuis.

Les maisons que je fréquentais, et où j'étais accueillie avec bonté, étaient, par bonheur, celles

où se réunissait la meilleure compagnie. Je citerai, entre autres, celle de la comtesse Fanny de Beauharnais, femme charmante, ancienne amie de ma mère, et plus tard la mienne. Elle joignait à beaucoup d'esprit une âme excellente; sa bonté, dans le cours de sa vie, qui avait été assez longue, ne s'est pas démentie une seule fois. Aussi, a-t-elle laissé une mémoire chère à tous ceux qui l'ont connue. Je ne dis rien de ses amis, dont le nombre était considérable, et qui la pleurent tous les jours. Elle était fille d'un fermier général. On peut dire quelle naquit poète, puisqu'à l'âge de dix ans, elle fit un poëme que les religieuses de son couvent se hâtèrent de lui enlever.

Elle était fort jeune lorsqu'elle épousa le comte de Beauharnais, oncle de François de Beauharnais et d'Alexandre, qui fut le premier mari de l'impératrice Joséphine. L'amour n'avait peut-être pas présidé à cette union; la comtesse de Beauharnais, obligée de se séparer de son mari, se retira chez les religieuses de la Visitation. Le couvent était alors une sorte d'asile contre l'incompatibilité d'humeur des époux, et cette réclusion volontaire menait à une liberté indéfinie. Madame de Beauharnais l'ayant obte-

nue, en profita pour faire en Italie un voyage qui augmenta sa vocation pour les lettres et les beaux-arts. Un esprit délicat, une grâce naturelle, une teinte philosophique, distinguent ses nombreux ouvrages. Elle fut la muse de beaucoup de salons et de beaucoup d'académiciens. Elle a publié une foule d'ouvrages, parmi lesquels plusieurs jolis romans, qui sont peut-être peu connus aujourd'hui, et quelques comédies médiocres. Ses poésies, inspirées par cette sensibilité à laquelle les femmes savent donner tant de charmes, annoncent un talent facile, et ont obtenu les plus honorables suffrages.

Dans le siècle passé, elle avait reçu chez elle les poètes et les savans les plus distingués de l'époque, tels que Bailly, Bitaubé, d'Arnaud-Baculard, etc.; dans celui-ci, elle réunissait leurs successeurs. On y voyait Lebrun, surnommé par ses amis *le Pindare français*, tandis que ses ennemis affectaient de ne voir dans son enthousiasme qu'un dévergondage d'imagination. Ce jugement, qui ne saurait supporter l'examen, s'explique par le caractère du poète, qui était loin d'avoir autant de bonté que d'esprit. Bien des gens se sont vengés sur ses productions les plus sublimes des blessures qu'il leur avait faites

par ses ouvrages satiriques. Au reste, personne ne pouvait échapper à ses traits, et le monde littéraire a retenti plus d'une fois de ses disputes avec ses confrères; disputes où il était souvent l'agresseur, et d'où il ne sortait pas toujours victorieux. Témoin cette épigramme de Baour-Lormian, qui le fit entrer dans une colère furieuse, et le réduisit pour quelque temps au silence :

Connaissez-vous ce vieux barbon,
Devant lui sans cesse en extase :
Son goût est pur, son cœur très bon.
Il a Marat pour Apollon,
La Montagne pour Hélicon,
Et sa servante pour Pégase.

Dans sa jeunesse, il reçut du prince de Conti, dans la maison duquel il était né, des preuves d'une assez vive affection pour qu'on l'ait attribuée à un intérêt plus tendre. Il serait étrange que le sang des Bourbons eût réellement circulé dans les veines d'un homme qui a célébré avec tant d'enthousiasme l'établissement d'une république nouvelle sur les débris de l'ancien trône de cette famille. Il fut initié dans les secrets de la poésie par le fils même de l'incomparable

Racine. C'étaient les préceptes du prince des poètes qui lui avaient été transmis par la plus fidèle tradition. Une liaison très tendre se forma entre l'élève et le fils du maître, et fournit à son talent plus d'une occasion de se manifester. Il avait contracté, en 1760, un mariage d'inclination qui le rendit heureux pendant quatorze ans. Son épouse, qu'il a célébrée sous le nom de Fanny, avait de l'esprit et assez de talent elle-même pour être fière de celui de son mari. Loin de le distraire de ses études, elle l'encourageait à entreprendre des ouvrages plus étendus, et ce fut dans le commencement de son mariage qu'il esquissa le *Poëme de la Nature*. En 1774, son épouse, qui avait extrêmement changé d'humeur à son égard, le quitta et plaida en séparation. Il est d'autant plus probable que Lebrun avait tort dans ce malheureux procès, que sa mère et sa sœur déposèrent contre lui. Il lança contre l'une et l'autre, dans ses mémoires publics, des diatribes qui firent peu d'honneur à son caractère. Le jugement de séparation fut rendu.

Lebrun se vengea de ses juges par des épigrammes, et il se plaignit des rigueurs de sa femme dans des élégies. On voit, par un grand nombre de ses pièces, qu'il ne cessa point d'aimer

et de regretter Fanny. Cependant, en s'éloignant de la maison, sous prétexte d'emporter ce qui lui appartenait, elle l'avait laissé dans le dénuement le plus absolu. Au commencement de la révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, et ses opinions furent d'autant plus remarquées qu'il leur donna tout l'éclat de son talent. On l'a même accusé d'avoir été le poète en titre de la convention; mais il est vrai de dire, pourtant, que si Lebrun a fait l'apologie de quelques-uns de ses actes, il n'a pas fait celui du régime révolutionnaire. Quand je le vis pour la première fois, il était déjà bien vieux; quelque temps après, il perdit la vue, que l'habileté du docteur Forlenze ne lui fit recouvrer qu'imparfaitement. Ce miracle de peu de durée inspira à M. de Cournaud les jolis vers qu'on va lire:

D'un nuage fatal tes yeux étaient voilés;
Forlenze, par son art, te rendit la lumière.
En des siècles plus reculés,
Ce qu'il fit pour Pindare, il l'eût fait pour Homère.

Il mourut à quelque temps de là, peu regretté de ses confrères, contre lesquels, à l'exception de Chénier, il avait fait maintes épigrammes. Madame de Beauharnais elle-même, malgré sa

douceur et son amitié pour lui, ne put échapper à son humeur satirique, qui s'exhala dans ce distique:

Églé, femme et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

Un autre poète, d'une humeur bien différente, et qui présentait, pour me servir d'un de ses vers,

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère,

c'était le bon et vertueux Ducis. Il était fils d'un marchand de faïence et de verrerie, dont il quitta la profession pour suivre les muses. Il laissa donc passer le fonds de commerce de ses parens entre les mains de son frère; aussi leur mère, femme à la fois simple et spirituelle, mais peu scrupuleuse en fait d'orthographe, disait assez gaîment, quand on lui demandait des nouvelles de son fils : « Duquel parlez-vous; est-ce de celui qui fait des vers, ou de celui qui en vend (*des verres*)? Ducis resta long-temps inconnu, et ce ne fut même qu'après avoir passé de beaucoup les trente ans, qu'il débuta par une tragédie qui n'eut aucun succès; mais bientôt après ses imi-

tations de Shakespeare lui ouvrirent les portes de l'académie, dont un fauteuil était vacant par la mort de Voltaire. Beaucoup de littérateurs se récrièrent contre ce choix. Il était difficile, en effet, de succéder dignement au patriarche de Ferney; mais Ducis désarma la malveillance par cette phrase remarquable : « Il est des hommes auxquels on succède, mais que l'on ne remplace pas. »

Au commencement de la révolution, il en adopta les principes avec ardeur, comme presque tous les gens de lettres de cette époque. Il parut même par malheur en approuver quelques excès; mais, hors son art, Ducis n'approfondissait rien.

Tant que la république, ou tant que les diverses anarchies auxquelles on donna successivement ce nom, durèrent en France, Ducis se crut libre sur la foi des mots. Bien différent de ces hommes qui ne s'occupent que de leur élévation, c'est l'égalité qu'il ambitionnait. Il en donna une preuve éclatante dès les premiers temps du consulat, en refusant une dignité que tant d'autres recherchaient avec empressement; en refusant de prendre place au sénat, dans lequel on voulait que Ducis représentât les lettres,

comme Lagrange y représentait les sciences, comme Vien y représentait la peinture. Le même amour pour l'égalité l'empêcha d'accepter la décoration de la Légion-d'Honneur : *J'ai refusé pis que cela*, disait-il. Pourquoi a-t-il fini par accepter mieux? Ducis, que Napoléon avait recherché, l'aima tant qu'il le crut le protecteur de la liberté, et le détesta dès qu'il en devint l'oppresseur. Le prince ne se lassait point d'offrir, le citoyen ne se lassait point de refuser. La vieillesse, loin d'affaiblir la vigueur de ce caractère vraiment antique, ne fit long-temps que l'accroître. Plus Ducis approchait de la tombe, plus il était indépendant; bien différent en cela de tel vieillard qui, constamment servile sous tous les régimes, et payé par tous, traîna d'antichambre en antichambre sa vieillesse déshonorée. Ducis, à l'époque où Napoléon changea le titre de consul en celui d'empereur, quitta Paris et se fixa tout-à-fait à Versailles. Il croyait vivre en ermite au milieu de cette ville, où son imagination ne voyait que des ruines dans une solitude. Son ermitage était un appartement au troisième, meublé, comme sa tête, des objets les plus contradictoires. Ducis qui, à la fois profane et religieux, fréquentait avec une égale assiduité

l'église et le théâtre, avait composé la décoration de sa cellule conformément à ses affections: au chevet de son lit de serge verte était un Christ et un bénitier; au pied, une Vierge et mademoiselle Clairon; dans sa chambre étaient, pêle-mêle, les portraits de Talma, du curé de la paroisse, du Dante, d'un vieux gouverneur des pages qu'il croyait aimer, et de madame de La Vallière, dont il était plus amoureux que Louis XIV lui-même. Ajoutez à cela des dessins faits d'après ses tragédies, les sept Sacremens du Poussin, quelques portraits de famille, le buste de Le Mercier, et celui de Shakespeare. Sa bibliothèque, composée à l'avenant, se formait de livres de piété et de livres de poésie. L'*Enfer du Dante* est le poëme qu'il lisait le plus volontiers: *Je retourne dans les vallées maudites*, disait-il à chaque fois qu'il recommençait cette terrible lecture, et il la recommençait souvent. Les illusions qu'il devait à son imagination portaient généralement le caractère de l'exaltation. Non-seulement il se complaisait à se croire isolé parmi les hommes, mais à se figurer qu'il habitait une région supérieure à la leur. Son troisième étage était pour lui le troisième ciel : *D'ici*, disait-il, *je crache sur la terre*. On pourrait recueillir de

lui quantité de mots aussi singuliers : *Mon ami*, disait-il un jour à son confrère Arnauld, qui lui témoigna quelque étonnement de la retraite à laquelle il s'était condamné, *je ne suis plus de ce monde; j'ai épousé la mort. — Vous n'êtes heureusement que fiancé*, répondit l'autre, *de grâce ne vous pressez pas de faire vos noces.* Une autre fois, il écrivait à Bernardin de Saint-Pierre : *Je ne vis plus, j'assiste à la vie.* »

On voit, par là, qu'il était devenu passablement misanthrope; mais la boutade la plus curieuse qu'on ait conservée de lui contre les hommes, c'est cette pièce de vers qui se termine ainsi, par allusion à une mare où viennent s'abreuver les sangliers, et que pour cette raison on appelle *le cabaret du sanglier :*

Adieu; pour jamais je vais boire
Au cabaret du sanglier!

Ah! mon ami, lui dit Andrieux, ne faites pas imprimer de pareils vers! Un honnête homme ne doit jamais aller boire avec *des cochons.* »

On sent bien qu'avec ce caractère il sortait fort peu, aussi n'ai-je eu que rarement l'occasion de le rencontrer; mais il était difficile de l'ou-

blier, quand on l'avait vu une fois. Sa taille haute, sa corpulence assez épaisse, ses membres robustes, tout avait en lui le caractère de la vigueur. Sa figure patriarcale portait une expression particulière d'énergie, de bonté et de probité. Sa voix puissante s'accordait merveilleusement avec son génie, et son accent donnait à tout ce qu'il disait une valeur qui ne se retrouvait pas toujours dans la déclamation des acteurs, quoiqu'elle existât réellement dans les vers de Ducis. La figure de Ducis, ainsi que sa physionomie, ont été reproduites par l'admirable pinceau de Gérard.

On a beaucoup reproché à madame de Beauharnais d'avoir reçu chez elle le chevalier de Cubières, qui changea depuis son nom en celui de Dorat-Cubières, et enfin, pendant la révolution, en celui de Palmaiseau, et Restif de Labretonne, auteur fameux alors, et dont aujourd'hui on ne connaît plus guère que le nom; mais le premier, malgré le portrait qu'en a tracé madame Rolland, était tellement insignifiant, que je suis encore étonnée qu'on ait fait attention à lui. Quant à l'autre, si c'est un travers de l'avoir recherché, c'est un travers qu'elle a partagé avec beaucoup de gens comme il faut. L'originalité

de Restif engagea quelques personnes de haut rang à le fréquenter; il n'était pas à son aise avec elles; accoutumé qu'il était à vivre avec le peuple, il ne pouvait plier ses manières à celles de la bonne compagnie, et, par suite, il se déplaisait dans la société des gens bien élevés. Une vanité sans pareille, un orgueil excessif, qui éclatent dans tous ses ouvrages, formaient la base de son caractère. Il ne pouvait supporter la critique; il fallait l'admirer toujours, ou l'avoir pour ennemi. Il abhorrait le persifflage, parce qu'il sentait combien ses défauts prêtaient au ridicule. Rien n'est plaisant comme sa fureur naïve contre ceux qui ont osé ne pas le proclamer le premier génie du dix-huitième siècle.

Il fut le partisan zélé de la révolution, tant qu'il espéra qu'elle le placerait sur un plus vaste théâtre. N'ayant pu être nommé député, il commença à médire du nouveau régime. En 1795, la convention nationale lui accorda cependant une somme de deux mille francs, comme à l'auteur de plusieurs ouvrages utiles. Il ne fut pas appelé à faire partie de l'institut, lors de la création de ce corps. M. Beuchot dit que la colère que lui causa cette injustice le porta à faire placarder, en 1796, sur les murs de Paris, une

affiche ainsi terminée : *Restif a sans doute été oublié dans la première formation de l'institut national : on avait oublié l'article* Paris *dans l'*Encyclopédie.

Restif fut un fécond écrivain ; deux cents volumes environ sont sortis de sa plume. Ses habitudes, peu en harmonie avec la dignité d'un homme de lettres, le retinrent presque toujours dans une basse et repoussante société. Il ne put jamais acquérir de goût, et manqua de la connaissance du grand monde ; aussi le peignit-il mal, lorsqu'il voulut l'essayer. En revanche, nul, mieux que lui, n'a fait connaître le langage, la manière de sentir, les mouvemens de l'âme, les mœurs, les usages des dernières classes du peuple de Paris. Il y a dans ses tableaux des choses frappantes de vérité, des traits admirables, et qui peignent ce qui se passe sous nos yeux. Il a pris la nature sur le fait, il la montre dans toute sa simplicité, ou dans son horrible turpitude. Il décrit les caprices, les fantaisies du vice, en homme qui a puisé à la source.

L'indécence de plusieurs nouvelles attira à Restif des reproches. Voici sa réponse : « Entendons-nous : si la science est respectable, la fausse délicatesse ne l'est pas. *Les Contemporaines* sont

un ouvrage de médecine morale : si les détails en sont licencieux, les principes en sont honnêtes, et le but en est utile. Qu'est-ce qu'un romancier? le peintre des mœurs. Les mœurs sont corrompues : devais-je peindre les mœurs de l'Astrée? Réservez, femmes honnêtes, réservez votre indignation pour cette indécence de société qui n'est bonne à rien; pour ces équivoques infâmes, pour ces manières libres, pour ces propos libertins, qu'on se permet tous les jours avec vous et devant vos filles. Mais pour la prétendue indécence, qui a un but moral, qui sert à instruire et à corriger, n'en faites pas un crime à l'écrivain qui a eu le courage de vous présenter le miroir du vice, pour vous en faire voir la difformité. »

Au reste, on peut dire que cet auteur a cela de commun avec madame de Genlis, que tous les deux ont eu la prétention d'écrire pour la vertu, et que, dans tous leurs ouvrages, le vice est ce qu'ils ont le mieux peint.

Il avait pour ami, ou plutôt pour admirateur, le dramaturge Mercier (1), qui avait du

(1) Mercier déclara dans son *Tableau de Paris* que le génie créateur et original de Restif de la Bretonne était,

talent et une grande facilité, joints à beaucoup d'imagination; imagination vagabonde, à la vérité. Sa manie de se singulariser et une malheureuse tendance à l'originalité l'ont continuellement entraîné dans les sophismes, les faux systèmes, et trop souvent, surtout, dans des jugemens plus qu'injustes contre des grands hommes, l'honneur des sciences et de la littérature. Voyant que ses premières pièces, imitées de l'anglais et de l'allemand, n'avaient eu aucun succès, il résolut d'éclairer le public, qui se montrait peu disposé à accueillir ses innovations théâtrales. Il publia donc un essai sur l'art dramatique, dans lequel il prétend que Racine et Voltaire sont tout au plus bons pour un peuple d'enfans, et dans lequel aussi il propose de bonne foi de remplacer par ses propres ouvrages les chefs-d'œuvre de ces grands maîtres. Il avait refait, d'après ses idées bizarres, le système du du monde, et rejetait avec dédain ceux de Copernic et de Newton. Il prétendait que la terre

après lui-même, ce qu'il admirait le plus. Restif lui donna de grands éloges à son tour. Voyez surtout, dans *les Nuits de Paris*, le morceau qui commence par ces mots : « Mercier, ô rare et sublime courage, etc. »

était ronde et plate, et qu'autour de ce plateau, le soleil tournait comme un cheval au manége. Opinions scientifiques et littéraires à part, Mercier était un excellent homme; son caractère franc et facile, son humeur égale et gaie, le faisaient rechercher dans la société, où il était le premier à rire des plaisanteries qu'il s'était attirées par les idées qu'il avait émises, soit dans ses écrits, soit à la tribune : il a même dit sur lui autant de bons mots qu'il en a fait dire, et son cœur n'a jamais participé à l'exaltation de son esprit; on sait, au contraire, qu'à la convention il se montra toujours très modéré, et que, dans le jugement de Louis XVI, il se prononça contre la peine de mort. Il combattit ceux de ses collègues qui proposaient de repousser tout traité avec les ennemis, tant qu'ils auraient le pied sur le territoire français : « Avez-vous fait, s'écria-t-il, un pacte avec la victoire? » Apostrophe qui donna lieu à cette réponse de Bazire : « Nous avons fait un pacte avec la mort. » Après la journée du 31 mai, il signa une protestation contre les décrets arrachés par la violence à la convention nationale, et fut emprisonné avec les soixante-douze députés qui avaient protesté comme lui. Plus tard, il passa au conseil des cinq cents,

et s'y prononça pour le rétablissement des loteries, dont il avait antérieurement, par ses écrits, provoqué l'abolissement ; bien plus, il accepta une place de contrôleur dans cette administration. Comme on lui reprochait cette différence dans sa manière de voir : « Placé plus haut, répondit-il, j'y vois plus loin. » Ces contradictions lui attirèrent des quolibets et des épigrammes : « Depuis quand, répliqua-t-il fort spirituellement, est-il défendu de vivre aux dépens de l'ennemi. » Quand je l'ai connu, il était professeur d'histoire à l'école centrale; et comme dans ses leçons il trouvait toujours moyen de la mêler avec la littérature, il proclamait en chaire les mêmes paradoxes et les mêmes hérésies que dans ses ouvrages; plus tard, il fut nommé membre de l'institut. Un jour que cette société avait été présentée à Bonaparte, alors empereur, Mercier passa fièrement devant lui, et le salua à peine. Quelqu'un lui ayant reproché cette irrévérence envers le chef de l'État : « Comment, dit-il, je me suis courbé de deux pouces; que voulez-vous de plus ? » Sur la fin de sa vie il était devenu fort pauvre ; aussi était-il, pour ainsi dire, obligé de demander l'aumône. Il accostait dans la rue les personnes qu'il voyait les mieux vê-

tues, et tendait la main en leur disant : « Je suis Mercier; je vous demande un écu pour dîner. »

Il a fait, en l'honneur de madame de Beauharnais, le quatrain suivant, qui fait plus d'honneur à son cœur qu'à son talent poétique :

On vantera ses grâces, son esprit,
De ses talens, la touchante harmonie;
Pendant trente ans, c'est elle qui m'apprit
Que la bonté possède le génie.

Depuis plusieurs années madame de Beauharnais ne sortait plus, mais chacun s'empressait de venir lui tenir compagnie; elle aimait le monde, et en faisait l'agrément. Comme j'étais une des personnes qui s'occupaient le plus de ses plaisirs, elle en avait de la reconnaissance, et elle me chérissait tendrement, ce qui me fit quelques jaloux dans la société, entre autres un jeune homme qui avait aussi part à ses bonnes grâces, et qu'elle traitait avec une faveur particulière, parce qu'il était très malheureux; du reste, il avait un esprit très satirique, et ses méchancetés le faisaient détester de tout le monde; chacun faisait une histoire sur son origine, que peu de personnes connaissaient; mais je ne rapporterai pas tout ce qu'une juste vengeance fai-

sait raconter sur son compte. Il dînait assidûment chez madame de Beauharnais, et la bourse de cette excellente dame lui était ouverte. Des officieux me rapportèrent qu'il me nommait le léopard de la société, et me répétèrent un conte dans lequel il me désignait sous ce titre singulier d'une manière peu obligeante. Cette épithète me choqua, et je pris mal à propos la résolution de ne plus reparaître chez mon amie, en lui soumettant toutefois le motif de ma retraite, motif qu'elle combattit avec chaleur, mais inutilement. Je voulais que mon ennemi fût congédié, comme j'avais, ce me semble quelque droit de l'exiger.

Le jour de la fête de madame de Beauharnais arriva peu de temps après le moment où j'avais abandonné les soirées de cette chère amie. Je ne voulus point me priver de la satisfaction de lui offrir mon hommage. Je fis donc préparer des boîtes des meilleures bonbons et les confitures les plus douces, puis ayant fait peindre *un joli petit léopard* que l'on encadra avec soin, un de mes amis composa une charmante allégorie en vers; deux jeunes personnes, encore enfans, mais belles comme des anges, mesdemoiselles Dorval, furent chargées de porter mon offrande, les bonbons, et le léopard qui était mon por-

trait. Les vers y étaient joints, et, suivant l'usage reçu, on se mit à les lire à haute voix en présence de l'individu qui les avait inspirés. Il les entendit tout entiers, et ce fut là mon unique vengeance. Chaque membre de la société me sut bon gré de les avoir envoyés; les voici :

LE LÉOPARD D'AFRIQUE AU ROSSIGNOL DU PINDE.

Fugitif échappé de ces affreux climats
Où gémit l'Africain sur la rive lointaine,
Vers les bords enchanteurs de l'antique Hippocrène
Le Destin bienfaisant avait guidé mes pas.
Un tendre rossignol, par son brillant ramage,
Charmait le doux loisir des hôtes de ces lieux,
Qui, séduits par ses chants purs et mélodieux,
D'être admis à sa cour briguaient tous l'avantage.
Le tigre, le lion, féroces animaux,
Y dépouillant leur allure terrible,
N'inspiraient plus de crainte aux timides agneaux,
Et jusqu'à l'ours, tout devenait sensible;
Mais c'était un charme indicible,
D'ouvrir ainsi les cœurs à la douce pitié.
Tous sentaient près de lui cette céleste flamme
Que parmi les humains on appelle amitié,
Et le baudet, enfin, semblait avoir une âme.
Mais l'enfer fut jaloux de ce touchant accord!
Un petit chien couchant, d'une espèce maligne,
Qui, tour à tour, sourit, mord, caresse, égratigne,
Et tantôt amusant, tantôt rude ou malin,
Distille en même temps le miel et le venin,

Fit près du rossignol des tours de passe-passe.
On le souffrit d'abord, bientôt on l'applaudit,
Et le sot animal si fort s'enorgueillit
Du succès de ses tours, de sa laide grimace,
Qu'oubliant à la fois sa faiblesse et sa race,
Parce qu'on le souffrait, se croyait du talent,
Et même osa (dit-on) s'arroger hautement
Le pouvoir absolu d'aboyer et de mordre.
Le léopard, blessé, gémit d'un tel désordre;
Mais n'ayant de son rang gardé que la fierté,
Il déserte plaintif ces trop heureuses rives
Où jadis la douceur, l'esprit et la bonté
Tenaient avec les cœurs les oreilles captives.
Toutefois, en cet heureux jour,
Où chacun vient fêter le roi de ce bocage,
De ceux qu'attire un pur hommage
Il aurait bien voulu grossir la cour;
Mais pouvait-il aborder ce séjour?
Léopard est aussi par fois prudent et sage;
Voulant conserver la douceur
Dont il vous offre ici l'emblême,
Il a dû, s'exilant lui-même,
Envoyer son ambassadeur.
Pouvait-il s'approcher de l'animal servile
Sans craindre qu'à l'instant son aspect effronté
Ne vînt, en échauffant sa bile,
Rallumer sa férocité.
Vous fîtes la métamorphose:
Léopard s'adoucit aux sons de votre voix.
J'y tiens, comme à mes plus beaux droits.
Ce n'est qu'en conservant tout ce que je vous dois
Que je puis valoir quelque chose.

Ces vers, spirituels et piquans tout à la fois, furent lus par une personne qui jouissait de l'estime de la comtesse de Beauharnais, et qui ne pouvait pas souffrir non plus le chien couchant dont j'avais tant à me plaindre; aussi appuya-t-elle avec intention sur les passages les plus caustiques, ce qui réjouit fort l'assemblée, et jeta dans un grand embarras celui contre qui ces traits étaient dirigés. Madame de Beauharnais, craignant de donner lieu à une application trop directe, n'osa point interrompre cette lecture, mais je n'en fus pas moins bien vengée. Cette excellente amie m'écrivit le lendemain une lettre charmante, et dont les expressions furent si affectueuses, qu'elles me contraignirent à revenir chez elle comme auparavant. Je ne pouvais mieux lui prouver combien mon attachement était sincère qu'en lui sacrifiant ma colère. Cette lettre si bonne, si aimable, portait en tête les quatre vers suivans, qui lui servaient de texte pour le reste :

Un petit chien est un ami fidèle,
Et pourtant n'est pas sans défaut :
Si près de vous il fait un saut,
Il deviendra parfait, vous prenant pour modèle.

## CHAPITRE III.

**Mystification de Kotzebue chez madame de Beauharnais. — Pamphlet contre le président. — Ma liaison avec Delille. — Singulier compliment qui lui est adressé. — Empressement qu'on mettait à l'accueillir. — Hommage qui lui est rendu chez madame de Beauharnais. — Delille et M. Denon. — Bagatelles sentimentales. — M. de Stassart.**

C'est à cette époque environ que l'on présenta chez madame de Beauharnais un littérateur distingué de l'Allemagne, le président Auguste de Kotzebue, dont la mort tragique est connue de toute l'Europe. C'était un homme de cinquante ans, de belle taille, d'une physionomie assez distinguée, mais d'un abord dur, froid, sévère et orgueilleux : son caractère répondait assez à son apparence; et je pus me convaincre, en peu d'heures, que la vanité jouait un grand rôle dans le catalogue de ses défauts. En entrant, il com-

mença par parler de lui, et, quand il sortit, c'était encore de lui qu'il parlait.

Cet amour-propre démesuré lui valut de sanglantes mystifications. En voici une qui eut lieu en ma présence, et qui est peu connue aujourd'hui, quoique dans le temps elle ait amusé tout Paris.

Il avait dîné chez madame de Beauharnais, et l'on sortait de table, lorsque le chevalier d'Armansenne entra dans le salon : il était censé ne point connaître de vue le président Kotzebue, ni savoir qu'il était là. Nous étions tous dans le secret, hors la maîtresse de la maison, dont la parfaite bonté se serait opposée à cette plaisanterie. M. d'Armansenne arrive donc : « Madame, dit-il d'abord à la comtesse de Beauharnais, qu'il me tarde de rencontrer chez vous ce grand homme, ce génie sublime, rival toujours heureux de Racine, de Molière, de Voltaire, de Richardson, de Shakespeare; cet immortel président de Kotzebue. J'ai besoin premièrement de lui exprimer tout mon enthousiasme, et puis ensuite de le prévenir du danger qu'il court à cette heure. »

Chacun se récrie; et si la première partie de ce discours a charmé l'Allemand, la seconde le

trouble : il s'avance vers le chevalier, et il se nomme. Alors le froid M. d'Armansenne tombe à ses genoux, et pousse des cris d'admiration; mais Kotzebue, surpris et flatté en même temps de ces démonstrations, quoiqu'elles lui parussent un peu exagérées, n'en resta pas moins intrigué par l'annonce du péril qui le menace. Il demande aussitôt une explication à ce sujet : le chevalier, pour la lui donner, l'entraîne dans un autre salon, et lui confie qu'un certain auteur, dont il forge de suite le nom, est devenu jaloux du mérite de *Misanthropie et Repentir*, et qu'il le cherche partout pour se battre avec lui; il ajoute même que cet homme se tient en embuscade non loin de la porte de l'hôtel, et qu'il attend sa sortie. Cette confidence embarrasse singulièrement le président, qui néanmoins veut faire bonne contenance. Le chevalier feint de prendre au sérieux la première fanfaronnade qui échappe à Kotzebue, et il lui offre d'aller porter un cartel à cet insensé. Kotzebue s'y refuse, prend congé de la compagnie, et monte dans sa voiture, dont il ferme avec soin les stores. Il demeura quatre jours dans son hôtel garni sans oser en sortir, et ne se rassura que lorsque le bon, l'honnête Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, l'eut dé-

trompé assez rudement, en blessant son amour-propre. Alors la colère de Kotzebue fut extrême; il méconnut les bontés constantes de madame de Beauharnais, et s'oublia jusqu'à la décrier dans ses écrits.

Au reste, pour achever de faire connaître le président et l'espèce de haine qu'on lui portait à Paris à cause de son impolitesse et de son orgueil, je ne puis mieux faire que de transcrire un pamphlet à la main, qui courut alors la capitale, et que je n'ai vu reproduire nulle part ailleurs.

*Un dîner au Palais-Royal.*

« Monsieur,

» Je sais que vous vous occupez en ce moment » de la traduction des *Souvenirs de Paris, en* » 1814, par Kotzebue. Comme on m'a assuré que » vous y ajoutiez des notes, je vous envoie cette » lettre, un peu longue peut-être, mais dont » vous ferez tel usage qu'il vous plaira, pour » vous instruire d'une anecdote assez plaisante, » dans laquelle j'ai figuré comme témoin ocu- » laire et auriculaire, et qui m'a beaucoup fait » rire aux dépens du dramaturge allemand.

» J'étais à dîner chez les *Frères Provençaux*, » près le passage du Perron, au Palais-Royal; je » mangeais, et avec délice, du riz au safran, que » j'aime beaucoup, et qu'on y fait infiniment » meilleur que nulle autre part. Près de moi se » trouvaient deux jeunes gens, l'un militaire, et » l'autre, autant que je puis croire, commis » voyageur d'une grosse maison de commerce. » C'étaient deux amis, qui me parurent être liés » dès l'enfance, et qui, probablement, ne s'étaient » pas vus depuis long-temps, car l'un racontait » ses campagnes à l'autre, qui lui récitait en » retour ses exploits amoureux, ses aventures » joyeuses et ses voyages. Je prêtais douce- » ment l'oreille à cette amusante conversation, » lorsqu'au bout de quelques minutes la porte » du salon s'ouvrit, et me laissa voir un homme » de cinquante ans environ, assez grand, bien » vêtu, et portant une décoration étrangère; le- » quel, après avoir jeté un regard dédaigneux » et protecteur sur ceux qui se trouvaient là, » vint s'asseoir à une table peu éloignée de moi, » et positivement en face de celui des jeunes gens » que je présumais être un commis voyageur.

» Le ton impératif et hautain avec lequel il » parlait aux garçons, et le son de cette même

» voix qui se fit entendre douze à quinze fois
» pour demander les mets les plus succulens et
» les plus recherchés, ce qui faisait présumer un
» gourmand intrépide et connaisseur, attirèrent
» sur lui l'attention de l'assemblée. Tout à coup
» mon jeune commerçant pousse un cri de sur-
» prise, et dit à son ami : Eugène, veux-tu voir
» un mauvais sujet, qui, avec fort peu de talent,
» est parvenu, à force de flatteries, d'intrigues
» et de bassesses, à faire parler de lui, et à se
» faire passer, aux yeux des sots, pour un homme
» d'importance ? — J'ai vu tant de gens réussir
» par les mêmes moyens, qu'il me semble bien
» difficile d'en distinguer un dans la foule; mais
» qu'importe, je le veux bien. Où est-il ? — Der-
» rière toi; regarde un peu à gauche... Comment,
» tu ne vois pas cet homme seul à une table, qui
» mange comme un glouton, et dont la figure
» pourrait servir de modèle parfait à l'orgueil
» personnifié ? — Ah ! je le vois, mais je ne le con-
» nais pas. — C'est Kotzebue. — Quoi ! l'auteur
» de *Misanthropie et Repentir ?* — Et de beau-
» coup d'autres soi-disant chefs-d'œuvre qui va-
» lent beaucoup moins encore, quoique celui-là
» ne vaille pas grand'chose. — Que vient-il faire
» ici ? — Observer nos usages, nos mœurs, du

» moins à ce qu'il dit; mais effectivement pour » suivre nos théâtres et critiquer nos pièces, dans » lesquelles il vient puiser sans façon les meil- » leures scènes, qu'il donnera comme siennes à » l'Allemagne, qui s'étonne et gémit chaque jour » de sa malheureuse fécondité. — Ah ça, dis- » moi, jouit-il de quelque considération dans » son pays? — D'aucune. On le regarde comme » un homme immoral, un bas flatteur. Oh! vrai- » ment, j'en sais de belles sur son compte! Les » relations commerciales de notre maison m'ont » obligé de faire de fréquens voyages dans le » nord; je suis allé souvent à Saint-Pétersbourg, » à Berlin, à Vienne, à Hambourg, à Moscow, à » Weimar, à Revel, enfin dans presque toutes » les villes qui ont été le théâtre des succès et des » chutes de ce grand homme. — Conte-moi donc » tout cela, je t'en prie. — J'y consens.

» Kotzebue est né à Hambourg. Ses premières » années se sont passées dans l'obscurité la plus » parfaite. Il vint en Russie en 1780, et entra au » service du général Baur; mais il n'y resta pas » long-temps : j'ignore pour quel motif. En 1782, » il vint à Revel, en Esthonie, dans l'espérance » d'y obtenir une place de juge; il érigea, en » attendant, un théâtre d'amateurs, pour l'éta-

» blissement duquel il engagea un grand nombre » d'abonnés. Le produit devait être pour les pau- » vres; M. Kotzebue était sans emploi, et on » l'accusa par la suite de s'être habilement ap- » pliqué le proverbe vulgaire : *Charité bien or- » donnée commence par soi-même.* Le proverbe » ne dit pas qu'elle doive finir là, et c'est cepen- » dant l'extension que M. Kotzebue lui donna, » puisqu'on lui reproche de s'être approprié la » recette entière.

» Cet établissement excita d'ailleurs de grands » mécontentemens, et lui fit beaucoup d'enne- » mis, surtout parmi les pères de famille, amis » des mœurs, parce qu'alors à Revel, comme à » Genève, un théâtre était encore un objet de » scandale. On s'indignait surtout de voir la jeune » noblesse monter sur les tréteaux, et se cor- » rompre par les leçons que lui donnait notre » nouveau Thespis. En cela les bons gentils- » hommes esthoniens n'avaient pas tort ; car » M. Kotzebue profita des liaisons que cette en- » treprise lui facilitait, pour s'insinuer dans les » bonnes grâces de mademoiselle d'Esse, fille du » commandant de la place. Cet homme, fier de » sa naissance, et méprisant le directeur de co- » médie, lui refusa sa fille. Elle se déclara en-

» ceinte, et il la chassa durement de la maison
» paternelle. M. Kotzebue l'épousa, la rendit très
» malheureuse, et l'emmena en Allemagne, où
» elle tomba malade. Son mari, ne pouvant, di-
» sait-il, supporter le spectacle de sa douleur et
» de son agonie, l'abandonna, et la laissa mourir.
» C'est pour justifier cette preuve de sensibilité
» et de tendresse conjugale qu'il écrivit sa *Fuite*
» *à Paris*. Il vint dans cette grande ville se con-
» soler de la mort de sa femme avec les filles du
» Palais-Royal. — Oh ! le vilain homme ! — Tu
» n'es pas au bout.

» Après avoir ainsi perdu sa première épouse,
» et fait une absence de plus d'un an, il eut,
» malgré les clameurs, le courage de revenir à
» Revel, et d'y continuer sa carrière théâtrale,
» en dépit des pères de famille. Plusieurs écrits
» qui parurent alors, et notamment les *Lettres*
» *Provinciales* de Jannau, attestent combien il
» était décrié dans le pays. Cependant il parvint,
» par la protection d'un baron de Rosen, au
» poste de président de cette ville. C'est là l'ori-
» gine de ce titre, dont cet homme, semblable
» à la grenouille de la fable, s'est enflé si long-
» temps et si plaisamment aux yeux de l'Alle-
» magne ; mais sa démission n'eut pas pour

» motif, comme il le dit dans *l'Année mémo-*
» *rable*, le mauvais état de sa santé, car on peut
» fort bien être maladif et en même temps pré-
» sident du tribunal civil de Revel. Deux raisons
» plus puissantes lui firent perdre cette place.
» M. le président, comme je l'ai dit, s'était
» fait beaucoup d'ennemis. La séduction, et plus
» encore l'abandon et la mort de sa femme,
» avaient indigné tout le monde (il doit se sou-
» venir encore des reproches et des affronts qu'il
» eut à endurer, et notamment de l'apostrophe
» publique de l'honnête Milius à Leipsick); mais
» il mit le comble au scandale de sa vie par une
» conduite criminelle en tout pays et sous tous
» les gouvernemens, par la séduction et le rapt
» de la femme d'un homme estimable et consi-
» déré, qui était déjà mère de trois enfans. Ce
» fut encore une dame d'Esse qui donna à l'Es-
» thonie le spectacle affreux et presque inouï
» dans ces contrées, d'une mère de famille aban-
» donnant son époux et ses enfans pour suivre
» un misérable histrion, devenu président. Elle
» demanda et obtint un divorce vraiment scan-
» daleux, pour s'unir à un homme qui avait
» traité sa première femme avec une tendresse
» si dérisoire.

» Madame d'Esse, qui n'était plus jeune, et » qui n'avait jamais été jolie, vivait depuis huit » ans heureuse et tranquille avec son mari, lors- » que notre petit Lovelace parvint à la séduire. » Elle et son nouveau mari cherchèrent à se » justifier aux yeux du public par l'excès d'un » amour romanesque qu'ils affectaient, et que » notre héros de coulisses jouait et joue encore » dans son dernier ouvrage avec toute l'hypo- » crisie et la pesante fadeur dont il est capable. » L'envie de s'approprier les biens de sa femme » l'inspira d'abord. C'est dans ce dessein qu'il » l'avilit au point de l'engager à s'accuser elle- » même d'adultère, en déclarant que les trois » enfans qu'elle avait eus durant son premier » mariage étaient de M. Kotzebue, dont la pre- » mière femme vivait encore, à la naissance de » l'aîné. — Quelle horreur! s'écrient à la fois » toutes les personnes qui environnaient le con- » teur, et dont quelques-unes s'étaient levées » pour mieux entendre. Or, jugez de la conte- » nance que faisait M. Kotzebue pendant cette » narration. Il pâlissait, rougissait, se mordait » les lèvres, la langue, que sais-je, moi? Enfin, » je n'ai vu de ma vie une mystification plus » complète et mieux méritée. Le jeune homme

» poursuivit : L'autre raison qui força M. Kotzebue » à déposer le mortier de président, fut la pu- » blication de son livre intitulé *Bart au front* » *d'airain*, titre plus convenable à l'auteur qu'à » l'ouvrage. Dans cette production sale et hon- » teuse, il rassemble plusieurs savans illustres » de l'Allemagne dans un lieu de débauche, les » enivre, et les fait raisonner comme il paraît » penser lui-même, et d'une manière analogue » au lieu où ils se trouvent. Quelques-uns de ces » écrivains, connus et protégés par l'impératrice » Catherine, s'adressèrent à cette princesse pour » se plaindre; ce fut la première fois qu'il fut » question de M. Kotzebue à la cour de Russie.

» Ses ennemis profitèrent du moment pour » rendre suspects ses sentimens politiques; sa » correspondance et ses ouvrages attirèrent l'at- » tention de la police, et il ne tarda point à re- » cevoir sa démission. Alors il se retira au village » de Yewe en Esthonie, où il s'occupa à effacer » les mauvaises impressions que sa conduite et » ses écrits avaient laissées dans les esprits. C'est » dans cette intention qu'il composa son *Lang-* » *Hans*, détestable imitation de Candide, où il » essaie de ridiculiser la France et la révolution, » qui n'étaient rien moins que plaisantes alors.

» Il chercha dans le même temps à flatter » M. Derjawine, secrétaire de l'impératrice, en » traduisant en allemand ses vers russes, dont il » vint lui faire hommage à Pétersbourg; car ce » grand homme a pour principe et pour règle » invariables qu'il faut flatter, et toujours flatter, » à tort et à travers, dès que cela peut rapporter » quelque chose.

» Je me rappelle, à cette occasion, d'une fable » qui lui fut adressée dans les papiers allemands, » et qui prouve combien son caractère était » connu; la voici : elle n'est pas très bonne, mais » elle peint bien l'individu :

» Sur la cime d'un arbre un limaçon grimpé
» Fut par un aigle aperçu d'aventure :
» Comment à ce haut poste, oubliant ta nature,
» As-tu pu t'élever? dit l'oiseau. — J'ai rampé.

» Tu vois par ces faits notoires, et que je » défie M. Kotzebue de réfuter, que pendant les » dernières années du règne de Catherine, et » au commencement de celui de Paul Ier, ce fa- » meux auteur, cet homme sans pareil, a vécu » loin de la cour, dans une petite ville ou dans » un village. Tu vois qu'il était parfaitement in- » connu en Russie, méprisé en Esthonie, et dé-

» crié en Allemagne, où l'on ne parlait de lui » que comme d'un libelliste, d'un ravisseur et » d'un jacobin. Je veux bien croire que c'est à » tort qu'on lui donnait ce dernier titre ; mais » *cette légère teinte de jacobinisme*, comme il le » dit lui-même dans ses Mémoires, n'était pas » très propre à le faire bien venir à Berlin, à » Vienne, à Pétersbourg. — N'ai-je pas ouï dire » que c'est pour cette raison qu'il fut exilé en » Sibérie? — Oui ; il fut accusé près de l'empe- » reur de Russie d'avoir composé un libelle in- » titulé *L'Ours du Nord*, dans lequel ce monar- » que était traité de la manière la plus indécente. » — Mais comment se tira-t-il de là? — Par une » flatterie. Il composa une petite pièce intitulée » *Le Cocher de Pierre III*. Cette flagornerie lui » valut son rappel.

» — Le voilà jugé comme homme ; mainte- » nant, comme écrivain, qu'en pense-t-on en » Allemagne? — Ses nombreuses contradictions, » ses plagiats, ses rétractations fréquentes et » honteuses, ses motifs intéressés sont trop con- » nus, trop notoires, pour qu'il puisse y jouir » de la moindre estime. — Ses plagiats, dis-tu? » il est donc vrai qu'il nous emprunte quelque » chose? — Quelque chose ! dis donc des pièces

» entières, dont il ne change que le titre. Il » prétend qu'on défigure ses ouvrages en France, » et qu'il ne les reconnaît pas : c'est un avan- » tage que nous avons sur lui quand nous allons » en Allemagne, car il ne prend pas la peine » de déguiser ses vols. Exemples : *Edouard en* » *Ecosse*, de Duval, qu'il a traduit sur un ma- » nuscrit que l'auteur lui avait confié, et qu'il a » fait jouer sous son nom, apparemment parce » qu'il a avait ajouté pour second titre : *La Nuit* » *d'un Fugitif. Le Prisonnier*, dont il retrancha » le chant, et qu'il donna comme un drame de » sa façon. C'est à cette occasion que Schlegel » lui adressa l'épigramme suivante :

» Ce gentil prisonnier, qu'en vain tu déguisais,
» Laisse-le donc chanter, on voit qu'il est Français.

» *Le Duel impossible*, sous le titre du *Neveu* » *mort; le Père d'occasion, le Château du Dia-* » *ble*, etc., car je t'en pourrais citer à ne plus » finir. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'il a » trouvé le moyen de se faire un triple revenu » aux dépens des auteurs français qu'il a eu » l'impudence de critiquer et de mettre au-des- » sous de lui. Il est à la piste de toutes les pièces

» qui réussissent à Paris, il les habille prompte-
» ment à l'allemande, et les vend d'abord aux
» entrepreneurs de spectacle; six mois après,
» il les vend à l'imprimeur, et enfin pour la
» troisième fois, dans le recueil de ses Œuvres.
» Au reste, ce n'est pas seulement les auteurs
» français qu'il met à contribution : il s'empare
» tout aussi lestement des scènes qui lui con-
» viennent dans Iffland, Lessing, Goëthe, etc.;
» en un mot, on peut dire qu'en général il n'y a
» de lui dans ses ouvrages que les flagorneries,
» les niaiseries, les mensonges, les injures, les
» personnalités et les calomnies dont ils sont
» remplis, et qu'il dirige alternativement contre
» tel ou tel individu, grand ou petit, faible ou
» puissant, selon que son intérêt le lui com-
» mande. — Voilà un portrait bien aimable! —
» Il est de la plus parfaite ressemblance; et tiens,
» depuis qu'il est à Paris, chacun s'est empressé
» de l'accueillir, de le fêter; on a la bonté de lui
» faire croire que nous le regardons comme un
» être digne de quelque importance; enfin il n'a
» qu'à se louer de la France et des Français :
» hé bien! je parie qu'à son retour en Allemagne,
» il nous déchirera dans la relation de son voyage.
» — Cela n'est pas possible; allons, tu exagères!

» Cette conduite serait celle d'un homme sans » foi, sans pudeur, d'un homme méprisable et » vil. — Tu verras. — Oh! alors, s'il s'avisait de » revenir en France, il n'est pas un de nous qui » ne fût prêt à venger la nation. — Des injures » d'un homme semblable!... Allons donc, il n'en » vaut pas la peine; c'est le coup de pied de » l'âne; d'ailleurs il n'osera pas s'y frotter, et je » te garantis qu'on ne le verra plus en ce pays. » » Ici finit la conversation; les assistans s'étaient » tournés vers M. Kotzebue, qui, ne pouvant » supporter plus long-temps leurs railleries » amères, et n'ayant rien de bon à leur répon- » dre, s'esquiva lestement, non sans recevoir » une bordée de quolibets et de sarcasmes, tous » plus piquans les uns que les autres (1). »

Au nombre de mes amis je puis citer l'aimable et célèbre Delille, dont l'amitié pour moi n'a fini qu'avec la vie; et certes, je puis le citer avec vanité. Jamais homme n'eut un caractère plus

(1) Madame de Fars ignorait sans doute que cette anecdote a été reproduite dans la traduction des *Souvenirs de Paris* du président Kotzebue, traduction remarquable par le commentaire malin et peu décent qui l'accompagne.

(*Note de l'Editeur.*)

doux, plus simple, plus aimant, et ne joignit aux qualités du cœur tant de qualités de l'esprit. Recherché, comme il l'était, par les meilleures sociétés de Paris, il donna à mon oncle de Rastignac une grande marque d'amitié : ce fut de venir passer trois mois à Saint-Mesmin. Le site était singulièrement pittoresque, et il pouvait ajouter, s'il est permis de le dire, quelque chose à la riche imagination de Delille. C'est là que nous jetâmes les fondemens d'une longue amitié, qui ne s'est jamais démentie, et qui a triomphé de tous les orages de la révolution.

Au milieu des occupations les plus sérieuses (il travaillait alors au poëme de l'*Imagination*), on le voyait, pour se distraire, prendre part à nos amusemens, et quelquefois il nous récitait des vers détestables, qu'il trouvait le moyen de rendre excellens, en y changeant quelques mots, ce qui faisait une métamorphose complète, car il avait le talent de donner de la grâce aux choses les plus triviales ; il savait s'amuser de ce qui eût ennuyé un autre. On le voyait souvent s'arrêter, pendant une heure entière, à des marionnettes, et assurer qu'il s'était fort diverti. Il a conservé, jusqu'à son dernier jour, un esprit très remarquable ; c'était véritablement un grand homme,

mais aussi un enfant, avec toutes les gentillesses et les grâces de cet âge.

Je ne puis me refuser au plaisir de raconter l'anecdote suivante, qui est l'histoire d'une des délicieuses soirées que nous passions ensemble, chez lui ou chez moi. Deux dames provençales briguaient le bonheur de le voir, et elles ne voulaient pas quitter Paris sans s'être procuré cette satisfaction. Je m'offris de contenter une curiosité que je trouvais bien naturelle, et je demandai à notre Virgile moderne la permission de lui présenter ces deux dames, ce qui me fut accordé pour le lendemain. Delille, toujours affable et bon, nous reçut avec son urbanité accoutumée, et avec une grâce qui ne peut être décrite, car ce serait la dénaturer que de vouloir l'exprimer.

La soirée passa rapidement, comme on peut le croire : nous savons tous combien le plaisir nous abuse sur la marche du temps. Il fallut enfin s'arracher à un si délicieux enchantement. L'une de ces dames, qui était de ces beaux-esprits de province, grands phrasiers, et faisant d'interminables complimens, ne pouvait exprimer, d'une manière satisfaisante à son gré, le plaisir et l'admiration qu'elle avait éprouvés dans cette soirée, qui, disait-elle, ne

s'effacerait jamais de sa mémoire. Il est bon d'observer ici que je n'avais jamais vu Delille plus aimable; il avait dans son esprit des cases où il conservait ce qui revenait à chacun, et il avait un talent de circonstance que personne n'a possédé à un pareil degré.

La seconde dame était une bonne femme, dont la perspicacité n'était pas très étendue; elle ne put, dans cette occasion, s'empêcher de prendre la parole, et elle s'écria avec un accent avignonnais très prononcé : *Oh! pour cela, il faut que ce monsieur ait dit de bien belles choses, car je m'endors toujours aux conversations lorsque je ne joue pas, et ce soir je n'ai fait que bâiller.* Ce compliment me parut d'un genre bien nouveau, mais Delille se trouva très flatté; et il me dit le lendemain que cette naïveté lui avait rappelé celle du portier de la Sorbonne, qui se trouvait dans la salle au moment où lui, Delille, soutenait une thèse qui lui valut le premier prix. Ce portier, enchanté de son débit et de ses raisons, que certainement il ne comprenait pas, s'écria au milieu de l'auditoire, dans un mouvement d'enthousiasme : *Ah! qu'il est laid, mais qu'il est beau.* En faisant ce rapprochement, Delille nous assura que ces deux complimens

saugrenus étaient les deux éloges qui l'avaient le plus touché dans sa vie, et pourtant il en avait beaucoup reçu.

Il récitait ses vers avec un charme qui tenait du prodige : un autre les redisait après lui ; et quoique ce fussent les mêmes, on était tenté d'en douter. Chacun voulait être invité dans les maisons où il avait consenti à venir passer la soirée ; et lorsque mon bonheur voulait que je le possédasse chez moi, il y avait du monde jusque sur l'escalier, et j'occupais cependant un appartement assez vaste.

Madame la comtesse Fanny de Beauharnais l'avait connu autrefois dans le monde ; mais il s'étaient perdus de vue lors de l'élévation de la famille Bonaparte, à laquelle elle tenait par tous les liens. Elle était tante de l'impératrice, de la reine de Hollande, du prince vice-roi, et grand'mère de la princesse Stéphanie de Bade, ce qui ne les avait pas rapprochés : elle tenait cependant beaucoup à se retrouver avec lui chez elle. Ses tentatives réitérées étaient demeurées infructueuses, parce qu'il fuyait tout ce qui aurait eu l'air de le rapprocher d'un gouvernement qu'il abhorrait, et tous les autres y avaient perdu leurs peines. Je fus priée de tenter un

dernier effort : après six grands mois de supplications instantes, je parvins, non à vaincre sa répugnance, mais à la suspendre pour quelque temps.

Le jour de la fête de madame de Beauharnais, je lui présentai l'aimable poète, en lui disant : « Je ne pouvais vous offrir un plus beau bouquet. — Et moi, je ne saurais en accueillir un autre avec plus de joie, me répondit-elle. » La soirée fut consacrée à lui rendre hommage ; l'héroïne de la fête, s'oubliant elle-même, et voulant qu'on la négligeât pour que tout fût rapporté à Delille, on posa sur la tête de celui-ci une couronne de laurier qu'il reçut avec modestie et qu'il rendit à la maîtresse de la maison, en lui disant : *Madame, je ne suis pas venu chez vous pour vous dérober votre bien.* Des bravos prolongés suivirent ces gracieuses paroles.

Chacun me faisait la cour pour que je complétasse l'enchantement, en obtenant une lecture, ou pour mieux dire une récitation de vers, car Delille, presque aveugle, ne lisait plus depuis long-temps. Une grande dame, fort égoïste, s'était emparée de notre Orphée, que tout le monde voulait entendre. Je me décidai à interrompre une conversation qui fatiguait Delille,

et dont la grande dame faisait pourtant tous les frais. Elle fut si choquée de mon audace, qu'elle me dit avec humeur, et en prenant un air de dignité : « Madame de Fars ne peut imposer silence à la princesse D***. » Je répondis à ces douces paroles : « Vous avez raison, princesse, madame de Fars n'a pas le don des miracles. »

On prétendait que cette dame parlait six mois de l'année, et employait les autres six mois à ne point penser, ce qui faisait qu'elle déraisonnait toujours. Elle fut enfin contrainte de céder aux vœux de l'assemblée, et Delille récita le passage du poëme de la *Conversation*, où il peint le *Babillard*. Cet à-propos me confirma dans mon idée qu'il avait trouvé le monologue de la princesse un peu long.

Je me trouvais chez lui le jour où M. Denon vint le supplier de faire une ode pour Napoléon; c'était lui proposer de ternir sa gloire, lui qui n'avait chanté que le malheur, lui pour qui l'amour des Bourbons était un culte. Il se refusa à cette proposition avec une énergie et en même temps avec une mesure parfaite : on lisait sur sa figure qu'il se trouvait outragé de ce qu'on avait cru qu'il vendrait sa plume, car M. Denon lui faisait les offres les plus brillantes; mais cela ne

le tentait pas, et plus on lui présentait la richesse en perspective, plus il tenait à ce qu'on ne compromît pas sa réputation. J'admirai l'obséquieuse instance de l'un et la ferme résistance de l'autre. Cependant Delille laissa éclater pour le courtisan un mépris que je partageais, et il termina la conversation par lui dire : *Eh bien, monsieur, je céderai à vos désirs, si j'ai la liberté de consacrer une strophe de l'ode que vous me demandez à la gloire de la maison de Condé.* A ces terribles paroles, M. Denon, attéré, ne répliqua pas et partit. J'embrassai soudain Delille : *Mon ami, lui dis-je, je viens d'admirer votre esprit et votre courage; vous irez à la postérité, et votre nom sera cité avec honneur.*

Voici des vers qu'on lui offrit chez moi, en y joignant quelques fleurs et des feuilles du laurier qui croît en Italie, sur le tombeau de Virgile :

Ayant d'un poids trop lourd chargé ma conscience,
J'allai me présenter pour soulager mon cœur
Au tribunal de pénitence :
Mon Père, dis-je au confesseur,
J'ai commis un péché d'assez grande importance;
Mais je viens expier mon coupable larcin.
J'ai dérobé des fleurs au tombeau de Virgile.
— Restituez, dit le prêtre, et soudain
Courez les porter à Delille.

La mort de ce grand poète, arrivée trop tôt pour la France, la plongea dans une sincère affliction. Nous ne pourrons jamais assez regretter cet homme, qui joignait tant de talens à tant de modestie. Sa femme, tant calomniée, et qui méritait si peu de l'être, lui prodigua jusqu'au dernier jour l'amour le plus tendre. Au reste, si le public ne lui rendit pas justice, elle trouva sa récompense dans son cœur et dans la tendre reconnaissance de son mari. On sait le mot charmant de celui-ci quand il devint aveugle : « Tant mieux, dit-il, je serai plus dépendant de ma femme. » Éloge touchant qu'elle chercha à justifier, en redoublant de tendresse. Elle a sacrifié la majeure partie de sa fortune à lui faire élever un monument funèbre dans le cimetière du Père Lachaise; et toujours occupée de son illustre époux, elle s'occupe à écrire l'histoire de sa vie et de ses ouvrages. Cette production charmante, au dire des gens de goût, ne peut manquer d'être accueillie par le public avec respect et reconnaissance.

Après ce tribut d'estime et d'amitié payé à un grand poète, on me permettra sans doute de parler d'un autre qui m'appartient de plus près, et à qui il ne manque que moins de réputation

dans la carrière administrative, pour voir croître sa renommée littéraire. M. de Stassart, mon neveu, est beaucoup plus connu en effet par son noble désintéressement et ses vertus patriotiques que par ses ouvrages, qui feraient la réputation de tout autre. Il naquit à Malines, et reçut sa première éducation sous les yeux de son aïeul, homme du premier mérite. Il débuta dans la carrière des lettres en 1810, par des idylles qui ont été réimprimées depuis sous le titre de *Bagatelles Sentimentales*. Il vint à Paris pour suivre le cours de l'université de jurisprudence, où il obtint les premiers prix d'éloquence, de plaidoirie et de législation criminelle. Auditeur au conseil d'état, il fut chargé de l'intendance du Tyrol en 1805, et par la sagesse de ses mesures, il y prévint une insurrection sur le point d'éclater, précisément à l'époque où le prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, devait traverser cette province, en se rendant à Munich pour son mariage avec la princesse Auguste de Bavière. En 1806, M. de Stassart visita quelques départemens de la Belgique et ceux de la rive gauche du Rhin, pour y prendre connaissance des différentes branches de l'administration; et, dans ses rapports au ministre de l'intérieur, il

proposa divers projets d'utilité publique qui furent adoptés; une mission, relative au cadastre, lui mérita presque en même temps les éloges du ministre des finances. Intendant d'Elbing en 1807, il rendit les plus importans services à l'armée française, et gagna l'estime des habitans, qui le supplièrent d'accepter des lettres de bourgeoisie, lorsqu'il partit pour Kœnigsberg au mois de juillet. Son séjour dans cette dernière ville lui fournit l'occasion de donner des preuves éclatantes de sa délicatesse et de son désintéressement: il avait obtenu que la contribution de huit millions, imposée en argent à la ville de Kœnigsberg, serait supportée par toute la province. Les députés voulurent lui faire accepter dix mille ducats en témoignage de leur reconnaissance; mais il les arrêta par ces paroles consignées dans les journaux allemands : *Voudriez-vous donc, messieurs, me faire rougir d'un acte de justice?* Après le traité de Tilsitt, il fut envoyé dans les principales villes du duché de Warsovie, pour y recueillir les réclamations des Polonais à la charge de la Prusse, et pour présider à l'échange des archives entre les deux gouvernemens. Au mois d'octobre 1807, les Français ayant repris les rênes de l'administration dans les

provinces prussiennes encore occupées militairement, M. de Stassart devint intendant de la Prusse occidentale à Marienwerder, puis, au mois de mai 1808, intendant de la moyenne Marche à Berlin, où, par des dispositions non moins prudentes qu'énergiques, il mit fin au rassemblement tumultueux qu'une disette factice occasionait chez les boulangers. De retour en France, M. de Stassart alla remplir, en 1809, les fonctions de sous-préfet à Orange, d'où il passa, le 12 janvier 1810, à la préfecture de Vaucluse; dont son arrondissement dépendait. Il a laissé sur les bords du Rhône de nombreux et honorables souvenirs administratifs : un monument élevé, par ses soins et à ses frais, à la mémoire du vertueux évêque d'Orange; un prix fondé pour l'éloge de Pétrarque à l'Athénée de Vaucluse; la bibliothéque publique d'Orange, dont il a formé le noyau par le don de 3,000 volumes; le cours qui conduit aux eaux minérales de Vacquegras; enfin, la jolie promenade autour de l'arc de triomphe, à laquelle l'acclamation publique a donné le nom de ce digne administrateur.

Préfet des Bouches-de-la-Meuse en 1811, il ne cessa de donner des soins particuliers aux beaux-arts et à l'instruction publique; mais l'opposi-

tion des habitans aux mesures prescrites par le gouvernement français rendit son administration pénible. Diverses émeutes, d'une nature fort sérieuse, le mirent à même de déployer un sang-froid et une intrépidité qui en imposèrent au peuple, et contribuèrent souvent à rétablir l'ordre sans effusion de sang. C'est dans un de ces mouvemens insurrectionnels à la Haye, en 1812, qu'il eut la générosité de s'opposer à l'arrestation d'un marin qui avait voulu lui porter un coup de couteau.

A la chute de Bonaparte, M. de Stassart quitta le service de la France pour se fixer en Belgique, où il est né, et où il jouit de la plus haute considération; le roi des Pays-Bas le traite avec bonté, et le prince d'Orange, si digne appréciateur du mérite, en fait grand cas. Il a été nommé député aux états-généraux, et les gazettes nous ont fait connaître la manière dont il s'est distingué. Il a consacré ses loisirs à la composition de plusieurs ouvrages, entre autres un *Recueil de pensées morales*, et un volume de *fables*, qui n'ont pas eu moins de cinq éditions.

## CHAPITRE IV.

Un envoyé du Pape Pie VI. — Le commissaire de police Comminges. — Ma présentation à Sa Sainteté Pie VII. — Les princes de l'Église. — Leurs maîtresses. — Les cardinaux Gonzalvi et Albani. — Élévation de Bonaparte. — Bassesse du sénat et de quelques tribuns. — Honorable conduite de Carrion Nisas. — Les têtes couronnées se courbent plus bas que les autres. — L'abbé Morellet auxiliaire de Voltaire.

---

Pour reprendre mon récit où je l'avais laissé, et faire quelque diversion au tableau de la société de madame de Beauharnais, je rendrai compte de ma présentation au souverain pontife, qui, comme un nouveau Léon III, allait sacrer un autre Charlemagne.

Lorsque le pape Pie VI, toujours en querelle avec la république française, eut été arrêté par les ordres du directoire et conduit à Valence, un digne prêtre, M. Laurent, je crois, arriva un jour, ou plutôt une nuit, chez moi, car, alors, les gens de robe ne pouvaient marcher que dans l'ombre. Je ne le connaissais pas, et je

fus fort surprise d'une visite qui n'était pas sans danger.

« Madame, me dit-il, je viens remplir en France, au péril de ma vie, diverses missions que je tiens de la confiance glorieuse de notre très saint père le Pape, et l'une d'elles vous concerne. — Moi, Monsieur, lui dis-je, étonnée de ce début. — Oui, vous Madame : c'est pour vous remercier, au nom de l'Eglise, du dévouement que vous avez montré en vous enfermant à l'abbaye avec votre vénérable oncle, l'abbé de Rastignac ; Sa Sainteté vous en adresse ses complimens, acquittant ainsi la dette du clergé français : il vous envoie aussi sa bénédiction. »

De telles paroles m'émurent jusqu'aux larmes, et je tombai aux genoux du bon prêtre, qui me donna sa bénédiction paternelle.

C'est en vain que j'essayai de l'arrêter chez moi ; il me quitta sans vouloir même s'asseoir, et cette précipitation fut vraiment une inspiration de Dieu, car, à peine était-il parti que le commissaire du quartier, aux yeux de qui nous étions fortement suspectes, ma mère et moi, se transporta chez nous pour y faire une visite domiciliaire ; au reste, c'était son habitude, il venait nous voir fort souvent, et, grâce aux rafraîchis-

semens qu'on lui servait, ne manquait jamais de s'enivrer, jusqu'à tomber sur le parquet. Au moins, dans cet état, il ne pouvait faire de mal à personne. Je profitai une fois de son ivrognerie pour enlever de sa poche des papiers tout préparés pour apposer des scellés. Ces papiers portaient le cachet de la république; je m'en servis pour faire la même opération sur la porte d'un appartement, dans lequel je gardai, pendant huit jours, ma malheureuse mère, et je parvins ainsi à la dérober aux recherches des sans-culottes. Elle dut sa liberté à cette ruse, car on n'osait pas violer un asile qui se trouvait placé sous la sauve-garde des lois. Mais ma mère ne voulut pas demeurer plus long-temps dans sa retraite: elle quitta Paris, et alla s'établir à Marly. J'ai raconté le reste; il est des époques dans la vie sur lesquelles on ne se sent pas la force de revenir deux fois.

Ce commissaire de police me rappelle le sieur Comminges, l'un de ses successeurs, qui, sous l'empire, me manda près de lui, par une lettre aussi grossière qu'impérieuse. Un de *mes amis* m'avait dénoncée, comme conspirant pour renverser le gouvernement de Napoléon. Cet homme, qui changeait en crime d'état les souhaits et les

épanchemens de mon cœur, était le mari d'une femme avec laquelle je passais ma vie; mais ni elle ni moi ne nous doutions de l'infâme métier qu'il faisait. Un secrétaire, qu'elle ouvrit un jour par mégarde, et dans lequel elle trouva des rapports adressés à la police, lui procura une fatale lumière. Deux heures après, elle était séparée de cet indigne mari, qui lui devait son existence, et elle lui écrivit la lettre suivante :

« J'ai ouvert involontairement, mais par bon-
» heur, le secrétaire de votre chambre à coucher,
» j'y ai surpris les papiers que je joins ici; je les
» ai lus, ainsi, je n'ai pas besoin de vous en dire
» davantage. Vous m'avez deshonorée; que je ne
» vous revoie plus. Vous aurez trois mille francs
» de pension, si vous consentez à ce que je
» vous propose; si vous cherchiez à vous réunir
» à moi, je me verrais forcée de vous démas-
» quer en public. Peut-être devrais-je le faire;
» mais je ne m'en sens pas la force mainte-
» nant, car je pense, avec horreur, que je porte
» votre nom. » Après avoir lu cette lettre, il rassembla tout ce qui lui appartenait, et depuis ce moment nous n'avons pas entendu parler de lui.

Mais il est temps de revenir au souverain Pontife, et à l'audience qu'il daigna m'accorder.

Quand il arriva à Paris, on put juger combien avaient été infructueux les efforts des hommes de la révolution pour décatholiser la France : toute la population se porta sur son passage, et la dévotion entraînant les uns, la curiosité menant les autres, son entrée fut un véritable triomphe. Bonaparte, qui était allé le recevoir à Fontainebleau, le conduisit jusqu'aux Tuileries, et le saint Père, en arrivant, y trouva un appartement exactement meublé comme celui qu'il venait de laisser au Vatican. Aussitôt que l'enthousiasme produit par son arrivée fut calmé, et que les premières réceptions officielles furent rendues, je me rappelai l'apparition de mon vieux prêtre, et je conçus l'espoir de parvenir à être présentée à Sa Sainteté, soit à la faveur du nom de mon oncle, soit à la faveur du mien. Je m'adressai, en conséquence, à un évêque de mes amis pour en faire la demande, et je ne tardai pas à recevoir la lettre ci-jointe, qui me servit de passe-port pour arriver jusqu'au Pape :

« Madame,

» Si vous vous présentez dans le salon de ré-
» ception de notre Seigneur, samedi matin avant
» dix heures, le saint Père, dans son passage

» pour aller à l'église de Saint-Sulpice, daignera » vous manifester de vive voix les sentimens » d'estime qu'il conserve pour votre respectable » oncle, l'abbé de Rastignac, ainsi que la part » qu'il prend à sa perte; enfin, il désire que sa » bénédiction apostolique vous serve de conso- » lation dans vos larmes, et que l'âme de l'illustre » défunt trouve satisfaction dans les prières qu'il » adressera au ciel pour lui.

» Je suis avec toute la considération, etc.,

» ANGE ALNECY,
» *Maître de la Chambre.*

» Paris, ce 31 janvier 1805. »

Munie de ce précieux papier, je me rendis dans le salon du saint Père, où je trouvai bon nombre de personnes de qualité, qui avaient obtenu, comme moi, l'honneur de paraître à ses yeux. Rien ne saurait égaler l'air de bonté paternelle et de majesté religieuse de Pie VII. Il avait un charme et une onction dans les manières auxquels personne ne pouvait résister, et qui forcèrent même l'athée Lalande à courber la tête sous sa bénédiction.

Il vint à moi d'un air plein de bienveillance,

et comme je m'étais précipitée à ses genoux, il me releva de suite et m'adressa des paroles affectueuses, mêlées de questions sur les événemens des 2 et 3 septembre. Pendant mon récit, il leva les bras et les yeux au ciel et dit : *Mon Dieu, pardonnez-leur, s'ils ne subissent pas à présent la rigueur de votre justice.* Puis, s'adressant à moi : *Madame*, ajouta-t-il, *le clergé gallican a conquis de nouveau, dans l'Eglise, pendant la révolution, la place éminente qu'il possédait aux anciens temps; il a fourni au ciel plus de martyrs que tout le reste de l'Europe ensemble.* Quand il eut prononcé ces mots, il me donna sa bénédiction; et en récompense du courage que j'avais montré dans des jours critiques, il me fit présent d'un magnifique chapelet d'ambre garni en or.

Je pus alors jeter un coup d'œil sur sa suite, remarquable à plus d'un égard : elle se composait d'un certain nombre de princes de l'Eglise, à la tête desquels brillait surtout le cardinal Gonzalvi, avec sa taille élevée, son port noble, ses riches habits, sa belle figure, et des yeux.... comme on n'en a jamais vu qu'à lui. Il était fort connu et fort aimé à Paris, où le même M. Denon, dont j'ai parlé à propos de Delille, faisait ainsi son

portrait : « Grand politique et un peu libertin, d'ailleurs, homme très aimable et tant soit peu dangereux. » Ce mot de libertin n'étonnera personne en parlant de la cour de Rome, où les ecclésiastiques jouissent d'un *laisser-faire* qu'on ne retrouve qu'en Espagne. Un de mes amis, qui arrive de cette capitale du monde chrétien, me racontait dernièrement, qu'étant au théâtre du Corso, et voyant dans les loges nombre de belles femmes, brillantes de parure, il s'amusa à demander à un de ses voisins leurs noms et leurs qualités : « Quelle est cette dame? — C'est la maîtresse du cardinal A.... — Et celle-ci? — C'est la maîtresse du cardinal B... — Et celle-là? — C'est la maîtresse du cardinal C..., etc. C'est par ce moyen, ajoutait-il plaisamment, que je parvins à connaître tout le sacré collége. » En général, rien n'est moins grave qu'un prince de l'Eglise dans sa jeunesse. C'est ainsi, par exemple, que le cardinal Albani, neveu du cardinal Albani d'Urbin, commença par se livrer à la dissipation et mettait sa gloire à exceller sur le violon, et quand on le lui reprochait : « Que voulez-vous, disait-il, j'ai manqué ma vocation, j'aurais dû être maître de musique. »

Mais le cardinal Albani était d'une tout autre

trempe ; c'est de lui qu'on a dit qu'il ressemblait à une branche d'acier *poli, froid et flexible*. Cependant, avant d'avoir en vue le trône papal, il était si franc et si hardi dans la manière dont il exprimait des opinions libérales dans les affaires tant spirituelles que temporelles, qu'il était soupçonné d'être membre de quelques-unes de ces sociétés secrètes, qui, comme ce tribunal secret d'autre fois, faisaient trembler l'autorité jusque dans les plus fortes citadelles. Quelques-uns l'appelaient le cardinal *Carbonaro*, et on le nommait publiquement *il Giacobino, il radicale ;* ce qui s'explique assez par ce qu'on vient de voir. Joignez à cela, qu'il tenait si peu aux préjugés et aux réglemens de l'Eglise, que, de même que l'archevêque de Tarente, il était contraire au célibat des prêtres. Il s'en expliqua même fort ouvertement à l'époque du concordat, en disant que le Pape en passerait volontiers par là, parce que ce n'était qu'un point de discipline ecclésiastique. On sait ce qui empêcha Bonaparte d'insister. Par malheur, ce même Gonzalvi, tombé par l'influence de l'Autriche, a fini par remplir les prisons de victimes, à la réaction de 1814. On y voyait aussi le cardinal Boyanne, et quelques autres cardinaux dont je n'ai pu savoir le nom.

Tels étaient les changemens qui s'étaient opérés peu à peu dans la constitution et dans les esprits, que la cérémonie du sacre fut vue, sinon avec joie, au moins avec indifférence par le peuple. Bonaparte, d'ailleurs, y avait habilement préludé par les votes d'un sénat déjà servile, et les motions de quelques tribuns qui lui étaient vendus. Au nombre et à la tête de ces derniers, on peut placer le citoyen Curée, orateur médiocre et courtisan obséquieux; obscur hobereau de l'ancien régime, qui reçut plus tard, pour prix de sa servilité, le cordon de commandant de la Légion-d'Honneur, et une place au sénat. Un autre, qui le seconda puissamment, et qu'il serait injuste de confondre avec lui, c'est Carrion de Nisas, dont j'ai été souvent à même d'apprécier la belle et honorable conduite, et auquel je me plairai toujours à rendre justice, malgré la différence de nos opinions. Comme il était bon gentilhomme, et qu'il adopta les principes populaires, au lieu d'émigrer, ses amis lui envoyèrent plus d'une fois des lettres anonymes ornées de quenouilles en vignettes, où on lui reprochait son oisiveté. Il resta en effet dans ses terres jusqu'au 18 brumaire, époque où il vint à Paris dans l'unique espoir de faire jouer sa tragédie de

*Montmorency*. Bonaparte, dont il avait été le condisciple à l'école militaire, l'engagea à se fixer auprès du gouvernement auquel il lui proposait de s'attacher. Le second consul, Cambacérès, dont Carrion avait épousé une proche parente, le servit dans le sénat; il y fit passer le tribun Crassous, et Nisas remplaça ce dernier au tribunat. C'est sur sa proposition que le port de Cette a été recreusé et mis en état de recevoir des bâtimens de haut-bord. Il a rendu en cela un service essentiel à sa patrie et à son département. Il appuya ensuite fortement la motion de Curée pour l'établissement du gouvernement impérial. Les gens de son parti lui ont reproché amèrement cette démarche; cependant ils auraient dû voir qu'il ne la fit pas sans stipuler à cette époque, et sans réclamer par la suite, toutes les garanties possibles pour les libertés nationales. Son opposition à un projet de Bonaparte lui valut une disgrâce, et il perdit également la faveur de l'impératrice Joséphine, parce qu'on avait persuadé à cette princesse qu'il avait conseillé le divorce de l'empereur. J'aurai occasion de parler de lui par la suite, et de réfuter quelques calomnies que l'on a semées sur son compte. Au reste, dans le tribunat, le seul Carnot s'opposa à l'élévation de Bona-

parte, et ce n'est pas à nous, royalistes, à faire un crime aux autres de leur servilité, puisqu'elle a préparé, quoique contre leur gré, le retour des Bourbons. Au reste, l'adhésion des grands fonctionnaires fut achetée par des honneurs plus richement rétribués, et surtout plus stables que ceux de la république : dix-sept généraux furent faits maréchaux de France; Duroc fut nommé grand maréchal du palais; Caulaincourt, grand écuyer; Berthier, grand veneur; et le comte de Ségur, noble de l'ancienne cour, maître des cérémonies. Le peuple qui n'avait guère à gagner ni à perdre, reçut très froidement la proclamation qui lui annonçait qu'il venait de changer de maître; et l'on a remarqué, avec suprise, que les têtes couronnées furent celles qui se courbèrent le plus bas.

Une chose fort honorable pour les lettres, c'est qu'aucun des écrivains réellement distingués de l'époque, ne prostitua sa muse à Bonaparte : on a vu la conduite de Chénier et celle de Delille, on peut y ajouter celle de Mercier, dont j'ai déjà parlé; de madame de Staël; de Ginguené, auteur exact, consciencieux et élégant, de la littérature italienne; de l'abbé Morellet, mon ami, dernier reste, avec Suard et La Harpe, du siècle

de Voltaire, dont ils avaient été les amis et les courtisans. Ces messieurs, que j'ai vus souvent à cette époque, m'ont tous, excepté le dévot et âpre La Harpe, honoré de leur amitié : ce bon abbé Morellet surtout. Il était fils d'un pauvre marchand papetier de Lyon, et l'aîné de quatorze enfans. Son père, malgré la modicité de sa fortune, l'envoya chez les jésuites. Soit que les dispositions de leur élève n'aient pas été précoces, soit qu'ils aient pensé que les châtimens en favoriseraient le développement, ces bons pères ne témoignèrent d'abord leur attention au jeune Morellet, qu'en le traitant avec une rigueur dont il leur gardait encore rancune dans les dernières années de sa vie. Ses humanités finies, il n'en songeait pas moins à entrer dans la société de Jésus, quand ses parens l'envoyèrent à Paris, dans un séminaire dit des *Trente-trois*. C'est de cette maison, où la discipline était des plus rigoureuses et les études des plus fortes, que Paris tirait ses curés, les évêques leurs grands-vicaires, et l'université ses professeurs. Morellet s'y distingua; ses succès n'eurent toutefois d'autre résultat que de lui ouvrir un accès à la Sorbonne. Là, il se fortifia dans les études théologiques, moins pourtant que dans la foi. L'abbé

Morellet, qui était dialecticien subtil, avait été plus frappé de l'insuffisance et des inconvéniens de la doctrine qu'on enseignait à cette école, que de sa sublimité; et, comme cela arrive quelquefois dans d'autres salles d'escrime, à force de férailler, il avait appris à toucher ses maîtres. « Il avait, disait-il, passé cinq ans en Sorbonne, *toujours lisant, toujours disputant, toujours très pauvre, et toujours content.* » Il en sortit en 1752, philosophe et licencié. Morellet forma, dans cet établissement, des liaisons avec plusieurs jeunes gens qui, alors abbés comme lui, devinrent par la suite des personnages plus importans : tels que Turgot, qui, laissant bientôt la carrière ecclésiastique pour entrer dans celle de l'administration, devint contrôleur général; tels que l'abbé de Loménie, qui, sans changer de profession, parvint aux premières dignités de l'état et de l'église, et mourut simple citoyen, après avoir été cardinal et premier ministre. Le moment où ces hommes pouvaient lui être utiles n'était pas encore venu. C'est sur la recommandation du supérieur du séminaire des *Trente-trois* qu'il fut chargé de l'éducation de l'abbé de la Galaizière, fils du chancelier du roi de Pologne. Dès lors il se trouva à l'abri du besoin; cette place

lui procura même des avantages que la richesse seule peut donner. Chargé de conduire son élève en Italie, il compléta ainsi sa propre éducation, et s'enrichit gratuitement de toutes les connaissances qu'on procurait à grands frais à cet opulent écolier. C'est pendant le séjour qu'il fit à Rome, qu'il tira d'un in-folio de Nicolas Eymerick, grand inquisiteur au XIV^e^ siècle, un petit volume, qu'il publia sous le titre de *Manuel des Inquisiteurs*, miniature d'un monument colossal de la plus féroce stupidité. C'est à Rome aussi qu'il contracta le goût de la musique. De retour à Paris, devenu libre, et grâce à une pension que le père de son élève lui fit avoir sur une abbaye, ne voulant plus aliéner sa liberté, et, quoique prêtre, répugnant à vivre de l'autel, il se livra, par inclination autant que par spéculation, à l'étude du droit public et de l'économie politique, tout en cultivant la philosophie. La tendance de son esprit, la nature de ses opinions le mirent bientôt en rapport avec les hommes les plus influens dans les sociétés qui donnaient le ton à Paris, les *Economistes* et les *Encyclopédistes*. Les uns et les autres l'adoptèrent; les uns et les autres n'ont pas eu de sectateurs plus zélés, de plus assidus collaborateurs. Pendant soixante ans il

a exposé et soutenu leurs opinions dans ses ouvrages, produit des profondes études qu'il avait faites des objets de leurs méditations, et où il émet nombre d'idées utiles, adoptées depuis par les législateurs. Dans ces sortes d'ouvrages, où l'on réfute aussi souvent qu'on affirme, où la critique est continuellement mêlée à la doctrine, l'abbé Morellet égaie fréquemment par la plaisanterie, la sévérité de la discussion. Cet art surtout lui fit trouver des lecteurs en France, où l'on n'a évidemment raison que lorsqu'on amuse. Il l'employa avec succès dans la guerre que s'était attirée le Franc de Pompignan, par son discours à l'Académie française. Les *si*, les *pourquoi*, qui succédèrent aux *quand*, facétie de Voltaire, passèrent dans le temps pour être sortis de la plume de ce malin vieillard, dont Morellet s'était fait l'auxiliaire. Il eut à se reprocher d'avoir usé une fois inconsidérément de cette faculté, ou, disons le mot, d'en avoir une fois abusé. Dans un pamphlet où il vengeait les encyclopédistes des attaques qui leur avaient été portées par Palissot, dans la comédie *des Philosophes*, enveloppant dans son ressentiment les personnes qui applaudissaient cette satire, avec l'auteur même de cette satire, il poussa l'oubli

de toute convenance, jusqu'à révéler à une dame mêlée dans cette intrigue (la princesse de Robecq), le secret que lui cachaient les médecins, et toute l'intensité du danger où la jetait la maladie incurable dont elle était attaquée. C'était blesser des principes plus sacrés encore que ceux de la courtoisie. Voltaire, le premier, s'éleva contre un procédé si peu français. Morellet, moins délicatement organisé que lui, n'a jamais reconnu bien complétement son tort en cette circonstance, le seul de ce genre, au reste, qu'on puisse lui reprocher dans le cours de sa longue carrière; et il est effacé par tant d'actions honorables! C'est au sujet de cette pièce, intitulée *Vision de Charles Palissot*, qu'il fut mis à la Bastille. Dès lors ceux qui l'avaient le plus hautement blâmé, se turent; une lettre de cachet leur parut une punition plus que suffisante pour une faute qui n'était justiciable que de l'opinion publique. La vie de Morellet, plus féconde en travaux qu'en événemens, n'est guère remarquable depuis cette époque que par les écrits qu'il a publiés : il sont très nombreux, et se rattachent pour la plupart à des objets du plus grand intérêt. En tête, il faut mettre la traduction du judicieux ouvrage de Beccaria, le *Traité des délits*

*et des peines*. Les philanthropes lui sauront gré aussi d'avoir rédigé, en 1764, sous la dictée du docteur Gatti, à qui la langue française n'était pas familière, des *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent au progrès et à la perfection de l'inoculation en France*. Il n'est pas une découverte utile dont il ne se soit fait l'apologiste, comme il n'y a pas de fausse doctrine dont il n'ait été le dénonciateur. Il avait dévoilé l'horrible jurisprudence du saint office dans le *Manuel des Inquisiteurs;* il combattit avec moins de gravité, mais avec non moins d'obstination, les opinions de l'abbé Galliani *sur le commerce des grains*, et celles de M. Necker sur la même matière. C'est surtout contre Linguet qu'il déploya toutes les ressources dont la nature l'avait pourvu pour ce genre de guerre. Réunissant les opinions absurdes, contradictoires, ou hasardées, éparses dans les nombreux écrits de ce publiciste, il en composa *la Théorie du Paradoxe*, celui de ses ouvrages où il a peut-être le plus multiplié les preuves de son talent polémique. Morellet écrivit fréquemment, à l'invitation des ministres, sur des questions d'économie publique. Les services qu'il leur rendit sont constatés par un arrêt du conseil qui, en 1773, lui alloua, sur la caisse du

commerce, une gratification perpétuelle de deux mille livres pour *différens ouvrages et mémoires publiés sur les matières de l'administration.* C'est à son ancien camarade de séminaire, à M. Turgot, alors ministre, qu'il fut redevable de cette récompense. Antérieurement à cette époque, l'abbé Morellet avait contracté, avec le public et avec lui-même, un grand engagement. En 1769, il avait annoncé un *Nouveau dictionnaire du commerce.* Le prospectus dans lequel il exposait le plan de cet ouvrage, était un ouvrage lui-même. Il est à regretter que des obstacles indépendans de la volonté de Morellet, ne lui aient pas permis de conduire à fin cette utile entreprise, pour laquelle il avait amassé des matériaux pendant vingt ans, et dont le succès lui était garanti par la multiplicité et l'étendue de ses connaissances dans cette partie, qu'il avait étudiée toute sa vie. Croyant qu'il pouvait encore les étendre par des voyages, il passa en Angleterre en 1772, et parcourut plusieurs de ses provinces. C'est là qu'il se lia avec plusieurs personnages célèbres à des titres différens, tels que lord Shelburne, depuis marquis de Lansdown ; Franklin, qui n'était encore connu que par ses découvertes en physique, Garrick le comédien,

et l'évêque Waburton. De ces liaisons, la moins utile pour lui n'est pas celle qu'il forma avec le marquis de Lansdown. Morellet, sans embrasser l'impraticable système de l'abbé de Saint-Pierre, pensait que des nations pouvaient subsister, quoique rivales, sans être ennemies, et que leurs industries particulières pouvaient accroître leur prospérité réciproque, à la faveur d'une paix utile à toutes les deux. Par suite de l'estime qu'il avait conçue pour le publiciste qui professait de pareils principes, le marquis de Lansdown rechercha Morellet à Paris, et lui ouvrit sa maison à Londres. Il ne s'en tint pas là : en 1783, devenu ministre, et en cette qualité négociant la paix entre la France et l'Angleterre, il sollicita et obtint de Louis XVI, pour l'abbé Morellet, une pension de 4,000 livres sur les économats; et, chose assez plaisante, c'est à la recommandation d'un étranger et d'un hérétique que le théologien de l'*Encyclopédie* fut récompensé, sur les fonds du clergé, des services qu'il avait rendus à la France. Le ministre anglais motivait sa demande sur ce que l'écrivain français avait *libéralisé ses idées*. Il est douteux qu'aujourd'hui on obtînt une grâce du ministère, à pareil titre. La fortune de l'abbé Morellet s'était

insensiblement améliorée comme on le voit, et toujours par des moyens honorables. Elle s'accrut une fois aussi par un malheur, par la mort de madame Geoffrin, qui avait placé, tant sur sa propre tête que sur la tête de Morellet, une rente de 1,200 livres, en jouissance de laquelle il entra en perdant cette excellente amie. « Je ne veux pas, lui avait-elle dit en lui annonçant ce placement, que vous dépendiez des gens en place, qui peuvent vous retirer ce qu'ils vous donnent; » et, pourtant, les principes soutenus par Morellet avaient été souvent en opposition avec les intérêts privés de madame Geoffrin, qui, non contente de le protéger pendant sa vie, voulut être sa bienfaitrice même après sa mort. Morellet s'est acquitté autant qu'il le pouvait envers elle, dans un écrit intitulé : *Portrait de madame Geoffrin*. Le mérite de l'abbé Morellet, plus recommandable par la force de sa raison que par l'éclat de l'esprit, et par la solidité que par la grâce, parut cependant au parti philosophique, que cet abbé avait constamment servi, un titre suffisant pour lui mériter accès à l'Académie française. En 1785, Morellet y fut appelé à la place de l'abbé Millot. Quoiqu'il ait excité quelques réclamations, ce choix était juste. Les esprits

solides ne sont pas moins utiles aux travaux de cette société que les esprits brillans, et le génie qui analise les propriétés d'une langue, n'y est pas déplacé auprès du génie qui les met en œuvre et sait les étendre. L'abbé Morellet s'était beaucoup occupé de grammaire et d'étymologie; il avait fait une étude approfondie de l'origine et du mécanisme de la langue française; il contribua, autant qu'aucun de ses confrères, à la confection du dictionnaire.

Peu de temps après, un événement plus heureux mit le comble à la prospérité de l'abbé Morellet. En 1788, un fort bon bénéfice, le prieuré de Thimère, lui échut, en vertu d'un indult dont il avait été grévé vingt ans auparavant par M. Turgot au profit de l'abbé Morellet. C'était une bonne terre, située en Beauce, et valant seize mille livres de rente. L'abbé se hâta d'en prendre possession, l'embellit et l'améliora. Il avait soixante-deux ans, à cet âge on est pressé de jouir; mais hélas! sa jouissance fut courte, car la révolution, qui arriva un an après, lui enleva successivement son prieuré, ses pensions, et son traitement d'académicien; pertes qu'il ne supporta pas d'abord avec une résignation philosophique. C'est en vain que le marquis de Lansdown lui écrivait: « Vous

êtes un soldat blessé dans la bataille que vous avez gagnée. » Morellet, loin de chanter victoire, criait en toute occasion contre les vainqueurs.

Il recouvra toutefois sa philosophie quand il fallut combattre l'adversité. Échappé aux proscriptions, il chercha dans le travail des ressources contre le besoin, et se mit à traduire, non plus les ouvrages de Gatti ou de Beccaria, mais ceux d'Anne Radcliffe ou de Regina Maria Roche; non plus des histoires, mais des romans : « Occupation frivole, dit-il, mais à laquelle j'ai été réduit par le besoin, et dont je suis loin de rougir. » En effet, quand un esprit grave est obligé de se livrer à des travaux futiles pour vivre, ce n'est pas à lui qu'en est la honte. Ces travaux frivoles, qu'il exécuta en homme d'esprit, ne l'empêchaient pas cependant de revenir dans l'occasion à des objets sérieux, à des travaux de la plus haute importance. Il avait combattu avec véhémence les théories politiques de Brissot, l'un des hommes qui aient fait le plus de mal à la société avec l'intention contraire; prenant la défense des enfans des condamnés, il s'éleva avec plus de véhémence encore, en 1795, contre la loi qui confisquait leurs biens; et, son ouvrage, intitulé le *Cri des*

*familles*, fut le signal de cette réaction généreuse qui se manifesta dans le sein même de la convention. Le courage n'a jamais fait un plus heureux emploi du talent, la philosophie n'a jamais servi plus honorablement l'humanité. L'abbé Morellet ne réclama pas moins hautement *en faveur des pères, mères et aïeuls des émigrés*. Enfin, en 1799, c'est lui qui attaqua la *loi des otages*. Le noble usage qu'il faisait de ses facultés fut généralement apprécié, même à cette époque où la terreur semblait prête à revivre. L'estime publique l'investissait d'une inviolabilité réelle. Elle le fit désigner pour professeur d'économie politique et de législation aux écoles centrales, fonction qu'il ne crut pas toutefois devoir accepter. Le sort de l'abbé Morellet s'améliora par suite de la révolution du 18 brumaire. Appelé à l'institut, par la réunion des membres de l'académie française à ceux de cette société en 1803, il se vit bientôt réintégré dans ses honneurs littéraires, et ces honneurs-là n'étaient plus stériles : ils lui assuraient un revenu de neuf mille francs à peu près, composé des honoraires fixés par la loi pour chacun des membres de l'institut, d'une pension de mille francs que la seconde classe, au moyen d'une retenue, attribuait à ses huit doyens d'âge,

et du traitement alloué aux membres de la commission du *Dictionnaire*, traitement double pour Morellet, qui figurait là comme membre et comme secrétaire.

A l'âge de quatre-vingt-un ans, il se vit porté au corps législatif, dont il a fait partie jusqu'en 1815. L'exercice des fonctions législatives, dans lesquelles il a presque fini sa vie, n'a pas ajouté à l'éclat de sa réputation. L'organisation de cette partie de la représentation nationale ne lui offrait pas les moyens d'appeler sur lui l'attention publique : le corps législatif ne discutait alors qu'à huis clos, dans ses bureaux. L'accès de la tribune lui eût-il été ouvert, il est douteux que Morellet y eût été chercher des succès inaccessibles aux orateurs qui ne jouissent pas de toute l'énergie de leurs facultés. Mais les succès qui tiennent à la droiture des intentions, à la rectitude des idées, à la force des raisonnemens, lui auraient échappé rarement. La faible voix que cet octogénaire eût fait entendre dans le temple de la loi, eût été souvent celle de la raison, et toujours celle de la probité. La restauration le retrouva encore plein de vigueur. L'abbé Morellet, constitué de manière à atteindre au dernier période de la vieillesse la plus reculée, était parvenu, sans infir-

mités, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, lorsqu'une chute qu'il fit en montant dans une voiture, à la sortie du spectacle, mit ses jours en danger. Il se cassa la cuisse en décembre 1814, et fut contraint, par suite de cette fracture, à garder la chambre pendant plus de deux ans. Malgré son extrême affaiblissement, il prenait cependant une part toujours active au travail du *Dictionnaire* : la commission s'assembla long-temps autour de son lit. Il en sortit en 1817, pour assister à une séance publique de l'institut, espèce de résurrection que les assistans célébrèrent par les témoignages les plus éclatans d'estime et de vénération. Devenu doyen de l'académie française par la mort de Suard, à qui des titres moins nombreux et moins recommandables avaient obtenu quinze ans avant lui les honneurs du fauteuil, Morellet trouva sans doute dans le plein rétablissement de cette académie, où les avantages dont il jouissait comme membre de l'institut ne lui furent pourtant pas entièrement conservés, une indemnité des pertes qu'il éprouvait par suite de la chute du régime impérial. Le roi lui accorda une pension de deux mille francs, et s'il n'était plus dans l'opulence, du moins n'était-il pas dans le besoin quand il mourut. Morellet, doué, au moral comme au

physique, de la constitution la plus robuste, était plutôt bon que sensible. Les vertus de son cœur tenaient aux qualités de son esprit; son cœur était juste, parce que son esprit était droit : appliquant sa dialectique à tout, il aimait le bien comme il aimait l'ordre, et le mal lui déplaisait à l'égal d'une fausse conséquence. Il eut pour amis ses plus illustres contemporains, parmi lesquels on compte plusieurs philosophes. « Chez ces hommes, taxés d'une trop grande liberté de penser, j'ai vu souvent, disait-il, toutes les vertus, l'éloignement du vil intérêt, la justice, l'humanité, la bienfaisance, la générosité, et surtout la passion du vrai, le désir ardent de le voir triompher de l'ignorance et de la sottise. Voilà ce que j'ai recherché en eux, et si, avec ces dispositions, on peut les appeler méchans et pervers, je veux partager cette injure avec eux. » Tout honnête homme fera le même vœu, pour peu qu'il soit homme de bon sens. Exempt de tout fanatisme, Morellet aima moins la société du baron d'Holbach que celle dont Voltaire absent était le chef ou plutôt l'âme, et dont la philosophie était établie sur la tolérance la plus absolue. Voltaire, dans sa correspondance, parle souvent, et toujours avec estime, du talent et des opinions de

l'abbé Morellet. Il s'amusa à le voir se ruer sur les ennemis de la raison, et à l'y exciter, en l'appelant *Mords-les*, par allusion à sa vigilance et à sa ténacité, qui sont aussi les qualités d'un dogue. La dernière discussion où Morellet ait figuré, fut provoquée par le singulier succès d'*Atala*. Avec une raison moins sévère et un goût plus complaisant, on pourrait, comme Chénier, ne pas tout admirer dans cet assemblage confus de beautés réelles et d'innovations bizarres. Mais Morellet, plus frappé des fautes que des beautés, trouvait naturellement tout mauvais dans un ouvrage qui n'est pas entièrement bon. Dans un petit écrit très simple, très clair, très raisonné et très raisonnable, il indiqua avec une grande justesse les faux brillans, soit en pensées, soit en expressions, dont abonde cette étrange production. L'aigreur avec laquelle cette critique a été relevée par certains journaux prouve qu'il y avait déjà quelque courage à prendre, à cette occasion, la défense du bon goût et de la saine raison. On ne s'étonnera pas qu'un esprit si enclin au scepticisme et à l'ironie ait eu quelque prédilection pour Rabelais : l'abbé Morellet possédait à fond le livre de ce docte en plus d'une science, et démêlait avec une admirable sagacité l'or en-

foui dans ce fumier. Le commentaire qu'il en a laissé doit être précieux sous plus d'un rapport. L'imagination, ainsi que nous l'avons dit, n'était pas dans Morellet la faculté dominante : il aimait pourtant les beaux-arts, et jouait même de la basse, de la viole. Passionné pour la musique autant qu'il pouvait l'être, il ne resta pas neutre dans la querelle des *gluckistes* et des *piccinnistes*. Il s'est aussi quelquefois occupé de poésie. On trouve dans ses mémoires quelques chansons, où la gaîté est assez heureusement alliée à la raison. Il s'en faut de beaucoup que ses poésies approchent de celles de Voltaire, quoi qu'on ait dit; mais il est une de ces pièces dans laquelle la doctrine d'Horace et celle de Salomon sont assez ingénieusement rapprochées pour qu'on la retienne : c'est celle qu'il chantait le plus volontiers. On pourrait l'appeler le décalogue des honnêtes gens. Personne, plus que l'abbé Morellet, n'avait mission pour les prêcher; il était aussi leur doyen. Morellet était, en société, du commerce le plus sûr, mais non pas toujours le plus aimable : il y apportait quelquefois une humeur despotique que sa bonhomie ne tempérait pas assez. Plus habituellement porté à décider qu'à discuter, il répondait trop souvent à des objections par des as-

sertions énoncées de ce ton brusque et tranchant qui étonne peu dans un théologien ou dans un métaphysicien, mais qui n'en est que plus déplaisant dans le monde : habitude contractée sur les bancs de l'école, et que la polémique à laquelle il se livra pendant toute sa vie n'avait fait que fortifier.

Quant à Suard, c'était un tout autre homme; quand son amour-propre n'était pas blessé, c'était l'homme du commerce le plus aimable. Attachant dans la conversation, il s'énonçait avec facilité, il s'exprimait avec élégance et correction, et causait avec une grâce toute particulière. Nul n'était mieux placé que lui dans un salon, et surtout dans le sien, où il avait eu l'art d'attirer ce qu'il y avait de plus distingué parmi les savans et les littérateurs, soit Français, soit étrangers. Obligé, dans sa jeunesse, de se réfugier à Paris, à cause d'un duel où il avait servi de second, il commença par y chercher un emploi. Il avait été recommandé par madame Geoffrin à un homme puissant. Reçu par celui-ci avec un peu d'impertinence, il refusa de retourner chez lui. Madame Geoffrin l'en gronda. « Quand on » n'a pas de chemises lui dit-elle avec impa- » tience, il ne faut pas avoir de fierté. — Au

» contraire, lui répondit son jeune protégé, c'est » alors qu'il faut en avoir, afin d'avoir quelque » chose. » Marmontel, plus heureux que madame Geoffrin, lui avait procuré une place. Suard, apprenant qu'elle était désirée par un de ses amis, la refusa pour la lui faire obtenir. Enfin, un riche financier l'avait placé comme surnuméraire, avec douze cents francs de traitement. Suard, n'y trouvant rien à faire, laissa l'emploi, et remit les émolumens. Ce fut à cette époque qu'il connut l'abbé Arnaud. Ils s'aimèrent tout d'abord, et leur attachement n'éprouva jamais la moindre altération. Logés vingt-cinq ans sous le même toit, ils mirent en commun leur bourse et leur esprit. Le ménage ne fut pas heureux en débutant. Le *Journal étranger*, qu'ils entreprirent ensemble, fut estimé; mais il eut peu de vogue : il n'était que spirituel et raisonnable. Par bonheur, il existait alors un ministre ami des lettres, et même ami des gens de lettres : nos deux journalistes furent chargés par lui de la rédaction de la *Gazette de France*, gazette officielle, qui ne se permettait pas d'être amusante, mais qui n'en avait pas moins un grand nombre d'abonnés. Dix mille francs de traitement furent donnés aux rédacteurs; mais tout

cela venait d'un ministre : tout cela disparut avec lui. Suard et Arnaud rentrèrent philosophiquement dans leur première médiocrité, et continuèrent leur *Journal étranger*, sous le titre de *Gazette littéraire de l'Europe*. Celle-ci ne vécut, comme l'autre, que deux années, grâce à la paresse de l'un des rédacteurs, et peut-être de tous les deux. Cependant, quelques articles de Suard avaient suffi pour le faire connaître avantageusement de tout ce qui se mêlait dans le monde de cultiver les lettres ou de les protéger. Les meilleures sociétés lui furent ouvertes; il fut aimé, considéré dans toutes. Il y avait porté, dès son début, ce que d'autres n'y acquièrent que par un long usage. L'urbanité de son langage et de ses manières était chez lui une inspiration du goût : elle s'était seulement perfectionnée dans la bonne compagnie, et surtout par le commerce des femmes. Sa politesse n'était ni recherchée ni servile; ce n'était pas non plus cette politesse nonchalante, qui dit *oui* à tout le monde et ne conteste rien; cette facilité de caractère et d'opinion, si commune aux gens qui n'ont ni opinion ni caractère. C'était une habitude raisonnée de concessions faites aux lois ou aux bienséances de la société. Par égard pour l'âge, pour le sexe, pour la su-

périorité du rang ou du génie, Suard savait se taire quelquefois devant l'opinion d'autrui; mais il gardait la sienne. Plusieurs de ses amis, et même de ses protecteurs, joignaient à de grandes vertus de malheureux travers d'imagination : Suard aima leur personne; mais, loin d'approuver leurs erreurs, il combattit souvent le danger de leurs doctrines de toute la logique de la raison ou du sentiment. Parmi les hommes considérables de ce siècle qui affectionnèrent le plus Suard, il faut distinguer Buffon. Ce fut en effet Buffon qui lui fit connaître l'imprimeur Panckoucke, recommandable par les services qu'il rendait aux lettres et par le noble usage qu'il faisait de sa fortune et de ses talens. Ce fut d'après le conseil de Buffon que Panckoucke donna sa sœur en mariage à Suard; sa sœur, aussi distinguée par les charmes de sa personne que par les grâces de son esprit, et à qui Suard dut, pendant cinquante ans, le bonheur et l'agrément de sa vie. Il s'était lié avec plusieurs étrangers célèbres; de ce nombre étaient David Hume et Horace Walpole : il voulut à son tour leur rendre visite. Le jour qu'il arriva à Londres, il y avait une émeute populaire en faveur du fameux démagogue John Wilkes, que

le ministère était parvenu à faire exclure de la chambre des communes. La populace, qui obstruait les rues, fit poliment descendre de voiture Suard et son compagnon de voyage, les força d'ôter leur chapeau, et de crier avec elle : *Vive John Wilkes! vive la liberté!* Ce début effraya d'abord les voyageurs (ils n'avaient pas encore vu la révolution française); mais le lendemain il n'y paraissait plus, et Suard put visiter tranquillement les illustres Anglais dont il était attendu. Un simple pasteur d'un village d'Ecosse, un homme qui avait constamment vécu dans la retraite, et qui, exempt des préjugés que donne la solitude, avait tout le goût d'un homme du monde, un écrivain plein d'élégance, un historien sage et véridique, profond et lumineux, le digne rival de Hume, s'il ne lui est pas supérieur, Robertson enfin, déjà célèbre dans toute l'Angleterre par son *Histoire d'Écosse*, s'occupait, en ce moment, de son *Histoire de Charles-Quint*. Suard lui demanda et obtint facilement la faveur de traduire le premier cet ouvrage en français. Robertson fit plus : il lui envoya les feuilles à mesure qu'on les imprimait. La traduction fut honorée des plus illustres suffrages, soit nationaux, soit étrangers. Elle reçut l'approba-

tion de Hume, de Walpole, de Gibbon, et la plus flatteuse de toutes, celle de Robertson lui-même. On y trouve, en effet, une facilité élégante, un tour libre et naturel, presque inconnus dans les ouvrages traduits. L'éclatant succès de l'*Histoire de Charles-Quint*, mit à la mode les traductions de l'anglais; et, comme cela ne manque jamais d'arriver, la mode en fut poussée jusqu'à la fureur, et se soutint jusqu'à ce qu'une autre manie vînt occuper la mobile imagination des Parisiens. Ce fut, en effet, à cette époque que commença cette guerre si puérile dans son objet, si étonnante par sa durée, cette guerre de musique, image grotesque, mais fidèle, des tristes divisions politiques qui nous ont agités depuis. Deux partis s'étaient formés. Le nom de Gluck, le nom de Piccinni étaient les cris de ralliement; le théâtre de la guerre était la salle de l'Opéra. Marmontel armait pour Piccinni, l'abbé Arnaud pour le chevalier Gluck; Suard se déclara pour celui-ci. Mais de tous les généraux de cette armée burlesque, il fut le seul peut-être que sa politesse n'abandonna jamais. On fit jouer des deux côtés une artillerie de chansons, d'épigrammes et de pamphlets; le seul écrit digne de survivre à la circonstance qui l'a fait naître est de Suard; ce

sont les *Lettres de l'Anonime de Vaugirard*, persifflage plein d'esprit, de finesse et de goût, où toutes les bienséances étaient respectées, où la raillerie, toujours piquante, était toujours sans amertume; vrai modèle de plaisanterie qu'on lira long-temps avec plaisir... pourvu qu'on ne soit pas *piccinniste*. Les titres littéraires de Suard, son esprit juste et fin, la connaissance parfaite qu'il avait des difficultés et des ressources de notre langue, surtout de cette partie de la langue née de l'usage de la bonne compagnie, et que Vaugelas parlait sûrement moins bien que madame de Sévigné, enfin l'extrême amabilité de son caractère lui avaient ouvert, dès l'année 1772, les portes de l'académie française. Il y fut nommé le même jour que l'abbé Delille; mais, desservis l'un et l'autre auprès du roi, leur nomination ne fut point approuvée, et l'on procéda à une autre élection. Elle était à peine terminée que Louis XV, mieux informé, leur permit de se remettre sur les rangs à la première occasion. Cette occasion ne tarda pas: Delille fut nommé l'année suivante, et Suard quelques mois après. Quelle accusation leur avait donc attirée la disgrâce la plus sensible que puisse éprouver un homme de lettres? On les avait dénoncés comme *encyclopédistes*, quoi-

que jamais ni l'un ni l'autre n'eût écrit une seule ligne pour l'*Encyclopédie*. C'était une accusation qui, pour être déjà devenue un peu banale, n'en était pas moins dangereuse, car elle les signalait à l'autorité comme ennemis de toute autorité. La modération de Suard, la nature de son esprit essentiellement raisonnable, repoussaient une telle accusation; la conduite de toute sa vie l'a réfutée. Loin d'énoncer, en 1789, les doctrines qu'on lui supposait en 1772; loin de se souvenir des deux événemens de sa vie où le gouvernement lui avait donné quelque droit de se plaindre, il ne songea qu'à défendre l'autorité légitime contre les pamphlétaires de l'anarchie. Honoré des plus intimes confidences des ministres Montmorin et Sainte-Croix, il consigna particulièrement ses protestations monarchiques dans un journal intitulé *les Indépendans*. Mais la voix de la raison commençait à ne plus être entendue : elle ne tarda pas à devenir suspecte. L'académie française elle-même, l'académie qu'on représentait, vingt ans auparavant comme le foyer de l'indépendance, fut dénoncée comme le foyer de l'aristocratie. On vit un académicien, Chamfort, demander à grands cris la suppression de l'académie. Vainement Suard en prit éloquemment la

défense ; elle fut, peu de jours après, enveloppée dans la proscription commune, dans la destruction universelle de nos lois et de nos institutions. Certes, Suard n'avait nul penchant pour le gouvernement absolu ; il aimait la liberté, mais cette liberté décente, bien ordonnée, qui a ses limites, ainsi que le pouvoir, qui est conforme aux habitudes et aux mœurs nationales. Il aimait la liberté, mais il détestait la licence, irréconciliable ennemie de la liberté ; le mot seul de révolution lui faisait horreur. Son antipathie naturelle pour toute espèce de désordre éclata non-seulement contre les actes de violence et d'injustice qui se commirent, mais encore contre les folies qui se mêlèrent à ces atrocités. Suard se déroba, lorsqu'il le put, par la retraite, au spectacle de ces honteuses extravagances. Dès qu'il le put aussi, il reparut sur la scène politique ; il reprit cette plume courageuse, consacrée au soutien de l'équité, de la raison et du goût, et mérita d'honorables persécutions. Poursuivi au 13 vendémiaire 1796, proscrit au 18 fructidor 1797, il fut forcé de quitter la France pour avoir souhaité d'y voir rappeler tous les Français. Il revint sous le gouvernement consulaire, croyant pouvoir professer ses opinions politiques ; mais

le despotisme naissant ne pouvait s'en accommoder. N'osant pas persécuter Suard, on chercha d'abord à le gagner : on le distingua, on le caressa. Les caresses, les menaces ne pouvaient rien sur lui : il avait deviné l'*homme* dans une première entrevue; et voici à quelle occasion. Cet homme n'aimait pas Tacite, et il avait bien ses raisons pour cela. La réputation de cet historien l'importunait : c'était un des souverains qu'il avait à cœur de détrôner. « Votre Tacite, dit-il » un jour à Suard, n'est qu'un déclamateur, » un imposteur, qui a calomnié Néron..... oui, » calomnié; car, enfin, Néron fut regretté du » peuple. Quel malheur pour les princes qu'il y » ait de tels historiens! — Cela peut être, ré- » pliqua Suard; mais quel malheur pour les » peuples, s'il n'y avait de tels historiens pour » retenir et effrayer les mauvais princes! » Plus on connaissait l'indépendance d'esprit et de caractère de Suard, plus on cherchait à le vaincre; plus il montrait d'opposition, plus on faisait d'efforts pour le ranger sous le joug. L'espérance de le gagner fut poussée jusqu'à l'aveuglement; on lui écrivit une lettre où, après quelques précautions oratoires, on lui disait que l'opinion publique *s'égarait* sur deux faits : la mort du

duc d'Enghien, et le procès du général Moreau; qu'il était essentiel de la redresser dans les journaux, et que le chef du gouvernement verrait avec plaisir, et même avec reconnaissance, que Suard, dans le journal politique *le Publiciste*, dont il était propriétaire, aidât à ramener cette opinion publique *égarée*..... Voici quelques mots de la réponse de Suard, fidèlement transcrits de l'original : « J'ai soixante-treize ans, monsieur; mon » caractère ne s'est pas plus assoupli avec l'âge, » que mes membres. Je veux achever ma carrière » comme je l'ai parcourue. Le premier objet sur » lequel vous m'invitez à écrire est un coup d'état » qui m'a profondément affligé, comme un acte » de violence qui blesse toutes mes idées d'équité » naturelle et de justice politique. Le second motif » du mécontentement public porte sur l'inter- » vention notoire du gouvernement dans une » procédure judiciaire soumise à une cour de » justice. J'avoue encore que je ne connais aucun » acte du pouvoir qui doive exciter plus naturel- » lement l'inquiétude de chaque citoyen pour sa » sûreté personnelle. Vous voyez, monsieur, que » je ne puis redresser un sentiment général que » je partage. » Cette réponse ne provoqua pas immédiatement la suppression du *Publiciste*, qui

n'eut lieu qu'en 1810; mais elle en fut la véritable cause. Il dut en coûter beaucoup à Suard de cesser d'être journaliste; le tour ingénieux de son esprit le rendait très propre à cette espèce de ministère public, si utile dans les mains d'un écrivain, homme de bien.

Suard ne s'honora pas moins dans une autre fonction, la censure des pièces de théâtre, qu'il dut, dès l'année 1774, à la confiance de Louis XVI, et qu'il conserva jusqu'en 1790. Il exerça cette censure avec une douceur et une impartialité inaltérables. L'auteur seul du *Mariage de Figaro* le trouva d'une sévérité inflexible, et ne put jamais obtenir son approbation, dont il eut au reste le talent de se passer. Suard soutint obstinément son opinion sur cet ouvrage; il la proclama même en pleine académie, dans un discours qui lui fit beaucoup d'honneur, sans nuire au succès de *Figaro;* car, suivant l'usage, plus le scandale était signalé, plus la foule s'y portait. Les grands, les ministres, les nobles, les dépositaires des lois et de la morale publique, couraient applaudir à leur propre satire, battre des mains aux traits sanglans répandus dans l'ouvrage contre les institutions sociales, et préparer eux-mêmes, dès ce moment peut-être,

l'esprit de révolution qui devait bientôt après les renverser.

Suard avait un tact particulier pour décrire et pour caractériser l'esprit ou le talent des personnages célèbres dont il parlait : voilà ce qui rend si agréables et si piquantes ses Notices sur Robertson, Vauvenargues, madame de Sévigné, la Rochefoucauld, Labruyère, Drouais, Pigalle, le pape Ganganelli (Clément XIV) et le Tasse. Voilà aussi ce qui donnait beaucoup de prix aux rapports faits par lui sur les concours académiques, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'académie française, place où il s'est toujours montré l'élégant et honorable interprète de cette compagnie. On dit, dans un conte charmant,

« Qu'il est bien peu d'auteurs qui vaillent leurs ouvrages. »

On pourrait dire le contraire de Suard : il était fort supérieur à tout ce qu'il a fait; et, chose remarquable, il n'avait aucun des défauts qu'auraient fait supposer ses qualités. Son esprit, qui ne semblait que fin et délié, avait de l'étendue et de la profondeur; cette raison droite et ferme, qui réglait toujours ses actions et sa plume, et qui leur donnait une apparence de raideur,

n'excluait point en lui les illusions et les plaisirs de l'imagination. L'exquise urbanité qu'il semblait tenir de Fontenelle, n'était point chez lui, comme elle était, dit-on, dans l'auteur des *Mondes*, un froid calcul de l'intérêt personnel; elle venait du cœur, et elle allait au cœur. Bienveillant pour tous, il l'était surtout pour les jeunes gens qui avaient besoin de conseils ou d'appui; il les accueillait, il les encourageait, il proclamait avec joie leurs talens naissans; car cet homme, qui avait beaucoup vécu, et que les souvenirs du passé devaient rendre plus difficile sur le présent, n'exaltait jamais l'un aux dépens de l'autre : il vantait souvent le dernier siècle; il souriait plus souvent encore aux espérances que donne le nôtre. Son âme, dont il avait su maîtriser les passions, s'ouvrait aisément aux douces émotions de la pitié. Un autre sentiment, l'amitié, reçut de lui une espèce de culte; il n'aima que des hommes honorables, il les aima tendrement, il les aima toujours. La modération de ses opinions politiques ne fut jamais l'effet ni de l'indifférence, ni de la timidité : il faisait cas de la prudence, mais il détestait la peur, qui prend souvent son nom, la peur qui louvoie, qui tergiverse, qui fléchit devant les factions, qui les

enhardit par son silence, et devient complice du crime, en le laissant commettre. Il manifesta publiquement, au 20 mars 1815, sa fidélité au roi, qui, à son retour, lui envoya l'ordre et le cordon de Saint-Michel. Sa vieillesse fut exempte d'infirmités, de préventions et d'ennui. Il mourut le 20 juillet 1817, après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt-six ans, emportant les regrets, non-seulement d'un nombre immense d'amis de tous les âges, mais encore de tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes considérables, soit dans l'état, soit dans les lettres.

Malgré l'aménité de son caractère, Suard a eu de nombreux ennemis: on lui a reproché l'espèce de dictature qu'il voulait s'arroger, sans titre, sur ses confrères; la sévérité de ses jugemens, qui faisait dire à Chamfort : *Son goût, c'est du dégoût*; ses complaisances académiques pour l'abbé Maury, et sa fortune considérable dans les lettres, quoiqu'il n'eût pas produit d'ouvrages remarquables. Je dois dire, toutefois, qu'il n'eut rien que de très honorable, et qu'il conserva toujours son indépendance. On a vu plus haut sa réponse à Bonaparte, à propos de Tacite; toutefois, à cette époque, et même quelques années encore après

le couronnement, Bonaparte affectait le plus grand respect pour la liberté de la presse, il parut même un moment la protéger contre les ministres, dont elle est toujours l'effroi : on lisait dans le *Journal de l'Empire*, du jeudi 9 janvier 1806, qu'à la suite d'une comédie nouvelle, que M. Collin-d'Harleville avait comprise dans la collection de ses œuvres, on avait imprimé ces mots : « Vu, et permis l'impression et » la mise en vente, d'après la décision de son » excellence le sénateur-ministre de la police » générale de l'empire, en date du 9 de ce mois » de prairial an XIII, par ordre de son excel- » lence le chef de la division de la liberté de la » presse.

» *Signé*, LAGARDE. »

Bonaparte, qui venait de remporter à Austerlitz une éclatante victoire sur les forces réunies des Russes et des Autrichiens, fut instruit de ce fait; il fit insérer dans le *Moniteur* du mercredi 22 janvier 1806, page 90, le morceau suivant, qui mérite d'être remarqué :

« Sa Majesté a été surprise d'apprendre qu'un » auteur aussi estimable que M. Collin-d'Harle- » ville, avait eu besoin d'approbation pour im-

» primer un ouvrage qui porte son nom. *Il* » *n'existe point de censure en France*; tout ci- » toyen français peut publier tel livre qu'il jugera » convenable, sauf à en répondre. Aucun ou- » vrage ne doit être supprimé; aucun auteur ne » peut être poursuivi que par les tribunaux, ou » d'après un décret de Sa Majesté, dans le cas où » l'écrit attenterait aux premiers droits de la sou- » veraineté et de l'intérêt public.

» Nous retomberions dans une étrange situa- » tion, si un simple commis s'arrogeait le droit » d'empêcher l'impression d'un livre, ou de forcer » un auteur à en retrancher ou à y ajouter quel- » que chose. *La liberté de la pensée est la pre-* » *mière conquête du siècle.* L'empereur veut » qu'elle soit conservée. Il faut seulement que » l'usage de cette liberté ne préjudicie en rien » aux mœurs, ni aux droits de l'autorité su- » prême. »

Tel était alors le langage du vainqueur d'Austerlitz; il ne tarda pas à en changer. Parvenu au faîte de la puissance, il se crut assez fort pour fouler aux pieds tous les principes, toutes les lois, et même la constitution qui l'avait élevé à l'empire.

Dédaignant de consulter le corps législatif et

le sénat qu'il méprisait, il rendit, de sa seule autorité, le fameux décret de 1810, par lequel il enchaîna plus durement que jamais la liberté de la presse, en rétablissant la censure, en nommant un directeur général de l'imprimerie et de la librairie, pour veiller à l'établissement de ses règlemens tyranniques.

Les Français retombèrent donc alors *dans l'étrange situation*, où, suivant l'expression de Bonaparte, *un simple commis*, sous le nom de censeur impérial, *s'arrogeait le droit d'empêcher l'impression d'un livre, et de forcer l'auteur à en retrancher ou à y ajouter quelque chose.* Cependant, on vit alors des hommes, que nous voyons aujourd'hui prétendus zélateurs de la liberté et déclamer contre le despotisme, solliciter ces titres de censeurs impériaux, et en exercer les fonctions avec la dernière sévérité.

On sait, au reste, comment il l'entendit plus tard ; sa haine pour les littérateurs était tellement profonde, quoiqu'il ait souvent essayé de la dissimuler, qu'elle perçait malgré lui dans tous ses jugemens littéraires ; mais les philosophes, surtout, ne trouvaient pas grâce à ses yeux : il haïssait Voltaire d'une haine réelle et furieuse. *Il était*, disait-il, *plein de boursouflure et de clin-*

*quant; il ne connaïssait, ni les hommes, ni les choses, ni la vérité, ni la grandeur des passions; il est étonnant combien il supporte peu la lecture, quand la pompe de la diction, les prestiges de la scène ne trompent plus l'analise ni le vrai goût.* Ce jugement, où il y a autant de fausseté que de mots, ne peut avoir été dicté que par ce qui dictait toutes les paroles et dirigeait toutes les actions de Bonaparte, l'intérêt personnel. Il sentait fort bien que les ouvrages du patriarche de Ferney étaient un écueil contre lequel viendrait se briser tôt ou tard son affreux despotisme; aussi, pendant les dix années de son règne, n'a-t-il pas permis d'imprimer une seule édition de ses œuvres complètes. Au reste, c'est une défaveur que Voltaire partageait avec tous les penseurs, de quelque siècle qu'ils fussent. J.-J. Rousseau n'avait pas le sens commun; Diderot était un fou; La Fontaine puéril; il s'en prenait jusqu'à Molière, à qui il ne pardonnait pas d'avoir fait le *Tartufe*. Enfin, dans tous les généraux de l'ancien régime, il ne s'est guère trouvé qu'un philosophe, ce bon et respectable Catinat, modèle des vertus civiles et militaires.... eh bien! c'est précisément lui qu'il s'est amusé à décrier. Lorsque, dans la guerre d'Allemagne, il eut l'occasion

de voir Wieland, celui-ci lui demanda pourquoi il n'avait pas établi le culte sur des bases philosophiques : « Ah ! répondit-il au poète, c'est que les philosophes ne croient pas en moi. » Lui aussi affectait de ne pas croire en eux : il se moquait d'eux, il les appelait idéologues ; mais il ressemblait aux enfans, qui chantent quand ils ont peur. Son puissant génie sentait bien que la philosophie devait renverser son ouvrage, et ce sont en effet des idées philosophiques, mises habilement en œuvre par les souverains du Nord, qui ont poussé des populations entières contre le colosse.

## CHAPITRE V.

Conversion opérée par la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ*. — Le club des dévots. — Le cynique Geoffroy et l'inévitable M. de Chazet. — Organisation des sociétés secrètes et mystiques. — Publications singulières autorisées par la police. — Arrogance de la nouvelle noblesse. — L'impératrice inquiétée par les basses intrigues de Fouché. — Réponse de madame Campan à la reine de Naples.

---

Les remarques qui terminent le chapitre précédent, sur l'esprit anti-philosophique de Bonaparte, me ramènent naturellement à La Harpe, dont les liaisons avec les encyclopédistes d'abord, le sans-culotisme ensuite, et, en dernier lieu, la bigoterie bien connue, ont fait trois hommes fort différens. Il s'était d'abord attaché au char de Voltaire et de l'irréligion, et ses amis les philosophes lui avaient procuré une espèce d'opulence. Il était membre de l'académie; il tenait, par son talent, un des premiers rangs dans la littérature; il était pensionné par plusieurs têtes

couronnées. Lorque la révolution éclata, il applaudit, dans ses écrits périodiques, à la ruine des anciennes institutions; jusque là, c'est une erreur grave, il est vrai, mais qui peut à toute force entrer dans un esprit généreux, et qu'il partageait avec tous les gens de lettres ses confrères, dont le libéralisme semble être le péché originel. Cependant, lorsque la terreur plana sur la France, quand Morellet, Saint-Lambert, Condorcet, Roland, Chénier, Suard, Guinguené, étaient ou proscrits, ou arrêtés, ou occupés à combattre la Montagne, La Harpe plia honteusement les genoux devant l'idole. Toutefois, les hommages qu'il eut la faiblesse de lui présenter ne purent la mettre à l'abri de ses coups; en vain, il couvrit sa tête du hideux bonnet rouge; en vain, dans un hymne, recité à l'ouverture du Lycée, le 3 décembre 1792, il s'écriait, en rappelant le manifeste du duc de Brunswick :

Le fer, amis, le fer; il presse le carnage,
C'est l'arme des Français, c'est l'arme du courage,
L'arme de la victoire, et l'arbitre du sort;
Le fer.... il boit le sang, le fer nourrit la rage,
Et la rage donne la mort.

en vain, pendant le cours de l'année 1793, il ré-

digea *le Mercure Français*, dans un sens très propre à flatter les démagogues; en vain il promit de publier un relevé de toutes les iniquités ministérielles et de tous les assassinats juridiques des parlemens, en 1794 il fut emprisonné pendant quatre ou cinq mois au palais du Luxembourg, transformé alors en maison d'arrêt. C'est là qu'il se convertit; il ouvrit un jour, à ce qu'il nous apprend, l'*Imitation de Jésus-Christ*, et étant tombé sur ces paroles : « Me voici, mon fils; je viens à vous parce que vous m'avez invoqué; » il se sentit subitement un autre homme; depuis ce temps, il remplaça un fanatisme par un autre. C'est ce qui paraît par le zèle furieux qu'il déploya contre les mécréans; aussi Chénier, qui se rattachait aux principes d'une tolérance absolue, le comprit-il, dans une même épigramme, avec l'athée fanatique Naigeon :

Or, connaissez-vous en France
Certain couple sauvageon,
Prisant peu la tolérance :
Messieurs La Harpe et Naigeon.

Entre eux il s'élève un schisme :
L'un étant grave docteur,
Ferré sur le catéchisme,
L'autre athée inquisiteur.

Tous deux braillent comme pies.
Déistes ne sont leurs saints :
La Harpe les nomme impies ;
Naigeon les dit capucins.

Leur éloquence modeste
Amollit les cœurs de fer :
La Harpe a le feu céleste,
Et Naigeon le feu d'enfer.

Partout ces deux Prométhées
Vont créant mortels nouveaux :
La Harpe fait les athées,
Et Naigeon fait les dévots.

Au reste, on peut dire, à la louange de La Harpe, que dans ses plus grands excès de sans-culotisme ou de dévotion, il a toujours été de très bonne foi. Il est certain qu'il refusa une pension de quatre cents francs, que Bonaparte voulait lui accorder, sans aucune condition. Si sa vie littéraire fut agitée, sa vie domestique ne fut pas beaucoup plus heureuse. Presqu'à l'entrée de sa carrière, il épousa, par un sentiment de probité, une jeune personne, aimable, jolie et spirituelle, fille d'un limonadier nommé Montmayeux, dans la maison duquel il logeait. Elle n'exigeait rien, parce qu'il n'avait rien promis. Cependant, il n'hésita point à lui rendre l'honneur, en con-

tractant un mariage qui mettait le comble à sa détresse. Cette femme, dont Voltaire a vanté le talent pour jouer la tragédie, a fini par se jeter dans un puits à Saint-Germain, sans autre motif qu'un dégoût invincible pour la vie. Son mari s'unit ensuite à une autre femme, qui ne tarda pas à se séparer de lui. De ces deux mariages, il ne reste aucun enfant. La Harpe était d'une petite taille; son caractère se peignait sur sa figure; il portait dans la société son esprit critique et tranchant. Saint-Lambert, ayant passé quelque temps avec lui à la campagne, disait: « En huit jours de conversation presque continuelle, il ne lui est échappé ni une erreur en matière de goût, ni un propos qui annonçât le moindre désir de plaire à personne. » Il mourut le 11 février 1803 : on a trouvé dans ses papiers la relation d'une soirée de gens de lettres, où Cazotte dit ou fit sur la révolution l'étrange prédiction, que tout le monde connaît (1). Cette pièce est bien réellement de La Harpe, mais on

(1) L'éditeur des *Mémoires de madame de Fars* croit devoir citer, à propos de cette prédiction si connue, une notice qui l'est beaucoup moins. Elle est du savant M. Beuchot, auteur du *Journal de l'Imprimerie*. VARIÉTÉS : « On vient de réimprimer la prédiction de Cazotte, faite en 1788,

ne sait pourquoi l'honnête et dévot éditeur de ses œuvres posthumes, en a supprimé la fin où l'auteur dit textuellement que *la prophétie n'est que supposée.*

Il y avait alors à Paris une société ou club de dévots, dont La Harpe était en quelque sorte le directeur, et qu'il rassemblait régulièrement chez lui tous les mercredis. On y faisait de la politique et de la dévotion : c'était de là que partaient les injures et les quolibets contre les philosophes, et par surérogation de belles histoires de miracles, dont Geoffroy remplissait parfois les colonnes

et rapportée par La Harpe. Bien des gens paraissent encore ajouter foi à cette pièce, cependant voici la vérité :

» On a trouvé, il est vrai, dans les papiers de La Harpe, un écrit de sa main, intitulé : *Prédiction, etc.*; mais M. P..., éditeur des *OEuvres posthumes et choisies de La Harpe*, dans lesquelles ce morceau parut pour la première fois, s'est permis de supprimer la fin, ou appendice, de cette prophétie. Cependant, cet appendice, aussi de la main de La Harpe, se trouvait sur le même feuillet, et immédiatement à la suite de la prophétie, sans aucun intervalle ni signe séparatif. M. Boulard, propriétaire de l'autographe de La Harpe, nous a permis d'en prendre lecture et copie. A l'endroit supprimé par M. P...., se trouvent deux barres pour indiquer au compositeur de ne pas aller au-delà. Mais ce morceau supprimé était plus important à publier que tout le reste de l'écrit, et devait nécessairement le

de son journal. Geoffroy, d'abord petit collet au collége de Montaigu, puis instituteur des enfans Boutin, puis aggrégé de l'université, puis enfin, successeur de Martin Fréron dans l'*Année littéraire*. La révolution éclata : Geoffroy fut le premier à s'offrir pour seconder l'abbé Royou, dans la rédaction de l'*Ami du Roi*, que ses doctrines firent supprimer. Craignant pour sa liberté, Geoffroy se hâta de prendre la fuite, et se fit maître d'école dans un village. Après la révolution du 18 brumaire an 8, il revint à Paris, et se tint à l'écart, en entrant, comme professeur,

suivre. Par respect pour la mémoire de La Harpe, M. Boulard se propose de la publier. Déjà le *Journal de Paris* du 17 février dernier en a cité un fragment, dans lequel La Harpe articule que la prophétie n'est que supposée, et qu'il termine par ces mots : « La prophétie, si elle avait eu » lieu, ne serait qu'un miracle perdu pour vous. »

» Comme, d'un côté, la superstition s'appuie du nom de La Harpe, à l'occasion de cette prophétie, et que, de l'autre, les ennemis de l'auteur de *Mélanie* lui reprochent, à cette même occasion, son fanatisme et sa crédulité, nous avons cru devoir donner cette explication.

» La publication de la pièce entière par M. Boulard, prouvera incontestablement que La Harpe n'a voulu tromper personne, et, à l'avenir, il ne sera plus permis d'abuser de son nom. »

(*Note de l'Éditeur.*)

dans une maison d'éducation. Ses amis ne le perdaient point de vue; ils lui firent confier la rédaction des articles *Spectacle*, dans le *Journal des Débats*. Ses opinions politiques et littéraires n'étaient point changées. Il renouvela avec plus d'audace ses attaques contre les philosophes, Voltaire surtout, et contre la plupart de nos hommes de lettres les plus distingués, entre autres, Chénier, qui avait fait sa rhétorique sous lui, à Mazarin. Mais il se lassa bientôt d'une célébrité stérile : dans l'intérêt de sa fortune, exploitant d'une manière plus utile le champ de la critique qu'il avait convertie en satire, il se fit vénal et servile. Comme il prodiguait les louanges les plus basses au chef du gouvernement impérial, il crut qu'il pouvait attaquer impunément les doctrines libérales, et déchirer périodiquement ceux qui dédaignaient de l'acheter. Il compta parmi ses tributaires un grand nombre d'acteurs et d'actrices; mais mademoiselle Duchesnois et Talma conservèrent la dignité que leur donnaient leurs talens et la faveur du public, ils méprisèrent le folliculaire, qui ne les épargna point, et surent, par de nouveaux efforts, triompher de ses calomnies journalières. Cet arbitre du goût en manquait à chaque ligne.

Lourd, tranchant, injurieux, il a presque toujours le ton d'un pédant, et porte quelquefois la liberté de l'expression jusqu'au cynisme. Pour juger de sa bonne foi, il suffit de comparer les ouvrages et les auteurs qu'il a loués avec les ouvrages et les auteurs qu'il a dénigrés. Les feuilles où il a déchiré *Zaïre*, *Tancrède*, *Alzire*, *les Templiers*, *les Vénitiens*, *la Mort d'Abel*, *Agamemnon*, *Charles IX*, etc., sont remplies des éloges du mélodrame et des farces les plus ignobles, des éloges de la *Queue de Lapin* et du *Pied de Mouton*. On lui attribue une tragédie de *Caton*, qui semble n'avoir jamais existé; les vers qu'on en cite, si mauvais qu'ils soient, ne sont pas de lui, mais d'un M. de Chazet, qui, en les lui prêtant, a voulu se venger du ridicule que Geoffroy lui a imprimé, en l'appelant l'*Inévitable*. Geoffroy est mort en février 1814. Le *Journal de Paris* publia, en 1804, les vers suivans, en l'honneur de ce critique :

Il est altéré de vin,
Il est altéré de gloire;
Et ne prend jamais en vain
Sa pinte ou son écritoire.
Des flots qu'il en fait couler,
Abreuvant plus d'un délire,

Il écrit pour se soûler,
Et se soûle pour écrire.

C'était bien l'homme selon le cœur de Bonaparte; aussi ce dernier lui faisait-il une grosse pension.

Il serait trop long d'entretenir le lecteur des fréquentes conversions qui se faisaient tous les jours : être dévot, à cette époque de réaction, était presque, comme de nos jours, un titre à la faveur. Il s'organisait des sociétés secrètes et mystiques, pour répandre de bons livres, et faire des miracles. En voici un qui fit grand bruit dans le temps, et qui peut faire juger des autres. Je copie textuellement le petit livre qu'on vendait pour la modique somme d'un sou, à la porte des églises

« Il y avait à Troyes, en Champagne, un » homme qui avait donné dans la révolution, et » qui professait cette vilaine opinion de la sou- » veraineté du peuple. Comme il fréquentait les » clubs, où l'on parlait souvent contre notre » sainte religion, il était devenu extrêmement » impie. Aussi, lorsqu'on détruisit les églises, » achcta-t-il, par dérision, les statues des douze » apôtres, qu'il fit employer dans les fondemens

» d'une maison qu'il faisait bâtir ; mais, par une » belle nuit, au rétablissement du culte, les » saintes statues s'en allèrent elles-mêmes se » rendre à la cathédrale, et la maison, privée » de son appui, croula de fond en comble. » Plus de deux cents libertins, touchés de ce » miracle, se sont convertis, et ont abjuré leurs » anciennes erreurs entre les mains de monsieur » le grand vicaire. »

Je laisse à penser au lecteur l'effroi que produisaient parmi les philosophes de pareilles publications, autorisées par la police; et, sans être esprit fort, ne pouvait-on pas y voir d'avance le projet commencé plus tard, mais arrêté par la marche du siècle, de faire rétrograder l'espèce humaine? Rien, au reste, n'allait mieux avec la nouvelle noblesse de Bonaparte. Tous ces obscurs plébéiens, qui venaient de passer de l'antichambre au salon, se croyaient réellement de grands personnages, et surtout de fort bons gentilshommes. Mon ami le maréchal Lefebvre lui-même, malgré son bon sens habituel et le soin que prenait sa femme de lui rappeler son origine, ne pouvait quelquefois se défendre des bouffées d'orgueil qui lui montaient à la tête. Un jour que sa voiture était arrêtée par quelques

fiacres, il mit la tête à la portière, et cria d'une voix tonnante : *Fouette, cocher; ce sont des roturiers!* Le maréchal Lannes, s'abandonnant parfois à son caractère violent, se permettait de maltraiter les paysans. Tout le monde a éprouvé la morgue des barons et des comtes de l'empire. Enfin, à quelques honorables exceptions près, c'était à qui rivaliserait de bassesse à la cour, et de hauteur dans le public. Pour achever de faire connaître le vertige qui s'était emparé de toutes les têtes, et surtout de celles des frères de Bonaparte, il faut connaître les projets, les espérances et les dissensions de ces derniers, jusqu'à la grossesse de Marie-Louise et la naissance du duc de Reichstadt. Voici ce qu'en a dit un de mes amis, qui pensait mal, mais qui écrivait bien, et que, par cette raison, j'ai déjà cité une fois :

« Madame L. de G...., ma belle-sœur, m'apprit avant-hier que l'impératrice se plaignait de ne m'avoir pas vu depuis mon retour d'Espagne. J'y suis allé ce matin; l'ordre de me recevoir avait sans doute été donné, car je n'ai éprouvé aucune difficulté pour entrer. Du moment où M. Dumanoir, chambellan de service, fut prévenu de mon arrivée, il m'annonça sur-le-champ

à l'impératrice. J'entrai dans son salon; elle me fit passer dans son cabinet, où je restai seul avec elle depuis midi jusqu'à deux heures.

— Vous êtes-vous acquitté de ma commission auprès de mon frère Joseph?

— Oui madame; en arrivant à Madrid, c'est la première chose que j'ai faite.

— Je le crois, et la lettre que j'ai reçue de lui me le prouve.

— Votre Majesté ne doit pas douter que les choses qui me sont recommandées ne soient fidèlement exécutées.

— A-t-il su ce qui s'était passé ici pendant l'absence de l'empereur?

— Je l'ignore, madame, et ne lui ai pas entendu dire....

— Vous-même, l'avez-vous su?

— Non, madame, pendant mon séjour en Espagne, je n'en ai pas entendu parler.

— Depuis votre retour?

— Un peu; mais bien peu.

— Il y a eu des rapprochemens singuliers; des ennemis irréconciliables se sont réconciliés tout à coup; des hommes, qui ne se voyaient pas, se sont vus perpétuellement.

— Les motifs?

— Les motifs; ils consistaient à savoir ce que l'on ferait si l'empereur était tué en Espagne. M. de Rémusat a été le médiateur entre Fouché et Talleyrand. Ils se rencontraient souvent chez madame de Rémusat.

— Le but de cette réconciliation?

— Je vous le dirai. Vous rappelez-vous, lorsque vous vîntes ici, après la bataille d'Eylau, pour aller négocier un emprunt en Hollande, avoir entendu parler de l'intimité qui existait entre Caroline et Junot?

— Oui, madame, on en parlait beaucoup alors.

— Ce n'était pas de l'amour; mais Junot était gouverneur de Paris, et Fouché dans le triumvirat. Les choses étaient alors arrangées de manière que Murat eût été le successeur de l'empereur, si l'empereur eût été tué.

— Cela, madame, n'eût pas été si facile....

— Murat n'a pas d'esprit; mais il a de la suite et beaucoup d'ambition. Il voulait absolument être prince du sang, afin, disait-il, que si l'empereur, ses frères et leurs enfans venaient à mourir, il fût en droit de monter sur le trône.

Jérôme, qui était présent, se fâcha beaucoup. Caroline s'adressa à moi, pour me demander si son mari n'avait pas raison.

— C'était, madame, compter sur une terrible épidémie.

— C'est ce que j'ai dit; je ne voyais pas pourquoi elle et les siens seraient exceptés de ce fléau.

» Je suis sûre qu'avant de partir pour Naples, il a dit et répété : « On m'éloigne; mais je reviendrai au moment où cela sera nécessaire. Qui pourrait m'en empêcher? Eugène! Je lui passerais sur le corps. »

» Ces intrigues, commencées à l'époque de la guerre de Prusse, se sont renouées depuis peu.

» Ce parti est puissant, et nous brave. Fouché en est l'âme. A l'avènement de Murat au trône de Naples, tous les journaux, à la disposition de la police, ont retenti de ses éloges, et pas un seul petit mot n'a été dit en faveur de Joseph.

— Cela est vrai; cela a été remarqué et considéré comme une maladresse de la part de son successeur ou de ses prôneurs.

— Fouché disait hautement que Murat seul pouvait succéder à l'empereur; que lui seul inspirerait à l'Europe une crainte nécessaire; que lui seul jouissait de la confiance des mili-

taires. Il a écrit une lettre dans laquelle il a dit positivement à l'empereur que la France ne voulait aucun des frères de l'empereur pour lui succéder. Bonaparte, heureusement, a les yeux ouverts depuis son retour. La lettre dont je vous parle, existe; elle est entre les mains de Meneval. C'est celle qui fut écrite l'année dernière à l'empereur, pour l'engager à divorcer. Vous n'avez pas une juste idée des intrigues ourdies contre moi; à mon retour de Bayonne, on avait répandu, à dessein, que madame *** était grosse, et que Bonaparte était l'auteur de cette grossesse. Pauvre femme! toute jolie qu'elle est, entre l'empereur et elle, il n'y a jamais eu le moindre rapport. On ajoutait que, pendant la durée de sa grossesse, je me ferais passer pour grosse, et qu'au moment de l'accouchement, je me ferais passer pour la mère. Murat, tout en cherchant à à accréditer cette grossière imposture, disait : « Caroline et moi, nous ne souffrirons jamais cela, et je me déferai du bâtard. » Dans le cas où Bonaparte aurait des enfans, mais il n'en a pas, ne serions-nous pas libres, d'après les lois, de les adopter?..... Fouché propage toutes ces calomnies.

» J'étais un peu embarrassé de répondre sur une

matière aussi délicate ; on annonça quelqu'un de la part de l'empereur. Cette visite me tira d'affaire ; mais je vis que l'impératrice était fort tourmentée, et que le bruit d'un prochain divorce était parvenu jusqu'à son oreille. »

Un jour, madame Murat disait à madame Campan : « Mais vraiment, je suis étonnée que vous ne soyez pas plus intimidée devant nous ! vous nous parlez aussi librement que lorsque nous étions vos élèves ! — Ma foi, répondit l'institutrice, vous n'avez rien de mieux à faire que d'oublier vos titres lorsque vous êtes avec moi, car je ne saurais avoir peur de reines que j'ai mises en pénitence. » On ne doit pas s'étonner, toutefois, que les choses se soient passées ainsi. Tous les généraux de la république, à l'exception de Bernadotte, de Jourdan et de Lecourbe, étaient les humbles valets du grand homme et de sa famille. Certes, ce n'est pas qu'il n'y eût encore des cœurs généreux dans l'armée, mais que pouvaient-ils faire, quand leurs chefs courbaient la tête ! C'est une chose, au moins fort extraordinaire, que tout ce qu'il y avait de beau, de bon, de noble, de vraiment patriote parmi les chefs de l'armée, ait fini de mort violente. Marceau est mort aux frontières ; Hoche et Cham-

pionet ont été empoisonnés; Kléber a été assassiné; et Dessaix, dont Savary était l'aide de camp, est mort à la bataille de Marengo; une balle, partie d'une main inconnue, a moissonné le brave Joubert. Quoique profondément royaliste, je n'ai jamais pu penser, sans admiration, aux grands hommes que je viens de nommer! Il n'y en a pas un d'eux qui ne soit l'égal des Camille et des Cincinnatus; eux seuls pouvaient sauver la république. Il faut convenir que le *sort a bien servi Bonaparte*.

Il est temps, pourtant, de sortir des généralités, et de suivre la marche des faits; nous étions au commencement de 1806. Bonaparte, qui, pour me servir de cette expression, était encore empereur avec sobriété, paraissait vraiment admirable : il venait de gagner la bataille d'Austerlitz, suivie immédiatement de la paix de Presbourg. On remarqua pourtant que, non content de la double couronne pour lui, il commençait à donner des principautés et des duchés à sa famille, en attendant qu'il leur donnât des royaumes. Et l'on vit, par sa condescendance envers les souverains étrangers, qu'il cherchait un appui, même hors de la France. Le fait est, qu'il eût pu faire prisonniers les deux empereurs : une princesse lui

dit gaîment, à ce sujet : « Pourquoi ne pas les avoir amenés, nous les aurions distraits par le carnaval? — Vraiment, répondit-il, de pareils prisonniers donnent trop d'embarras; d'ailleurs, c'eût été déconsidérer le métier. »

Quelque temps après, on vit Joseph monter au trône d'Espagne; Louis à celui de Hollande; Jérôme à celui de Westphalie; Elisa devenir grande-duchesse de Toscane; Caroline être sacrée reine de Naples, avec le garçon limonadier Murat; et Pauline, la dernière de la famille, être créée duchesse de Guastalla. Le seul Lucien, par une cause fort honorable, resta dans la vie privée : il eut aussi, toutefois, sa petite velléité aristocratique, et reçut du pape le titre de prince de Canino. J'ai eu occasion, sous le directoire, de voir en société toute cette nichée de rois et de reines. J'en parlerai, à mesure qu'ils se présenteront sous ma plume, et je tâcherai de mettre le lecteur à même de les bien connaître.

---

## CHAPITRE VI.

Noble indépendance de Jourdan. — Inimitié de Bonaparte envers Bernadotte. — Fermeté et patriotisme de ce dernier. — Ses réponses énergiques dans plusieurs occasions. — Confusion de Bonaparte en présence de Bernadotte. — Son opinion sur la campagne d'Égypte. — Son langage aux députés. — Sa noble conduite, comme citoyen et comme général, dans les circonstances les plus difficiles.

Ce que j'ai dit, dans le chapitre précédent, des jacobins qui s'étaient vendus à Bonaparte, et de la nouvelle noblesse qu'on leur avait conférée, ne doit pas tout-à-fait s'entendre des militaires qui formaient la cour de France : réduits, par leur position, à une obéissance presque passive, sous tous les régimes, ils avaient pu courber le front un peu plus bas qu'à l'ordinaire, sans qu'on y fît beaucoup d'attention. Bientôt, d'ailleurs, le corps des maréchaux fut regardé en Europe comme le séminaire des rois, et ceux qui le composaient, comme les compagnons d'Alexandre. La

hauteur du rôle faisait illusion sur la lâcheté avec laquelle ils avaient livré à un Corse le dépôt des libertés publiques, et violé la représentation nationale, au 18 brumaire; et enfin, comme on ne les avait jamais entendus vociférer à la tribune les mots de patrie et de liberté, personne ne les accusa d'inconséquence ou de trahison, quand ils aidèrent à tuer la liberté et à asservir la patrie.

Pourtant, parmi ces militaires, il y en eut qui surent conserver une noble indépendance. Ils ne quittèrent pas le service, il est vrai, parce que la patrie, pour être sous le joug, n'en avait pas moins besoin de leurs bras; mais leur vertu antique, au milieu de la corruption, leur silence au milieu des flatteries, leur désintéressement au milieu de la soif des richesses, qui s'était emparée de tout le monde, fut une éloquente protestation contre la conduite de leurs collègues, un souvenir vivant des beaux temps des armées de la république, et un motif puissant d'espoir d'arriver à un meilleur gouvernement.

A la tête des braves et nobles soldats, se trouvait le maréchal Jourdan, vainqueur à Arlon, à Fleurus, à Ourthe, à Laivaille, à la Roër, et dans une foule de combats qu'il serait trop long de nommer. En mars 1797, il fut nommé au

conseil des cinq-cents, par le département de la Haute-Vienne; et quelque temps après, replacé à la tête des armées. Il reprit, en mai 1799, ses fonctions législatives. L'impéritie du gouvernement étant la cause des revers qu'éprouvaient nos troupes, Jourdan proposa de déclarer la patrie en danger, dans l'espérance de faire adopter des mesures propres à retirer la France de la situation déplorable où elle se trouvait; mais il échoua. Le 18 brumaire, il s'opposa vainement à la révolution opérée par Bonaparte, aussi fut-il exclu du corps législatif et condamné à être détenu dans le département de la Charente. Cependant, le 24 juillet 1800, il fut nommé ministre extraordinaire, puis administrateur général en Piémont. Il extirpa le brigandage, rétablit l'ordre dans les finances, et fit régner la justice dans ce pays. En 1802, il fut appelé au conseil d'État. En janvier 1805, il fut élu candidat au sénat conservateur par le collége électoral de la Haute-Vienne, et appelé ensuite au commandement en chef de l'armée d'Italie. Quelques désagrémens lui ayant fait abandonner ce poste, il revint en France, et se retira dans sa famille. C'est l'époque où je l'ai connu : depuis, ses talens l'ont fait appeler deux fois en Espagne par Bonaparte, qui

ne l'aimait pas, mais qui l'estimait beaucoup. Du reste, il ne demanda et n'obtint aucune faveur particulière, et présenta constamment le modèle de la vertu la plus pure.

Un autre, plus âpre encore, et par conséquent plus détesté de Bonaparte, était le général Bernadotte, à qui ses vertus, ses talens et son amour de la justice ont valu le trône de Suède. Son inimitié avec le chef de l'empire datait presque du moment où ils se rencontrèrent. En 1797, il se rendit avec sa division en Italie. A son arrivée, une sorte de mésintelligence parut s'élever entre ses soldats et ceux des autres divisions de l'armée de Bonaparte; mais l'amour de la patrie et celui de la gloire réunirent bientôt ces braves, qui se distinguèrent également au passage du Tagliamento, et à la prise de Gradisca, que Bernadotte, soutenu par le général Serrurier, enleva de vive force le 19 mars. Le 24, il s'empara de Trieste, et fit arrêter à Venise le comte d'Antraigues, attaché à la légation russe. Ce personnage, renommé par son esprit d'intrigue, correspondait avec tous les ennemis de la France. Ses papiers furent envoyés au directoire, et ce fut, dit-on, leur examen qui décida la journée du 18 fructidor. On sait qu'à cette occasion les

armées envoyèrent des adresses au directoire. Ce fut le premier essai de l'intervention de la force armée dans le système du gouvernement, et il est remarquable que c'est Bonaparte qui en fut l'auteur. Bernadotte hésita quelque temps avant de suivre cet exemple. Le général en chef lui envoya, par son aide de camp Croisié, l'ordre d'assembler sa division, et de faire signer une adresse semblable à celles des divisions Masséna, Augereau et Joubert. On lui fit observer que son refus ferait croire à une mésintelligence entre les généraux, et que les ennemis de la république ne manqueraient pas d'en tirer parti. Bernadotte, cédant à ces considérations, envoya une adresse, non au général en chef, mais au directoire, et cette adresse ne ressemblait point à celles des autres divisions. Il partit ensuite pour Paris, avec la mission de présenter au directoire les drapeaux enlevés à Peschiera, après la bataille de Rivoli. Les éloges mérités que le général en chef faisait de Bernadotte, ses qualités personnelles, ses sentimens patriotiques, firent concevoir de lui de grandes espérances. A l'époque de son arrivée à Paris, Marseille était livrée à l'anarchie; la réaction royaliste y faisait couler des flots de sang; Bernadotte fut envoyé dans cette malheureuse

ville, comme commandant la division militaire, et il parvint à y rétablir l'ordre. Bientôt après, il alla reprendre son poste en Italie. Après le traité de Campo-Formio, il refusa de suivre Bonaparte à l'armée d'Angleterre. Les vues ultérieures de ce général étaient déjà soupçonnées; le directoire lui-même avait des craintes; et, pour avoir un général en chef en qui il pût avoir confiance, il donna à Bernadotte le commandement de l'armée d'Italie, laissé à Berthier par *interim*. Pendant que Bernadotte se rendait à son quartier-général, il reçut à Vérone une lettre de Bonaparte, qui lui mandait que, bien qu'il eût vivement désiré l'avoir avec lui à l'armée d'Angleterre, il ne s'était pas opposé à sa nomination, parce qu'il espérait qu'il éclairerait les nouveaux républicains d'Italie, et leur donnerait une bonne direction. Mais au moment où Bernadotte, arrivé à Milan, croyait recevoir de Berthier le commandement de l'armée, celui-ci lui remit une lettre du directoire, qui l'envoyait ambassadeur à Vienne. En 1799, la guerre ayant été déclarée à l'Autriche, Bernadotte fut nommé général en chef de l'armée d'observation sur le Rhin. Les frontières garanties, le commerce de Manheim assuré, l'université d'Heidelberg protégée, le soulage-

ment du pays opéré par des restrictions apportées au droit de réquisition, tels sont les actes qui signalèrent son commandement. Il chassa de Francfort les agens de l'Autriche, et fit retirer les émigrés français à vingt lieues au-delà des positions occupées par les armées de la république. Bientôt arriva la révolution du 30 prairial, qui fit sortir du directoire Merlin, Treilhard et La Réveillère-Lépeaux. Le parti qui venait de triompher, considérant dans Bernadotte le militaire plutôt que le citoyen, espéra trouver en lui un instrument docile, et l'éleva au ministère de la guerre. Le nouveau ministre, par sa fermeté et sa gestion, ne tarda point à tromper cette espérance. A peine installé, il écrivit aux généraux pour exciter leur patriotisme et enflammer celui des armées. Il leur recommandait la discipline et l'unité d'action. Il confia le commandement en chef des armées des Alpes et d'Italie au général Championnet, antérieurement disgracié. Il invita, de la manière la plus pressante, le général Moreau à examiner la conduite des commandans qui, en Italie, avaient rendu les places fortes qui leur étaient confiées. Il fit incorporer, dans les bataillons de leurs départemens, les officiers qui étaient à Paris en réclamation. Enfin, sous le

gouvernement le plus faible, et dans un temps où les revers de nos armées portaient le découragement dans toutes les âmes, il signala son ministère par une énergie et une activité remarquables à toutes les époques. Le pouvoir d'opinion, l'influence acquise par de tels moyens, portèrent ombrage au directoire, jaloux d'une autorité dont l'exercice plein et entier était au-dessus de ses forces. Bernadotte fut remplacé par le général Milet-Mureau; et le directoire, en annonçant au premier cette détermination, lui écrivit « qu'il ne faisait en cela que céder au vœu » manifesté par le ministre, de prendre un ser- » vice actif dans les armées. » Bernadotte répondit qu'il n'avait jamais parlé de démission, demanda son traitement de réforme, et, voulant rester étranger aux intrigues qui s'ourdissaient à Paris, se retira à la campagne. A la fin du mois de juillet 1799, lorsque tous les germes de mécontentement qui amenèrent ensuite la révolution du 18 brumaire commençaient déjà à fermenter, quelques généraux et quelques conventionnels, du nombre desquels était Salicetti, se rendirent le matin de bonne heure chez le général Bernadotte, alors ministre de la guerre. L'objet de leur visite était d'appeler l'attention

du ministre sur un bruit généralement répandu que l'on allait changer la constitution. Ils accusaient Barras, Sieyes et Fouché d'être les auteurs de ces intrigues. On croyait généralement, disaient-ils, que Barras voulait le rétablissement des Bourbons; que Sieyes tâchait d'appeler au trône le duc de Brunswick. Ainsi, il devenait urgent de lancer un mandat d'arrêt contre les deux directeurs. Après leur avoir demandé des preuves à l'appui de leur allégation, et sur la réponse qu'ils n'en avaient point de positive, le ministre leur signifia qu'il ne participerait pas à l'acte illégal qu'on projetait. Il demanda ensuite à un membre de la députation quel était leur but réel : « C'est, répondit l'autre, de vous investir d'une grande autorité, bien persuadés que vous n'en abuseriez point : puisque vous ne voyez pas l'affaire comme nous, tout est dit ; nous renonçons à notre projet. » Quand Bonaparte débarqua à Fréjus, Bernadotte fit entendre au directoire qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour le traduire devant un conseil de guerre. Le général Lebel fut chargé d'en parler à un membre du directoire qui était de ses amis : « Nous ne sommes pas assez forts. » Voilà la réponse qu'il en obtint. Lorsqu'on lui eut dit que c'était l'avis de Bernadotte, il répon-

dit : « Attendons. » Lorsque Bonaparte arriva à Paris, tous les généraux allèrent lui rendre visite. On proposa de lui donner un dîner par souscription. Bernadotte répondit à ceux qui lui présentèrent la liste : « Je vous conseillerais de » différer ce dîner, jusqu'à ce qu'il ait expliqué » d'une manière satisfaisante les raisons qui lui » ont fait abandonner son armée. »

Auparavant, Bernadotte étant ministre, on avait agité la question de savoir si on rappellerait Bonaparte d'Égypte : « C'est l'armée, » que vous voulez dire, répondit le ministre; car » quant au général, vous savez qu'il vise à la » dictature; et, envoyer des vaisseaux pour le » ramener en France, ce serait la lui donner. »

A ces griefs, dont on ne manqua pas de régaler Bonaparte à son arrivée, il s'en joignit bientôt de nouveaux. Bernadotte étant allé rendre visite à l'ambitieux général, ce dernier commença à parler des affaires publiques. L'autre le laissa s'étendre sur la nécessité d'un changement de gouvernement, puis il lui dit : « Je ne vois pas ce qui cause vos craintes; les Russes sont battus en Suisse; une ligne de défense est établie entre les Alpes et les Apenins; nous sommes en possession de Genève; la Hollande est sauvée;

l'armée russe qui s'y trouvait est détruite, et l'armée anglaise s'est retirée en Angleterre. Quinze cents insurgés viennent d'être dispersés dans le département de la Haute-Garonne; nous levons deux cent mille hommes d'infanterie et quarante mille hommes de cavalerie, et dans trois mois nous ne saurons plus que faire de tant de troupes. Certes, il eût été heureux pour nous que vous eussiez pu ramener votre armée; mais, quoique nous devions maintenant la regarder comme perdue, je ne désespère pas pour cela du salut de la république, et je suis convaincu qu'elle saura contenir ses ennemis, tant intérieurs qu'extérieurs. » En prononçant ces derniers mots, Bernadotte regarda en face Bonaparte, dont la confusion était évidente. Madame Bonaparte détourna la conversation, et Bernadotte se retira.

Le 16 brumaire, à cinq heures, Bernadotte se rendit chez le général Bonaparte, où il était invité à dîner. Le général Jourdan était de la partie. La conversation ne roula que sur la guerre, et Bernadotte entreprit de réfuter les maximes que Bonaparte posait, relativement au système de guerre par invasion. Bernadotte conclut à peu près par ces mots : « Il est plus difficile de con-

server que d'envahir ; » faisant allusion à la conquête de l'Égypte. La compagnie se leva et passa dans le salon. Immédiatement après, arrivèrent plusieurs membres distingués du conseil et des hommes de lettres : Volney et Talleyrand étaient du nombre. La conversation fut générale, et tourna sur les affaires de l'ouest de la France. Bonaparte dit, en élevant un peu la voix, et en s'adressant à quelqu'un qui était auprès de lui : « Ah ! vous voyez un chouan dans le général Bernadotte. » Le général, en répondant, ne put s'empêcher de sourire : « Ne vous contredisez point vous-même, lui dit-il ; l'autre jour encore vous vous plaigniez de ce que je favorisais l'enthousiasme incommode des amis de la république, et maintenant vous me dites que je protége les chouans : cela n'est pas conséquent. » Le monde continuait à arriver en foule, et les appartemens n'étant pas très spacieux, Bernadotte se retira.

Beaucoup de personnes ont pensé que les réponses faites par Bernadotte à Bonaparte dans cette occasion, retardèrent de vingt-quatre heures le mouvement qui avait été concerté. D'autres, au contraire, ont supposé que le 17 étant un vendredi, Bonaparte, naturellement

superstitieux, avait remis l'exécution du projet au 18.

Le 17 brumaire, entre onze heures et minuit, Joseph Bonaparte, en revenant à sa maison de la rue du Rocher par la rue Cisalpine, passa chez Bernadotte. Celui-ci était couché, et fit prier Joseph de revenir le lendemain. Le 18, avant sept heures du matin, Joseph était chez lui. Il dit à Bernadotte que son frère désirait lui parler; que les mesures à prendre avaient été discutées la veille au soir, et qu'ils désiraient l'en instruire. Ils sortirent immédiatement ensemble pour se rendre chez Bonaparte, rue de la Victoire. La cour, le vestibule, et les appartemens étaient remplis de généraux et d'officiers supérieurs. Plusieurs des officiers semblaient être dans un état d'effervescence produit par le vin. Bernadotte fut introduit dans une petite chambre; Joseph n'entra pas avec lui. Bonaparte était assis à déjeûner avec un de ses aides de camp, qui, autant qu'il est possible de se le rappeler, était Lemarrois. Le général Lefebvre, depuis duc de Dantzick, qui commandait alors la dix-septième division militaire, dont Paris était le chef-lieu, était debout. Bernadotte, le voyant dans cette attitude, ne douta pas qu'il ne fût retenu pri-

sonnier. Il prit aussitôt une chaise, s'assit, et fit signe à Lefebvre d'en faire autant. Lefebvre hésita, mais un coup d'œil de Bonaparte le rassura. Il s'assit respectueusement, en regardant Bonaparte. Celui-ci s'adressant à Bernadotte, lui dit d'un air embarrassé : « Comment donc ? vous n'êtes pas en uniforme ! » Sur la réponse de Bernadotte : « Je ne suis pas de service, » Bonaparte reprit : « Vous le serez dans un instant. — Je ne le crois pas, » dit Bernadotte. Bonaparte se leva, le prit par la main, et l'emmena dans une chambre voisine. « Ce directoire gouverne mal, dit-il ; il détruirait la république si nous n'y prenions garde. Le conseil des anciens m'a nommé commandant de Paris, de la garde nationale et de toutes les troupes de la division. Allez mettre votre uniforme, et venez me joindre aux Tuileries, où je vais de ce pas. »

Bernadotte ayant refusé de le faire : « Je vois, dit Bonaparte, que vous croyez pouvoir compter sur Moreau, Beurnonville et quelques autres généraux. Vous les verrez tous venir à moi ; Moreau lui-même. » Et, parlant très vite, il lui nomma trente membres environ du conseil des anciens, que Bernadotte avait crus être les plus grands amis de la constitution de l'an IV. « Vous

ne connaissez pas les hommes, ajouta-t-il : ils promettent beaucoup, et tiennent peu. »

Bernadotte ayant déclaré qu'il ne voulait pas prendre part à une rébellion de cette nature, ni renverser une constitution qui avait coûté la vie à un million d'hommes. « Eh bien ! dit Bonaparte, vous allez demeurer ici jusqu'à ce que je reçoive le décret des anciens ; car, jusqu'alors, je ne suis rien. » Bernadotte dit en élevant la voix : « Je suis un homme que vous pouvez mettre à mort, mais que vous ne retiendrez pas malgré lui. — Eh bien donc, dit Bonaparte d'un ton plus doux, donnez-moi votre parole que vous n'entreprendrez rien contre moi. — Oui, comme citoyen ; mais si je reçois du directoire l'ordre d'agir, ou si le corps législatif me donne le commandement de sa garde, je m'opposerai à vos efforts, et vous n'aurez point le dessus. — Qu'entendez-vous par ces mots, *comme citoyen?* — Je n'irai point dans les casernes ni dans les lieux publics pour travailler l'esprit des soldats et du peuple.

— Je suis bien tranquille, répondit Bonaparte, j'ai pris mes mesures ; vous ne serez pas employé ; ils craignent plus votre ambition que la mienne. Mon seul désir est de sauver la ré-

publique; je ne demande rien pour moi; je me retirerai à Malmaison, après avoir réuni autour de moi un cercle d'amis. Si vous voulez être du nombre, vous serez le bien venu. » Bernadotte dit en réponse, en s'en allant : « Ami dévoué, vous pouvez l'être; mais je suis convaincu que vous serez toujours le plus mauvais des maîtres. »

Bernadotte quitta l'appartement; Bonaparte le suivit dans l'antichambre, et dit à Joseph d'une voix agitée : « Suivez-le. » Bernadotte traversa une foule de généraux, d'officiers de distinction et de soldats, qui remplissaient la cour et une partie de la rue, faisant quelque impression sur eux par ses regards, qui exprimaient qu'il désapprouvait leur conduite. Joseph suivit Bernadotte et l'aborda dans la cour. Il lui demanda de venir chez lui, rue du Rocher, où il avait assemblé plusieurs membres du corps législatif. En arrivant chez Joseph, Bernadotte trouva une douzaine de personnes, au nombre desquelles étaient plusieurs députés dévoués à Bonaparte, et notamment Salicetti. On servit le déjeûner. Pendant le peu d'instans qu'ils restèrent à table, ils parlèrent des mesures qui seraient prises; et Joseph

répéta que son frère ne voulait que la consolidation de la liberté, afin de pouvoir ensuite vivre en philosophe, à Malmaison.

Bernadotte alla au jardin des Tuileries, et passa devant la soixante-dix-neuvième demi-brigade. Les officiers l'ayant reconnu, quoiqu'il ne fût pas en uniforme, s'approchèrent de lui et lui demandèrent des renseignemens sur ce qui allait se passer. Bernadotte répondit en termes généraux, exprimant le désir que la tranquillité publique ne fût pas compromise par le mouvement qui allait avoir lieu. Les soldats, ayant à leur tour reconnu le général qui les avait commandés au siége et à la prise de Maestricht, exprimaient hautement leur surprise qu'il ne fût pas avec les généraux qui, disaient-ils, décidaient alors dans le palais du sort de la France.

Bernadotte ayant observé ce qu'il pouvait attendre, en cas de besoin, de ce corps, et de quelques détachemens devant lesquels il s'était présenté sur le boulevart et sur le pont de la Révolution, alla chez le général Jourdan, présumant que le directoire l'enverrait chercher pour veiller à la sûreté du gouvernement. Il trouva chez Jourdan beaucoup de membres du

conseil des cinq-cents, entre autres Augereau, depuis duc de Castiglione. Il était à peine arrivé qu'un grand nombre de membres vinrent donner communication du décret du conseil des anciens, qui, en vertu de l'article 102 de la constitution, transférait le corps législatif à Saint-Cloud.

A son retour chez lui, Bernadotte apprit de sa femme que l'adjudant-général Rapatel, attaché à l'état major du général Moreau, était venu en son absence, et qu'il avait été envoyé par Bonaparte et par Moreau, pour l'engager à venir les joindre aux Tuileries. Bonaparte lui avait dit : « Vous avez servi sous le général Bernadotte. Je sais qu'il a confiance en vous. Dites-lui que tous ses amis sont assemblés aux Tuileries, et qu'ils désirent vivement le voir au milieu d'eux; ajoutez qu'ils aiment leur pays autant que lui, et qu'ils voudraient qu'il se montrât au nombre de ceux auxquels la France doit aujourd'hui son salut. »

Sieyes et Roger-Ducos avaient déjà joint Bonaparte aux Tuileries. Les trois directeurs Gohier, le président, Moulin et Barras restèrent au Luxembourg. Le secrétaire général Lagarde était encore fidèle à la majorité du directoire. Comme

le général Bernadotte l'avait prévu, la majorité jeta les yeux sur lui pour le ministère de la guerre, et pour le commandement général des troupes et des gardes nationales de la dix-septième division. La démission de Barras et la défection du secrétaire général, empêchèrent cette nomination. Bonaparte n'ayant plus rien à craindre, fit une nouvelle division des différens commandemens, et assigna à Moreau, avec cent hommes de cavalerie, celui du Luxembourg, où Gohier et Moulin étaient détenus.

Moreau, mécontent de l'indifférence avec laquelle il avait été traité par Bonaparte, et connaissant ses intentions et ses projets, songeait déjà à abandonner sa cause, qui lui semblait injuste et qu'il ne pouvait servir sans trahir la nation. Il pria une seconde fois Rapatel d'aller de nouveau, dans la soirée, trouver Bernadotte, pour l'inviter, de sa part, à se rendre au Luxembourg, afin qu'ils pussent se concerter sur les mesures à prendre pour empêcher Bonaparte de s'emparer de la dictature. La réponse de Bernadotte à ces ouvertures, fut qu'il avait donné sa parole d'honneur de ne rien entreprendre comme citoyen; mais qu'il était libre d'agir s'il en était requis par un fonctionnaire public; que si Moreau voulait

sortir du Luxembourg à la tête du détachement qu'il commandait, se présenter à sa portée, et le sommer, au nom du bien public, de faire cause commune avec lui pour défendre la liberté et la constitution à laquelle ils avaient prêté serment, lui, Bernadotte monterait à cheval avec ses aides de camp, se mettrait sous le commandement de Moreau, parlerait aux troupes, et ferait immédiatement arrêter et juger Bonaparte comme déserteur de l'armée d'Égypte, et comme ayant violé la constitution en acceptant un commandement qui ne lui était décerné que par une fraction du corps législatif. Moreau, enchaîné par les lois de la discipline militaire, d'après lesquelles il était sous les ordres du général Bonaparte, ne fit pas ce que proposait Bernadotte, et celui-ci, de son côté, ne se crut pas libre d'aller au Luxembourg.

Depuis sept heures jusqu'à dix, Bernadotte eut des conférences avec Salicetti, Augereau, Jourdan, Gareau, et une douzaine de membres les plus influens du conseil des cinq-cents. Il fut décidé que, le lendemain matin, Bernadotte serait nommé commandant de la garde du corps législatif et de toutes les troupes de la capitale, et ils se séparèrent. Salicetti courut aux Tuileries, ap-

prendre à Bonaparte ce qui s'était passé ; et celui-ci, qui craignait un adversaire aussi courageux que Bernadotte, chargea Salicetti de se trouver le lendemain matin à cinq heures, à l'assemblée préparatoire qui devait avoir lieu avant le départ pour Saint-Cloud, et de dire à chacun des députés que lui, Bonaparte, avait fait les plus grands efforts pour empêcher qu'on ne rendît un décret condamnant à la déportation les députés qui avaient formé le dessein de donner à Bernadotte le commandement de la force armée.

Le 19, à sept heures du matin, les généraux Jourdan et Augereau, suivis de huit à dix députés du conseil des cinq-cents (au nombre desquels étaient Gareau et Talot), se rendirent chez le général Bernadotte, rue Cisalpine. Ils lui apprirent que Salicetti les avait informés, de la part de Bonaparte, que Sieyes avait proposé d'arrêter un certain nombre de députés des deux conseils, pour empêcher qu'ils ne parussent à Saint-Cloud. Ils demandèrent à Bernadotte ce qu'il pensait des événemens du jour. Il ne vit dans la communication de Salicetti que le désir de rendre ces députés favorables à Bonaparte. Quelques-uns de ces législateurs semblaient reconnaissans

du service que Bonaparte leur avait rendu la veille. Bernadotte n'apprécia pas comme eux cet acte de générosité; mais il partagea leur opinion sur les mesures conciliatrices qu'ils semblaient vouloir adopter; et, entrant dans leurs vues, il s'expliqua en ces termes : « Que l'un de vous monte à la tribune, qu'il peigne en peu de mots la situation intérieure de la France, et ses succès au dehors; qu'il dise que le départ d'une armée pour l'Égypte, en nous exposant aux hasards d'une guerre, nous a privés de plus de trente mille hommes de vieilles troupes et d'un grand nombre de généraux expérimentés; que, néanmoins, la république est triomphante; que la coalition est rompue, depuis que Souwarow est retourné en Russie; que les Anglais, avec un prince du sang à leur tête, ont quitté la république batave, et se sont retirés en Angleterre; que la ligne de défense est maintenue entre les Alpes et les Apenins liguriens, que deux cent mille conscrits se hâtent de se former en bataillons pour renforcer les armées, et qu'il se fait une levée de quarante mille hommes de cavalerie; que l'insurrection de l'Ouest est réduite à quelques bandes isolées, et qu'une armée royaliste a été détruite ou dispersée dans la Haute-

Garonne; que, pour obtenir une paix tout aussi honorable que celle de Campo-Formio, il suffit que la France conserve cette attitude formidable; que, pour la conserver, l'union et la confiance sont indispensables; que, quoique le conseil des anciens ait violé la constitution en nommant Bonaparte général en chef de la dix-septième division, et en lui donnant le commandement de la garde nationale et de la garde du directoire, le conseil des cinq-cents n'est pas appelé dans ce moment à délibérer sur cette violation de la constitution, mais plutôt sur les moyens de pourvoir à la sûreté du peuple français, des deux conseils, et du gouvernement de l'État; qu'à cet effet, le conseil des cinq-cents nomme le général Bernadotte collègue du général Bonaparte; que ces deux généraux se concerteront ensemble sur l'emploi de la force armée, et la distribution des commandemens, en cas qu'il faille employer cette force; mais que la tranquillité qui règne dans Paris et dans les environs donne l'assurance qu'il ne sera pas nécessaire de faire agir les troupes. Envoyez-moi ce décret; vingt minutes après l'avoir reçu, je serai au milieu de vous avec mes aides de camp, je prendrai le commandement du corps que je trouverai sur ma route,

et nous verrons ce qu'il faudra faire. S'il est nécessaire de déclarer Bonaparte hors la loi, vous aurez toujours auprès de vous un général, et une grande partie au moins des soldats. »

Les députés partirent immédiatement pour Saint-Cloud; le malheureux usage de prononcer du haut de la tribune des discours préparés, fit perdre un temps précieux. La discussion s'échauffa; l'appel nominal pour la prestation solennelle du serment à la constitution fit écouler encore inutilement plus d'une heure et demie. Aucune autre résolution ne fut prise; Bonaparte parut, et les événemens qui arrivèrent alors à Saint-Cloud sont bien connus.

Après avoir été repoussé du conseil des cinq-cents, Bonaparte, tremblant d'agitation, adressa la parole aux soldats : « Êtes-vous pour moi? — Nous sommes pour la république, » dirent-ils. (Ce fut dans ce moment que Lucien, président du conseil, harangua les troupes.) Que serait-il devenu si Bernadotte eût été là? Bonaparte le sentit lui-même, car il dit à cette époque : « Je ne crains pas que Bernadotte consente à ce que je sois assassiné; mais il haranguera les troupes, et c'est ce que je crains. »

Bonaparte fut informé, le même soir, du lan-

gage que Bernadotte avait tenu aux députés qui s'étaient rassemblés chez lui, rue Cisalpine. Les expressions dont il s'était effectivement servi, quoiqu'elles fussent de nature à déplaire à Bonaparte, surtout en ce qui concernait sa fuite de l'Égypte, et ses desseins ultérieurs contre la liberté de la France, furent exagérées par la malveillance, et représentées à Bonaparte comme la preuve évidente d'une haine personnelle.

Bonaparte ne put jamais se venger ouvertement de Bernadotte; mais il ne laissa échapper aucune occasion de lui nuire, en le plaçant, comme général, dans des postes difficiles, et en l'abandonnant, sans instructions et sans ordres, au milieu des circonstances les plus périlleuses et les plus délicates. Joseph Bonaparte, beau-frère de Bernadotte, crut devoir se charger de les rapprocher; mais cette pacification conserva toujours la couleur politique d'un traité de circonstance, conclu par la nécessité. Au mois de mai 1804, Bernadotte reçut le bâton de maréchal d'empire, le commandement de l'armée de Hanovre et le grand cordon de la Légion-d'Honneur, institution à laquelle il s'était vigoureusement opposé dans le conseil d'État. En 1806, il fut nommé prince de Ponte-Corvo. Je n'ai jamais

vu de figure plus noble et plus expressive que la sienne : il ressemblait en beau au prince de Condé, auquel, du reste, il était infiniment supérieur, sous tous les rapports. Ses minuties avec Bonaparte, qui perçaient dans le public, lui donnaient un air d'indépendance et d'opposition qui le faisaient recevoir avec une faveur marquée. Plus tard, sa belle conduite, sa justice, sa bravoure et son amour pour l'humanité, qualités qu'il déploya au plus haut degré dans son administration du Jutland, le firent appeler par le peuple Suédois au trône des Wasa.

Il est peu de noms, si ce n'est celui de Lecourbe, à joindre à ces deux grands noms, et pour les dignitaires civils, c'était à qui le disputerait de soumission et de servilité. Les prêtres, surtout, se distinguèrent dans ce combat de platitude, et je n'aurais jamais fini, si je voulais rapporter toutes les indignes flatteries dont ils accablèrent Bonaparte. Pour le reste de la société, jamais, quoi qu'on en ait dit, il n'a cru à la stabilité de l'empire, et rien, dans le temps, ne porta un coup plus rude à Bonaparte, que ces simples paroles d'un paysan à un prisonnier anglais, qui lui reprochait l'asservissement de la nation : « Eh! monsieur, la révolution n'est pas finie. » J'ai

recueilli sur ce temps-là plusieurs anecdotes, que je vais rapporter sans ordre dans le chapitre suivant, et qui serviront mieux que toutes les dissertations du monde à faire connaître l'esprit public.

## CHAPITRE VII.

L'écu de six francs donné à Bonaparte. — Le salon de madame de Salignac, et celui de madame Roland. — Marmont Ier et Marmont II. — Le manteau court et la soutane de cardinal. — Saut périlleux de M. de Tallayrand, ex-évêque d'Autun. — L'ancien régime au corps-de-garde. — Rivales que Napoléon donne à sa femme, au nombre desquelles se trouvent la marquise de Vandé et la vicomtesse du Barral. — Singulière tentative d'Emélie Mioche, à Malmaison.

En 1807, Bonaparte se confiant dans ses triomphes et conservant quelque pudeur devant les souvenirs qu'avait laissés la révolution, n'avait pas encore poussé l'inquisition d'état où nous l'avons vue dans les derniers temps de son règne. On causait librement dans les salons. Les hommes, il est vrai, ne se prononçaient guère ouvertement; mais les femmes ne se gênaient pas, et, dans le fait, il fallait être Bonaparte ou l'ancien régime pour les empêcher de parler. Voici quelques anecdotes que j'ai recueillies dans la société, sur les personnages influens de l'époque.

Le représentant Aubry, qui n'aimait pas Bonaparte, lui fit quitter l'armée de Piémont, et le nomma au commandement de l'armée de l'Ouest. Sur son refus, il le plaça comme général de brigade dans la ligne. Bonaparte refusa également cette dernière mission, et resta à Paris, où il vécut pendant quelque temps dans l'obscurité. Un jour que madame de la Bouchardie, dont j'ai déjà parlé dans le premier volume, se promenait aux Tuileries avec la vicomtesse de Ligne son amie, qui avait eu occasion de le connaître à Toulon, Bonaparte passa près d'elle en marchant très vite et avec un air soucieux : madame de Ligne lui dit : « Te voilà, Bonaparte; où cours-tu comme cela, mon ami? — Ma foi, madame, reprit Bonaparte, s'il faut vous l'avouer, je cours après un écu de six francs. — Un écu de six francs! répliqua la vicomtesse. Tiens, mon ami, en voilà deux. » Bonaparte tendit la main, accepta, et courut rejoindre un de ses camarades, qui était en avant.

Peu de jours après, au 13 vendémiaire, la plupart des sections de Paris se soulevèrent contre la convention. Barras eut le commandement des troupes, il se souvint du siége de Toulon, et s'adjoignit le général Bonaparte, en qualité de

général de division. Bonaparte fit bravement mitrailler le peuple, et, comme la scène se passait devant l'hôtel de Boulogne, où demeurait madame de la Bouchardie, il fit tirer une centaine de coups de fusil sur les fenêtres. Il y eut plusieurs domestiques de blessés, et cette dame fut obligée de se sauver en toute hâte. Quelque temps après, elle en parla à Bonaparte, qui lui répondit eu ricanant : « Ah! ah! pourquoi recevez-vous des aristocrates? »

Après ce bel exploit, qui lui valut l'appui des jacobins, Bonaparte partit pour l'armée d'Italie, où il se couvrit de gloire; et ce fut, à son retour, que j'eus occasion de le voir dans la société. Le véritable nom de la dame qui le recevait était *de Salignac*. C'était une femme aimant le faste et la représentation; aussi avait-elle toujours autour d'elle tous les hommes marquans de l'époque. Les girondins vinrent d'abord chez elle; mais ils la quittèrent bientôt pour madame Roland, dont l'esprit, l'élégance et les talens sont assez connus. Elle se jeta donc dans la montagne, et peupla son salon de toutes les horribles célébrités de ce parti; elle tapissait même les murs de leurs portraits. Toutefois, comme ces *frères et amis* se faisaient guillotiner les uns les

autres, et que les vaincus étaient déclarés traîtres à la patrie, madame de Salignac, en personne prudente, ne conservait que ceux des conventionnels vainqueurs, et faisait disparaître les autres. Elle était fort singulière, et faisait aller ses enfans exactement nus, pendant l'hiver. Un jour que j'entrais chez elle, je trouvai dans sa chambre deux jeunes filles et un garçon dans cette indécente position; il gelait fort, et mon premier mot fut pour les plaindre : « Pauvres petits, lui dis-je, ils doivent avoir bien froid? » Elle répondit à cela par le mot bien connu d'un sauvage de l'Amérique septentrionale : « Tout leur corps est comme votre visage. »

Mais l'époque où madame de Salignac brilla de plus d'éclat, ce fut celle du directoire, où véritablement les femmes galantes tenaient le sceptre de la société. Que de grandeurs le retour à des mœurs plus sévères n'a-t-il pas fait éclipser! madame Bonaparte, elle-même, n'eût pas laissé de souvenirs, et fût tombée dans l'oubli, sans son mariage avec le jeune général. J'ai dit plus haut ce qui avait fait faire cette union.

Je ne sais ce qu'avait été Joséphine dans sa jeunesse, mais, en 1799, elle n'avait conservé de tous ses attraits qu'une grande élégance de

manières et une charmante tournure; c'en était bien assez pour captiver un jeune homme de vingt-six ans.

Ce ménage fut d'abord, comme tous les mariages d'âges disproportionnés, fortement troublé par la jalousie; avec cette anomalie, pourtant, que c'était le plus jeune qui était jaloux. Toutefois, ce sentiment se calma à mesure que les années arrivèrent. La conduite de madame de Beauharnais devint plus réservée, et, à son amour près pour la toilette et les commérages, c'était une épouse accomplie. On peut croire, au reste, sans lui faire de tort, que la gloire et la réputation de son mari servirent beaucoup à l'attacher de plus en plus à lui. Quand le malheureux divorce fut prononcé, elle demanda à passer aux États-Unis. Napoléon lui dit qu'il ne pouvait répondre de sa personne dans la traversée. « Votre puissance trouve donc un obstacle, lui répondit-elle? Plût à Dieu qu'il y eût des mers à traverser pour obtenir ce que vous demandez; votre étoile brillerait toujours. »

On a beaucoup parlé dans le public de l'espèce de talisman que Bonaparte avait perdu en perdant Joséphine; il faut bien s'entendre sur les mots, et ne pas confondre les effets avec les

causes. Certes, tant que Napoléon, quoique empereur, fut le mari d'une simple particulière, il n'osa trancher du *légitime*, et usa du pouvoir avec sobriété; mais quand il se vit gendre, beau-frère, cousin, allié de tous les potentats de l'Europe, la tête lui tourna, et il tomba de son char de triomphe. L'observateur verra en effet que tout vient de là. Jamais autant de guerres furent-elles entreprises, jamais tant de sang fut-il versé que pour établir ses frères et ses sœurs, et les établir de manière à ne pas faire rougir ses nobles et nouveaux parens? Ne fallut-il pas faire un Jérôme, roi de Westphalie; un Louis, roi de Hollande; un Joseph, roi d'Espagne; un Murat, roi de Naples? Qu'on ne vienne pas parler ici des grands desseins de Bonaparte pour assurer la paix, la liberté, et le bonheur de l'univers; jamais fin ne fut plus démentie par les moyens. En vérité, les bonapartistes ont beaucoup trop compté sur la crédulité publique, en nous berçant de ces beaux contes, éclos du cerveau du captif de Sainte-Hélène.

A l'époque du mariage de madame Murat, et lorsqu'elle était encore à Saint-Germain, Napoléon disait à ses confidens : « Je n'aime pas les mariages d'amourettes; ces cervelles enflammées

ne consultent que le volcan de l'imagination. J'avais d'autres vues; et qui sait l'alliance que je lui aurais procurée? Elle juge en étourdie, et pèse mal ma position. Il viendra un temps, peut-être, où des souverains se disputeront sa main. Elle épouse un brave; dans ma position, cela ne suffit pas : il faut laisser accomplir le destin. » Il rêvait déjà les grandes alliances; mais s'il fut contrarié de ce mariage, il éprouva encore bien plus de peine lorsque Lucien, son frère, épousa madame Jouberthon, veuve d'un agent de change, parti en 1802 avec l'expédition de Saint-Domingue, commandée par le général Leclerc. « Que diable, disait Bonaparte, va-t-il s'aviser d'épouser une..... — Au moins, répliqua Lucien, est-elle jeune et jolie. » Mot sanglant que son frère ne lui pardonna pas de long-temps. Cependant, après la paix de Tilsitt, Napoléon étant allé visiter ses états d'Italie, au mois de novembre 1807, Lucien se rendit à Mantoue, où il eut une entrevue avec son frère. L'ultimatum de ce dernier avait pour objet, si Lucien consentait à faire dissoudre son mariage, sans préjudicier, toutefois, aux droits des enfans qui en étaient issus, de créer en Italie, pour la femme répudiée, un établissement considérable, érigé en duché. C'est

alors qu'il fut question de conclure le mariage de la fille aînée de Lucien avec le prince des Asturies, mariage qui aurait eu lieu, vraisemblablement, s'il n'avait été traversé par des intrigues. Lucien rejeta avec indignation ce qui regardait sa femme, et accepta ce qu'on avait projeté pour sa fille; mais ce dernier dessein n'ayant pas réussi, les deux frères se séparèrent assez mécontens l'un de l'autre. Napoléon retourna à Paris, et Lucien repartit pour Rome.

La cour de Bonaparte était leste, brillante et insolente : les généraux qui la composaient n'avaient pas adouci à l'armée les mœurs de la classe populaire dont ils sortaient pour la plupart; et, comme ils gagnaient beaucoup d'argent en campagne, comme le maître leur prodiguait les places, les honneurs et les pensions, la plupart faisaient une dépense excessive. Au nombre de ces derniers, on distinguait surtout le maréchal Marmont, qu'à cause de cela on avait surnommé le roi *Marmont I^er^*, et Junot, duc d'Abrantès, qu'on appellait *Marmont II.* Au reste, ces deux courtisans ont assez mal fini, car l'un est mort fou, et l'autre..... Mais je n'ai pas besoin d'en parler.

A ces deux messieurs, et à un certain nombre

d'autres généraux qui faisaient honneur à leur patron par leur dépense, il faut joindre le régicide Cambacérès, qui tenait table ouverte, et renouvelait à Paris les profusions de Rome antique. On voyait chez lui grand nombre de membres de l'ancienne noblesse, qui séparaient leur cœur de leur estomac, et qui venaient lui faire la cour pour en obtenir un dîner. Une de mes connaissances, que sa place forçait à y assister quelquefois, m'a raconté une histoire charmante du bon M. Dubelloy, mort archevêque de Paris. Dans un repas d'apparat il avait été placé à côté de M. Marron, président du consistoire; ce dernier crut devoir profiter de la circonstance, pour adresser à l'archevêque des complimens fort bien tournés; toutefois il ne laissa pas, par malice, de faire quelque allusion à la différence de communion qui les séparait: « Monseigneur, lui dit-il, quoique je sois en manteau court et vous en soutane de cardinal, je ne m'en recommande pas moins à vos prières, et je recevrai votre bénédiction avec confiance et gratitude. » A tout cela le bon prélat se contentait de s'incliner sans rien répondre. Quand on en fut au café, M. Daigrefeuille dit au cardinal Dubelloy : « Votre éminence a peut-être, sans le vouloir, chagriné le

pasteur protestant. — Eh ! monsieur, répondit l'archevêque d'un ton plein de douceur, comment pouvais-je le satisfaire, il se recommande à mes prières ; mais, fussé-je aussi bien avec le Ciel qu'il le présume, croyez-vous que je sache tirer les *marrons* du feu ? »

Déjà Bonaparte, sous la licence du directoire, avait introduit dans la société de sa femme et dans la sienne propre, une espèce de dépuration qui passait pour du rigorisme. Il était généralement reçu d'aller chez les traitans, qui donnaient de belles soirées et de bons dîners, sans trop s'inquiéter d'où leur venaient leurs richesses ; mais le jeune général, qui visait à la considération, défendit à Joséphine d'y aller. « Je consens, lui dit-il, à ce que vous dîniez chez des banquiers, ce sont des marchands d'argent ; mais je ne veux pas que vous alliez chez les fournisseurs, ce sont des voleurs d'argent. » Sous l'empire, il se montra tout-à-fait puritain : on sait par quelle escobarderie il engagea le prince de Bénévent à épouser madame Grant, sa maîtresse, et comment il se moqua de son ministre quand ce bel hymen fut conclu. Au commencement que l'ex-évêque d'Autun faisait la cour à cette dame, d'une conduite plus que légère, il l'importunait de ses as-

siduités, à un point qu'il restait fort avant dans la nuit. Un jour cette dame voulut être seule : la pendule marquait déjà dix heures, et Talleyrand ne se retirait pas; madame Grant tombe dans un évanouissement profond; elle prélude même à une attaque de nerfs. Talleyrand vole à la fenêtre, qui était fermée; au moment où il l'ouvre, pour donner de l'air, madame Grant se lève rapidement, court à lui, le prend par les jambes, lui fait faire un saut périlleux de l'entresol dans la rue, et laisse Talleyrand se relever, tout honteux d'un semblable coup de maître.

Toutefois le rigorisme de Bonaparte n'était qu'apparent; le fond des mœurs de sa cour était aussi mauvais que celle de Louis XV, et avait de plus un ton exécrable : c'était l'ancien régime au corps-de-garde. Lui-même se permettait de nombreuses infidélités à sa femme, et il n'était pas toujours fort délicat dans le choix des rivales qu'il lui donnait.

J'apercevais quelquefois, dans une des sociétés que je fréquentais, une certaine marquise de Vandé, qui, quoique très prude, se voyant dans une profonde misère, imagina de s'en relever par un coup hardi. Elle n'était pas jolie, mais sa physionomie était très piquante; elle avait de

l'esprit comme un démon, ce qui vaut mieux souvent que la beauté d'un ange, et elle se décida à tenter la plus illustre conquête, celle de Napoléon. Elle connaissait beaucoup le grand maréchal du palais, Duroc, duc de Frioul, et elle le sollicita pour obtenir une audience particulière de l'empereur. Celui-ci n'en accordait aux femmes que bien rarement. Duroc le prit sans doute dans un quart d'heure favorable, et il put introduire la marquise de Vandé. Celle-ci, parée du secours d'une habile toilette, mais comptant plus encore sur ceux de son amabilité, arrive, est admise, cause, agit, plaît; et comme elle avait eu le soin de se munir de l'état de ses dettes, elle le met sous les yeux du souverain, à ce moment où un homme ne sait rien refuser à une femme. Aussi, reçut-elle aussitôt la somme nécessaire pour la tirer d'embarras.

Une seconde fois elle a des créanciers; nouvelle entrevue qui amena le même résultat. La mine était riche, la marquise de Vandé n'hésite pas à l'exploiter : une troisième fois elle revient à la charge, et toujours avec le même succès. Son heureuse fortune lui tourne la tête; elle croit pouvoir prendre les allures d'une du Barry : elle monte sa maison sur un grand pied, trouve

partout du crédit chez ses fournisseurs, qui n'avaient rien perdu avec elle; mais comme leurs comptes se grossissaient, quelques-uns lui demandent de l'argent; elle n'en a plus, elle songe à solliciter la faveur d'une quatrième audience. Napoléon la refuse net : « Je n'aurais, dit-il à Duroc, ni assez de temps, ni assez de bonhommie, pour acheter si cher ce que l'on trouve à si grand marché. Remerciez madame de Vandé de ses bontés pour moi, et ne me parlez plus d'elle. »

Une autre femme, la vicomtesse de Barral, mariée à un vieux chevalier de Malte, qui avait jeté le froc aux orties, plut également au même personnage, qui la traitait avec assez de magnificence; elle s'en servit pour représenter noblement, à la grande joie de son époux, qui allait disant partout en se frottant les mains : « Ma femme a dans l'esprit des ressources incroyables. Nous ne sommes pas riches, et nous le paraissons, grâce à son talent. C'est là un vrai trésor. » Il ne s'informait pas d'où provenaient les fonds qui fournissaient à la dépense; mais tout à coup la poule d'or mourut : la vicomtesse, femme charmante, avait un défaut que les hommes ne nous reprochent peut-être pas à tort, elle était

indiscrète, et, loin de taire avec soin ce qu'elle aurait dû cacher, elle divulguait des choses qui ne doivent jamais être connues. Ces choses revinrent à Napoléon, qui rompit dès ce moment tout commerce avec la dame, et l'on remarqua que l'époux ne parla plus *des incroyables ressources que sa femme possédait dans son esprit.*

Ces exemples, et quelques autres bien connus, avaient enflammé l'imagination de plusieurs femmes; il y eut donc nombre de tentatives qui ne furent pas toujours suivies de succès. Voici une aventure dont je connais l'héroïne, et qui, peut-être, amusera le lecteur.

Une dame, d'assez chétive apparence, aspirant à la même conquête, imagina de s'introduire presque furtivement dans le parc de la Malmaison, espérant qu'elle serait rencontrée d'une manière inopinée par Napoléon, et que de cette rencontre il adviendrait pour elle un résultat très important. La voilà donc, errant dans les allées de cette délicieuse demeure. L'empereur, qui avait la tête vitrée et qui voyait de tout côté, aperçut cette dame; il lui trouva un air inquiet et empressé qui l'intrigua, et, au lieu d'aller à elle, comme elle s'en flattait, il lui dépêcha Duroc, qui, s'approchant sans beau-

coup de galanterie, lui demanda durement : *Que venez-vous faire ici ?* Ces brusques paroles n'étaient pas celles qu'elle attendait ; elle se troubla pour la première fois de sa vie ; car elle ne manquait pas d'une sorte de courage, et ne répondit pas. « *Que venez-vous faire ici ?* reprit Duroc avec moins de galanterie encore, *et comment vous appelez-vous ? — Émélie Mioche. — Eh bien ! Émélie Mioche ira en prison, pour lui apprendre à venir où elle n'était pas attendue.* » Elle alla effectivement à l'hôtel de la police, où on la retint toute la nuit, et où elle subit vingt interrogatoires. Cet étrange dénouement, auquel elle était loin de s'attendre, la guérit pour toujours de l'envie de chercher ses amans si haut.

## CHAPITRE VIII.

M. Boutard. — Ses vers inédits à madame Cléry. — M. Revoil. — Son tableau de Charles-Quint. — Sa conduite avec Napoléon. — L'étranger mystérieux. — Romance de M. Revoil. — M. Momigny. — M. Cailhava. — Ses Mémoires. — M. Tissot. — Mot de M. Tissot sur M. de Chateaubriand. — M. Rolland Delille. — Madame Dermieux. — La chanoinesse et sa pupille.

---

Qu'il me soit permis de quitter les Bonaparte et leur scandaleuse fortune, pour revenir à une société intime et aux gens d'esprit qui la composaient. Hélas! c'est à eux seuls que j'ai dû l'adoucissement de mes peines, et la reconnaissance me ferait un devoir de leur donner une marque de mon tendre souvenir, quand bien même leurs talens ne leur donneraient pas des droits incontestables à être nommés devant le public. Au premier rang, d'abord, je mettrai M. Boutard, bon Français, excellent royaliste et chrétien fervent; il a un esprit supérieur, une mémoire prodigieuse, le talent des bons vers, et

en même temps une telle timidité, qu'elle lui enlève la plupart des avantages que la nature lui a départis avec tant de profusion; c'est surtout sur les sujets nobles et touchans qu'il aime à exercer sa muse; et c'est vraiment pour lui que la poésie est le langage des dieux. Je citerai, en leur place, quelques-unes des pièces échappées à sa plume élégante, et je les citerai avec d'autant plus de plaisir, que ses amis le pressent en vain de les livrer à l'impression; mais il est paresseux, et il préfère le repos à la gloire: d'ailleurs, adoré comme il l'est de sa famille, dont il fait le charme par la bonté de son cœur et la facilité de son caractère, il n'a pas besoin de gloire pour être heureux. Voici une épître qu'il a faite à madame de Cléry, femme de l'héroïque serviteur de Louis XVI, en lui présentant en 1808, le jour de sa fête, un morceau de tapisserie prise la veille dans la cour du Temple que l'on démolissait:

Cléry, reçois le don de la main la plus tendre.
Déjà tu dis tout bas, car j'ai su te comprendre:
« Voyez l'original! un papier, un chiffon! »
Ne me condamne pas, s'il te plaît, sans m'entendre.
Tu connais ce palais, cette auguste prison,
Où Louis expia ses vertus, sa clémence;

Hier, je pénétrai dans ce triste séjour.
Mon guide me disait : « C'est là, dans cette tour,
Que d'un fils précieux il instruisait l'enfance ;
Fils chéri, que le ciel réservait pour la France
Et par qui l'univers eût été consolé,
Si de vils assassins ne l'avaient immolé.
Ici souffrit près d'eux cette fille touchante,
Emblême des vertus, martyre encore vivante,
Que le ciel nous laissa pour être notre appui,
Et combler l'intervalle entre la terre et lui.
Plus loin veillait Cléry, ce serviteur fidèle,
Près d'un roi si parfait, des chrétiens vrai modèle,
Qui, renversé du trône et plongé dans les fers,
Frappa par ses vertus plus que par ses revers.
Tu vois, ajouta-t-il, cette vieille tenture,
Eh bien! sur ce papier, Louis, tous les matins,
Pendant qu'il invoquait le Dieu de la nature,
Posait précisément ses innocentes mains. »
J'écoutais le récit, les yeux baignés de larmes,
Lorsque sur ce papier, témoin de tant d'alarmes,
Je crus voir de Louis les doigts encore empreints.
Je pris avec respect cette relique auguste,
Je la pris, mais ce fut pour la restituer :
C'est dans le testament d'un monarque si juste
Que j'ai trouvé, Cléry, ton droit d'en hériter.

M. Boutard me présenta M. le chevalier Revoil, célèbre peintre de genre, né à Lyon, et professeur de dessin dans cette ville, dont il est un des principaux ornemens : c'est l'auteur du charmant tableau de Charles-Quint offrant

son anneau à la duchesse d'Étampes. Ce tableau, qui fit grand bruit à l'exposition de 1810, fut d'abord acquis par Joséphine-Beauharnais, femme Bonaparte. Marie-Louise, ensuite, le désira vivement; et aujourd'hui il est placé dans la galerie du Luxembourg, où les amateurs ne se lassent pas de l'admirer : il est bien suffisant, certes, pour donner une haute idée du talent et de l'esprit de l'auteur. Cette impression, que j'avais d'abord éprouvée, ne tarda pas à se réaliser; je trouvai même dans M. Revoil bien au-delà de ce que mon imagination, tout enthousiaste qu'elle est, m'avait inspiré; mais il me fut impossible d'en faire part à l'artiste, dont la modestie sans égale se refuse aux louanges de ses amis comme aux applaudissemens du public. Je me vois donc forcée de confier au papier une partie de ce que je sais de beau et de bon sur lui : il y a par fois quelque chose de chevaleresque dans ses discours; il est doué d'un esprit fin et gracieux, joint à une grande énergie de caractère : il en a donné des preuves dans une occasion dont je vais parler. Napoléon avait été tellement frappé de son talent, qu'il lui fit proposer par M. Denon, en lui achetant le tableau que je viens de citer, de peindre toutes ses ba-

tailles. La récompense eût été digne d'un pareil travail; mais M. Revoil, qui aimait la liberté de son pays, et qui avait conservé une fidélité bien rare à son roi légitime, repoussa les offres qu'on lui faisait; il dit même à celui qui le pressait d'accepter : *Je briserai mes pinceaux si l'on insiste.* Il est aujourd'hui peintre de madame la Dauphine, et j'ai le plaisir d'entretenir un commerce suivi d'amitié avec cet homme estimable, dont les principes s'accordent si bien avec les miens : il est retourné à Lyon, où il demeure en qualité de directeur de l'académie de peinture et du Musée de cette ville. Nous nous écrivions souvent; il ne craignait point de parler des opinions qui nous étaient communes, et c'était un aliment bien précieux pour mon cœur. Voulant me servir selon mes goûts, il m'envoya une romance qu'il avait composée dans le style du temps des troubadours; mes lecteurs, qui ne la connaissent pas, seront bien aises de la retrouver ici. Une sorte d'orgueil, dont on m'a souvent accusée, s'oppose à ce que je supprime l'envoi qu'il m'adressa : en le faisant, d'ailleurs, ce sera ne marcher que de fort loin sur les traces de madame de Genlis, dont la modestie n'a nullement souffert, lorsqu'elle a rapporté dans ses

Mémoires la dîme des complimens qui lui ont été adressés. Voici ce quatrain, que j'ai maintenant tant de peine à transcrire, quoiqu'il m'ait fait tant de plaisir à le recevoir :

Muses, portez mes vers à l'aimable de Fars :
Vous la reconnaîtrez, au milieu de Lutèce,
A son esprit piquant, à son goût pour les arts,
Et surtout à son cœur, modèle de noblesse.

J'avais, dans ma société intime, un personnage mystérieux qui se cachait sous le nom de M. le Prince. Des raisons majeures ne lui permettaient pas de se faire connaître; et maintenant même, qu'il est descendu dans la tombe, je crois devoir encore respecter le voile qui le couvrait. Puissent ses cendres reposer en paix! ce ne sera pas moi qui les troublerai. M. le Prince était un amateur de musique très distingué; il composait des chants délicieux. Je lui remis la romance de M. Revoil, pour laquelle il fit un air charmant, qui fut gravé par les soins de M. Momigny, autre musicien célèbre, dont je parlerai bientôt. Comme cette romance rappelait un temps et des souvenirs proscrits, et que, par conséquent, il n'était pas sans dangers de la livrer au public, elle est restée inédite jus-

qu'à ce jour; et je crois faire au lecteur un véritable plaisir, en la mettant sous ses yeux.

### ROMANCE DE SIRE DE DAMAS,

QUI FUT TUÉ EN COMBATTANT A LA MASSOURE.

*Récit.*

Aux champs de la Massoure, atteint d'un coup mortel,
Le sire de Damas sentait fuir sa grande âme.
Il tenait ses regards élevés vers le ciel,
Et dictait à son clerc ses adieux à sa dame.

Est advenu le dernier de mes jours:
Plus ne verrai mon beau pays de France!
Adieu, ma dame, en qui fut ma plaisance!
De mes destins, las! finit l'heureux cours.
Je meurs, navré du fer d'un infidèle.
Le mécréant voulait frapper mon roi:
Il s'est mépris, il n'a percé que moi,
Et j'ai sauvé des bons rois le modèle.

Mille baisers à nos chers enfançons,
A ces doux fruits du plus tendre hyménée:
Pour leur ouvrir bien haute destinée,
Confortez-les de pieuses leçons.
Dès qu'ils pourront s'enquérir de la guerre,
Par souvenir, comptez-leur mes exploits.
Dites surtout que suis mort pour la croix:
Ils seront fiers du trépas de leur père.

Le noble écu, boulevart de mon flanc,
Jusques ici, fier d'or, sans nulle image,
Pour l'embellir, et marquer mon courage,
Y vais tracer une croix de mon sang.

Que ce blason, tant digne de mémoire,
Soit en honneur dans la postérité;
Que par les miens, d'âge en âge porté,
Il dise à tous et mon nom et ma gloire.

Adieu, vous dis-je, mes chères amours;
Me sens transi, plus ne vois la lumière.
Tous mes pensers, à mon heure dernière,
Tournent vers vous, comme firent toujours.
Pas ne faudra vous douloir ne me plaindre :
Quand recevrez ce lamentable adieu,
Serai gisant dans les bras de mon Dieu,
Où j'attendrai que veniez me rejoindre.

Il y a, dans cette romance, une naïveté de style et de genre très remarquable; l'inexactitude de la dernière rime féminine n'est qu'apparente, si l'on veut bien se reporter à l'époque où cette chanson est censée être chantée; et, pour une pièce de vers de ce genre, c'est une préparation nécessaire. M. Momigni, Lyonnais d'origine, et l'un de nos meilleurs compositeurs modernes, se trouvait dans sa patrie, lorsque ses compatriotes voulurent, sous le commandement de M. de Préci, s'affranchir de l'odieuse tyrannie de la convention : il ne fut pas le dernier à prendre les armes dans cette lutte mémorable, et à s'armer pour la double cause de la liberté véritable et de la royauté : il fit, si je me le rappelle

bien, partie de la municipalité que les insurgés nommèrent, et qui montra tant d'héroïsme. Il eut le bonheur d'échapper à la mort, lorsque Lyon eut succombé; il vint plus tard s'établir à Paris avec sa femme, modèle de toutes les vertus, et ouvrit un magasin de musique, que ses agréables productions eurent bientôt achalandé. Il composa, sur l'art qu'il professe avec tant de supériorité, un ouvrage destiné à faire une révolution dans cette partie; mais il eut à combattre de vieilles routines et de sots préjugés : l'institut lui-même, dans la classe des beaux-arts, a constamment refusé de lui rendre la justice qui lui était due. Toutefois, l'estime de ses amis et l'admiration des connaisseurs le dédommagent de la jalousie de ses rivaux : il compte parmi les compositeurs les plus distingués de l'époque. Il a beaucoup travaillé avec M. de Lamothe-Langon, un des poëtes qui ont tenu avec le plus de talent le scèptre de la romance, genre qu'il a dédaigné pour se jeter dans des compositions d'un ordre plus relevé. M. de Momigni joint aux formes de la bonne compagnie un esprit cultivé, des connaissances supérieures, et un royalisme éprouvé. Ses deux fils, dignes en tout d'un tel père, ont hérité de ses vertus et de ses talens.

Je voyais aussi M. de Cailhava, poëte comique, qui a enrichi la scène française de plusieurs productions remarquables; il conserva dans la vieillesse les agrémens qui l'avaient toujours fait rechercher dans la société, et il fut exempt des défauts qui sont presque toujours inséparables d'un âge avancé : sa vertueuse fille lui prodigua les plus tendres soins jusqu'à ses derniers momens. Je connaissais beaucoup M. de Cailhava; j'aimais la vivacité de son esprit, la loyauté de son caractère et l'élégance de ses manières : il a beaucoup écrit sur l'art dramatique; et ceux qui suivent maintenant cette carrière, tirent un grand secours de son travail, sans avoir la bonne foi de le dire. Il a laissé des Mémoires très intéressans, et qui auraient dû être imprimés depuis long-temps. Parmi les hommes de lettres de ma connaissance, je n'oublierai pas M. Tissot, quoique des événemens imprévus nous aient depuis séparés. Il commença ses études dans sa ville natale, avec un succès remarquable; dès l'âge de neuf ans, il remplaçait son maître pour des leçons que celui-ci donnait à diverses personnes. Plusieurs artistes célèbres fréquentaient la pension dans laquelle il était élevé; il prit, dans leur commerce, le goût des arts, et une véritable

passion pour le dessin, qu'il cultiva pendant plusieurs années, avec la secrète intention de devenir peintre. Arrivé à Paris, en 1782, et placé dans une pension qui conduisait ses élèves au collége de Montaigu, il fut singulièrement remarqué de deux habiles professeurs du temps, qui s'appliquèrent à développer ses heureuses dispositions, et à cultiver son goût. Il fit des progrès rapides, et obtint de brillans succès sous ces deux maîtres, ainsi que sous M. Sélis, qui professait la réthorique au collége de Louis-le-Grand. Ses premiers vers français datent de cette époque : ils sont consacrés à retracer les derniers momens de sa mère, qui avait rassemblé tous ses enfans autour de son lit pour leur donner sa bénédiction. Au sortir de ses études, il entra chez un procureur au Châtelet. Rebuté d'abord par les dégoûts attachés à un travail aride, il s'appliqua ensuite avec zèle à l'étude de la procédure, et surtout à celle du droit; mais il n'abandonnait pas les lettres : Virgile et Tibulle ne le quittaient pas; il était passionné pour Racine et les autres grands écrivains du siècle de Louis XIV : ceux du dix-huitième siècle eurent leur tour. Au mois de mai 1790, il se retira à Meudon avec un ami, pour se livrer à des études sérieuses; il

ne venait à Paris que pour assister, trois fois par semaine, aux cours du collége de France, ne voyait personne dans cette ville, et retournait de suite à la campagne, où il ne recevait aucune visite. Comme tout était objet d'alarme dans ce temps, la cour s'inquiéta du séjour des deux jeunes ermites dans une résidence royale : on apprit qu'ils vivaient dans une parfaite solitude, et occupés seulement de leur instruction. Il reçut le prix de sa conduite et de son éloignement pour toutes les mesures violentes, dans la nomination de député de la Seine, aux élections de l'an VI. Toutes les opinions concoururent à son élection, qui eut lieu à une immense majorité, dans une très nombreuse assemblée. Il était secrétaire, et Cambacérès président ; celui-ci ne fut nommé député qu'après M. Tissot. Sa nomination ayant été cachée par un indigne abus de pouvoir, il ne daigna pas même la défendre, et se retira dans une campagne près de Tours. C'est là qu'il commença à devenir homme de lettres, en traduisant les *Bucoliques de Virgile* en vers français. Au 18 brumaire, quoique convaincu que le général en chef Bonaparte était nécessaire et même indispensable en ce moment, il ne crut pas devoir se présenter à celui qui avait renversé la représen-

tation nationale, et resta dans l'obscurité, occupé des lettres. Au 3 nivose il fut arrêté; Bonaparte sut cette circonstance par des hommes peu bienveillans pour M. Tissot : d'autres, tels que Monge et Bertholet, interrogés par le premier consul, répondirent qu'il était sans reproches. M. Bourrienne, qui avait à son insu une grande obligation à M. Tissot, madame Bonaparte, qui avait un cœur admirable, se joignirent à eux, et M. Tissot fut rayé de la liste fatale.

Le premier consul résista fortement à des tentatives faites par la haine secrète; mais il voulut savoir ce que l'homme qu'on voulait déporter sans jugement avait fait pendant la révolution. Il ordonna un examen sévère; et cet examen n'ayant produit aucun grief, même aucun soupçon, il promit paix et sûreté à M. Tissot, et a tenu parole. M. Tissot respira enfin, car on lui avait tendu toutes sortes d'embûches pour le perdre avant l'arrivée de Bonaparte, auquel il dut véritablement la vie, les déportés étant tous morts en exil. La publication d'un ouvrage d'un genre aussi innocent que les *Bucoliques* frappa beaucoup le premier consul : M. Tissot avait recouvré la liberté; mais, chef d'un établissement, il eut une peine extrême à réparer le mal que lui avait

causé une arrestation dans des circonstances si graves. Appelé, en 1806, dans les bureaux de M. Français de Nantes, qui lui avait accordé toute son amitié, il rendit des services à tous les gens de lettres, artistes et savans; il fit beaucoup pour les autres, et ne demanda rien pour lui. C'est alors qu'il reprit, avec plus d'ardeur que jamais, le commerce des Muses: il leur dut la connaissance et l'amitié de M. l'abbé Delille, qui le choisit d'abord pour son remplaçant, et ensuite l'indiqua pour son successeur. Delille avait reconnu dans M. Tissot une vocation réelle pour l'enseignement littéraire; l'expérience a prouvé que ce célèbre poëte ne s'était pas trompé. Pendant onze années, M. Tissot a remplacé son maître avec un brillant succès, mais non sans se livrer à un travail immense. Ses leçons étaient suivies avec empressement par la jeunesse; et jamais aucune d'elles ne fut troublée par le plus léger incident : on aurait craint de perdre quelque chose en l'interrompant. La jeune génération, qui brille maintenant dans les lettres, a presque toute profité des leçons de M. Tissot; MM. Casimir Delavigne et Lamartine ont suivi son cours. Tout à coup, sans avoir été entendu, sans même avoir été prévenu, le successeur de

Delille s'est vu révoqué, sans qu'aucun reproche lui ait été fait par les ministres, soit sur la révolution, soit sur sa conduite présente, soit enfin sur ses leçons; l'un d'eux lui a dit seulement : « Nous n'avons aucun fait à vous imputer, mais vous n'êtes pas notre homme; la jeunesse est dans vos mains, nous ne voulons pas qu'elle y soit, voilà tout notre secret. » M. Tissot a perdu sa place, sans avoir même une pension, après tant de travaux. Cette injustice a été suivie de beaucoup de malheurs domestiques : il a perdu successivement son père, sa fille, sa femme, son gendre et deux petits-enfans. C'est au milieu de ces chagrins que sont venues le surprendre de nouvelles persécutions. Tout Paris se rappelle encore comment M. le préfet de police usa d'un pouvoir arbitraire envers un citoyen, en se faisant un mérite, et même une gloire de sa partialité. L'entretien de M. Tissot avec M. le préfet de police restera comme une pièce du temps. On sait encore par quelles manœuvres il a été spolié d'un journal qui était sa propriété, et qu'on lui a fait enlever de vive force; ce dernier événement a causé une perte énorme à M. Tissot. Et pourquoi tout cela? Parce qu'il n'a voulu ni se laisser acheter, ni trahir les intérêts de ses commandi-

taires. Tant de peines accumulées ont failli le conduire au tombeau. On ne devine par les motifs de l'acharnement avec lequel on a poursuivi M. Tissot.

M. Tissot a été censeur de la *Gazette de France*, et s'est montré avec beaucoup de modération dans cette fonction. Aucun homme de lettres n'a eu à se plaindre de lui alors. Deux traits méritent d'être cités. Napoléon voulut savoir le nom de l'auteur d'un article qui lui avait singulièrement déplu. M. Tissot en prit la responsabilité, en refusant constamment de déclarer l'auteur. Quoique très éloigné des opinions de M. de Châteaubriand, il ne voulut jamais attaquer cet écrivain pour complaire à l'autorité. « Je ne contribuerai pas, dit-il, à avilir un homme de lettres, ou à rabaisser son talent. » Napoléon approuva ces sentimens.

On a de M. Tissot une traduction en vers des *Bucoliques de Virgile*, parvenue à la quatrième édition, et que le jury des prix décennaux proposa comme digne d'en obtenir un; une traduction en vers des *Baisers de Jean Second*, suivie de quelques poésies érotiques; un volume d'introduction aux *Fastes civils de la France*, abrégé remarquable de l'*Histoire du Monde jusqu'à nos*

*jours*. Il est, de plus, auteur de beaucoup d'articles littéraires qui lui ont valu une juste réputation de critique distingué. Je n'oublierai pas non plus madame Rolland Delille, que j'avais à cette époque le bonheur de voir très souvent. Dès la plus tendre jeunesse, elle avait annoncé une très grande vivacité d'esprit, et ses talens se développèrent de très bonne heure. Elle fit, n'ayant encore que huit ans, une comédie qu'elle avait composée sans secours, intitulée : *Le Retour des Matelots*, ou *la Prise de la Grenade*. On s'étonne, à part l'esprit qui étincelait dans l'ouvrage, de voir un si jeune auteur animé des sentimens les plus vifs pour la gloire de sa patrie, sentimens qui, plus tard, n'ont fait que se développer dans son cœur, et qui respirent dans toutes ses productions. Madame Rolland a possédé d'illustres amis ; elle en était digne, car son affection pour eux s'accrut dans leur adversité, et aujourd'hui qu'ils reposent dans la tombe, sa mémoire leur conserve un culte fidèle. Elle épousa, à l'âge de treize ans, M. Barrairon, et se remaria, en 1796, à M. Rolland, directeur des domaines à Périgueux. Madame Rolland cultive avec succès les lettres ; elle compte au premier rang des femmes auteurs de ce temps ;

mais, modeste autant qu'aimable, elle est satisfaite de passer ses jours dans le sein de sa famille et de ses amis, dont elle fait le bonheur. Elle se refuse à tout ce qui pourrait l'enlever à la simplicité de ses habitudes.

L'académie de Lyon voulut, en 1810, l'admettre dans son sein : elle s'y refusa, toute surprise d'un honneur qui effrayait sa modestie. Elle a écrit plusieurs romans, qui se distinguent tous par un plan habilement tracé, par des caractères soutenus, et souvent neufs, par la peinture gracieuse et vraie de la nature et des pays qu'elle décrit, par un style élégant et facile, et par des scènes variées qui procurent alternativement à l'âme de douces et violentes émotions. Je voudrais pouvoir parler aussi avantageusement de toutes les dames de ma connaissance; mais, par malheur, la chose n'est pas possible. Il y en avait quelques-unes dans le nombre, qui, oubliant qu'il n'est qu'un âge propre à faire pardonner certaines folies, renouvelaient, sous des cheveux blancs, tous les écarts de leur jeunesse. Une d'elles, qui avait pris l'extravagance de sa tête pour les palpitations de son cœur, s'était jetée, en véritable insensée, sous la domination de H...., acteur du Vaudeville. Elle achevait de

se ruiner avec lui ; lorsqu'une de ses amies s'avisa de le lui enlever. La belle délaissée court chez sa rivale, et lui fait une scène terrible ; celle-ci veut la mettre à la porte, l'autre résiste ; on se dit des injures, on en vient aux voies de fait, et enfin à un duel en bonne forme, qui eut lieu au bois de Boulogne, et fit rire tout Paris pendant huit jours. Une autre dame, d'une beauté remarquable, madame Dermieux, avait de nombreux adorateurs. Peut-être les devait-elle moins à son esprit et à ses charmes qu'à sa fortune considérable. Son mari était fournisseur, et Dieu sait combien il avait gagné aux dépens de la chose publique. Sa moitié faisait avec grâce et magnificence les honneurs de la maison, tandis que lui, par suite de ses habitudes, était toujours pauvrement vêtu, et paraissait aux fêtes données par sa femme avec un habit râpé. Madame Dermieux, quoique déjà sur le retour, avait conservé toutes les habitudes de sa jeunesse, et particulièrement celle d'avoir des attaques de nerfs à volonté. Un soir que chez elle, en tête-à-tête avec M. de ***, la conversation devenait languissante, voilà que, pour la ranimer, elle se trouve mal, et tombe dans des convulsions terribles. Le jeune homme simple, et toutefois

charmant, qui lui faisait la cour, s'imagina qu'elle était en danger, et se mit à vider, pour la faire revenir, tous les flacons d'essence qui se trouvaient dans l'appartement; elle, ennuyée de ce genre de secours, imagina de reprendre la parole; mais, feignant un égarement qu'elle n'éprouvait pas, et s'emparant de la main de son timide adorateur : « Est-ce vous, Charles, dit-elle ? — Non, madame. — Est-ce vous, Arthur? — Non, madame. — Est-ce vous, Henri? — Non, madame. — Est-ce vous, Louis? — Non, madame. — Oh! certainement, vous êtes Benjamin. » Il faut savoir que le pauvre diable qui assistait à cette scène, était plus jaloux des deux derniers nommés que des autres. Elle, après avoir épuisé la nomenclature de ses adorateurs passés, ce qu'elle faisait dans la seule intention de prouver combien leur nombre était considérable, dit enfin : « Seriez-vous César? — Oui, madame. — Eh bien! vous devriez savoir ce qui est nécessaire à ma guérison. Il fallait me porter dans mon boudoir, et la crise n'eût pas été aussi longue. » L'acteur de cette scène plaisante me la rapporta le soir même.

C'est à cette époque aussi que j'eus occasion de voir la chanoinesse de C...., dont la nature

de ses relations avec le directoire n'a jamais été bien connue. Lorsque Bonaparte s'empara du trône, elle tâcha de se faire recevoir à la cour; mais celui-ci, qui se connaissait en femmes, ne voulut pas de la chanoinesse auprès de la sienne. Elle alla se perdre dans les cercles de Cambacérès. Cependant, la fortune de la dame commençait à décroître, son mari était mort; elle employa alors les débris d'un somptueux mobilier à meubler un hôtel garni, où elle ne fit pas d'aussi bonnes affaires que dans les spéculations précédentes : les meilleures choses du monde, lorsqu'elles ont atteint leur apogée, tendent toutes à décliner. La chanoinesse passa tout le temps de l'empire à faire des rêves qui ne se réalisèrent pas; ses châteaux en Espagne prirent des fondemens plus solides à la restauration; et, pour les mieux étayer, Dieu sait avec quelle joie apparente la chanoinesse partagea l'ivresse universelle! Elle ne quitta plus le château; elle se fit présenter au roi, à la famille royale; on la voyait assiégeant les antichambres des Tuileries. On vit reparaître alors ces riches costumes de cour, dont Napoléon n'avait pas voulu admirer la magnificence; ils étaient encore frais, si peu ils avaient servi, et l'on en fit les honneurs à la

famille qui était ramenée sur le trône par la main de la Providence. J'ajouterai que le cortége qui environnait nos princes présentait un singulier tableau aux yeux des jeunes gens : ces costumes brillans, qui exigent une certaine tournure, et demandent à être portés avec grâce et aisance, étaient péniblement traînés par des personnes dont les rides, masquées par une couche de fard, et le dos arrondi par l'âge faisaient peu ressortir l'éclat de ces somptueux habits.

## CHAPITRE IX.

Paroles de Napoléon aux Espagnols. — Singulière doctrine du *Moniteur*. — L'empereur condamné à une amende de six francs envers les pauvres. — L'enfant chérie de la maison d'Autriche. — Cent millions d'Européens soumis à Napoléon. — C'est un roi de Rome! — Singulière réponse qui peint l'homme. — Conspiration du général Malet. — *Fuit Imperator*. — Le comte Frochot.

Je voudrais me hâter d'arriver à la restauration; mais, pour bien faire connaître ce qui l'a préparée et l'état où elle a trouvé la France, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur trois événemens plus importans encore par leurs résultats moraux que par les pertes physiques qu'y éprouva Bonaparte. Je veux parler, 1° de la guerre d'Espagne; 2° du divorce de l'empereur; et 3° enfin, de la campagne de 1812, pendant laquelle éclata la conspiration de Malet. A chacun de ces événemens, l'attachement de la nation pour son chef déclina dans une propor-

tion accélérée, à peu près comme un corps qui tombe; de sorte qu'en 1814, il se trouva seul avec son armée, ce qui est bien peu de chose, quand le peuple ne l'appuie pas.

Tout le monde connaît les résultats de la conférence de Bayonne, où la bassesse des victimes fut au moins-égale à la perfidie de l'usurpateur. Ferdinand, son frère don Carlos, et son oncle don Antonio, furent transportés au château de Valençay; Charles IV, la reine et le prince de la Paix, partirent pour Compiègne. Les princes espagnols, avant de quitter Bayonne, s'empressèrent de rendre hommage à la violence qui leur était faite. Ils envoyèrent au gouvernement provisoire de Madrid, dont Murat exerçait la régence, non-seulement leur adhésion au traité du 5 mai, mais encore une exhortation toute paternelle à leurs ci-devant sujets de s'y conformer; et Napoléon, en leur imposant son frère, termina sa déclaration par ces paroles remarquables : « Votre monarchie est vieille, ma mis» sion est de la rajeunir..... Je veux que vos » derniers neveux conservent mon souvenir, et » disent : Il est le régénérateur de notre patrie. » Quand l'héroïque Espagne sera arrivée à la liberté, et le jour n'en est pas loin, les prophéties

seront enfin accomplies, mais d'une tout autre manière que l'entendait le prophète.

Tout le commencement de la guerre d'Espagne fut marqué par de brillans succès jusqu'à la capitulation de Baylen, dont les suites funestes furent presque incalculables : elle rallia les dissidens, encouragea les faibles, et fanatisa, dans toute l'Espagne, les amis de l'indépendance; elle brisa enfin le prestige de l'invincibilité française, et rendit le trône de Joseph une simple position militaire, qui pouvait être assiégée et emportée par l'opiniâtreté d'une armée.

Bonaparte, qui sentait que sa présence était nécessaire en Espagne, tâcha, à Erfurt, de faire la paix avec l'Angleterre; mais il réussit à peine à assurer une tranquillité précaire à l'Europe, et il se précipita avec confiance dans la guerre de la Péninsule. La présence de Napoléon sur le sol ennemi établit l'empire de la conquête, et y jeta aussi les fondemens d'un nouvel ordre politique, qui honora le grand peuple qu'il put vaincre et qu'il ne put soumettre. Cependant, si c'est comme vainqueur qu'il fut reçu à Madrid, il y entra aussi comme législateur : il apporta aux vaincus tous les élémens d'une indépendance future, et toutes les garan-

ties d'une liberté légale : il détruisit l'aristocratie du conseil de Castille ; il abolit l'exécrable inquisition ; il prononça la réduction des couvens, l'anéantissement de la féodalité et des moines ; car, il faut bien l'avouer, ces souvenirs de la révolution française sont devenus les principes conservateurs et organiques des monarchies, et n'ont d'autres ennemis en Europe que quelques individus à préjugés. Il est intéressant d'observer que le despote conquérant ne connaissait pas d'armées plus puissantes contre une nation qui le repoussait, que celles qui ont fait triompher la France du despotisme et des coalitions. Ainsi, il disait aux Espagnols, dans sa proclamation du 7 décembre : « Tout ce qui s'opposait à votre » prospérité et à votre grandeur, je l'ai détruit ; » les entraves qui pesaient sur le peuple, je les » ai brisées ; une constitution libérale vous donne, » au lieu d'une monarchie absolue, une monar- » chie tempérée et constitutionnelle. » Sa réponse à la députation de Madrid, le 15 décembre, renfermait ces passages remarquables : « Du surplus » des biens des couvens, j'ai pourvu aux besoins » des curés, de cette classe la plus intéressante et » la plus utile dans le clergé. J'ai aboli ce tribunal » contre lequel le siècle et l'Europe réclamaient ;

» les prêtres doivent guider les consciences, mais » ne doivent exercer aucune juridiction extérieure ni temporelle sur les citoyens. J'ai satisfait à ce que je devais, à moi et à la nation. » La part de la vengeance est faite; elle est » tombée sur dix des principaux coupables; le » pardon est entier et absolu pour tous les autres. » J'ai supprimé des droits usurpés par les seigneurs dans les temps des guerres civiles, où » les rois ont été trop souvent obligés d'abandonner leurs droits pour acheter leur tranquillité et le repos des peuples. J'ai supprimé les » droits féodaux, etc... Comme il n'y a qu'un » Dieu, il ne doit y avoir dans un État qu'une » justice; toutes les justices particulières avaient » été usurpées, et étaient contraires aux droits » de la nation; je les ai détruites.

» La génération présente pourra varier dans » ses opinions : trop de passions ont été mises » en jeu; mais vos neveux me béniront comme » votre régénérateur; ils placeront, au nombre » des jours mémorables, celui où j'ai paru parmi » vous, et de ces jours datera la prospérité de » l'Espagne. »

Par un contraste bien singulier, le lendemain du jour où Napoléon parlait ainsi à la députation

de Madrid, *le Moniteur* publiait, à Paris, l'article suivant expédié de Madrid, écrit, disait-on, de la propre main de l'empereur : « Plusieurs de » nos journaux ont imprimé que sa majesté l'impératrice, dans sa réponse à la députation du » corps législatif, avait dit qu'elle était bien aise » de voir que le premier sentiment de l'empereur » avait été pour le corps législatif, représentant » la nation.

» Sa majesté l'impératrice n'a pas dit cela : elle » connaît trop bien nos institutions ; elle sait » trop bien que le premier représentant de la » nation, c'est l'empereur ; car tout pouvoir vient » de Dieu et de la nation dans l'ordre de nos » constitutions : après l'empereur, est le sénat ; » après le sénat, est le conseil d'état ; après le » conseil d'état, est le corps législatif ; après le » corps législatif, viennent chaque tribunal et » fonctionnaire public dans l'ordre de ses attri- » butions ; car, s'il y avait dans nos constitutions » un corps représentant la nation, ce corps se- » rait souverain : les autres corps ne seraient » rien, et ses volontés seraient tout ; la conven- » tion même, le corps législatif, ont été repré- » sentans. Telles étaient nos constitutions alors ; » aussi le président disputa-t-il le fauteuil au roi,

» se fondant sur ce principe, *que le président de* » *l'assemblée de la nation était avant les auto-* » *rités de la nation :* nos malheurs sont venus » en partie de cette exagération d'idées. Ce se- » rait une prétention *chimérique et même cri-* » *minelle que de vouloir représenter la nation* » *avant l'empereur.* Le corps législatif, impro- » prement appelé de ce nom, devrait être nommé » conseil législatif, parce qu'il n'a pas la faculté » de faire les lois, n'en ayant pas la proposition. » Le conseil législatif est donc la réunion des » mandataires des colléges électoraux : on les » appelle députés des départemens, parce qu'ils » sont nommés par les départemens dans l'ordre » de notre hiérarchie constitutionnelle. Le pre- » mier représentant de la nation est l'*empereur* » *et ses ministres, organes de ses décisions ;* la » seconde autorité représentante est le sénat; la » troisième, le conseil d'état, qui a de véritables » attributions législatives; le conseil législatif a » le quatrième rang. Tout rentrerait dans le dé- » sordre si d'autres idées constitutionnelles ve- » naient à pervertir les têtes de nos constitutions » monarchiques. » La sévérité de la réprimande et la singularité de la doctrine furent remar- quées et désapprouvées par tout le monde; on

vit bien que la liberté était perdue, au moins pour quelque temps, et l'on se résigna à laisser Bonaparte s'user de lui-même. Dans le fait, c'était le seul parti à prendre, car le fantôme terrible de la révolution épouvantait encore tout le monde, et personne n'eût osé l'évoquer de nouveau. L'avenir pourtant nous prouvera qu'on n'avait pas oublié les paroles puissantes qui le faisaient paraître.

Tant que Napoléon resta en Espagne, la victoire ne quitta pas ses drapeaux; mais, après lui, la guerre recommença avec plus d'ardeur et d'acharnement que jamais. Il partit pour l'Allemagne; et, après plusieurs victoires mémorables, il résolut enfin de s'allier à un des monarques qu'il avait vaincus. Pour cela, il fallait divorcer avec Joséphine; celle-ci, qui avait craint cette révolution dans sa destinée, et qui était inquiète du simple contrat qui l'avait unie au général Bonaparte, fit consentir l'empereur à recevoir secrètement avec elle la bénédiction nuptiale du cardinal Fesch. Ce fut aussi parce qu'elle était constamment obsédée de la crainte d'un divorce, qu'elle parvint enfin à obtenir de Napoléon d'être couronnée au sacre, ce dont l'empereur n'avait nulle envie : il fallut donc

soumettre à l'officialité de Paris la validité de ce mariage religieux, pour en obtenir la rupture. Le 14 janvier 1810, il fut déclaré nul par la disposition du concile de Trente : *Que tout mariage est nul du moment qu'il n'est point fait en présence du curé de l'une des deux parties contractantes, ou de son vicaire, assisté de deux témoins;* et l'empereur fut condamné, par l'officialité, à une amende de *six francs* envers les pauvres. Il en fut si irrité, que l'officialité métropolitaine le releva de la condamnation. Les pauvres n'y perdirent point; l'Église avait fait ou avait cru faire son devoir en prononçant cette nullité, et Napoléon se trouva *canoniquement* libre de contracter un nouveau mariage. On parla, mais peu sérieusement d'abord, d'une princesse de Saxe; la dignité d'*empereur* demandait un sang plus noble. Le choix de Napoléon fut donc partagé entre deux princesses impériales, une grande duchesse de Russie, et une archiduchesse d'Autriche; l'empereur se décida pour la grande duchesse; l'ambassadeur fut chargé de la demander, et la demande fut accueillie; mais l'empereur Alexandre voulut avoir quelques mois de délai, à cause de la grande jeunesse de la princesse, et aussi pour avoir le temps de faire consentir à ce

mariage l'impératrice mère : la religion, au changement de laquelle on ne consentait pas, était déjà un grand obstacle. Les choses en étaient là, quand, inquiète et jalouse de ce projet qu'elle soupçonna, la maison d'Autriche offrit sa fille, *son enfant chérie;* telle fut l'expression. Les retards de la Russie, les difficultés pour la religion, que Napoléon aurait pu aplanir, en admettant dans son intérieur la liberté des cultes, lui firent saisir avec empressement l'offre de la cour de Vienne. C'est un grand tort, dans les grandes affaires, de ne pas admettre le temps dans ses moyens: Napoléon fut toujours pressé de vivre et pressé de jouir de ce qu'il désirait. Dans la même journée un conseil fut assemblé : on y lut les dépêches du duc de Vicence ; les avis furent partagés ; mais Napoléon se décida pour l'Autriche : le soir même l'arrangement fut conclu par le prince Eugène avec le prince Schwarzenberg. Le fils adoptif de Napoléon fut encore condamné à signer l'acte politique qui déshérita sa mère, et le prince de Wagram partit pour Vienne. Ainsi Marie-Louise fut offerte par son père, et acceptée par la France; et le prince de Wagram, qui devait ce titre à la dernière humiliation de la cour de Vienne, demanda la

main de l'archiduchesse ; il l'épousa solennellement au nom de l'empereur Napoléon, à Vienne, le 11 mars. Le 13, la nouvelle impératrice partit pour la France ; la cour se rendit le 20 à Compiègne, où tout fut préparé pour la réception de la princesse. Le 28, jour de son arrivée, Napoléon alla au-devant d'elle dans la forêt, monta dans sa voiture, et revint au palais de Compiègne avec sa nouvelle épouse. Le 30, toute la cour fut réunie à Saint-Cloud, où le mariage civil fut contracté le 1^er^ avril. Le lendemain, l'empereur et l'impératrice firent leur entrée solennelle dans Paris : ils reçurent la bénédiction nuptiale du grand aumônier de France, le cardinal Fesch, dans une salle de la galerie du Louvre, qui avait été disposée en chapelle, avec des tribunes pour les rois, les autres souverains et le corps diplomatique. Les rois, reines et princesses de la famille impériale assistèrent l'empereur et l'impératrice dans cette brillante cérémonie, qui eut pour témoins les membres du sacré collége, excepté quelques cardinaux qui s'abstinrent de paraître, et qui furent éloignés. Tous les corps de l'État, toutes les dignités civiles et militaires, et enfin tout ce que la cour de France et les cours étrangères pouvaient, in-

dépendamment de la capitale, offrir de plus distingué. Jamais plus de luxe ne fut déployé qu'à cette fête, à laquelle il ne manqua que d'être nationale : le souvenir fatal des fêtes du mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette, le souvenir plus fatal encore de sa fin déplorable, étaient présens à tous les esprits. Le premier fut cruellement renouvelé trois mois après, le 1^er^ juillet, par l'incendie qui embrasa tout à coup la maison où le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, donnait un bal à la fille de son souverain. Les vieillards prédirent une issue funeste à cette nouvelle alliance avec la maison d'Autriche, et leur prophétie s'est accomplie. Toutefois, rien ne pouvait alors faire présumer l'avenir : la France était à son plus haut point de splendeur; elle présentait vingt-quatre degrés de longitude sur sept de latitude, habités par quarante millions de sujets, divisés entre eux par quatre idiômes et par quatre religions. La domination de Bonaparte et de sa famille s'étendait sur quatre-vingt-cinq millions cinq cent mille sujets, qui, réunis aux seize millions d'hommes soumis à la domination indirecte, offrent la masse effrayante de cent millions d'Européens qui lui obéissaient.

L'année 1811 ne vit pas d'autres événemens que la continuation de la guerre d'Espagne, et la naissance d'un prince qui ne devait succéder ni au génie, ni au pouvoir de son père. Bonaparte sentit d'autant plus vivement ce bonheur, qu'il avait eu plus d'inquiétude sur sa possibilité. Le plus grand danger menaça l'impératrice au moment de mettre au monde ce fils si désiré; mais Napoléon oublia en un moment qu'il était empereur, et il ne fut plus qu'un père tendre, qu'un époux malheureux. Les jours de l'impératrice et de son enfant furent également en péril : ils dépendaient d'une opération cruelle et douteuse. Le chirurgien Dubois vint consulter Napoléon. « Ne pensez qu'à la mère, lui dit-il, et traitez » l'impératrice comme une bourgeoise de la rue » Saint-Denis. » Il se rendit de suite auprès du lit de Marie-Louise, la consola, la soutint, l'encouragea par sa présence; et, après vingt-six minutes d'un travail douloureux, l'enfant fut mis au monde par le secours des fers; mais il resta pendant sept autres minutes privé de toute espèce de sentiment. Le temps parut moins long à Bonaparte, disputant l'empire à la liberté, le 18 brumaire, à la séance de Saint-Cloud. Enfin, à force de soins, l'enfant respira.

Transporté, hors de lui-même, l'empereur se précipita à la porte du salon, où la France et l'Europe attendaient leurs destinées; il l'ouvrit, et s'écria : *C'est un roi de Rome!* Cent un coups de canon annoncèrent à la capitale que *Napoléon II* était né. L'ivresse fut générale. A l'Hôtel-de-Ville, M. Bellart et les membres du conseil qui proclamèrent en 1814 la déchéance de Napoléon, quand il avait encore de l'autre côté de la Loire cent cinquante mille hommes pour repousser l'étranger, votèrent dix mille francs de rente au premier page qui vint leur annoncer la naissance de Napoléon II. Ce fut la dernière fois qu'un même sentiment de bonheur unit la France et Napoléon. La nature n'avait produit qu'à regret cet enfant, sur lequel se confondaient les vœux des deux plus grandes monarchies de l'Europe. Il avait fallu le lui arracher, et, en contemplant le berceau impérial, qui, après une anxiété si cruelle, venait de recevoir son fils, Napoléon dut s'applaudir de ce que sa fortune triomphait aussi de la nature elle-même. Les opérations politiques qui terminèrent l'année 1811 consolidèrent l'œuvre de la réunion du royaume de Hollande au grand empire. Ses départemens reçurent le 1^er^ et le 2 novembre leur circon-

scription définitive, et l'organisation française. L'espagne fut conquise, ou occupée; tout le continent était en paix, ou soumis. On se demandait pourquoi un sénatus-consulte appelait tout à coup cent-vingt mille conscrits de la classe de 1812. La France avait atteint la plénitude de la prospérité; l'armée elle-même déclarait qu'elle était rassasiée de gloire, et l'année 1811 expirait dans le malaise de cette haute fortune, qui ne pouvait plus que descendre, parce qu'elle ne pouvait plus monter.

Le 26 mai, Napoléon était à Dresde, où furent abjurées les conférences d'Erfurth, en présence de plusieurs souverains de l'Allemagne. L'empereur et l'impératrice d'Autriche, de leur plein gré, par la plus éclatante démarche, quittèrent Vienne, arrivèrent dans la capitale de la Saxe, et donnèrent, au milieu et en présence de l'Europe, une sanction authentique à la guerre gallo-germanique que leur gendre allait porter en Russie. Le roi de Prusse, et tous les souverains, du Rhin à la Baltique, consacrèrent également cette guerre par leur présence, et ils prirent à l'envi leur part de complicité dans les vœux et dans les moyens qu'ils rassemblèrent pour l'asservissement général de l'Europe. L'abaissement

commun de tous ces princes produisit un nouveau droit public au profit du dominateur, tant qu'il fut victorieux; mais la fortune l'abandonnant, la conspiration devint universelle, comme l'avait été la soumission.

Bonaparte partit donc à la tête d'un demi-million d'hommes. Dans la proclamation qu'il adressa à son armée, on remarqua la phrase suivante : *La Russie est entraînée par la fatalité : ses destins doivent s'accomplir.* Etranges paroles, dont il éprouva durement la vérité à son arrivée à Wilna, capitale de la Lithuanie. Ce duché se réunit à la Pologne, dont la diète proclama le même jour la trompeuse indépendance. Une députation de ce corps vint trouver Bonaparte, et lui dit : « Dites, sire, que le royaume de Pologne existe, et ce décret sera pour le monde l'équivalent de la réalité. » Mais le despote recula encore une fois devant l'image de la liberté, et la Pologne resta esclave. Je ne parlerai ni des victoires qui conduisirent l'armée française à Moscou, ni des malheurs inouïs qui l'accablèrent pendant sa retraite; je me contenterai de rapporter un fait qui m'a été attesté par un témoin digne de foi, et qui peint l'homme de la tête aux pieds. A la bataille de la Moscowa, le maréchal

Ney vint demander à l'empereur une division de la garde, pour achever la défaite de la garde russe. « Par qui a-t-elle été enfoncée? dit Bonaparte. — Par la ligne, répondit le maréchal Ney. — Eh bien, reprit l'autre, laissons les choses comme elles sont; *cela fera meilleur effet dans le Bulletin.* »

Tandis que Napoléon faisait ainsi le *grand homme* et le *petit homme* à six cents lieues de France, un homme profond et courageux mettait le trône impérial à deux doigts de sa perte. C'était Malet, général de brigade, et gentilhomme franc-comtois. Destiné dès sa jeunesse à l'état militaire, il entra à l'âge de seize ans dans les mousquetaires, et y resta jusqu'à la réforme de ce corps. Il eut alors un brevet de capitaine de cavalerie, et se retira dans sa ville natale, où il demeura jusqu'au commencement de la révolution. S'étant prononcé avec chaleur pour le nouvel ordre de choses, il fut nommé capitaine d'un des premiers bataillons que son département envoya aux frontières, et se distingua en plusieurs occasions par sa valeur et ses talens militaires, qui lui procurèrent un avancement rapide. Il fut promu au grade d'adjudant général, en mai 1793; à celui de général de bri-

gade, le 14 août 1799, commanda à cette époque une division sous les ordres du général Championet, se distingua de nouveau pendant la campagne des Alpes, et eut ensuite un commandement particulier dans l'intérieur de la France. Appelé par le gouvernement consulaire à Paris, au commencement de 1803, il y resta peu de temps, et fut employé en Italie, sous les ordres du général Masséna, qui le cita honorablement dans plusieurs rapports, et qui lui fit confier le commandement de la place de Pavie; mais ayant manifesté hautement des opinions très républicaines dans le moment où Napoléon se fit couronner empereur, le général Malet, disgracié, fut rappelé de l'armée, et resta sans emploi. Revenu à Paris, les liaisons qu'il forma à cette époque avec plusieurs hommes connus pour être opposés au gouvernement impérial le rendirent suspect, et il fut bientôt accusé d'être entré dans un complot contre le chef de l'état. On ne put cependant saisir alors la trame de cette conspiration, ni trouver des preuves suffisantes pour mettre Malet en jugement; mais il fut jeté en prison, et y resta pendant plusieurs années. Durant sa longue captivité, il se lia avec le général Lahorie, ancien chef de l'état-major de Moreau,

et avec le général Guidal, tous deux arrêtés depuis long-temps. En octobre 1812, le général Malet, du fond de sa prison, n'en reprit pas moins l'audacieux projet de renverser un prince alors au faîte de la puissance et de la gloire.

Pour le seconder dans son entreprise, il n'avait que quelques prisonniers d'état, qui languissaient comme lui depuis des années dans une dure captivité. Il venait d'obtenir la permission d'être transporté dans une maison de santé, rue de Charonne, connue sous le nom de *Maison Belhomme*.

Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1812, il en escalada les murs, et se trouva enfin libre, mais seul, dans les rues de Paris. Il se rendit de suite chez le colonel du second régiment de la garde parisienne, à qui il parvint à persuader que l'empereur était mort le 7 octobre devant Moscou, et qu'il fallait profiter de cet événement pour changer toutes les autorités et rétablir la république. Il lui montra de plus un décret du sénat conservateur, qui prononçait déjà l'abolition du gouvernement impérial, et qui nommait le général Malet commandant de la place de Paris. S'étant assuré de ce chef, qui croyait une nouvelle révolution inévitable, Malet courut à la

caserne de la dixième cohorte, commandée par le chef de bataillon Soullier, qu'il avait probablement gagné d'avance, ou qui se laissa au moins bien vite convaincre de ce qu'il désirait ardemment, la mort de l'empereur et un changement dans l'État. Soullier fit aussitôt prendre les armes à sa troupe, et marcha sur l'Hôtel-de-Ville, dont il s'empara à huit heures du matin. Le préfet de Paris, le comte Frochot, y arriva peu de temps après, et crut aussi, comme tous ceux qui l'entouraient, que Napoléon avait été tué. Déjà on faisait à l'Hôtel-de-Ville les dispositions nécessaires pour recevoir la commission provisoire d'un nouveau gouvernement et le nouvel état-major. Un détachement s'était porté, avec le général Guidal, à l'hôtel de la police : ce dernier y arrêta le duc de Rovigo (Savary), alors ministre, qui fut transporté à la prison de la Force, et le général Lahorie fut aussitôt installé au ministère à sa place. Un des premiers soins de Malet avait été de tirer ces deux généraux de prison. Il se rendit ensuite, avec quelques soldats, à l'hôtel du commandant de la place, le général Hullin, chez qui il entra seul, mais qu'il ne put convaincre, ni de la mort de l'empereur, ni de la réalité du décret du sénat.

Après quelques altercations, Malet lui tira, à bout portant, un coup de pistolet, dont la balle lui traversa la mâchoire (1); mais, au moment où il allait redoubler, il fut lui-même saisi par derrière, et terrassé par l'adjudant de la place Laborde, qui, à la première nouvelle de ces mouvemens militaires, accourut en toute hâte chez le général Hullin; et que les soldats de Malet, n'ayant point eu d'ordre contraire, laissèrent librement entrer. Il paraît que les soldats, qui n'étaient qu'imparfaitement instruits des desseins de leurs chefs, perdirent alors toute confiance, et Laborde parvint à leur persuader de conduire eux-mêmes le général Malet en prison. Ses complices furent tous successivement arrêtés, et leur procès s'instruisit, dès le lendemain, devant une commission militaire.

Pendant toute la procédure, qui dura deux jours et trois nuits, il montra un calme imperturbable, avoua sans détour qu'il avait voulu détruire la puissance de Napoléon, et changer le gouvernement de la France; mais qu'ayant

(1) Comme le général Hullin était court et replet, on l'appela depuis ce temps-là *Bouffe-la-balle*.

(*Note de l'Editeur.*)

échoué dans ce grand dessein, il n'aspirait plus qu'à la mort la plus prompte. Condamné à être fusillé, le général Malet fut conduit, avec ses complices, vers les trois heures après midi, dans la plaine de Grenelle, le 27 octobre.

Il marcha à la mort avec intrépidité; et quoiqu'un supplice ordinairement si prompt se prolongeât pour lui, par la maladresse ou l'hésitation des jeunes soldats qui devaient le fusiller, son courage ne se démentit pas un seul instant. On avait placé les condamnés à côté les uns des autres sur un même rang; un peloton entier devait faire feu sur tous à la fois. Après la première décharge, le général Malet restait toujours debout; à la seconde, il tomba, mais n'était encore que blessé. Les soldats eurent alors ordre de l'achever à coups de baïonnette; ce qui fut exécuté. On est loin d'avoir encore, aujourd'hui, soulevé en entier le voile dont le général Malet à su long-temps couvrir ses projets : il n'avait pas même admis ses principaux complices à la connaissance de tous ses moyens d'exécution, et ses juges ne purent arracher de lui aucun aveu important; mais il paraît certain qu'il s'était ménagé de nombreux amis, et qu'il comptait sur de puissans appuis, non-seulement dans l'in-

térieur de la France, mais aussi chez l'étranger. Rien ne produisit sur Bonaparte une impression aussi profonde et aussi tyrannique que la conspiration dont je viens d'entretenir le lecteur. Il l'examina et s'en fit rendre le compte le plus minutieux. Mais ce qui le frappa beaucoup plus que l'audace de Malet, ce fut la crédulité, qu'il appela si improprement la trahison du préfet de la Seine. Ce dernier, au moment où la conspiration avait éclaté, revenait de sa maison de campagne, il traversait le faubourg Saint-Antoine, lorsqu'il reçut un billet que lui écrivait un de ses chefs de division, et qui était ainsi conçu : « On attend M. le préfet; *fuit imperator* (1). » La brièveté de ce billet, et surtout son contenu, l'avaient jeté dans la plus affreuse perplexité, lorsqu'en arrivant sur la Grève, il vit cette place encombrée de soldats et d'une foule immense de citoyens. A l'Hôtel-de-Ville, le chef de bataillon Soullier lui dit, en affectant une douleur profonde : « L'empereur est mort le 7 de ce mois devant Moscou. » Il lui présenta ensuite une lettre, par laquelle le général Malet, remplissant momentanément les fonctions de major de la place, lui donnait l'ordre

(1) *L'empereur a vécu.*

d'occuper le poste de l'Hôtel-de-Ville. On lisait de plus sur cette lettre : « L'abolition du gouvernement impérial; l'établissement d'une commission provisoire, qui siégerait à l'Hôtel-de-Ville; l'appel du peuple par le moyen du tocsin. » M. Frochot, ne doutant plus de la mort de l'empereur, songea aux moyens de se concerter avec l'archichancelier et les grands fonctionnaires sur ce qu'il y avait à faire en des circonstances si difficiles. Il avisait aux moyens de s'évader de l'Hôtel-de-Ville, quand le commandant le requit de faire les dispositions nécessaires pour recevoir la commission provisoire de l'état-major. Ces ordres donnés, M. Frochot se disposait à partir; mais l'adjudant Laborde et le secrétaire général de la police, M. Saulnier, arrivèrent à l'Hôtel-de-Ville, et lui apprirent que le général Malet était arrêté, et qu'on venait de déjouer une conspiration dont le but était de renverser l'ordre établi. Un instant après le commandant de la cohorte se retira. Fort du témoignage de sa conscience, incapable de dissimulation, étranger à tout esprit d'intrigue et de parti, M. Frochot devait être parfaitement tranquille sur les suites de cette affaire; cependant ceux-mêmes qui étaient le plus persuadés de son innocence, et qui auraient pensé

se rendre coupables envers lui en l'accusant d'avoir participé à la conspiration, n'en regardèrent pas moins sa disgrâce comme certaine : on ignorait cependant alors qu'il était du nombre des fonctionnaires publics que les conspirateurs devaient conserver dans leurs places. Rien ne prouve mieux la bonne foi de M. Frochot que la franchise avec laquelle il rendit compte de sa conduite au ministre de l'intérieur.

Napoléon arriva de Moscou, et les amis de M. Frochot ne restèrent pas long-temps dans l'incertitude sur son sort. Le surlendemain de son arrivée, Napoléon, en répondant aux discours de félicitation du sénat, s'exprima ainsi : « Des magistrats pusillanimes détruisent l'empire des lois, les droits du trône et l'ordre social lui-même. » Ces paroles s'adressaient directement à M. Frochot, et personne ne douta plus de sa disgrâce. Toutes les sections du conseil d'état, assemblées le 22 décembre pour donner leur avis sur la conduite du préfet de Paris, déclarèrent qu'il n'avait pas trempé dans la conspiration, mais qu'il avait montré une pusillanimité qui n'était pas excusable : la section de la guerre demanda cependant qu'il fût mis en jugement ; mais les autres opinèrent seulement pour la des-

titution. Le lendemain 23, M. Frochot fut exclu du conseil d'état, et destitué de sa préfecture, qui fut donnée à M. de Chabrol. La disgrâce de M. Frochot fut une calamité publique; jamais autorité n'a été plus protectrice, plus paternelle que la sienne. Jamais fonctionnaire n'a rempli ses devoirs avec plus d'exactitude et plus de ménagement. C'est à lui que la capitale est redevable de l'ordre établi dans toutes les parties de l'administration municipale, et à qui l'on doit la création de tant d'établissemens réclamés par la morale publique. C'est sur sa proposition, et par ses soins qu'ont été exécutés tant de monumens où la magnificence est unie à l'utilité : le canal de l'Ourcq, les fontaines publiques, le nouveau mode d'inhumation, la réorganisation de l'instruction primaire, etc., sont des bienfaits de sa sollicitude.

Aucun de ces honorables antécédens ne put lui faire trouver grâce devant Bonaparte, qui le considérait comme traître, quoiqu'il ne lui en appliquât pas la peine, et lui reprochait amèrement de s'être fait l'agent d'une révolution plutôt que d'aller se ranger près de la femme et du fils de son souverain, à qui il avait prêté serment. Il rappela en cette occasion la conduite

de Molé en d'autres circonstances; il vit enfin, selon le mot du paysan que j'ai rapporté plus haut, que la révolution n'était pas finie, et que sa dynastie n'avait pas même pris racine parmi les membres de son conseil.

## CHAPITRE X.

M. de Frotté. — Son courage. — Sa mort. — Mission de MM. Arm. de Châteaubriand et de Gouyon dans la Normandie. — Leur arrestation. — Mort de M. de Châteaubriand. — MM. de Boissé-Lucas père et fils. — L'abbé Sicard. — L'horloger Monat. — M. Lafond-Ladebat. — Le conventionnel Chabot. — M. de Gambès. — Distribution de prix. — Mot de l'abbé Sicard à une jeune demoiselle. — Repartie de l'auteur. — M. Laya.

---

Après avoir esquissé les trois grands événemens qui ont, selon moi, décidé les désastres de Bonaparte, quoiqu'au premier coup d'œil ils ne paraissent pas les plus importans de sa vie, je vais rappeler quelques circonstances qui irritèrent profondément les royalistes, et les engagèrent à se joindre aux républicains, dans l'affaire du 23 mars.

Il faut mettre d'abord en première ligne l'assassinat du duc d'Enghien, dont j'ai parlé plus haut, et celui de M. de Frotté, qui lui est antérieur. On sait que ce dernier, après la journée du

18 brumaire, abandonné d'une grande partie de ses compagnons, et se voyant exposé à combattre presque seul contre des forces supérieures, s'indigna de la conduite des autres chefs royalistes. Il répandit contre le premier consul un manifeste dans lequel il le représentait comme étant à la veille d'échouer dans sa criminelle entreprise. Cette imprudence causa sa perte. Après avoir livré quelques combats sanglans à Mortagne, à Chaux, à Mesle-sur-Sarthe, etc., il se vit dans l'impossibilité de résister plus long-temps, et contraint d'accepter les conditions auxquelles s'étaient soumis les autres chefs royalistes. Il écrivit donc au général Guidal, le 28 janvier 1800, pour lui annoncer ses intentions, et reçut un sauf-conduit pour se rendre à Alençon, où il devait négocier un accommodement. Il était en route, avec six de ses officiers, lorsque le premier consul, se rappelant la manière dont il l'avait dépeint dans son manifeste, donna l'ordre de son arrestation. Une commission militaire fut formée à Verneuil, pour le juger, lui et ses coaccusés. Il y parut avec son courage ordinaire, soutint les débats avec la plus grande fermeté, et s'étant fait apporter du vin, but à la santé du roi. Condamné à mort le même jour, il fut le len-

demain conduit à pied au supplice, avec les autres officiers. Pendant le trajet, il s'entretenait avec eux tranquillement. Un grenadier de l'escorte lui ayant fait observer qu'il ne marchait point au pas, il lui répondit : « Vous avez raison; je n'y faisais pas attention. » Et au même instant il reprit le pas du tambour. Arrivé au lieu de l'exécution, il ne souffrit pas qu'on lui bandât les yeux, et reçut debout le coup mortel, sans avoir démenti un seul instant la tranquillité qu'il avait fait paraître depuis son arrestation. L'horreur qu'avaient inspirée ces deux crimes fut encore fortifiée par l'aventure sinistre du comte Armand de Châteaubriand, cousin-germain de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, qui fut, en 1809, fusillé dans la plaine de Grenelle. On ignore assez généralement les détails de cette affaire. J'en ai recueilli quelques-uns de la bouche d'un de mes amis, qui ne paraîtront peut-être pas sans intérêt au lecteur.

Le comte Armand de Châteaubriand émigra très jeune, et avant que son éducation pût être achevée. Né dans un port de mer, à Saint-Malo, il avait pris de très bonne heure un goût passionné pour la marine, et si les troubles civils ne l'avaient point jeté loin de son pays, il se serait fait

un nom dans cette noble carrière, où s'est illustré un de ses compatriotes, le célèbre Dugay-Trouin. M. A. de Châteaubriand parut à Saint-Malo pendant la paix de l'an X. Dévoué, comme toute sa famille, à la noble cause des Bourbons, il s'empressa de retourner en Angleterre après la rupture du traité d'Amiens. Plein d'insouciance, d'intrépidité, de jeunesse, parlant l'anglais comme sa langue maternelle, se jouant à la fois de la fureur des élémens et des passions des hommes, il se chargea de diverses missions périlleuses, en faveur des princes. En 1808, les royalistes de Normandie firent proposer au duc de Berry de descendre sur leurs côtes, lui donnant l'espoir de rassembler un parti nombreux. . . . . .

MM. Gouyon et Armand de Châteaubriand furent envoyés pour reconnaître l'état des choses. Ils trouvèrent un grand nombre de gentilshommes bretons et normands prêts à prendre les armes pour la cause de la légitimité; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que ces forces ne seraient pas suffisantes pour faire réussir une pareille entreprise. Ils poussèrent leur voyage jusqu'à Paris, et restèrent plus d'un mois dans cette capitale, sans que la police découvrît aucune trace de leur séjour. Après avoir eu de fré-

quens entretiens avec plusieurs royalistes mécontens, pour lesquels ils avaient des lettres de divers émigrés, ils se convainquirent que si Bonaparte n'était point aimé, son gouvernement était trop solidement établi pour penser à le renverser. Ils pensèrent à s'en retourner; mais pour éviter les soupçons, ils prirent, chacun, une route différente.

Arrivé chez un de ses amis, M. de Boissé-Lucas, qui demeurait dans les environs de Dinan, M. de Châteaubriand se prépara à repasser en Angleterre. Il loua la barque d'un pêcheur, qui s'engagea à le conduire à Guernesey. Une tempête les rejeta sur la côte. La barque du pauvre pêcheur étant entièrement hors d'état de reprendre la mer, force lui fut de s'adresser à un autre. Le vent soufflait toujours avec une telle impétuosité, que personne ne voulait s'exposer à passer le jeune émigré. Enfin, deux hommes, plus hardis que leurs camarades, se présentèrent. Voilà M. de Châteaubriand embarqué de nouveau, et quittant cette terre de France, qui devait lui être si fatale. A peine eut-il dépassé les vigies françaises, qu'une tempête, mille fois plus effroyable que la première, emporta la frêle embarcation. Tous ses efforts et ceux de ses deux

compagnons furent insuffisans pour lutter contre le courroux des élémens. La mort paraissait certaine. Ah! que ne s'empara-t-elle alors de sa proie! Qu'il eût été heureux pour M. de Châteaubriand de périr au milieu des flots! Que d'angoisses, que de douleurs, que de larmes, il aurait épargnées à sa famille! Mais la mer ne voulut pas de lui; elle le rejeta nu sur le rivage, et l'y rejeta tellement épuisé de fatigue, qu'il s'évanouit en touchant la terre.

A son réveil il se trouva entouré de plusieurs personnes, parmi lesquelles figurait un gendarme, qui, au lieu de lui faire donner des secours, s'empressa de le questionner. Il eut la présence d'esprit de répondre en anglais. Conduit devant le maire de la commune, il eut à subir un long interrogatoire. Il se borna à déclarer qu'il était Anglais, et que, se rendant de Jersey à Guernesey pour ses affaires, la tempête avait englouti son navire, et qu'il était parvenu à se sauver à la nage. Cette déclaration parut suspecte, et le maire jugea à propos de rendre compte de cette affaire à l'autorité supérieure. Cette résolution fut fatale à M. de Châteaubriand. Au moment où le préfet de la Manche reçut le rapport qui annonçait l'arrestation d'un Anglais

sur les côtes de son département, on venait de lui remettre une boîte en fer, que la marée avait apportée dans les environs de Granville. Cette boîte ne pouvait laisser aucun doute sur la mission de M. de Châteaubriand, et le préfet se douta que l'Anglais naufragé et l'émigré français ne faisaient qu'un. Il se transporta donc sur les lieux, et, malgré les dénégations du prisonnier, il le fit conduire à Paris, sous l'escorte de la gendarmerie. Arrivé dans l'une des nombreuses bastilles de l'empire, M. de Châteaubriand fut mis de suite au secret. Par je ne sais plus quelle fatalité, M. de Gouyon avait été également arrêté. M. de Boissé-Lucas, son fils, qui faisait alors son droit à Paris, et plusieurs autres personnes, dont le nom figurait dans les papiers de M. de Châteaubriand, furent aussi privées de leur liberté. M. l'abbé Sicard et M. Laya eurent un moment la crainte d'être compromis dans cette affaire. On avait trouvé dans la boîte en fer de M. de Châteaubriand des lettres adressées par eux à un proscrit de fructidor, à M. Henry-Larivière : il n'en fallait pas tant alors pour exposer au soupçon. Ces deux messieurs furent mandés chez le ministre de la police par M. Desmarets. L'abbé Sicard ne pou-

vait se résoudre à s'y rendre. Un jour, il y avait un conseil d'administration des établissemens de bienfaisance, dont il était membre, et auquel il ne pouvait manquer. Le lendemain, S. A. S. le prince de Bénévent devait aller, avec des étrangers du plus *haut rang*, lui demander une séance particulière. Cependant, il écrivait à M. Desmarets lettre sur lettre, pour lui présenter ses excuses. Celui-ci se lassa, et force fut au bon abbé de s'exécuter. Il écrivit donc ce billet au chef de la deuxième division : « Disposez de moi, » monsieur, à votre fantaisie : tous mes jours sont » à vous, ainsi que toutes mes heures, comme à » un des hommes les plus *intéressans* pour la » sûreté publique ; et comme je tiens beaucoup » moi-même à l'ordre public, *qui fait le bonheur* » *général*, je suis plein d'estime et de considé- » ration pour ceux qui, comme vous, en font » leur *occupation habituelle*. »

Cette lettre n'est remarquable ni par la dignité, ni par la délicatesse du style, mais elle décèle une grande bonhomie et beaucoup de naïveté. Enfin, il fallut *comparoir*, il fallut subir de longues et redoutables questions ; mais comme dans toute son affaire il n'y avait pas de quoi *fouetter un chat*, l'instituteur des Sourds-Muets

en fut quitte pour une sévère réprimande, et pour le conseil d'être plus prudent à l'avenir.

De son côté M. Laya s'empressa d'envoyer des explications de sa conduite à M. Desmarets, pour être mises sous les yeux du ministre de la justice. Son Mémoire justificatif finissait en ces termes : « Voici ma profession de foi civile, monseigneur: » Victime de l'anarchie, je sens trop le prix de » l'ordre et des lois pour ne pas bénir, dans mon » âme, celui qui en a établi le règne. D'après ce » sentiment même, que j'ai plus d'une fois ma- » nifesté dans mes écrits, j'ai dû plaindre un » Français (1) qui regrette de ne pas partager

(1) C'était M. Henry-Larivière, d'abord avocat à Falaise, et député par le département du Calvados à la législature et à la convention. Proscrit d'abord avec les girondins, il fut mis hors la loi le 3 octobre 1793, et resta caché jusqu'à la journée du 9 thermidor. Il réclama alors contre sa proscription, et demanda à reprendre sa place dans l'assemblée; ce qu'il obtint plus tard, le 8 mai 1795, après la rentrée des soixante-treize députés incarcérés sous le régime de la terreur. Il poursuivit avec vigueur les membres de l'ancien comité de salut public, et ne tarda pas à être nommé membre du nouveau. Il adopta alors un système entièrement opposé à celui de la majorité de la convention, abandonna les rangs des républicains, et devint un des plus véhémens orateurs du parti qui, sous le prétexte de punir les agens coupables de la faction vaincue,

» les avantages dont jouissent ses concitoyens;
» n'ayant que des vœux à faire pour lui, je

le 9 thermidor, attaquait le gouvernement établi et sapait successivement toutes les bases des institutions républicaines. Après l'époque du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), lorsque les sections de Paris s'étaient insurgées contre la convention, il fut accusé d'avoir excité des troubles et d'entretenir des relations intimes avec les factieux. Il fut encore compromis dans la conspiration de Lemaître, et de nouveau dénoncé à la convention; mais appuyé par un parti puissant, il surmonta tous les obstacles que les républicains opposaient à sa réélection, et entra triomphant dans le conseil des cinq-cents. S'attachant alors au parti de Clichy, il en fut bientôt regardé comme un des principaux chefs, et se prononça dans toutes les circonstances contre le directoire exécutif, et contre toutes les mesures adoptées par le gouvernement et par la majorité des conseils. Lorsque le ministre de la police dénonça la conspiration de Babœuf, Larivière soutint que c'était encore là une réaction de Tallien et des thermidoriens; mais qu'il fallait sévir contre tous les factieux. Il profita de cette occasion pour interpeller vivement plusieurs de ses collègues, et pour leur reprocher avec amertume de ne voir d'ennemis de la république que dans les royalistes, et d'épargner les jacobins. Une nouvelle occasion de défendre les premiers, et de reproduire les mêmes reproches contre la majorité de de la convention, se présenta bientôt. On découvrit une conspiration de royalistes, à la tête desquels se trouvaient La Vilheurnois, Brottier et Duverne de Presles. Larivière fit tous ses efforts pour en diminuer l'importance et pour sauver les accusés. Il dénonça peu de temps après les

» n'ai pu refuser qu'il en vît au moins l'ex-
» pression dans le billet adressé à son corres-

opérations du directoire, assura qu'on allait confier un poste important à un ex-ministre de la justice, qu'il attaqua du haut de la tribune, et qui se hâta de lui répondre. Enfin, en 1797, lorsque la lutte entre le directoire exécutif et une partie des deux conseils fut portée au dernier degré de violence, et que le recours aux armes ou à un coup d'état parut inévitable, il appuya vivement toutes les mesures proposées par Pichegru, afin de donner au corps législatif une force indépendante du pouvoir exécutif, et qui aurait bientôt fini par renverser ce dernier. Mais la journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) assura le triomphe du directoire, et Larivière fut inscrit un des premiers sur les listes de déportation que le parti vainqueur, dans sa vengeance, se hâta de former. Proscrit pour la seconde fois, Larivière eut encore le bonheur de se dérober, par une prompte fuite, aux poursuites de ses ennemis et aux déserts de Sinnamari, où périrent plusieurs de ses collègues. Il aborda heureusement en Angleterre, et y reçut des princes français l'accueil que lui méritaient les services qu'il s'était efforcé de rendre en dernier lieu à la cause royale. Chargé de plusieurs opérations, que les relations intimes qu'il avait conservées avec des personnes influentes dans l'intérieur de la France lui permirent d'entreprendre, il s'en acquitta à la satisfaction des princes, et rentra dans sa patrie à la suite du roi, à la restauration. Nommé, le 3 mars 1815, avocat général à la cour de cassation, il a exercé ce ministère public avec sagesse et modération pendant plus de deux ans, et à une époque où l'esprit de parti et les fureurs réactionnaires entraînaient

» pondant (1), et que son séjour chez l'étranger » me défendait de lui adresser à lui-même. J'ai » dû, de cette manière, concilier les ménage- » mens qu'on doit au malheur avec ce que je me » devais comme citoyen dans l'accomplissement » de mes devoirs. »

Cependant le procès de MM. de Châteaubriand, de Gouyon et de Boissé-Lucas s'instruisait à huis clos : il n'y eut ni magistrats, ni témoins, ni défenseurs; ce fut une seconde répétition de l'épouvantable tragédie de Vincennes : d'un côté les bourreaux, de l'autre les victimes..... Sans doute, aux yeux de Bonaparte, MM. de Gouyon et de Châteaubriand méritaient la mort; mais il était alors dans toute l'apogée de sa force et de sa puissance : il pouvait se montrer clément sans rien craindre; il le devait, s'il avait eu dans le cœur la moindre pitié, la plus légère étincelle de cette *bonté*, dont d'impudens panégyristes cherchent aujourd'hui à le doter.

tant d'autres hommes en place aux plus blâmables excès. Appelé en novembre 1818 aux fonctions de juge en la même cour suprême, il continua à s'honorer dans cette nouvelle carrière par son intégrité et par le zèle qu'il mit à faire rendre tous les jugemens suivant la lettre de la loi.

(1) M. de Boissé-Lucas fils.

Je n'ai qu'un souvenir confus de ce que devinrent MM. de Boissé-Lucas, père et fils; je ne puis dire s'ils furent condamnés à quelques années d'emprisonnement, je ne puis dire si on les remit de suite en liberté; je sais seulement qu'à la restauration, M. de Boissé-Lucas fils a vainement réclamé une somme de *cent louis* dont la police impériale s'empara, en se saisissant de sa personne. Ainsi que je l'ai dit en commençant, MM. de Gouyon et de Châteaubriand périrent dans la plaine de Grenelle : on refusa constamment à l'illustre auteur des *Martyrs*, la douloureuse consolation d'embrasser et de consoler son cousin; il est vrai qu'il était alors dans la disgrâce complète de Bonaparte. Ce dernier ne pouvait lui pardonner sa belle conduite à l'époque de l'assassinat du duc d'Enghien, et le courage plus récent qu'il venait de montrer en rendant compte du *Voyage en Espagne* de M. Alexandre de Laborde. Quoique cet admirable article soit dans la mémoire de tout le monde, je ne puis résister au désir d'en mettre un fragment sous les yeux de mes lecteurs.

« Lorsque dans le silence de l'abjection, l'on » n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave » et la voix du délateur; lorsque tout tremble

» devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux » d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, » l'historien paraît chargé de la vengeance des » peuples. C'est en vain que Néron prospère, » Tacite est déjà né dans l'empire; il croît in- » connu auprès des cendres de Germanicus, et » déjà l'intègre Providence a livré à un enfant » obscur la gloire du maître du monde. Bientôt » toutes les fausses vertus seront démasquées » par l'auteur des *Annales;* bientôt il ne fera » voir, dans le tyran déifié, que l'histrion, l'in- » cendiaire et le parricide. Semblable à ces pre- » miers chrétiens d'Égypte, qui, au péril de leurs » jours, pénétraient dans les temples de l'idolâ- » trie, saisissaient, au fond d'un sanctuaire té- » nébreux, la divinité que le crime offrait à » l'encens de la peur, et traînaient à la lumière » du soleil, au lieu d'un Dieu, quelque monstre » horrible. » (1) (*Mercure de France*, juillet, 1807.)

(1) M. de Bourrienne, dans le cinquième volume de ses importans Mémoires, paie un juste tribut d'éloges à cette admirable conduite, qui ne trouvera point d'imitateurs parmi les hommes qui s'arrogent aujourd'hui le titre exclusif de royalistes; mais en rappelant que M. de Châteaubriand avait dédié à Bonaparte la seconde édition du

On voit, par le billet de l'abbé Sicard que j'ai cité plus haut, que c'était un trembleur de première force. Je le connaissais assez particulièrement, et je lui portais beaucoup d'intérêt, parce que nous avions couru les mêmes dangers.

Cet homme, que ses précieuses fonctions devaient mettre à l'abri de toute espèce de dangers, fut arrêté, au milieu de ses élèves, le 26 août 1792. Conduit à la mairie, et malgré les réclamations générales et un décret de l'assemblée législative, il fut transféré le 2 septembre de la mairie à l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés : c'était au moment des massacres, et sa translation dans ce lieu funeste était comme une sentence de mort; en effet, la plupart des compagnons de l'abbé Sicard furent égorgés en arrivant; il allait subir le même sort, lorsqu'il fut reconnu par un horloger nommé Monnot, officier de la garde nationale; c'est en cette qualité seule que

*Génie du Christianisme,* M. de Bourrienne aurait pu ajouter que la *Dédicace au premier consul* disparut de la troisième édition, publiée peu de mois après l'assassinat du duc d'Enghien.... C'était protester une seconde fois, et plus hautement encore s'il est possible, contre cet épouvantable crime.

*(Note de l'Auteur.)*

ce digne citoyen put suspendre le coup qui allait frapper l'abbé Sicard : toutefois sa mort semblait n'être que différée. Il resta jusqu'au 4 septembre dans les angoisses d'une fin certaine, ayant sous les yeux les scènes les plus déchirantes. Dans cette affreuse position, il écrivit à M. Lafond-Ladebat, ancien membre de l'assemblée constituante, l'un des plus honorables citoyens attachés à la religion réformée, le billet suivant : « Ah ! mon cher monsieur, que vais-je » devenir, si vous ne volez à mon secours ? Je » suis, dans la chambre d'arrêt de l'Abbaye » Saint-Germain-des-Prés, le seul prêtre que le » peuple n'ait pas encore immolé ; je vais l'être, » si vous n'obtenez de l'assemblée nationale » qu'elle m'envoie quelques députés pour me » sauver de la mort. C'en est fait de moi, si vous » n'obtenez ce grand secours.

» SICARD »

Ce 4 septembre, à 3 heures.

Ce billet, tracé en présence de la mort, peint le caractère de l'abbé Sicard ; s'il paraît accuser son héroïsme, il doit faire excuser les contradictions de sa vie politique et ses faiblesses dans ses relations sociales.

M. Lafond-Ladebat voulut sauver un citoyen innocent et un citoyen utile : il conjura Chabot, membre de l'assemblée législative, de se rendre immédiatement à l'Abbaye. Chabot, dont le nom a acquis une si déplorable célébrité, céda sans hésiter à la voix éloquente qui l'implorait : il se rendit en hâte à l'Abbaye, et l'abbé Sicard fut sauvé : à sept heures du soir il quitta sa prison pour se rendre à l'assemblée législative. Après avoir prononcé à la barre un discours de remercîment, où il protesta que jamais un mot injurieux à la liberté n'était sorti de sa bouche, il fut rendu à ses élèves, sur la demande même de Chabot. L'abbé Sicard reprit ses utiles travaux, traversa, inaperçu, les jours de la terreur, et reçut des marques de l'estime publique, en l'an III, lors de l'établissement de l'école Normale, dont il devint un des professeurs. Il fut aussi nommé, à la même époque, membre de l'Institut, section de la Grammaire.

La chute de Robespierre, au 9 thermidor an II, avait rendu à la France une tranquillité momentanée : l'abbé Sicard crut pouvoir profiter de la liberté qui régnait alors pour publier les *Annales religieuses, Politiques et Littéraires*. Il jugea bientôt qu'il devait en abandonner la rédaction

principale ; mais il continua d'y insérer quelques articles, qu'il signait tantôt de son nom, tantôt de l'anagramme Dracis. Ce journal n'était pas rédigé d'après les doctrines ultramontaines, car l'abbé Sicard appartenait, par ses opinions religieuses, à l'école de Port-Royal, mais il l'était dans l'intérêt des prêtres insermentés, et devait naturellement déplaire au gouvernement directorial. L'abbé Sicard fut compris, lors des événemens du 18 fructidor an V, parmi les journalistes condamnés à la déportation. Il se réfugia au faubourg Saint-Marceau, et eut le le bonheur d'échapper aux poursuites dirigées contre lui. Voulant à la fois mettre un terme à sa proscription et rentrer à son institution, où son absence se faisait vivement sentir, il chercha, par toutes sortes de moyens, par sa soumission et ses protestations de dévouement au pouvoir directorial, à fléchir cette ombrageuse autorité ; il fit même insérer dans l'*Ami des Lois*, feuille rédigée par Poultier, ex-bénédictin, membre du conseil des cinq-cents, qu'il n'avait eu aucune part aux *Annales catholiques*. Ce désaveu, que tant d'exemples de ce genre ont rendu commun avant et depuis cette époque, fit sans doute quelque tort au caractère de l'abbé Sicard, et

malheureusement ne lui fut point utile; car, ni ses pressantes réclamations, ni l'intérêt de ses élèves, ni les sollicitations d'amis dévoués, ni enfin l'intérêt qu'il inspirait généralement, ne purent faire révoquer l'arrêt de proscription : il fut obligé de fuir. Son exil dura plus de deux ans; et ce ne fut qu'après la révolution du 18 brumaire an VIII, qu'on le rendit à la liberté et à son institution.

Recommandable à tant de titres, l'abbé Sicard, séparé de tout l'appareil dont il s'entourait dans ses exercices publics, avait peine à soutenir la haute réputation que ses succès et ses enthousiastes lui faisaient au loin; il fallait, en effet, le connaître bien particulièrement pour voir de la bonhomie dans la manie de parler sans cesse de lui, et de la science qu'il avait perfectionnée; l'homme d'esprit, le logicien, devaient disparaître sous l'incohérence de ses discours, sous le pédantisme de ses dissertations; et son improvisation, difficile et fatigante, faisait oublier l'habile professeur. Mais au milieu des prodiges qu'il avait créés, tous ces défauts disparaissaient; et ceux-mêmes qui en avaient paru les plus choqués, finissaient par céder à l'entraînement d'une admiration que leur commandaient les merveilles dont ils étaient les témoins. Si l'abbé Sicard avait

réellement cet amour-propre excessif qu'on lui a reproché, personne ne fut plus à même de le satisfaire, car personne n'eut jamais ni de plus nombreux ni de plus puissans admirateurs. En 1805, le pape Pie VII visita son établissement, et en bénit la chapelle le 23 février; il y laissa des marques de sa munificence et de sa haute admiration pour le maître et pour les élèves. Tous les étrangers illustres et les monarques alliés qui vinrent à Paris, en 1814 et en 1815, assistèrent à ses exercices, et rendirent hommage à son zèle et à ses succès; enfin, la reine de Suède le remercia, par une lettre flatteuse, de ce qu'il voulait bien aider de ses lumières la nouvelle institution des Sourds-Muets de Stockholm. L'abbé Sicard passa les dernières années de sa vie dans les plus grands embarras, et presque dans la détresse; sans être riche, il jouissait naguère d'une honnête aisance, qu'il pouvait conserver jusque dans l'extrême vieillesse. Obsédé de flatteurs, qu'il croyait ses amis, plein de confiance en des intrigans qui le trompaient, il souscrivit des billets de complaisance, et fut poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées. Après de premiers arrangemens, qui le réduisirent au plus strict nécessaire, et qui durèrent plusieurs an-

nées, il avait retrouvé son ancienne aisance, lorsque de nouveaux malheurs, occasionés sans doute par les mêmes causes, le replongèrent dans le même état. Ils atteignirent aussi, nous le disons avec douleur, et ce fait est de notoriété publique, Massieu, qui lui avait confié le dépôt de sa fortune. On a prétendu que Napoléon, dans toutes les phases de sa puissance, avait eu de l'éloignement pour l'abbé Sicard : c'est une erreur; peut-être ne se crut-on autorisé à le dire, que parce que la décoration de la Légion-d'Honneur ne lui fut point donnée sous le gouvernement impérial. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'abbé Sicard conservait en particulier une véritable admiration pour cet homme extraordinaire.

Il portait aussi une vive amitié au cardinal Maury, à qui il devait la place de chanoine de Notre-Dame. Ce dernier fait surtout semblerait de nature à prouver que l'on a accusé à tort l'abbé Sicard de manquer de reconnaissance.

La dernière fois que je le vis, c'était à une distribution de prix, chez mon excellente amie, madame de Gambès. Une jeune pensionnaire fort jolie, mademoiselle de Sainte-Marie, s'approcha d'une dame de la société, et lui demanda avec beaucoup de grâce une prise de tabac, que

celle-ci lui donna tout aussitôt. L'abbé Sicard, qui s'en aperçut, devint furieux; d'une main il fit voler la tabatière, et de l'autre il fit tomber la prise de tabac : « Que faites-vous, mademoiselle, cria-t-il en même temps ? Laissez cela aux vieilles femmes qui sont laides. — Ma foi, lui dis-je, tout en colère de cette parole inconvenante, on voit bien, mon cher Sicard, que vous n'êtes accoutumé à parler qu'à des sourds-muets. »

Quand à M. Laya, également compromis par les papiers du comte de Châteaubriand, je l'ai rencontré plusieurs fois dans le monde, sans jamais trouver l'occasion de me lier avec lui, occasion que son beau caractère, sa belle réputation littéraire, me faisaient rechercher ardemment. Chacun connaît le motif noble et hardi qui lui fit composer sa pièce de *l'Ami des lois*, jouée pour la première fois le 2 janvier 1793. A cette époque, les deux partis qui divisaient la convention nationale en montagnards et en girondins commençaient une lutte qui s'est terminée par d'horribles proscriptions. *L'Ami des lois* fut bientôt représenté, et presque en même temps, sur tous les théâtres de France. Larive se rendit à Lyon, pour y jouer le principal per-

sonnage. A Marseille, la pièce eut deux représentations dans la même journée. Alarmée d'un succès si prodigieux, et craignant les suites de l'enthousiasme général, la commune de Paris, que l'auteur attaquait sous un voile léger, ainsi que Robespierre et ses partisans, donna, le 12 du même mois (janvier 1793), l'ordre de suspendre les représentations de cette pièce; mais la convention, informée du mécontentement que cette mesure impolitique occasionait dans la capitale, cassa l'arrêté de la commune, et le soir même, la pièce, qu'on ne commença qu'à neuf heures, excita des transports si unanimes, que Santerre, qui eut l'impudence de se montrer sur le théâtre, fut hué de toutes parts. La ville de Marseille consigna dans ses registres un hommage qui fut cause que M. Laya fut mis hors la loi. Quelle époque, grand Dieu! Proscrire un homme parce qu'une ville entière le félicitait d'avoir prêché la modération!

Il échappa cependant aux proscriptions, et il put reparaître après la révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Voici comment Chénier juge cette pièce dans son *Tableau de la Littérature française :*

« Quand M. Laya donna au théâtre sa comédie

» de *l'Ami des Lois*, déjà l'anarchie menaçante » allait se perdre dans cette tyrannie qui fut » exercée au nom du peuple; mais le talent lui-» même a besoin de beaucoup de temps pour » bien écrire, et surtout pour bien écrire en vers » français. La pièce paraît avoir été composée » un peu trop vite; quoi qu'il en soit, l'auteur y » fit preuve d'une noble audace, et de ce genre » d'éloquence qu'une généreuse audace est sûre » de donner. Aussi *l'Ami des Lois* fut-il ac-» cueilli par la faveur publique; car, en ce genre, » un nombreux auditoire applaudit toujours au » courage dont il ne court point les risques. »

Il fut nommé suppléant de Saint-Ange, professeur de belles-lettres au lycée Charlemagne, puis professeur en titre au lycée Napoléon. A la mort de M. Choiseuil-Gouffier, il se mit sur les rangs pour lui succéder à l'académie française; son attente ne fut pas trompée : il fut admis à la séance du 27 novembre 1817. M. Laya s'est constamment appliqué à donner un but utile à ses compositions : elles offrent toutes de grandes leçons de morale.

## CHAPITRE XI.

Conspiration du nord de l'Europe contre Bonaparte. — Les *Amis de la Vertu*. — Lettre de Bonaparte à sa sœur Caroline. — Murat. — Son départ de l'armée. — Ses craintes. — Sa trahison. — Conduite des soldats français à Naples. — M. de Metternich. — M. de Stadion. — Proclamation de Sa Majesté Louis XVIII. — Débats du parlement anglais à ce sujet.

---

A PEINE les désastres de Russie furent-ils connus qu'un transport belliqueux éclata dans toute l'Europe. Toutes les cours s'agitèrent, toutes les sociétés secrètes, dont l'Allemagne était couverte, se mirent en mouvement; et le résultat fut une insurrection à peu près générale des peuples contre leur ancien dominateur. On n'eut pas besoin de lever d'armées, car elles se levèrent d'elles-mêmes, et les chefs, entraînés par ce mouvement, prononcèrent le nom de liberté avec autant d'ardeur que les *Amis de la Vertu* (1). L'empereur de Russie, le roi de Suède et le roi

(1) Nom de la principale société secrète d'Allemagne.

de Prusse dirigèrent habilement cet enthousiasme. Chaque université se transforma en une légion, et les professeurs s'enrôlèrent avec les disciples.

L'Autriche feignit d'avoir quelques scrupules à déclarer la guerre; mais elle garda une neutralité armée qui nous fut cent fois plus fatale que sa défection. L'Italie ne resta pas étrangère au travail qui se faisait dans les esprits. Par les soins de M. Metternich et de la reine de Naples, elle se couvrit de *carbonari*, aveugles instrumens d'un pouvoir qui devait un jour les torturer. Enfin, l'espoir de l'indépendance nationale avait tellement exalté tous les cœurs, qu'en Espagne et en Portugal, les moines et les francmaçons combattaient dans les mêmes rangs et de la meilleure intelligence.

Bonaparte, qui avait eu quelque temps pour se remettre de sa défaite, redoubla d'activité. Il présidait chaque jour plusieurs comités, et veillait assidument à la fortune intérieure et extérieure de l'état : jamais il n'avait plus gouverné. Toutefois il n'y eut pas d'élan national en France: pour remplacer celle qui venait de périr, on ne leva une armée qu'à coups de sénatus-consultes.

Bonaparte, en quittant ses troupes, en avait confié le commandement à son beau-frère Murat, roi de Naples. Celui-ci partit de Posen le 17 janvier 1813, et l'on est très incertain sur le motif qui lui fit quitter si brusquement l'armée. Le départ de Naples d'un officier auquel l'état de sa santé semblait interdire un si long voyage, et son arrivée imprévue au quartier-général de Joachim; des propos tenus à dessein ou par étourderie, rapportés au roi pendant qu'il était à l'armée, et qui furent suivis de si près de sa résolution de se mettre en route pour ses états; sa mélancolie profonde pendant le voyage qu'il fit sans s'arrêter ni le jour ni la nuit, et presque sans prendre de nourriture; son état de langueur, et d'autres circonstances qui furent remarqués à son entrée à Naples, tout servit à donner la plus grande vraisemblance au bruit qui courut alors, que ce brusque départ avait été le résultat d'une intrigue de courtisans; et le décret impérial qui remit le commandement de l'armée au vice-roi, acheva de donner à ce bruit les caractères de la vérité. Murat dit plusieurs fois à son aide de camp, pendant la route: « Je ne serais pas étonné d'apprendre en arrivant à Rome, que les Anglais sont en Calabre. »

Un intérêt si pressant suffisait sans doute pour l'engager à revenir en toute hâte à Naples. Dix jours après, le *Moniteur* publia l'article suivant :

« Le roi de Naples étant indisposé, a dû » quitter le commandement de l'armée, qu'il a » remis au prince vice-roi. Ce dernier a plus » l'habitude d'une grande administration ; il a la » confiance entière de l'empereur. »

Le 24, Napoléon avait écrit de Fontainebleau à la reine de Naples :

« Le roi a quitté l'armée. Votre mari est très » brave sur le champ de bataille ; mais il est » plus faible qu'une femme ou qu'un moine, » quand il ne voit pas l'ennemi : il n'a aucun » courage moral. »

Deux jours après, il écrivait au roi lui-même :

« Je ne vous parle pas de mon mécontente- » ment de la conduite que vous avez tenue de- » puis mon départ de l'armée ; cela provient de » la faiblesse de votre caractère. Vous êtes un » bon soldat sur le champ de bataille ; mais hors » de là, vous n'avez ni vigueur, ni caractère. Je » suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pen- » sent que le lion est mort, et qu'on peut..... Si » vous faisiez ce calcul, il serait faux. Vous » m'avez fait tout le mal que vous pouviez,

» depuis mon départ de Wilna; mais nous ne » parlerons plus de cela. Le titre de roi vous a » tourné la tête; si vous désirez le conserver, » conduisez-vous bien. » Cette phrase, et surtout l'article du *Moniteur*, ne pouvaient qu'égarer davantage, et peut-être irriter au plus haut degré, un esprit que Napoléon lui-même savait être aussi faible qu'il le dépeignait.

C'est ici que se termine, à proprement parler, la gloire du roi de Naples. Joachim ne se rendit point directement dans la capitale de ses états, il descendit au palais de Caserte, où sa famille l'attendait. Les courtisans remarquèrent dans cette première entrevue un peu de froideur et de contrainte. Un duc napolitain, écuyer, depuis long-temps de service, reçut l'ordre de s'éloigner, et, peu de jours après, celui de se rendre à son régiment. Ces ordres accréditèrent les soupçons, et ajoutèrent un nouveau poids à l'opinion de ceux qui attribuaient à une intrigue de cour le retour inattendu de Joachim à Naples. Depuis cette époque, sa politique devint sombre et inquiète. On vit arriver et partir des agens mystérieux, qui ne venaient ni de France, ni de la haute Italie, mais qui se rendaient dans des lieux inaccoutumés.

On a dit que dès lors Joachim préparait sa défection; ce qu'il y a de certain, c'est que déjà il existait des intelligences entre la cour de Naples et les Anglais, maîtres de la Sicile; la reine Caroline, femme de Ferdinand, n'existait plus; et Ferdinand, réduit à une condition privée, avait remis les rênes de l'état à son fils, devenu vicaire du royaume; mais les Anglais gouvernaient en effet, et rien ne se faisait en Sicile qu'ils ne l'eussent ordonné ou permis. L'hiver se passa au milieu de ces intrigues diplomatiques.

Au moment où la campagne de 1813 allait recommencer, Joachim ne fit aucune disposition propre à faire juger qu'il y prendrait part. L'arrivée d'un courrier venu de Paris donna lieu à un conseil extraordinaire. Le roi apprit à ses ministres que Napoléon l'invitait à se rendre à l'armée. On crut qu'il cherchait des prétextes pour motiver un refus; tout le monde lui en fournit. « N'avait-il pas assez fait pour sa gloire, » assez fait pour l'empereur? Le peuple napo- » litain ne pouvait plus se passer de sa présence; » son intérêt, sa sécurité, exigeaient qu'il ne se » séparât plus de ce peuple pour aller défendre » une cause qui n'était pas la sienne; d'ail-

» leurs le repos était devenu nécessaire à la santé » du roi, altérée par tant de travaux et de fati- » gues. » Joachim parut céder; chacun se retira, persuadé que le roi ne partirait pas; le bruit s'en répandit aussitôt dans la ville: elle apprit le lendemain matin qu'il était en route pour l'Allemagne. Dans cette campagne de 1813, si fatale à la France, Joachim déploya sa valeur accoutumée. Après la défaite de Leipsick, il prit congé de Bonaparte, sous prétexte de lever des troupes en Italie, mais en effet pour préparer sa défection, et se réunir aux ennemis de la France. On a voulu excuser la conduite de Joachim par l'embarras de sa position : elle était périlleuse sans doute; mais admettre qu'il est des circonstances où les intérêts politiques peuvent servir d'excuse à l'ingratitude et à la perfidie, c'est outrager la raison et la morale, c'est violer tout ce qui fait la garantie des nations comme la sécurité des individus : la foi des paroles et des engagemens. Napoléon paraissait abandonné de la fortune, c'était bien assez d'imiter son inconstance; mais Joachim fit plus : il affecta de rester alors même qu'il trahissait; il manquait d'armes, disait-il, pour mettre ses soldats en état de venir au secours de la France. Douze mille fusils lui furent

envoyés d'Alexandrie, et ces armes, dont les Français avaient besoin, qu'ils lui accordèrent à regret, il s'en servit contre eux! Il se trouvait dans la garde royale de Naples des compagnies entières de grenadiers, prises sans leur aveu dans les corps de Napoléon, et qui n'avaient jamais cessé de se considérer comme Français. Lorsque Joachim fit avancer ses troupes en Italie, sous prétexte de se joindre au vice-roi, mais en effet pour le combattre, les Français de la garde napolitaine ne pouvant plus douter de ses desseins, déclarèrent qu'ils ne passeraient pas Rome, où déjà ils étaient arrivés. Les menaces, les prières, les séductions, furent inutilement employées auprès d'eux : il fallut les ramener à Naples. De nouveaux efforts furent tentés, et les trouvèrent inébranlables. Ils demandaient à être renvoyés en France : on les désarma; on les déclara prisonniers, et ils furent renfermés dans la forteresse de Gaëte!

A cette époque, le grand coup d'état européen se préparait silencieusement dans le nord de l'Europe. Il était venu de l'Angleterre, avait provoqué et suivi les malheurs de nos armées. Il marchait sous les bannières russes, s'était introduit déjà avec succès dans les conseils de la

Prusse, et avait poussé une heureuse reconnaissance jusque dans la capitale de l'Autriche. Deux diplomates, sir Horace Walpole, pour le cabinet de Londres, et le comte de Stakelberg pour le cabinet russe, arrivaient à Vienne, sans caractère officiel, mais non pas sans mission. Ils y furent bientôt accrédités par les nouveaux intérêts qu'ils flattèrent, et par la haine personnelle que M. de Stadion, héritier des passions du prince de Kaunitz, portait à la France et à Napoléon. Vienne devint bientôt un point central de correspondance entre les cours de Londres, de Pétersbourg et de Breslau. M. de Lebzeltern fut envoyé par l'Autriche à Wilna, où résidait le comte de Nesselrode, et le comte de Stakelberg agissait à Vienne d'accord avec le baron Humboldt, ministre prussien. Il n'y avait donc que la force des armes, qui, après son dernier refus, pouvait protéger Napoléon contre une conpiration aussi bien ourdie. Ce moyen était extrême pour la France, et même pour l'Europe. Le besoin de la paix était impérieux pour le continent comme pour la Russie, dont toutefois la vengeance était légitime; la guerre à outrance n'était continuée et excitée que pour arriver à une paix durable par l'affaiblissement de la puis-

sance de Napoléon. La grande Bretagne, excentrique dans sa politique comme dans sa position physique, n'avait d'autre but, pour conserver l'empire des mers, que l'abaissement de la France; et tandis qu'elle dirigeait sur le continent la grande conjuration du nord et du midi contre l'*ennemi commun*, son hôte auguste d'Hartwell, publiait, dans les premiers jours de février, la déclaration suivante, que le cabinet britannique faisait jeter par ses croiseurs sur les côtes de France.

« Louis XVIII, etc..., etc... Le moment est » enfin arrivé où la divine Providence semble » prête à briser l'instrument de sa colère. L'u- » surpateur du trône de Saint-Louis, le dévas- » tateur de l'Europe, éprouve à son tour des re- » vers. Ne feront-ils qu'aggraver les maux de la » France, et n'osera-t-elle renverser un pou- » voir odieux que ne protége plus le prestige de » la victoire! Quelles préventions, ou quelles » craintes pourraient aujourd'hui l'empêcher de » se jeter dans les bras de son roi, et de recon- » naître dans l'établissement de sa légitime au- » torité, le seul gage de l'union, de la paix et du » bonheur, que ses promesses ont tant de fois » garantis à ses sujets opprimés! Ne voulant, ne

» pouvant tenir que de leurs efforts le trône que
» ses droits et leur amour peuvent seuls affermir,
» quels vœux seront contraires à ceux qu'il ne
» cesse de former? Quel doute pourrait s'élever
» sur ses intentions paternelles? Le roi a dit dans
» ses déclarations précédentes (des 10 mars 1799
» et 2 décembre 1804), et il réitère l'assurance
» que les corps administratifs et judiciaires se-
» ront maintenus dans la plénitude de leurs at-
» tributions; qu'il conservera leurs places à ceux
» qui en seront pourvus et qui lui prêteront ser-
» ment de fidélité; que les tribunaux, déposi-
» taires des lois, s'interdiront toutes poursuites
» relatives à ces temps malheureux, dont son
» retour aura scellé pour jamais l'oubli; qu'enfin
» le Code, souillé du nom de Napoléon, mais qui
» ne renferme en grande partie que les anciennes
» ordonnances et coutumes du royaume, restera
» en vigueur, si l'on en excepte les dispositions
» contraires aux dogmes religieux, assujettis
» long-temps, ainsi que la liberté des peuples
» aux caprices du tyran. Le sénat, où siègent
» des hommes que leurs talens distinguent à juste
» titre, et que tant de services peuvent illustrer
» aux yeux de la France et de la postérité, ce
» corps dont l'utilité et l'importance ne seront

» bien reconnues qu'après la restauration, peut-
» il manquer d'apercevoir la destinée glorieuse
» qui l'appelle à être le premier instrument du
» grand bienfait, qui deviendra la plus solide
» comme la plus honorable garantie de son exis-
» tence et de ses prérogatives. A l'égard des pro-
» priétés, le roi, qui a déjà annoncé l'intention
» d'employer les moyens les plus propres à con-
» cilier les intérêts de tous, voit les nombreuses
» transactions qui ont eu lieu entre les anciens et
» les nouveaux propriétaires rendre ce soin pres-
» que superflu; il s'engage maintenant à inter-
» dire aux tribunaux toutes procédures contrai-
» res à ces transactions, à encourager les arran-
» gemens volontaires, et à donner lui-même, ainsi
» que sa famille, l'exemple de tous les sacrifices
» qui pourront contribuer au repos de la France
» et à l'union sincère de tous les Français. Le roi
» a garanti à l'armée la conservation des grades,
» emplois, solde et appointemens dont elle jouit
» à présent. Il promet aussi aux généraux, offi-
» ciers et soldats qui se signaleront en faveur de
» sa cause, inséparable des intérêts du peuple
» français, des récompenses plus réelles, des dis-
» tinctions plus honorables que celles qu'ils ont
» pu recevoir d'un usurpateur toujours prêt à

» méconnaître ou même à rebuter leurs services.
» Le roi prend de nouveau l'engagement d'abo-
» lir cette conscription funeste, qui détruit le
» bonheur des familles et l'espérance de la pa-
» trie. Telles ont toujours été, telles sont encore
» les intentions du roi. Son établissement sur le
» trône de ses ancêtres ne sera pour la France
» que l'heureuse transition des calamités d'une
» guerre que perpétue la tyrannie, aux bienfaits
» d'une paix solide, dont les puissances étran-
» gères ne peuvent trouver la garantie que dans
» la parole du souverain légitime.

» Donné à Hartwell, le 1^er^ février 1813. »

Lord Castelreagh inclinait dans le conseil pour traiter avec Napoléon. Il n'en était pas de même de lord Liverpool et de quelques autres ministres. Ceux-ci ne pouvaient négliger la publication d'un pareil document, qui exprimait le renversement du trône de Napoléon; aussi les croiseurs anglais eurent-ils l'ordre de le répandre sur les côtes de France. Mais le service des côtes était si bien fait, que cette déclaration fut tout-à-fait inconnue de l'immense majorité des Français; et sans la discussion qui eut lieu le 12 mars suivant dans la chambre des communes, relativement à la part que le ministère anglais

avait pu avoir à la publication de cette adresse, elle fut restée presque entièrement ignorée de l'Europe. Ce fut alors que lord Castelreagh, interpellé de déclarer si cette pièce avait été publiée *avec le concours* ou *l'assentiment* des ministres, répondit simplement qu'elle l'avait été *sans leur sanction*. Le peuple français, proprement dit, n'eut aucune connaissance de cette déclaration ; il n'en fut pas de même de l'empereur Napoléon, qui ne se trompa ni sur la nature de cette hostilité, ni sur la main puissante et cachée qui la protégeait. L'Angleterre ne négligea aucun intérêt dans cette lutte, qui devait être la dernière ; elle se ressouvint des anciennes inimitiés de Bernadotte et de Napoléon, et, le 3 mars, elle signa à Stockholm, un traité qui donnait à la coalition une armée de trente mille Suédois, et imposait à la Suède un subside de vingt-quatre millions, avec la cession de la Guadeloupe, que le général Ernouf avait abandonnée aux Anglais le 6 février 1810.

Tels étaient, indépendamment de l'action toujours croissante de la guerre de la Péninsule, les obstacles opposés à Napoléon ; mais la déclaration d'Hartwell fut peut-être de toutes les armes employées contre lui, celle qu'il redoutait

le plus ; elle lui suscitait tout à coup un ennemi inconnu depuis vingt ans, la légitimité, et, à la face de l'Europe, elle qualifiait d'usurpation la puissance qu'il avait reçue du peuple français, et contre laquelle l'Europe allait s'armer tout entière, parce qu'elle n'en connaissait que trop bien la possession.

## CHAPITRE XII.

Les gardes d'honneur. — Le sénateur Defermon. — Le général Moreau. — Ses paroles à son chirurgien. — Sa mort. — Revers de Bonaparte. — Bruits sur la destruction du pont de l'Elster. — Mot du peuple. — Le duc de Massa. — Le corps législatif. — M. de Fontanes. — Son discours au sénat. — Rapport de la commission. — Mot du rapporteur au ministre Regnier. — M. Raynouard. — M. Lainé. — M. Maine de Biran. — M. Flaugergues. — Mot de ce dernier à la chambre de 1815. — Sa conduite dans la capitulation. — Invasion de Genève. — Le général Joidy. — M. Capelle. — Le cercle de l'égalité.

---

On s'occupa donc sans relâche à lever des troupes, et le sénat décréta tout ce que l'on voulut. On doit lui rendre grâce de sa servilité, car sans elle nous n'aurions peut-être pas revu les Bourbons. Nul doute en effet que si, à cette époque, il eût forcé Bonaparte à faire la paix, les puissances ne nous l'eussent accordée honorable. C'est quelquefois servir utilement les rois que de s'opposer à leur volonté! Il n'y a au monde de possible et de véritablement utile

qu'une obéissance rationnelle! Mais alors un tel langage eût été traité de révolutionnaire. Il est vraiment curieux de lire le discours du sénateur Defermon sur la levée des gardes d'honneur, qui affligea profondément toutes les familles comme il faut du royaume; on y voit percer évidemment le désir d'en revenir à l'ancien régime, et il donne une véritable mesure de la bassesse de ces nobles de nouvelle fabrique: « On crée, dit-il, » quatre régimens de gardes d'honneur à che- » val; les départemens ont demandé la forma- » tion de *compagnies de gardes du corps :* cette » institution *nécessaire* au trône ne peut se réali- » ser que successivement. Cependant il est utile » de marcher vers la formation de ces compa- » gnies de gardes du corps, et de rallier à l'ar- » mée des hommes encore dans la force de » l'âge, *dont les armes* sont le métier, et qui » languissent sans état. Enfin, il faut ouvrir la car- » rière à des jeunes gens qui sont détournés, par » l'éducation qu'ils ont reçue, de prendre parti » comme soldat, et qui, ayant atteint leur vingt- » quatrième ou vingt-cinquième année, se re- » gardent comme trop âgés désormais pour cou- » rir les chances d'un avancement, lent dans la » carrière militaire.

» Ces avantages (1) réunis porteront sans doute » les enfans des membres des colléges électoraux » de département et d'arrondissement, des con- » seils municipaux, les fils des plus imposés des dé- » partemens et des communes, à se faire inscrire » dans ces régimens; et il ne restera plus d'excuse » à ces jeunes gens oisifs qui se plaignent de n'a- » voir pas de carrière ouverte, et *donnent trop* » *souvent lieu de réprimer leurs écarts.* »

La campagne ne tarda pas à s'ouvrir, et même à s'ouvrir avec bonheur : Bonaparte gagna successivement les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Dresde; son étoile surtout sembla reprendre son premier éclat, lorsque le général Moreau, récemment arrivé des Etats-Unis, fut blessé à mort le 27 août, dans une reconnaissance devant Dresde; un des premiers boulets partis d'une batterie de l'armée française, vint lui fracasser le genou droit, et, traversant son cheval, lui emporta le mollet gauche. On fit à la hâte un brancard de piques de cosaques, sur lequel on le porta dans une maison voisine. Le premier

(1) D'avoir un brevet de sous-lieutenant après un an de service, et de pouvoir être, en se distinguant, admis dans les gardes du corps, qui devaient être formés après la campagne.

chirurgien de l'empereur Alexandre fit d'abord l'amputation de la jambe droite; Moreau lui dit d'examiner la gauche, et sur la réponse qu'il était impossible de la conserver : « Eh bien, cou- » pez-la donc aussi, répondit-il froidement. »

L'armée alliée avait été battue et forcée à la retraite; on fut obligé de transporter le blessé plus loin; il souffrit encore pendant cinq jours, et expira dans la nuit du 1^er^ au 2 septembre. Son corps fut porté à Prague pour y être embaumé, et de là transféré à Pétersbourg, où il a été inhumé dans l'église catholique de cette ville. L'empereur Alexandre, très touché de la mort de celui à qui il avait donné le titre de son ami et de son conseil, fit don à sa veuve de cinq cents mille roubles, et d'une pension annuelle de trente mille. Sa Majesté Louis XVIII lui donna le titre de maréchale. Elle est morte en 1821. Moreau sera toujours compté au premier rang des plus célèbres capitaines d'une époque féconde en grands hommes de guerre. Ses mœurs étaient simples et pures; il était modeste dans son intérieur, humain et généreux autant que brave à la tête des armées; il était chéri des soldats et des officiers. Son caractère doux et facile se soumettait souvent à des influences étrangères; les

femmes exercèrent toujours sur lui un grand empire. Sa fin fut déplorable, et ce n'était point ainsi que devait succomber un tel homme. Les journaux de cette époque annoncèrent cette nouvelle sans commentaires, tant Bonaparte craignait les souvenirs de la révolution : plus tard nous avons vu les libéraux l'accuser de trahison, comme s'il se fût battu précisément contre la France. Il est bien prouvé, au contraire, qu'il ne s'était joint à l'empereur Alexandre et à Bernadotte que pour relever la liberté; toute sa vie, en effet, à l'exception de quelques faiblesses qui tenaient à son caractère et non à ses principes, fut celle d'un grand citoyen. Cette mort, et la victoire remportée à Dresde, furent les dernières faveurs que la fortune accorda à Bonaparte. Vint bientôt la défaite de Leipsick, et surtout l'affaire du pont de l'Elster, que l'empereur fit sauter, dit-on, pour fuir avec plus de sécurité. Cette accusation, tout improbable qu'elle était, fut habilement exploitée par les nombreux ennemis que lui avait suscités sa tyrannie. Ils semèrent des rumeurs équivoques, et travaillèrent efficacement à dépopulariser le gouvernement. Enfin, il sortit du peuple un de ces mots profonds qui semblent des prophéties, parce qu'ils sont le ré-

sultat du bon sens général, qui ne se trompe jamais. On disait donc en public : « Voilà le commencement de la fin. » On a attribué cette phrase à M. le prince de Talleyrand, mais je puis certifier qu'elle n'est pas de lui.

Après cette funeste affaire, les défections arrivèrent rapidement, et ceux qui auraient voulu rester fidèles furent forcés de suivre le torrent.

Bonaparte arriva à Paris le 8 ou le 9 novembre, autant que je puis me le rappeler, ayant encore, selon sa coutume, abandonné son armée. Devenant plus ombrageux à mesure que ses forces militaires s'affaiblissaient, il redouta l'effervescence des esprits dans les colléges électoraux, lorsqu'il s'agit de rassembler le corps législatif. Il n'était pas rassuré par les précautions qu'il avait prises depuis long-temps pour affaiblir l'influence de ces canditatures, et pour étouffer la voix publique. Il se fit donc entourer, aux deux séances impériales, par le sénat et le conseil d'état, modèles de bassesse et de servilité (1).

Il avait fait choix, pour présider le corps législatif, du duc de Massa, ministre d'état, et lui

(1) On peut en juger par ce que j'ai rapporté du sénateur Defermon. (*Note de l'Auteur.*)

avait confié, dans des circonstances qui devenaient de plus en plus graves, la direction de ce conseil qu'on avait vu jusqu'alors approbateur et muet. Le poste était difficile, et malgré tout le zèle du nouveau président, il ne put imposer silence à l'opposition qui éclata pour la première fois. Une commission y avait été nommée pour recevoir les communications du gouvernement; elle fut composée des députés Lainé, Raynouard, Galais, Flaugergues et Maine de Biran. Elle fit son rapport, et M. Raynouard, qui avait été chargé de le présenter, ne le présenta pas sans y avoir fait de rudes commentaires.

Il est impossible de se figurer le bruit que fit cette séance. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que la veille, M. de Fontanes, un des valets de Bonaparte, avait engagé le sénat, dans un discours officiel, à dire toute la vérité au grand homme.

« Le premier devoir du sénat envers le monarque et le peuple, avait-il dit, est la vérité; » les circonstances extraordinaires où se trouve » la Patrie rendent ce devoir plus rigoureux » encore. L'empereur invite lui-même tous les » grands corps de l'état à manifester leur libre » opinion. Pensée vraiment royale! Salutaire

» développement de ces institutions vraiment » monarchiques, où le pouvoir concentré dans » les mains d'un seul se fortifie de la confiance » de tous, et qui, donnant au trône la garantie » de l'opinion nationale, donne aux peuples à » leur tour le sentiment de leur dignité, trop juste » prix de leurs sacrifices.

» Des intentions aussi magnanimes ne doivent » point être trompées. »

Effectivement, elles ne le furent point. La commission du corps législatif, après avoir fait connaître le résultat des négociations antérieures, ajouta :

« Les désirs de l'humanité se dirigent vers » une paix honorable et durable. Honorable, » parce que, parmi les nations comme parmi les » individus, l'honneur consiste à maintenir leurs » prétentions légitimes, et à respecter les droits » des autres; durable, parce que la meilleure » garantie de la paix consiste dans la détermi- » nation des puissances contractantes à être » fidèles à elles-mêmes.... Qui donc nous prive- » rait de ces bienfaits? A une époque pareille à » celle où nous vivons, la puissance de l'empire » se déploierait plus vigoureusement encore, en » resserrant les liens qui unissent la nation et son

» souverain. Des assurances, en forme de pro-
» clamation, seraient un moyen d'imposer silence
» aux reproches de l'ennemi, au sujet de la soif
» des conquêtes et d'une puissance colossale;
» elles tranquilliseraient le peuple.... Il ne nous
» appartient pas de mettre des paroles dans la
» bouche du prince; mais une semblable décla-
» ration, pour pouvoir faire une impression
» avantageuse sur les puissances étrangères et
» avoir en France une juste influence, ne de-
» vrait-elle pas annoncer solennellement, à la
» face de l'Europe, que nous ne faisons la guerre
» que pour l'indépendance du peuple français et
» pour l'inviolabilité de notre territoire? Toute-
» fois, les noms de paix et de patrie ne seraient
» qu'un vain mot, tant que les hommes ne peuvent
» assurer les limites constitutionnelles, dont dé-
» pendent tous les bienfaits de l'une et de l'autre.
» Votre commission regarde donc comme un de-
» voir impérieux, tandis que le gouvernement
» adopte les mesures les plus promptes pour la dé-
» fense de l'état, de supplier Sa Majesté de main-
» tenir l'exécution pleine et entière des lois qui
» assurent aux Français les droits de la liberté per-
» sonnelle et la sûreté des propriétés, ainsi que le
» libre développement de leurs droits politiques. »

M. Raynouard, chargé, comme je l'ai dit plus haut, de présenter ce rapport, exprima avec une grande énergie des opinions qui ne pouvaient alors plaire à l'autorité souveraine, il fut soudain interrompu par Regnier : « Orateur, s'écria ce dernier, ce que vous dites est inconstitutionnel. — Il n'y a ici d'inconstitutionnel que votre présence, répliqua M. Flaugergues, » et l'orateur continua son discours. Le soir même que cela se passa, j'eus la visite d'un de mes amis, le même qui avait si vertement tancé le duc de Massa.

Après cet éclat, il avait peu de chose à ménager; aussi fit-il entendre dans mon salon des paroles dont la France avait perdu la mémoire depuis long-temps. Au reste, l'orage ne tarda pas à gronder; mais les circonstances difficiles empêchèrent Bonaparte de frapper les coups qu'il avait médités. Il reçut fort mal les membres de la commission, leur reprocha d'être des factieux, et ajourna le corps législatif, sous prétexte que les pouvoirs de la quatrième série expiraient au 1^er^ janvier, quoiqu'il eût fait rendre un sénatus-consulte qui les avait prorogés. Dans l'audience de congé qu'il donna aux députés, il dit : « J'ai » supprimé l'impression de votre adresse; elle

» était incendiaire. Les onze douzièmes du corps
» législatif sont composés de bons citoyens; je
» les connais, et j'aurai des égards pour eux;
» mais un autre douzième renferme des factieux,
» et votre commission est de ce nombre. Vous
» vous êtes laissé conduire par cinq factieux. Le
» nommé Lainé est un méchant homme, qui
» correspond avec le prince régent, par l'inter-
» médiaire de l'avocat Desèze; je le sais, j'en ai
» la preuve. Le rapport de votre commission m'a
» fait bien du mal. J'aimerais mieux avoir perdu
» deux batailles. A quoi tendait-il? A augmenter
» les prétentions de l'ennemi. Si je voulais vous
» croire, je céderais à l'ennemi plus qu'il ne
» demande. Si l'on me demandait la Champagne,
» il faudrait donc céder encore la Brie? Est-ce
» en présence de l'ennemi qu'on doit faire des
» remontrances? Le but était de m'humilier. On
» peut me tuer; mais on ne me déshonorera
» point. Je ne suis point né parmi les rois, je
» ne tiens pas au trône. Qu'est-ce qu'un trône?
» quatre morceaux de bois doré, couverts de
» velours. Dans quatre mois, je publierai l'affreux
» rapport de votre commission. Que prétendiez-
» vous faire? nous reporter à la constitution
» de 91? Qui êtes-vous, pour réformer l'état?

» Vous n'êtes point les représentans de la nation; » vous êtes les députés des départemens. Moi » seul, je suis le représentant du peuple. Et qui » de vous pourrait se charger d'un pareil far- » deau? Je ne suis à la tête de la nation que » parce que la constitution me convient. Si la » France en voulait une autre, et qu'elle ne me » convînt pas, je lui dirais de chercher un autre » souverain. C'est contre moi que les ennemis » s'acharnent encore plus que contre les Fran- » çais; mais, pour cela, faut-il qu'il me soit » permis de démembrer l'état? Est-ce que je ne » sacrifie pas ma fierté, mon orgueil, pour ob- » tenir la paix? Oui, je suis fier, parce que je » suis courageux; je suis fier, parce que j'ai fait » de grandes choses pour la France. Si j'éprouve » encore des revers, j'attendrai les ennemis dans » les plaines de Champagne. Dans trois mois, » nous aurons la paix, ou je serai mort. Retournez » dans vos foyers. En supposant que j'eusse des » torts, vous ne deviez pas me faire des reproches » publics; c'est en famille qu'il faut laver son » linge sale. Au reste, la France a plus besoin » de moi que je n'ai besoin de la France. »

C'était donner à la fois un manifeste et un testament politique à la France et à l'Europe. Ces

paroles retentirent partout, et, comme elles donnaient matière à une foule de commentaires les plus opposés entre eux, ce discours du trône impérial devint la proclamation de la discorde; mais il ne fut le signal d'aucune proscription.

Certainement, personne n'était moins factieux que les membres de cette commission. M. Raynouard ne s'était presque jamais occupé que de littérature. M. Lainé s'était déjà fait remarquer par ses talens, comme avocat, lorsque la révolution éclata. Il ne s'en montra pas l'ennemi, mais il n'en adopta pas les exagérations; aussi, échappa-t-il à toutes les proscriptions. Il occupait en 1793 la place d'administrateur du district de la Réole, pour la partie des subsistances. Son zèle et son activité dans cette partie furent très utiles à ses concitoyens. Il était heureux à cette époque que des hommes tels que M. Lainé fussent investis de quelque influence. Les reproches qu'on lui a faits à cet égard sont injustes. En 1808, il fut appelé au corps législatif par le département de la Gironde. Dans cette assemblée, dont le mécanisme ne consistait qu'à déposer sa boule dans l'urne, sans autre discussion que celle des orateurs du gouvernement, et où,

par conséquent, l'éloquence était à peu près nulle. M. Lainé se fit pourtant distinguer par sa vive opposition au système des confiscations que le gouvernement voulait introduire dans les *Codes criminel* et *correctionnel*, en formant la demande d'un comité secret, où il pût en démontrer l'injustice; mais cette tentative libérale échoua, faute de pouvoir obtenir le nombre de signatures nécessaires à la formation légale du comité. On crut généralement alors que sa démarche lui attirerait la disgrâce du chef du gouvernement; cependant il n'en fut point ainsi, car elle ne l'empêcha point d'obtenir la croix de la Légion-d'Honneur.

M. Maine de Biran était vraiment fort inoffensif, il avait même dans le temps fait un fort beau discours à Bonaparte, qui lui valut la croix d'honneur.

Je parlerai plus longuement sur M. Flaugergues, que j'ai connu plus intimement. Il était avocat au commencement de la révolution : il en embrassa les principes sans exagération, et en sincère ami de la liberté. Elu, en 1790, président de l'administration du département de l'Aveyron, il fut, le 12 juillet 1793, dénoncé avec ses collègues à la tribune de la convention na-

tionale, par l'ex-capucin Chabot, pour avoir fait incarcérer des patriotes qui auraient pu influencer utilement l'opinion du peuple en faveur de la constitution de 1793. Un décret fut porté contre lui et son collègue Géraldi : ils devaient être traduits tous deux à la barre de la convention, mais peu de jours après (le 22 juillet), sur le rapport du même Chabot, annonçant que les administrateurs du département de l'Aveyron avaient reconnu leurs erreurs et rétracté leurs arrêtés, ce décret fut rapporté. M. Flaugergues, enseveli depuis dans une salutaire obscurité, traversa avec bonheur les orages révolutionnaires, et ne reparut que sous le gouvernement impérial. Il fut alors nommé sous-préfet de Villefranche; mais une absence de son poste trop prolongée lui fit perdre cet emploi, et il rentra pour quelque temps dans son ancienne carrière du barreau. Présenté comme candidat à la législature par le collége de l'arrondissement qu'il avait administré, il fut nommé par le sénat, en janvier 1813, membre du corps législatif. Après les événemens du mois de mars 1814, il fut un des premiers qui, dans la séance du corps législatif, le 3 avril, votèrent pour la déchéance de Napoléon; et le 7 du même mois, il signa la lettre que ce corps

adressa au gouvernement provisoire, contenant l'adhésion à l'acte constitutionnel. Une nouvelle chambre ayant été convoquée par le roi pour le mois de juin, il en fit partie, et fut élu par ses collègues pour la présidence. Le 5 août suivant, il parla avec force en faveur de la liberté de la presse, solennellement promise, mais qu'on songeait déjà à détruire. Le 2 septembre, il s'opposa à diverses mesures financières contenues dans le nouveau budjet, démontra le vice de la cumulation des exercices, et combattit le projet portant création de bons royaux. Le 22 septembre, il parla en faveur des habitans des départemens qui avaient été réunis à la France, et à qui on voulait alors enlever le droit de cité, qu'ils avaient une fois acquis et si chèrement payé. Rapporteur d'une commission de la chambre, il parla plusieurs fois, au mois de décembre suivant, sur l'extension de pouvoirs et d'attributions qu'on voulait donner à la cour de Cassation. Les ministres prétendaient rétablir en elle l'ancien conseil des parties. M. Flaugergues s'y opposa, et finit par faire la profession de foi suivante : « Si l'on voulait jamais restreindre les » prérogatives royales, on me verrait m'y op- » poser avec chaleur; mais je pense également

» que les étendre serait un véritable inconvé-
» nient, et je me prononcerai en tout temps
» contre la moindre extension. » Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, M. Flaugergues fut élu membre de la chambre des députés de 1815, et, au premier tour de scrutin, il obtint dans cette assemblée, après M. Lanjuinais, le plus grand nombre de voix pour la présidence. Il fut nommé, le 7 juin, vice-président. Il se montra constamment, dans cette mémorable assemblée, à la hauteur des graves circonstances où les représentans du peuple français se trouvaient placés, et développa souvent des talens oratoires très distingués. A l'agitation qui se manifesta quelquefois au sein de l'assemblée, lorsque des nouvelles désastreuses lui étaient communiquées, M. Flaugergues opposait le calme et la dignité si convenables aux représentans d'un grand peuple. Il est juste de dire aussi que jamais les cris scandaleux : *Aux voix!* et *la clôture! la clôture!* n'étouffèrent pendant les cent jours la voix des amis de la patrie. « Lorsque Annibal eut vaincu
» à Cannes, disait M. Flaugergues, le tumulte
» était dans Rome; mais la tranquillité dans le
» sénat. » Il proposa de déclarer que la guerre était nationale, et que tous les Français étaient

appelés à la défense commune. Le 24 juin, il fut chargé de se rendre avec MM. Andréossy, Boissy-d'Anglas, Labernardière et Valence, auprès des généraux ennemis, pour négocier un armistice. Dans l'entrevue de ces commissaires avec le lord Wellington, il s'opposa fortement à la condition imposée par le général anglais, de faire dépendre toute négociation ultérieure, et par conséquent les destinées de la France, de la réinstallation immédiate du gouvernement royal.

Après la seconde restauration, le roi nomma M. Flaugergues président du collége électoral de l'Aveyron, qui l'élut député. Depuis ce temps, le roi l'a nommé maître des requêtes.

Cependant, les étrangers ne tardèrent pas à fondre sur la France. D'abord on les repoussa partout, et la seule ville de Genève livra ses portes sans combattre. Une avant-garde ennemie de trois mille hommes s'y présenta le 30 décembre : la ville était assez forte pour se défendre; mais, par une sorte de fatalité, le général Jordy fut frappé d'une attaque d'apoplexie le matin du jour où l'ennemi parut. L'officier qui commandait sous lui se laissa persuader par la bourgeoisie; la garnison sortit, et les bourgeois ouvrirent les portes.

Le *Moniteur*, en rapportant cette triste nouvelle, ajouta les deux paragraphes suivans :

« Si le préfet avait fait son devoir, s'il n'avait » pas quitté Genève, s'il avait été animé des sen- » timens qui règlent la conduite des préfets du » Haut-Rhin et du Doubs, cette importante place » aurait été en sûreté.

» Les préfets ne sont pas de simples intendans » de finances; ils ont la haute police. Quand le » chef-lieu de leur département est une place » forte, ils doivent y organiser les moyens de » résistance que peut offrir le zèle des habitans, » et les faire concourir à la défense. Le préfet du » Léman n'a pu douter que tel était son devoir. » Les deux colonnes qui venaient renforcer la » garnison se trouvaient à peu de distance de la » ville, quand elles ont appris qu'elle était éva- » cuée. Sa Majesté a rendu le décret suivant :

» Le baron Capelle, préfet du Léman, est » suspendu; il sera traduit par-devant une com- » mission d'enquête.

» *Signé* NAPOLÉON. »

Cette commission d'enquête, composée du conseiller d'état Lacuée, Réal et Faure, disculpa le baron Capelle, qui, cependant, ne recouvra sa liberté qu'à l'époque de la restauration. Le 10

juin, le roi le nomma préfet de l'Ain, et, dans le mois d'octobre suivant, S. A. R. Monsieur, passant à Bourg, lui donna la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Au retour de Napoléon, en 1815, le baron Capelle quitta son département, et se rendit, le 13 mars, à Lons-le-Saulnier, auprès du maréchal Ney. N'ayant pas voulu déférer aux ordres qu'il en reçut de retourner dans sa préfecture, il partit pour la Suisse, d'où il rejoignit le roi à Gand. Il eut l'honneur d'être admis plusieurs fois dans le conseil de ce prince. Rentré à la suite du roi, dans le mois de juillet, son zèle et sa fidélité lui valurent la préfecture du Doubs, et le titre de conseiller-d'état honoraire. Il vint de Besançon, en décembre 1815, pour déposer comme témoin dans le procès du maréchal Ney, et demeura à Paris, où, le 1^er^ janvier 1816, il prit place au conseil-d'état, section de l'intérieur, comme conseiller en service ordinaire, et fut nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur. Aujourd'hui il est préfet du département de Seine-et-Oise.

M. Capelle est à la fois un homme d'esprit et un honnête homme, qui s'est fait aimer de tous ses administrés : il a laissé à Genève des souvenirs fort honorables. Il eut cependant, dit-on, quel-

que peine à se faire à certains usages des Génevois. Il y a dans leur ville, depuis un temps immémorial, un grand nombre de réunions, connues sous le nom de *cercles*, et chaque cercle a un titre particulier. Il en existait un sous le titre de *Cercle de l'Égalité*. Cette dénomination déplut à M. le Préfet, il invita les membres à la changer, et comme ils s'y refusaient, il fallut un acte légal pour les y contraindre. Ils prirent alors le titre de *Cercle des mêmes;* ce qui mortifia sensiblement la police de Bonaparte, à qui l'on ne manqua pas d'en faire le rapport.

## CHAPITRE XIII.

Départ de Bonaparte. — Serment des officiers de la garde nationale. — Arrivée d'un courrier aux Tuileries. — Nouvelles des batailles de Champ-Aubert et de Mont-Mirail. — Leur effet sur l'esprit public. — Lettres de l'armée. — Conduite du clergé. — Le cardinal Maury. — Malheurs de Bonaparte. — Le général Montbrun. — Le maréchal duc de Bellune. — Le général Digeon. — Conversation de Bonaparte avec le général Sorbier. — Courage de ce dernier. — Bruits de Paris. — Vœux, espoir et langage des royalistes.

---

Le *Moniteur* du 25 janvier nous apprit que l'empereur était parti pour se mettre à la tête de ses troupes, après avoir reçu le serment des officiers de la garde nationale, entre lesquels on distinguait MM. de Brancas, de Brevannes, A. Cloquet, et tant d'autres. On sut aussi que son discours avait été préparé par M. A., et ses gestes réglés par Talma, de sorte que cette scène, touchante d'abord, ne fut bientôt plus considérée que comme une comédie.

Les amis du gouvernement d'alors espérèrent beaucoup de ce départ; mais l'étoile de Bona-

parte avait pâli sans retour. Vers les premiers jours de février surtout, la France et l'Europe avaient regardé l'entrée des alliés à Paris comme inévitable; mais tout à coup, par la rapidité de sa marche et la hardiesse de ses manœuvres, il changea l'état de la guerre et en prolongea les calamités. Paris, surtout, passa de la stupeur et de l'abattement à une sécurité aveugle, et voici ce qui opéra ce changement. Soit naturellement, soit à dessein, le courrier extraordinaire, expédié avec la nouvelle de la défaite des Russes à Champ-Aubert, arriva aux Tuileries pendant une parade. On lut à haute voix, aux troupes assemblées, la dépêche annonçant qu'officiers et soldats, tout avait été tué ou pris avec le général en chef. Des bulletins à la main furent aussitôt répandus dans les promenades, dans les administrations, et aux spectacles. Une salve de soixante coups de canon confirma la victoire. On s'abordait dans les rues pour se la communiquer.

*L'armée russe est détruite!* disait-on. Les esprits abattus se relevaient, et la sécurité renaissait avec la confiance. Les courriers se succèdent; ils annoncent qu'on a défait Sacken à Montmirail, et que Blucher lui-même a été vaincu à Vauchamp. Viennent ensuite les détails

et les commentaires, étudiés par l'imposture et propagés par la crédulité : « La fortune a re-
» connu nos drapeaux, et l'ennemi présomp-
» tueux, qui se partageait déjà nos provinces,
» l'ennemi qui marchait sur notre capitale avec
» tant de confiance, qui semblait se repaître de
» notre humiliation, l'ennemi est vaincu, il est
» poursuivi, il fuit devant nos aigles. Officiers,
» soldats, citoyens, tous font éclater leurs trans-
» ports. Oui, les armées de Blucher et de Sacken
» sont détruites; l'artillerie et tout le matériel
» sont en notre pouvoir; plus de cent régimens
» russes et prussiens ont été anéantis dans trois
» combats; vingt mille prisonniers, cent quatre-
» vingt pièces de canon, deux généraux en chef,
» pris ou blessés mortellement, sont les trophées
» de ces journées immortelles; il n'est échappé
» que des débris. Les bois, les villages, les cam-
» pagnes, sont encombrés de cadavres russes
» et prussiens, de caissons, d'équipages, de voi-
» tures brisées. Il ne serait peut-être pas resté un
» seul soldat ennemi pour aller porter la nouvelle
» de ces défaites, si les habitans de Château-
» Thierry avaient pu couper le pont de bateaux
» jeté par les Prussiens sur la Marne; mais les
» paysans font une guerre cruelle aux fuyards.

» les autorités reprennent leur vigueur; elles » font couper les ponts et les chemins, et em- » barrassent la retraite de ces débris d'armées » vaincues; tout s'anime au bruit de nos succès, » et tout Français s'associe à la gloire des armées » françaises. » Malgré l'enflure et l'exagération de ces résumés, il n'en restait pas moins incontestable que les alliés venaient d'essuyer de grands échecs, par le peu d'ensemble qui avait régné dans leurs opérations; il n'en était pas moins vrai que Napoléon avait soustrait sa capitale à des armées étrangères qui semblaient accourir avec des sentimens de haine et de vengeance. La joie qu'il en ressentit éclata en une sorte d'ivresse orgueilleuse, tant il était persuadé que sa destinée dépendait de la conservation de Paris. Ses bulletins officiels ne furent point en contradiction avec lui-même. « Forte de quatre-vingt mille hommes, » l'armée de Silésie, dit-il, a été battue, dis- » persée, anéantie, en quatre jours, sans affaire » générale, et sans occasioner aucune perte » proportionnée à de si grands résultats. » A la joie que manifestaient les partisans du gouvernement, on eût dit que l'ennemi venait d'être repoussé à deux cents lieues de la capitale; dans leur extrême crédulité, ils s'imaginaient que la

guerre était finie, et que les alliés seraient exterminés avant de gagner les bords du Rhin. Ils reconnaissaient le grand capitaine qui avait vaincu tant de nations. Les courtisans cherchaient surtout à exciter cet enthousiasme factice avec tout le zèle de l'intérêt et de la vanité. « L'expédition de la Marne, disaient-ils, est une des plus étonnantes de la vie militaire de Napoléon, par la profondeur du plan, la hardiesse de l'entreprise, et l'utilité des résultats. » On s'appuyait à la cour sur des lettres de l'armée, sur le témoignage d'officiers, témoins des événemens : « Nous avons » battu les Russes et les Prussiens, écrivait-on » du quartier-général ; nous allons maintenant » combattre l'autre armée alliée ; nous sommes » tous pleins d'ardeur et d'espérance. Le mou- » vement offensif que nous venons de terminer si » glorieusement, et dans lequel nous avons ob- » tenu de plus grands résultats que dans deux » batailles rangées, nous l'avons entrepris avec » des forces inférieures à celles de l'ennemi, » que nous avons vaincu en détail. Nos pertes » sont si peu proportionnées aux siennes, que » nous en sommes nous-mêmes étonnés ; mais » les corps alliés ont été surpris, et plus leur » confiance était grande, plus leur défaite a été

» facile. Ces corps sont devenus absolument nuls » pour l'autre armée que nous allons combattre. »

Telle avait été, en effet, la confiance des corps russes et prussiens, que, s'imaginant l'armée française anéantie, ils avaient regardé leur marche sur Paris comme une promenade militaire. Pour atténuer leur défaite à Champ-Aubert, ils assuraient qu'ils avaient été surpris et resserrés dans une gorge, sans avoir pu se déployer. « Napoléon, ajoutaient-ils, a fait marcher » par des chemins affreux, par la saison la plus » dure, avec une impitoyable célérité, l'élite, et » même la masse de son armée. Quinze cents de » ses soldats sont morts de fatigue et de faim » pendant ces six jours de combats continuels et » de marches surprenantes. » Ces particularités étaient vraies; mais aussi, que ne pouvait pas entreprendre le vainqueur avec de pareils soldats, avec des hommes qui, pour vaincre, se soumettaient à tout supporter!

L'alégresse de la multitude fut d'autant plus franche dans Paris, que Napoléon s'était attaché à peindre les alliés, surtout les Russes, comme des sauvages, des barbares, qui ne connaissaient que la fureur du glaive, la dévastation et le pillage. « Point de vexations, de cruautés, de

» crimes que ces hordes n'eussent déjà commis » en France. » Les paysans les poursuivaient comme des bêtes fauves, et les menaient garrottés aux troupes françaises, de sorte qu'ils augmentaient à chaque instant le nombre des prisonniers.

Ainsi, tous les mobiles de l'opinion, tous les sentimens qui peuvent exciter les passions humaines, étaient mis en jeu; de là l'indignation, le courage, l'espoir et la confiance, qui éclataient tour à tour dans la capitale.

La religion n'avait pas été oubliée. Un cardinal, devenu la honte de l'église de France, un évêque, alors à la tête du clergé de Paris (1), avait ordonné des prières publiques pour demander à Dieu la prospérité des armes de Napoléon, et, dans un mandement du 1^er^ février, il s'était exprimé ainsi : « Dieu sera, n'en doutez » point, avec le grand capitaine qui fait solli- » citer aujourd'hui la protection du ciel pour » son peuple; c'est l'homme de sa droite; son » génie est l'âme de la France, son épée en » est le bouclier. O mon Dieu! daignez nous » conserver le héros que vous avez donné pour

(1) Jean Siffrein Maury.

» souverain à la France, et dont nous bénissons » l'autorité tutélaire, comme le plus grand de » vos propres bienfaits. Couvrez-le de votre égide » dans les dangers de la guerre. »

Pour mieux réveiller encore l'enthousiasme national et porter la conviction dans tous les esprits, Napoléon résolut de donner aux Parisiens le spectacle d'une sorte de triomphe. Le 18 février, il fit entrer en plein jour dans Paris le général Alsufieff, et d'autres officiers de marque, pris dans les derniers combats, au moment même où une colonne de six mille prisonniers s'avançait vers la capitale. Le soleil éclairait un des plus beaux jours d'hiver, et toute la population de Paris inondait les boulevarts et les faubourgs, les quais, les rues et les places publiques; chacun était dans la plus vive attente d'un spectacle si nouveau. Alors arrivent par les barrières de Pantin et de Charenton de longues colonnes de prisonniers russes et prussiens, et ici éclata dans tout son jour la générosité française. Le Parisien ne voit plus que des hommes malheureux dans cette foule d'ennemis désarmés; il leur offre des secours de tout genre, et cet élan est d'autant plus noble, qu'il est dirigé en faveur des soldats étrangers qui traînaient après eux toutes

les calamités de la guerre; mais ils étaient alors captifs! Argent, vivres, vêtemens, tout leur fut prodigué, en dépit des agens de la police, qui, surpris de l'effet inattendu que produisait sur le peuple un si touchant spectacle, s'exhalaient en déclamations et en insultes contre les vaincus. La masse des Parisiens conserva cette attitude noble et calme qui convient à une nation civilisée, et dont le caractère n'a pu être perverti par le long triomphe du crime. Aussi, cette belle journée fit-elle présager d'avance la réconciliation des grandes familles européennes.

D'autres colonnes de prisonniers se succédèrent, et éprouvèrent aussi les effets de la noble compassion du peuple. Ce mouvement continuel de guerre, ces troupes qui arrivaient et partaient sans cesse, et ce retour de la sécurité, bannie depuis plusieurs mois, donnaient à la capitale l'aspect le plus animé, le plus imposant; mais cet enthousiasme n'alla pas jusqu'au cœur des soldats, qui voyaient les choses de plus près. Les malheurs, ou quelque chose qu'on est convenu d'appeler d'un autre nom, se multipliaient d'une manière accablante. Au combat de Nangis, un mouvement de cavalerie, qui eût été fatal aux Bavarois, manqua par la faute d'un général dont

l'intrépidité était cependant bien connue, le général Lhéritier. Le général Guyot, commandant les chasseurs de la garde, laissa prendre ses pièces de canon. A Sarville, l'artillerie manqua de munitions, et cette faute retomba sur le général Digeon; la forêt de Fontainebleau fut à peu près abandonnée, sans combat, par le général Montbrun. Enfin, le duc de Bellune, lui-même, jadis renommé pour son activité, arriva trop tard au pont de Montereau.

Napoléon ne put plus contenir son mécontentement. Rencontrant en route le général Guyot, il lui reprocha, à la face des troupes, d'avoir si mal gardé son artillerie. Non moins violent envers le général d'artillerie Digeon, il ordonna qu'on le fît juger par un conseil de guerre. Enfin, il envoya au duc de Bellune la permission de se retirer chez lui, et il donna aussitôt son commandement au général Gérard, dont l'activité sut surmonter toutes les difficultés de cette pénible campagne. C'est ainsi que Napoléon s'abandonne à une sévérité qui l'étonne lui-même; mais qu'il croit nécessaire dans des circonstances aussi impérieuses.

Le duc de Bellune reçut avec la plus vive douleur la permission de quitter l'armée. Il

monta à Sarville, et, *les larmes aux yeux*, il vint réclamer contre cette décision. En le voyant, Napoléon donna un libre cours à son mécontentement, il en accabla le malheureux maréchal, il lui reprocha de servir de mauvaise grâce, de fuir le quartier impérial, de ne pas même dissimuler une secrète opposition, qui fait toujours très mauvais effet dans un camp. Les plaintes s'adressèrent à la maréchale elle-même. Elle était dame du palais, et elle s'éloigna de l'impératrice, que la nouvelle cour semblait abandonner. En vain le duc de Bellune voulut répliquer; la vivacité de Napoléon lui en ôta les moyens. Cependant, le maréchal parvint à élever la voix pour protester de sa fidélité; il rappela à Napoléon qu'il était un de ses plus anciens compagnons, et qu'à ce titre, il ne pouvait quitter l'armée sans déshonneur. Les souvenirs d'Italie ne furent pas invoqués en vain, la conversation se radoucit. Napoléon ne parla plus au duc que du besoin qu'il semblait avoir d'un peu de repos. Ses nombreuses blessures, ses souffrances, suites inévitables de tant de campagnes, ne lui permettaient peut-être plus l'activité de l'avant-garde, ni les privations des bivouacs, et forçaient trop souvent ses fourriers à s'arrêter de préférence

aux lieux où l'on trouve un lit.... Mais c'est inutilement que Napoléon entreprit de déterminer le maréchal à se retirer. Celui-ci insista pour rester, et parut sentir plus vivement les reproches, à mesure qu'ils étaient plus adoucis. Il voulut même entamer sa justification sur les lenteurs de la veille; mais aussitôt ses larmes l'interrompirent. S'il avait fait une faute militaire, il l'avait payée bien chèrement par le coup qui avait frappé son malheureux gendre.... Au nom du général Château, Napoléon l'interrompit avec la plus vive émotion; il s'informa si l'on conservait encore quelque espoir de le sauver; il n'écouta plus que la douleur du maréchal, et la ressentit tout entière. Le duc de Bellune, reprenant confiance, protesta de nouveau qu'il ne quitterait pas l'armée : « Je vais prendre un fusil, dit-il; je n'ai pas oublié mon ancien métier. Victor se placera dans les rangs de la garde. » Ces derniers mots achevèrent de vaincre Napoléon : « Eh bien! Victor, restez, dit-il, en lui tendant la main. Je ne puis vous rendre votre corps d'armée, puisque je l'ai donné à Gérard; mais je vous donne deux divisions de la garde. Allez en prendre le commandement, et qu'il ne soit plus question de rien entre nous.... »

Le ressentiment de Bonaparte se porta particulièrement sur le général d'artillerie Digeon, et, dès le lendemain, à huit heures du matin, étant encore au château de Sarville, il dicta à un de ses secrétaires une lettre ainsi conçue et adressée à cet officier : « Un général d'artillerie » qui n'a pas de poudre dans ses caissons mérite » la mort. Je vais vous livrer à une commission » militaire; vous êtes indigne de ma confiance. » Napoléon suspendit toutefois le départ de cette lettre foudroyante, et manda le général Sorbier, qui commandait en chef l'artillerie. Ce général fut introduit : « Vous faites des réputations à la diable, lui dit Napoléon irrité. La poudre manquait hier dans les caissons, et votre général Digeon mérite d'être fusillé. Je vais le casser, et le traduire devant une commission militaire. — Sire, répondit le général Sorbier sans s'émouvoir, le général Digeon est un officier très distingué. Je doute que l'imputation qui lui est faite soit vraie, et il ne mérite point de reproches. Vous pouvez, Sire, lui retirer votre confiance; mais l'opinion de l'armée lui restera. » Ce trait d'une noble fermeté et de générosité française frappa le despote, et il ordonna au secrétaire de déchirer la lettre.

Le jour du combat de Montereau, quinze cents Austro-russes forcèrent le poste de Châteauneuf, à deux lieues d'Orléans, sur la route de Lyon, et parvinrent jusqu'aux faubourgs. Ils furent contenus et repoussés par le général Chassereau, arrivé récemment de l'armée d'Espagne. La retraite subite de la grande armée dégagea aussi Orléans, tous les partis ennemis s'étant repliés aussitôt sur la route de la Bourgogne et de la Champagne.

Mais ces divers combats sur les bords et en avant de la Seine, et dont l'issue venait de déterminer la retraite des monarques alliés, n'étaient, en résultat, que de vives escarmouches. Les ennemis, en effet, n'avaient pas livré une seule bataille générale avec toutes leurs forces réunies, pas même à Brienne. On s'étonnait, dans le camp de Napoléon, qu'avec des forces supérieures, les confédérés fissent aussi peu d'efforts, et se laissassent rebuter par le moindre revers. Jamais changement de scène ne fut ni plus rapide, ni plus complet. Les courriers se succédaient sur la route de Paris; ils arrivaient aux Tuileries couverts de lauriers, pressés par la foule, et au milieu des cris de *victoire!* Les bruits les plus exagérés précédaient d'ordinaire

les communications officielles. Selon les courtisans, selon les échos de la police, la grande armée austro-russe était presque anéantie; les Autrichiens refusaient de se battre, ils jetaient leurs armes; leur défection était certaine. L'empereur de Russie et le roi de Prusse, qui s'étaient avancés jusqu'à Bray, n'avaient dû leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux; enfin, les débris de la grande armée étaient en retraite dans le plus grand désordre; il était douteux que les fuyards pussent regagner les bords du Rhin : la guerre était finie. Les opérations rapides et hardies de Napoléon déjouaient tous les desseins de l'ennemi, et rappelaient à tous les esprits les glorieux souvenirs des mémorables campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Prusse.

Napoléon avait enfin retrouvé le secret de vaincre. C'était contre l'élite des troupes coalisées qu'il avait combattu à Montmirail, à Vauchamp, à Montereau, et beaucoup de canons, de prisonniers, et dix drapeaux, restés en son pouvoir, étaient les gages de la valeur française. Jamais, depuis l'ouverture de la campagne, les apparences de la victoire n'avaient paru dans un jour plus favorable; la cause de Napoléon paraissait gagnée : on l'avait vu, placé

entre la Marne et la Seine, se porter successivement, avec son activité caractéristique, à sa gauche et à sa droite, et parvenir ainsi, en opposant des masses doubles à celles de ses ennemis, en multipliant le nombre par la vitesse, à faire reculer les deux armées, l'une jusqu'à Châlons, l'autre jusqu'à Troyes. La grande armée alliée n'avait pas été plus heureuse que celle du feld-maréchal Blucher. Napoléon avait culbuté ses différens corps, poussés en avant avec assez peu de précaution. L'opinion publique suit presque toujours l'impulsion des armes et de la victoire : « Napoléon a sauvé deux fois la capitale, disaient les Parisiens; il a sauvé nos femmes, nos fils, nos sœurs. Rattachons-nous à un gouvernement qui, tout oppresseur qu'il est, doit nous paraître à tous préférable à l'incertitude, à l'anarchie, au pillage, au démembrement, et à la honte que les Français redoutent par-dessus tout. »

Cette opinion devenait prédominante. Les hostilités prenaient un caractère d'acharnement et de dévastation qui nuisait à la cause des alliés; personne n'avait été entraîné par leur proclamation de Francfort, qui déclarait la guerre à un être métaphysique, appelé *prépondérance*; aussi, l'effet de cette déclaration était-il manqué.

Au milieu de ces grandes vicissitudes, la France n'apercevait point encore l'arche de salut qui devait la garantir du naufrage. « Quoi! s'écriaient les partisans de la dynastie légitime, est-il décrété par la Providence qu'il faut encore des leçons et des châtimens aux souverains, à leurs peuples, à leurs armées, avant qu'ils en viennent aux principes éternels, au seul remède existant pour tant de maux, au seul moyen d'ordre, à la légitimité enfin, à la reconnaissance du chef de l'illustre, ancienne et royale maison de France! Alors, seulement alors, la nation se prononcera, alors elle laissera sans appui celui qui doit expier par sa chute tous les désastres qu'il a lui seul attirés sur la France et sur l'Europe. Que les alliés y prennent garde, leur retraite, l'évacuation de la France, la paix avec Napoléon, consolideraient à jamais son pouvoir, amèneraient la restitution des trois cent soixante mille prisonniers français, et l'exercice terrible de la vengeance de l'empereur-soldat sur Vienne, sur Berlin, sur Munich, sur toute l'Europe enfin. »

Telles étaient les appréhensions et les craintes de cette portion de Français qui ne formaient de vœux que pour le bonheur de la patrie et

pour la paix du monde; qui, redoutant par-dessus tout la domination tyrannique de Napoléon, regardaient l'affermissement de son pouvoir comme le plus grand de tous les maux, et ne voyaient de salut que dans le retour du souverain légitime.

## CHAPITRE XIV.

Avis de M. de la Valette à Bonaparte. — Mission du général Dejean. — Mission du général Girardin. — Arrivée du général Belliard. — Son entrevue et sa conversation avec Bonaparte. — Mission du duc de Vicence. — L'empereur de Russie. — Le marquis Dessoles. — Son discours au conseil. — Son effet sur Alexandre. — Retour du duc de Vicence. — Abdication de Bonaparte. — Décret du sénat et réflexions sur ce décret. — Mot de Cambacérès. — Paroles du maréchal Lefèvre. — Scènes nocturnes du palais de Fontainebleau. — M. Ivan. — Le maréchal Bertrand. — M. de Turenne. — Adieux de Bonaparte. — Son départ pour l'île d'Elbe. — Le mamelouck Rustan. — Le maire de Briare. — L'aubergiste. — Le curé d'Ardilly. — Le maréchal Augereau. — Le sous-préfet de Montelimart. — Troubles d'Orgon. — L'hôtesse de la Calade. — Le sous-préfet d'Aix. — Sa conversation avec Bonaparte. — M. Charles du Luc. — La princesse Pauline.

Après une suite non interrompue de revers et de succès, Bonaparte trouva à Doulevent un avis secret du comte de la Valette, directeur des postes. Cet avis portait : « *Il n'y a pas un moment à perdre, si on veut sauver la capitale.* » Ainsi, tout concourait à la perte de Bonaparte et de sa puissance, jusqu'à la fidélité ! Cet avis important était daté de dix jours; alors, ce conseil de

M. de la Valette était celui d'un homme habile et d'un ami dévoué; dix jours plus tard il ne valait plus rien ni pour Bonaparte, ni pour Paris. Bonaparte, à qui ce calcul échappait peut-être, ne vit dans cet avis que ce qui flattait sa pensée dominante. Il partit à tire-d'aile pour la capitale, et il crut arriver à Montmartre avant l'ennemi. Il le crut d'autant plus que la route de Troyes à Paris était libre : ses courriers venaient de le lui apprendre. Il envoya son aide de camp, le général Dejean, annoncer son retour aux Parisiens, tant il comptait sur l'impression puissante que sa présence ferait dans la capitale.

Dans cette journée, il fit quinze grandes lieues avec sa garde. Le soir, il coucha à Troyes, et de cette ville, il expédia, avec la même mission que celle du général Dejean, le général Girardin, premier aide de camp du prince de Neufchâtel. Tout ceci se passait le 29; le 30, de grand matin, après quelques heures de repos, il se mit en route. A quelques lieues de Troyes, la lenteur d'une marche militaire, bien que toujours si rapide avec lui, lui devint insupportable; il se jeta dans une carriole de poste. C'était César et sa fortune. A chaque relais, il demandait des nouvelles de l'impératrice et du roi de Rome; à

chaque relais, il apprenait que sa femme et son fils avaient quitté Paris, théâtre alors d'une guerre furieuse. A dix heures du soir, il n'était plus qu'à cinq lieues de cette dernière ville; en une heure, il pouvait se mettre à la tête des soldats qui l'avaient défendue avec tant d'héroïsme; mais il était trop tard de deux heures, Paris venait de capituler!....

Ce fut le général Belliard qui lui apporta cette nouvelle, et qui lui raconta les événemens qui s'étaient passés sous les murs de la capitale. Le maréchal Berthier et le duc de Vicence se tenaient à l'écart. Bonaparte les appela : « Voici, ce que dit Belliard, leur dit-il. Eh bien! il faut aller à Paris. Partons! » Et on marcha pour joindre les voitures, qui étaient devant la poste. Le général Belliard représenta à l'empereur qu'il n'y avait plus de troupes à Paris. « N'importe, dit-il. J'y trouverai la garde nationale. L'armée m'y joindra demain ou après demain, et je rétablirai les affaires. Suivez-moi avec votre cavalerie. — Mais, Sire, répondit le général Belliard, Votre Majesté s'expose à se faire prendre, et à faire saccager Paris, qui est entouré par cent trente mille étrangers. Je n'en suis sorti que par une convention; je ne puis y rentrer, ni moi,

ni mes troupes. » Après de nouvelles instances de l'empereur pour marcher en avant, et de nouvelles représentations pour l'en dissuader : « Je vois, dit Napoléon, que tout le monde a perdu la tête. Joseph est un c..... et Clarke un j...-f..... ou un traître; car je commence à croire ce que m'en a dit Savary. » Cependant on approchait de la poste dans le moment où la colonne d'infanterie du maréchal Mortier paraissait, et l'empereur demanda impérieusement au duc de Vicence de faire marcher ses voitures. Pressé de nouveau par le maréchal Berthier, le duc de Vicence et le général Belliard, Napoléon parut renoncer à son projet, et retourna sur ses pas avec le prince de Neufchâtel et le duc de Vicence. Il continua de se promener avec eux, en causant pendant trois quarts d'heure. Enfin, il se détermina à entrer à la poste, et donna ordre de prendre position. A cinq heures du matin, il se décida à faire partir le duc de Vicence, pour traiter en son nom avec l'empereur de Russie; mais ce dernier, avant de se prononcer sur une affaire aussi grave et aussi compliquée dans ses chances, voulut réunir encore toutes les premières notabilités de Paris, dans l'intention de présider un grand conseil de famille, où seraient

portés et discutés les intérêts de la France, par rapport à elle, et par rapport à l'Europe. Dans cette réunion, le prince fit de la véritable politique. Il dit que chacun devait mettre de côté ses intérêts et ses passions, comme lui et ses alliés dépouillaient tout esprit de vengeance.

Il n'avait pour but que le bonheur de la France, parce qu'il y voyait l'assurance de la tranquillité de l'Europe. « Il faut donc décider, dit-il, quel est le gouvernement qui convient à la France pour remplir ces deux objets. » La discussion, entamée dans l'esprit de modération dont l'empereur Alexandre venait de donner l'exemple, fut suivie en toute liberté, et la balance des opinions étrangères était pour la régence. Le lieutenant général Dessoles, nommé par le gouvernement provisoire au commandement de la garde nationale parisienne, dont il n'avait pas encore exercé les fonctions, faisait partie du conseil. Effrayé de la marche que prenaient les opinions, et de l'influence qu'elles devaient avoir sur l'empereur, le général Dessoles détourna habilement l'impression que ce prince venait de recevoir, en appliquant la question de la France à sa situation personnelle. « Il avait, dit-il, combattu vingt ans, non les Bourbons, mais l'étranger.

Quand Napoléon se mit à la tête des affaires, la France était non-seulement délivrée, mais agrandie. Mais l'esprit de conquêtes auquel s'abandonna l'usurpateur des libertés de la France mettant chaque jour en péril l'indépendance de la patrie, il avait cru devoir se retirer, et ne plus continuer de servir une cause qui n'était plus celle de la France, mais qui était devenue celle d'un seul homme. Les calamités actuelles ne justifièrent que trop bien sa conduite comme citoyen. Dans l'abîme où Napoléon venait de se précipiter lui et le peuple français, il ne lui restait plus qu'un asile, celui de la famille royale; les maux de la révolution et ceux de l'empire disparaîtraient à la fois sous cette égide naturelle; l'Europe y trouverait sa tranquillité, comme la France son salut. » L'émotion du général Dessoles devint plus vive; et s'adressant à l'empereur Alexandre : «Sire, je suis, dit-il avec force, sans passion, sans intérêt, sans ambition aucune. Je n'ai pris part à la restauration, je n'ai accepté le poste que j'occupe, que sur la foi de V. M. I., qui a daigné plusieurs fois me renouveler l'assurance que la déclaration du 31 mars aurait son plein effet. C'est dans cette confiance seule que moi, que ma famille, que mes amis, qu'une

foule de citoyens, que des officiers généraux se sont engagés dans la cause de la restauration, si V. M. I. a d'autres intentions, je la supplie de faire donner des passeports à tous ceux qui, comme moi, se sont hautement prononcés contre le gouvernement de Napoléon. Pour eux et pour moi, sire, je vous demande un asile où nous soyons à l'abri des vengeances de Napoléon et des maux innombrables qui vont retomber sur la France. » L'empereur Alexandre fut entraîné par les paroles, par l'émotion du général Dessoles, et la déclaration du 31 mars reprit tout son empire. Ainsi fut perdue la cause personnelle de Napoléon. L'empereur remonta dans son appartement, reçut le duc de Vicence, et lui déclara que Napoléon devait abdiquer. Le duc de Vicence repartit de suite pour Fontainebleau, et rendit compte à Napoléon, pendant la nuit, de la décision fatale dont il était porteur. Napoléon voulait qu'il retournât de suite à Paris, pour conjurer un nouvel orage; mais le duc de Vicence s'y refusa, si Sa Majesté ne voulait pas lui adjoindre deux plénipotentiaires, qui, par leur influence personnelle, donnassent des représentans aux intérêts de la France et à ceux de l'armée, et du poids aux vœux que cette armée,

encore menaçante pour les alliés, formait hautement pour lui. Napoléon y consentit, et le lendemain matin, il nomma les maréchaux Ney et Marmont. Cependant, au moment où il allait faire expédier les pouvoirs du maréchal Marmont, qui commandait les troupes entre Essonne et Paris, le maréchal Macdonald arriva de Saint-Dizier avec son corps d'armée. Entraîné par sa destinée, l'empereur, frappé tout à coup de l'importance du commandement d'Essonne, qui était le point de contact entre Paris et l'armée, dit au duc de Vicence : « C'est là que s'adresseront toutes les intrigues, toutes les trahisons de Paris. Il faut que j'aie à ce poste un homme comme Marmont, mon enfant, élevé dans ma tente. » Et il nomma à sa place le maréchal Macdonald. Il fallut s'occuper de l'acte d'abdication. Il y eut discussion minutieuse sur sa forme. Napoléon faisait toutes sortes de difficultés. Enfin, après bien des hésitations, il se décida à signer la déclaration suivante :

« Les puissances alliées ayant déclaré que » l'empereur Napoléon était le seul obstacle au » rétablissement de la paix en Europe, l'empe- » reur Napoléon, fidèle à son serment, déclare » qu'il est prêt à descendre du trône, à quitter

» la France, et même la vie, pour le bien de » sa patrie, inséparable des droits de son fils, » de ceux de la régence de l'impératrice, et du » maintien des lois de l'empire.

» Fait en notre palais de Fontainebleau, le » 4 avril 1814. » NAPOLÉON. »

Un décret du sénat conservateur avait déjà déclaré Napoléon déchu du trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peuple français et l'armée déliés envers lui du serment de fidélité. Voici cette pièce, qui fera faire beaucoup de réflexions, parce qu'elle émane d'un corps qui, la veille, était aux genoux de l'usurpateur, et qu'elle ne tend à rien moins qu'à établir la souveraineté du peuple.

« Le sénat conservateur considérant que *dans* » *une monarchie constitutionnelle,* le monarque » *n'existe qu'en vertu de la constitution* ou du » pacte social;

» Que Napoléon Bonaparte, pendant quelque » temps d'un gouvernement ferme et prudent, » avait donné à la nation des sujets de compter » pour l'avenir sur des actes de sagesse et de » justice; mais qu'ensuite, il a déchiré le pacte » qui l'unissait au peuple français, notamment » en levant des impôts, en établissant des taxes

» autrement qu'en vertu de la loi, contre la te-
» neur expresse du serment qu'il avait prêté à
» son avénement au trône, conformément à l'ar-
» ticle 53 des constitutions du 28 floréal an XII
» (18 mai 1804);

» Qu'il a commis cet attentat aux droits du
» peuple, lors même qu'il venait d'ajourner sans
» nécessité le corps législatif, et de faire sup-
» primer, comme criminel, un rapport de ce
» corps (*Voy.* 31 décembre 1813), auquel il
» contestait son titre et son rapport à la repré-
» sentation nationale;

» Qu'il a entrepris une suite de guerres en
» violation de l'article 50 de l'acte des consti-
» tutions de l'an VIII (*Voy.* 24 décembre 1799),
» qui veut que la déclaration de guerre soit
» proposée, discutée, décrétée, et promulguée,
» comme les lois;

» Qu'il a inconstitutionnellement rendu plu-
» sieurs décrets portant peine de mort; nommé-
» ment les deux décrets du 5 mars dernier, ten-
» dant à faire considérer comme nationale une
» guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de
» son ambition démesurée;

» Qu'il a violé les lois constitutionnelles par
» ses décrets sur les prisons d'état;

» Qu'il a anéanti la responsabilité des mi-
» nistres, confondu tous les pouvoirs, et détruit
» l'indépendance des corps judiciaires; considé-
» rant que la liberté de la presse, établie et con-
» sacrée comme l'un des droits de la nation, a
» été constamment soumise à la censure arbi-
» traire de sa police, et qu'en même temps il
» s'est toujours servi de la presse pour remplir la
» France et l'Europe de faits controuvés, de
» maximes fausses, de doctrines favorables au
» despotisme, et d'outrages contre les gouver-
» nemens étrangers;

» Que des actes et rapports entendus par le
» sénat ont subi des altérations dans la publi-
» cation qui en a été faite;

» Considérant que, au lieu de régner dans la
» seule vue de l'intérêt, du bonheur, et de la
» gloire du peuple français, aux termes de son
» serment, Napoléon a mis le comble aux mal-
» heurs de la patrie, par son refus de traiter à
» des conditions que l'intérêt national obligeait
» d'accepter, et qui ne compromettaient pas
» l'honneur français; par l'abus qu'il a fait de
» tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes
» et en argent; par l'abandon des blessés, sans
» secours, sans pansement, sans subsistances;

» par différentes mesures dont les suites étaient » la ruine des villes, la dépopulation des cam- » pagnes, la famine et les maladies contagieuses; » considérant que, par toutes ces causes, le gou- » vernement impérial, établi par le sénatus- » consulte du 28 floréal an XII, ou 18 mai 1804, » a cessé d'exister, et que le vœu manifeste de » tous les Français appelle un ordre de choses » dont le premier résultat soit le rétablissement » de la paix générale, et qui soit aussi l'époque » d'une réconciliation solennelle entre tous les » états de la grande famille européenne, le sénat » déclare et décrète ce qui suit, etc., etc. (1).

Jamais chef de gouvernement ou d'empire ne trouva dans sa famille aussi peu d'élévation d'âme, aussi peu de courage, et tant de vanité et de vices. Ses frères étaient tous corrompus, à l'exception de Louis: Ses sœurs déshonoraient, par leurs galanteries publiques, le rang où il les avait élevées. Quant à ses grands seigneurs, ils ne valaient guère mieux; ils ne demandaient qu'à dépenser leur or, et à jouir en repos de leur nouvelle grandeur. Cambacérès ne disait-il pas

(1) Cet acte terrible d'accusation dut apprendre à Bonaparte ce qu'on gagnait à avilir les hommes; mais il n'eut à se plaindre que de ses conseillers et de ses sénateurs.

publiquement : *Je me moque de l'Histoire.* Le maréchal Lefebvre disait, à son retour de Fontainebleau, où il s'était rendu pour forcer Napoléon à abdiquer : « Je lui ai bien serré le bouton, ainsi que Ney ; je lui ai dit qu'il était temps pour nous de jouir du repos. Croit-il donc que lorsque nous avons des titres, des hôtels et des terres, nous nous ferons tuer pour lui ? Mais aussi, c'est sa faute ; il nous a ôté trop tôt la besace de dessus le dos ! Quand on a acquis des hôtels, des titres et des terres, on ne se fait plus tuer pour la liberté ou la patrie, comme dans le temps de la république, où nous n'avions rien. » Bonaparte avait semé la corruption et le despotisme, il a recueilli la trahison et les désastres.

Cependant, le palais de Fontainebleau était plongé dans le silence le plus profond. Personne n'y dormait, peut-être ; mais ce vaste édifice paraissait au moins livré au repos qui succède à de grandes agitations. Nul bruit au dedans ; au dehors, on n'entendait que les pas des sentinelles françaises, qui veillaient sur le *captif européen*. Au loin, les échos pouvaient répéter le bruit inquiet et inégal du *qui-vive* étranger, dont les appels monotones, répétés dans les idiômes de l'Europe et d'une partie de l'Asie, circulaient

sans interruption autour du camp français. Au milieu du silence qui remplissait le palais, dont le repos majestueux fut une fois troublé par la vengeance sanglante d'une reine du Nord, et tant de fois par les fêtes brillantes de nos derniers rois, Napoléon, qui veillait, fit demander, à une heure du matin, le duc de Vicence.

Quand ce ministre entra, Napoléon posait une tasse vide sur une table. Il lui dit de prendre dans son cabinet le porte-feuille qui contenait le portrait et les lettres de l'impératrice : « Gardez-les, ajouta-t-il ; vous les remettrez un jour à mon fils. Ne le quittez pas ; soyez-lui fidèle comme à moi. Remettez à l'impératrice la lettre que voici ; dites-lui que je ne déplore mes malheurs qu'à cause d'elle et du roi de Rome. N'ayant pu faire triompher la France de ses ennemis, je ne regrette point la vie. » L'empereur lui dicta ses autres volontés, et lui fit présent de son portrait sur un camée. Napoléon lui parlait encore, quand il fut interrompu par une crise subite qui effraya le duc de Vicence. Un voile semblait couvrir les yeux de l'empereur, qui invoquait la fin d'une agonie si douloureuse pour lui, et affreuse pour celui qu'il en rendait le témoin. Parfois, il paraissait s'as-

soupir pour ne plus se réveiller, quand une sueur de glace le couvrit, et soudain une convulsion violente, qui raidit tous ses membres, amena des vomissemens. Napoléon tenait fortement le duc de Vicence, afin qu'il ne lui échappât point; lui répétant que, s'il était son ami, il ne devait pas s'opposer à ce qu'il terminât son existence; et qu'il n'avait aucune raison pour vouloir que d'autres fussent témoins de son agonie. Ce combat de la vie contre la mort dura près de trois quarts d'heure. Enfin, les vomissemens ayant débarrassé l'empereur : « C'en est fait, dit-il, la mort ne veut pas de moi. » Il permit alors au duc de Vicence d'appeler un valet de chambre, et il en profita pour faire prévenir son chirurgien. M. Yvan arriva, et Napoléon lui demanda avec instance, avec autorité même, de lui donner une potion. Attéré par cette étrange demande, M. Yvan sortit, descendit précipitamment, sauta sur son cheval, et quitta Fontainebleau. Le duc de Vicence fit avertir le grand maréchal Bertrand et le comte de Turenne, maître de la garde-robe, qui arrivèrent dans l'appartement. Il y avait deux jours que Napoléon mettait tout en usage pour que ses gens lui apportassent du charbon, dans le dessein de s'asphyxier dans le

bain; n'ayant pu obtenir d'eux ce qu'il leur demandait, il avait préparé ses pistolets; mais son mamelouck et ses valets de chambre s'en étant aperçus, avaient ôté l'amorce et fait disparaître la poudre.

La crise fut si violente, qu'il fut impossible à l'empereur de se lever avant onze heures, pour expédier le maréchal Macdonald. Il essaya vainement de se lever plus tôt : ses jambes ne pouvaient le soutenir; son visage était renversé, ses yeux enfoncés dans leur cavité, son teint livide, ses membres brisés; enfin, cette nature extraordinaire triompha de la mort, et son âme et son caractère reprirent toute leur supériorité sur ses infortunes. Sa dernière volonté avait été la mort; il n'en avait plus à remplir, il n'en avait plus à opposer à sa destinée; il signa les ratifications. Il congédia ensuite le maréchal Macdonald, à qui il donna un sabre pour le remercier de la fidélité qu'il lui avait montrée, regrettant de n'avoir plus à lui offrir d'autres témoignages de son estime.

Ces adieux furent également honorables pour Napoléon et pour le maréchal, que pendant tout le temps de sa négociation il se plut à nommer un homme d'honneur. Le poison que Napoléon avait pris avait été inventé par Cabanis, dans le

temps des fureurs révolutionnaires, pour soustraire ses amis et lui aux supplices de la terreur (1).

Napoléon l'avait constamment porté sur lui depuis le départ de Moscou; il avait peut-être craint de tomber vivant dans les mains de l'empereur de Russie : il était loin de prévoir alors qu'il ne se servirait de ce funeste secours que quand son palais de Fontainebleau lui servirait de prison, et après avoir refusé trois fois la paix de celui qu'il était venu attaquer à huit cents lieues de sa propre capitale! Le destin ne voulut point que le poison du fugitif de Moscou vengeât de sa défaite le vaincu de Fontainebleau.

Les adieux de Bonaparte à sa garde eurent quelque chose d'antique et de solennel, qu'aucune narration ne saurait reproduire que fort imparfaitement.

Le 23 avril, après avoir fait rassembler dans la cour de son palais les troupes qui lui restaient, il s'avança vers elles, et leur dit : « Je vous fais mes adieux; depuis vingt ans que nous sommes ensemble, je suis content de vous. Je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire. Toutes

(1) C'est le même avec lequel Condorcet s'empoisonna.

les puissances de l'Europe se sont armées contre moi. Quelques-uns de mes généraux ont trahi leur devoir, et la France elle-même a voulu d'autres destinées. Avec vous et les braves qui qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile; mais la France eût été malheureuse. Soyez soumis à votre nouveau roi; soyez soumis à vos chefs, et n'abandonnez point notre chère patrie. Ne plaignez point mon sort : je serai heureux quand je saurai que vous l'êtes vous-mêmes. J'aurais pu mourir; mais je veux suivre encore le chemin de l'honneur. J'écrirai les grandes choses que nous avons faites. Je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasse votre général : venez, général Petit, que je vous presse sur mon cœur. Qu'on m'apporte l'aigle, que je l'embrasse aussi. Ah, chère aigle! puisse le baiser que je te donne retentir dans la postérité! Adieu, mes enfans; mes vœux vous accompagneront toujours; gardez mon souvenir. »

Bonaparte monta ensuite en voiture. Dans ce moment, il ne put cacher son trouble, et il versa quelques larmes. En partant, il demanda Constant, son premier valet de chambre; mais ce domestique, se trouvant malade, ne put partir avec son maître. Un domestique, bien plus ancien,

le fameux Mamelouck Rustan, l'avait abandonné depuis plusieurs jours, retenu, disait-il, auprès de sa femme, qui ne voulait pas s'expatrier. Bonaparte arriva à Montargis à quatre heures du soir, précédé d'un piquet de cavalerie.

La garde à pied, qui se trouvait dans ces cantons, était sous les armes. Elle sut respecter le malheur, en gardant le silence, et en ne donnant aucun signe d'approbation ni d'improbation. Bonaparte traversa la haie de ces braves, en affectant un air calme, saluant à droite et à gauche les personnes qui étaient aux fenêtres, et qui témoignaient la curiosité de le voir.

Il alla coucher le même jour à Briare; il descendit à l'auberge de la Poste avec les commissaires. A peine arrivé, il fit appeler le maire, et lui demanda pourquoi le pont avait été rompu, et les écluses du canal dégradées. Le maire lui répondit que cela s'était fait par ordre du gouvernement. « Je n'ai pas donné de pareils ordres, reprit Napoléon; je ne suis plus surpris qu'on ait autant souffert : j'ai toujours voulu le bonheur de la France. Mais de quoi se plaint-on?—Sire, on se plaint de la conscription et des droits réunis. » Napoléon, après avoir protesté que toutes les vexations que les Français avaient

éprouvées étaient contraires à ses intentions, se récria contre les imputations qui lui étaient faites, et se mit à pleurer; le maire en fit autant; et il y eut là bien des larmes de versées de part et d'autre.

Dans la soirée, l'ex-empereur reçut la visite de plusieurs officiers; il soupa seul avec le grand maréchal Bertrand, et se coucha dans un lit portatif qu'on faisait suivre. Le lendemain matin il reçut encore les officiers généraux des troupes qui remplissaient la ville et les environs. Il parut à la fenêtre, et y resta quelque temps pour prendre l'air : on vit alors une scène d'un genre nouveau. Un aubergiste de la ville, connu par son enthousiasme pour Bonaparte, lui adressa la parole du milieu de la rue, l'appela héros, grand homme, ange du ciel, et lui dit, en criant, qu'après Dieu il l'aimait par-dessus tout, et donnerait sa vie pour lui. Il accompagnait ses cris de gestes violens, en agitant en l'air un gros bâton qu'il tournait vers son héros. Celui-ci fut si étonné et si déconcerté d'une déclaration si étrange, qu'il se retira brusquement, et ferma la fenêtre.

Voici quelques anecdotes qu'on a recueillies sur le reste de la route.

Après avoir passé douze heures à Roanne, Bonaparte en partit le samedi matin vers midi. Il s'arrêta, pour souper, à la poste de la Tour, à deux lieues de Lyon; il soupa seul, et témoigna de l'humeur de ce que les commissaires restaient trop long-temps à table. Il sortit ensuite, et s'avança seul sur la route : il était neuf heures du soir, mais la nuit était très belle. Le curé de Dardilly-Latour, M. Tillon, le suivit pour l'observer, et s'avançant à grands pas, le devança dans l'espoir qu'il lui adresserait la parole, ce qui arriva. « Vous êtes prêtre, lui dit-il d'un air assez imposant? — Oui, Sire; je suis curé de Dardilly. — Votre paroisse a-t-elle souffert? — Oui, Sire; elle a été écrasée de réquisitions. — Ce sont les suites inévitables de la guerre. Monsieur le curé, dit-il ensuite en regardant le ciel, autrefois, je connaissais le nom des étoiles, je les ai tous oubliés. Savez-vous quelle est celle-ci? — Non, Sire; je ne l'ai jamais su. » La conversation finit là.

Ce fut à Valence qu'eut lieu son entrevue avec le maréchal Augereau. « Tu m'as trahi, lui dit l'ex-empereur en l'abordant; j'ai ta proclamation dans ma poche. — Sire, dit le maréchal, c'est vous qui avez trahi la France et l'armée, en les

sacrifiant l'une et l'autre à une ambition insensée. — Tu vas aussi servir de nouveaux maîtres. — Je n'ai pas à vous en rendre compte. — Tu n'as pas d'âme. — C'est toi, qui n'en as pas; va-t-en, » répondit le maréchal, vivement indigné, et d'un ton qui termina l'entretien et l'entrevue, sans permettre à Bonaparte de répliquer.

Il arriva à Montélimart, entre six et sept heures du soir; il avait été précédé par plusieurs courriers, dont l'arrivée avait annoncé son passage et attiré la foule à l'auberge de la poste, où il était attendu. Plusieurs personnes y entrèrent, et se répandirent dans les pièces où Bonaparte devait passer; un plus grand nombre restèrent dehors. Napoléon descendit de voiture avec une rapidité qui le déroba à la curiosité de la foule. Celle qu'il trouva dans l'intérieur l'obligea de ralentir sa marche; il traversa la haie formée dans les corridors et sur l'escalier d'un air assez hardi, ayant son chapeau bas, et saluant tout le monde en souriant. Il était suivi du grand maréchal Bertrand. Il ne fut pas plus tôt arrivé dans son appartement, qu'il demanda à parler au sous-préfet. En attendant qu'on l'eût fait venir, il reçut quelques employés des droits réunis et de l'administration des forêts. Il demanda au sieur

Ragaut, sous-inspecteur des forêts, si les bois avaient souffert, et combien ils rapportaient au gouvernement. Il fit plusieurs autres questions, demandant à tout le monde des détails sur l'esprit de la ville et du département; s'il y avait beaucoup de cocardes blanches; ce qu'on pensait de lui, etc., etc. Il eut avec le sous-préfet, M. Roussillac, un entretien de trois quarts d'heure. Au sortir de ce tête-à-tête, M. Roussillac, qui paraissait fort satisfait, fut accueilli par un grand nombre de curieux, ávides d'en connaître les détails. Il répondit très brièvement que l'empereur lui avait dit: « Que son abdication était volontaire; que les Français n'avaient rien de mieux à faire, pour être heureux, que d'être fidèles à Louis XVIII; qu'il l'exhortait à répandre ces principes parmi ses administrés; que, pour lui, il lui tardait d'être dans son île, où il voulait se livrer à l'étude, rassembler des savans, et écrire son histoire. » Il partit à neuf heures du soir, accompagné de ses adhérens et de quelques cris de *vive l'empereur!* que les honnêtes gens s'efforcèrent d'étouffer par les cris de *vive le roi!*

Il fut reçu à Orgon de la manière la plus étrange. Le bruit de son arrivée prochaine s'y étant répandu, les habitans vinrent en foule à sa

rencontre, ayant à leur tête un bourgeois de la ville, nommé Durel, et traînant avec eux un mannequin de la stature de Bonaparte. Arrivés au-devant de sa voiture, ils la firent arrêter, et, accrochant leur mannequin à un arbre, ils donnèrent à l'ex-empereur le spectacle de se voir pendre en effigie. Le mannequin, traîné et couvert de sang, avait d'abord été rencontré par un domestique de Bonaparte, qui allait en avant de la voiture à franc-étrier. A ce spectacle, le domestique, prévoyant le danger que courait son maître, s'il s'arrêtait à Orgon pour y déjeuner, ainsi qu'il en avait l'intention, alla sur-le-champ à l'auberge, paya le déjeuner préparé, et donna l'ordre qu'on tînt des chevaux prêts pour continuer la route sans s'arrêter. Ces précautions d'un domestique intelligent sauvèrent la vie à Bonaparte; mais elles ne purent lui épargner une scène bien autrement pénible que celle du mannequin qui venait de frapper ses regards. On brûla en sa présence son effigie. On lui en présenta d'autres qui avaient le sein déchiré de coups, et qui étaient teintes de sang. Quelques individus montèrent à sa voiture, lui présentèrent le poing, en criant : *Meurs, tyran!* Quelques femmes armées de pierres, criaient : *Rends-moi mon fils!*

D'autres femmes lui disaient : *Tyran, crie vive le roi !*

Arrivé à Pont-Royal, lieu de relai, frappé de terreur, et craignant avec raison la continuation des mêmes traitemens, ou même de plus fâcheux, il usa de la seule ressource qui lui vint dans l'esprit, celle de se travestir. Il emprunta l'habit d'un officier autrichien, le schakos d'un Prussien, et, ainsi habillé, il quitta sa voiture, et prit le devant, sur un bidet, accompagné d'un seul domestique.

Malgré ce déguisement, il fut reconnu à Lambesc par un militaire retiré, qui le signala au peuple. Des cris de *Vive le roi ! A bas le tyran !* lui firent doubler le pas; et, après avoir couru plusieurs postes sans s'arrêter, il arriva à l'auberge de la Callade. Il s'y donna pour un officier de l'escorte de Napoléon, et demanda qu'on préparât à dîner pour l'ex-empereur et sa suite. L'hôtesse répondit qu'elle serait bien fachée de préparer à dîner pour un pareil monstre. En même temps, elle accabla l'officier de questions sur Bonaparte et sur l'heure de son passage, se disposant, se disait-elle, à le voir écorcher vif pour ses méfaits et pour tout le sang qu'il avait versé. « Vous le haïssez bien, cet empereur, lui dit

Bonaparte, que vous a-t-il donc fait? — Ce qu'il m'a fait? répondit l'hôtesse; ah! le monstre! il est la cause de la mort de mon fils, de mon neveu, et de tant de jeunes gens! — Bah! dit l'ex-empereur, ce sont là les malheurs de la guerre. Croyez-moi, ménagez-le davantage, et préparez-lui à dîner. » Une demi-heure après, arrivent les voitures, et le général Bertrand vint saluer Bonaparte du nom de *Sire*. A ce mot, la pauvre hôtesse pensa s'évanouir de frayeur, et balbutia des excuses.

Quand le sous-préfet d'Aix, qui l'avait escorté jusqu'aux limites de son département, alla prendre congé de lui à la grande Pugène, il le trouva à table avec dix à douze personnes; il avait son habit d'officier autrichien et sa casquette sur la tête. Voyant le sous-préfet en habit d'auditeur, il lui dit : « Vous ne m'auriez pas reconnu sous ce costume? Ce sont ces messieurs (en montrant les commissaires) qui me l'ont fait prendre, le jugeant nécessaire à ma sûreté. J'aurais pu avoir une escorte de trois mille hommes que j'ai refusée, préférant me confier à la loyauté française. Je n'ai pas eu à me plaindre de cette confiance depuis Fontainebleau jusqu'à Avignon; mais depuis cette ville jusqu'ici, j'ai été

insulté, et j'ai couru bien des dangers. Les Provençaux se déshonorent. Depuis que je suis en France, je n'ai pas eu un bon bataillon de Provençaux sous mes ordres; ils ne sont bons que pour crier. Les Gascons sont fanfarons; mais ils sont braves. » Sur ce propos, un des convives, qui était sans doute Gascon, dit en riant : *Cela fait plaisir!*

Bonaparte, continuant à s'adresser au sous-préfet, lui dit : « Que fait le préfet (Thibaudeau)? — Il est parti à la première nouvelle des changemens survenus à Paris. — Et sa femme? — Elle était partie plus tôt. — Elle avait donc pris le devant?... Paie-t-on bien les octrois et les droits réunis? Y a-t-il beaucoup d'Anglais à Marseille? » Ici le sous-préfet raconta à Bonaparte ce qui s'était passé naguère dans ce port, et avec quels transports on y avait accueilli les Anglais. Bonaparte, qui ne prenait pas grand plaisir à ce récit, y mit fin, en disant au sous-préfet : « Dites à vos Provençaux que l'empereur est bien mécontent d'eux. » Cet entretien, soutenu sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, et auquel se mêlaient quelquefois les convives, eût duré encore; mais le général Bertrand, s'adressant à Napoléon, lui dit : « J'observerai à Votre Majesté

qu'il serait temps de partir. » Bonaparte jeta sa serviette sur la table et se leva, en disant : « Je suis prêt. » Alors, se tournant du côté du sous-préfet, il lui dit : « Vous me laisserez bien vos gendarmes? — Volontiers. » Le général Bertrand fit observer que ces gendarmes étant allés chercher l'empereur à la Calade, leurs chevaux devaient être fatigués. Le sous-préfet ajouta qu'ils avaient recruté en route, et qu'ils avaient une brigade de plus. « C'est égal, répondit Napoléon, des chevaux peuvent bien faire dix-huit ou vingt lieues dans un jour. Saint-Maximin, où nous allons passer, est une ville de deux mille âmes, et il faut éviter les criailleries; ainsi, vous me les laisserez, n'est-ce pas? » Les ordres furent donnés en conséquence, et on se mit en route. Bonaparte arriva au Luc à quatre heures du soir. Il ne s'arrêta pas dans le village, mais dans un château voisin, situé sur la route, appelé le *Bouillidou*, appartenant à M. Charles (du Luc), membre de la chambre des députés. Il était attendu dans ce château par sa sœur Pauline (princesse de Borghèse). Il y avait un mois que cette princesse était au Bouillidou, attendant le dénouement des affaires, et renonçant aux eaux de Greoux, où elle avait le projet de se rendre,

selon son usage, mais qui cette année, vu la crise où elle se trouvait, n'auraient peut-être pas produit les salutaires effets qu'elle s'en promettait. Bonaparte avait été précédé dans ce lieu par un détachement de mille homme d'infanterie et de cinq cents hommes de cavalerie de troupes autrichiennes. L'infanterie et partie de la cavalerie avaient continué leur route pour Saint-Tropez, où elles devaient protéger l'embarquement de Napoléon.

Celui-ci, en arrivant au Bouillidou, s'enferma dans son appartement avec sa sœur; des sentinelles furent placées à toutes les portes, avec ordre de ne laisser entrer personne. Cependant la maîtresse de la maison et deux autres domestiques, qui souhaitaient fort de voir Napoléon, crurent que la consigne n'était pas faite pour elles, et vinrent à bout d'en convaincre les sentinelles, qui les laissèrent entrer dans une galerie qui communiquait avec la chambre de l'ex-empereur. Arrivées dans cette galerie, elles y trouvèrent un militaire en uniforme d'officier autrichien, qui leur dit : « Que désirez-vous voir, mesdames? — Nous voudrions voir Napoléon. — Mais c'est moi, mesdames. » Ces dames le voyant dans un costume étranger, lui dirent : « Vous

plaisantez, monsieur, ce n'est pas vous qui êtes Napoléon. — Je vous assure, mesdames, que c'est moi. Vous vous imaginez donc que Napoléon avait l'air plus méchant ? » Alors la conversation s'engagea, et il leur dit : « N'est-ce pas qu'on dit maintenant que je suis un scélérat, un brigand ? » Ces dames n'eurent garde de le démentir, et Bonaparte ne voulant pas trop les presser sur ce point, détourna la conversation sur des choses indifférentes, faisant diverses questions sur le maître du château et sur sa famille, qu'il connaissait. Mais toujours préoccupé de sa première idée, il y revint brusquement : « Convenez-en, mesdames, leur dit-il, maintenant que la fortune m'est contraire, on dit que je suis un coquin, un scélérat, un brigand. Mais savez-vous ce que c'est que tout cela ? J'ai voulu mettre la France au-dessus de l'Angleterre. — Vous n'avez pas conduit ce dessein jusqu'au bout, » répondirent ces dames. Comme elles achevaient ces mots, on entendit le bruit occasioné par d'autres personnes qui voulaient aussi forcer la consigne. Alors Napoléon rompant l'entretien qui durait depuis un demi-quart d'heure, rentra brusquement dans l'appartement de sa sœur. Celle-ci passa la soirée avec lui, et partit à huit

heures pour faire place au nouvel hôte et à sa suite.

Bonaparte, après avoir échappé à tous les dangers de la route, arriva à Saint-Rapheau (port de Fréjus), et s'embarqua sur une frégate anglaise; le 5 mai à six heures du soir, il toucha l'île d'Elbe, où il fut reçu par le général Dalerme, commandant français.

## CHAPITRE XV.

Ferdinand VII. — Le château de Valençay. — Le baron de Kolly. — Retour en Espagne. — Les Cortès. — Mot du maréchal Suchet. — Son discours au roi en le quittant. — Lettre de Ferdinand à la régence. — Sa conduite en Espagne. — Charles IV à Rome. — Mot de ce prince sur sa position. — L'infant don François. — La reine Marie-Louise d'Espagne. — Le duc de Parme. — Le duc de Lancastre. — Godoï. — Mot de Charles IV sur les enfans de ce dernier. — Les royalistes de 1814. — Les constitutionnels de la même époque. — Arrivée du duc d'Angoulême. — Arrivée du comte d'Artois. — Arrivée du roi. — Déclaration de Saint-Ouen. — Madame la duchesse d'Angoulême. — L'empereur de Russie. — La baronne de Krudener. — Le roi de Prusse. — L'empereur d'Autriche. — Souvenirs sur M. de Kaunitz.

---

Quelque temps avant sa chute, Bonaparte avait rendu la liberté à Ferdinand VII qu'il retenait prisonnier à Valençay, terre du prince Talleyrand, située sur les bords du Cher, dans l'ancienne province du Berry. Le chanoine Excoquiz, le duc de San Carlos et M. Macanaz son secrétaire, composaient toute la société de l'illustre détenu.

Ferdinand, dans cette solitude, n'eut d'autres

ressources pour charmer ses ennuis, que la lecture, la société de sa famille, et quelques promenades qui ne pouvaient ni s'étendre bien loin, ni se prolonger trop long-temps. Placé sous la dépendance des agens de police, qui suivaient tous ses pas et observaient ses moindres démarches, il fut non-seulement exposé à des humiliations continuelles, mais encore entouré de piéges de toute espèce, dont il fut cependant assez prudent pour se garantir. La surveillance de ses agens était tellement active, que ceux qui lui étaient les plus dévoués n'osèrent jamais entreprendre sa délivrance. Sa pénétration le préserva, en 1810, d'une embûche adroitement tendue, et cachée sous des dehors si attrayans, que tout portait à croire qu'il saisirait sans balancer l'occasion qui semblait lui être offerte de sortir de l'esclavage.

Un homme se donnant le nom et le titre de baron de Kolly, s'introduisit près du prince, lui proposa de le soustraire à sa captivité, l'assurant que le gouvernement anglais avait mis à sa disposition des moyens infaillibles pour favoriser son évasion. Ferdinand crut reconnaître dans ce prétendu baron un agent de la police, et rejeta ses propositions.

Depuis vingt-cinq ans il languissait à Valençay, lorsque Napoléon eut à résister à toutes les puissances du Nord armées contre lui. Sentant qu'il ne pouvait plus se maintenir sur une terre qui semblait dévorer les soldats, et dans un pays où il comptait autant d'ennemis que d'habitans, l'empereur se décida à faire à Ferdinand des ouvertures tendant à la paix; et le 11 décembre 1813, un traité fut signé à Valençay par le duc de San Carlos et le comte de La Forêt, chargés de pouvoirs à cet effet. Le roi ne partit cependant pour l'Espagne que le 3 mars 1814. Il n'avait avec lui que Don Carlos son frère, et Antonio son oncle; il se rendit sur la frontière sous le nom de comte de Barcelone, et avec un passeport du ministre de la guerre. Le titre et le nom qu'il avait pris dans son voyage, ne l'empêchèrent pas d'être reconnu, et sur son passage il trouvait une foule de peuple attirée par la curiosité. Après avoir traversé le Languedoc, il arriva à Perpignan le 19 mars au soir. Il entra dans cette ville par une porte, au moment même où Suchet y entrait par une autre.

Ce maréchal, qui s'était concilié l'estime des Espagnols, fut admis différentes fois près du roi et de sa famille, et en reçut un accueil très flat-

teur. Ferdinand partit de Perpignan le 22, fut partout accompagné d'une garde d'honneur, et arriva de cette manière près du territoire espagnol. Comme il se disposait à entrer avec sa suite sur le sol natal, on lui donna connaissance d'une résolution prise par les Cortès, portant qu'aucun étranger, même de la suite du roi, ne pourrait pénétrer avec lui au-delà des frontières; et les membres de cette assemblée qui étaient mécontens de quelques-uns des articles du traité de Valençay, ne consentirent qu'avec beaucoup de peine à modifier cette disposition. On assure qu'à l'instant où le roi mettait le pied sur le sol espagnol, le maréchal Suchet lui dit : « Je forme le vœu de ne plus voir ces limites franchies, et d'être le dernier général qui les traverse avec des soldats armés. » Ferdinand, dont on était alors éloigné de soupçonner les véritables intentions, reçut des Espagnols les témoignages les moins équivoques d'attachement et de dévouement. A son arrivée à Figuières, le fort et la garnison lui rendirent les honneurs militaires. Une députation des principaux habitans lui exprima la joie que causait son retour; la ville fut spontanément illuminée, et pendant trois jours qu'il y resta, il reçut des félicitations continuelles. De son côté

il affecta de traiter avec distinction les officiers supérieurs de l'armée française, et admit même l'état-major à sa table. Après avoir visité le fort et l'avoir examiné dans tous ses détails, il se disposa à partir le 24 au soir. Le duc d'Albufera, qui ne désirait rien tant que de rentrer en France, avait, avant la surprise de Lérida, demandé l'autorisation de remettre aux Espagnols leurs places et d'en retirer les garnisons françaises.

Lorsque le retour de Ferdinand fut retardé, il avait entamé des négociations à ce même sujet avec le gouvernement populaire, et il n'attendait, pour agir définitivement, que les ordres de Napoléon, lorsqu'il reçut des dépêches qui lui enjoignirent d'exiger des garanties, avant la remise du prince à Barcelone, et l'échange des places et des garnisons. Le duc ne pouvant aller contre ces ordres, les communiqua à Ferdinand. Ce prince, impatient de se rendre dans ses états, et ne voulant pas retarder son départ, consentit à laisser son frère en otage pendant quelques jours. Dans la nuit du 23 au 24, le duc d'Albufera reçut un nouveau courrier, et quoique les instructions qui lui furent apportées ne levassent pas toutes les difficultés, il se rendit auprès du roi, qui était sur le point de partir, et lui dé-

clara que son frère était libre. Ferdinand se montra très sensible au procédé du maréchal, et s'engagea de faire rendre les garnisons françaises sous le plus bref délai possible. Depuis Figuières jusqu'aux bords de la rivière, le roi marcha entre deux haies de soldats français, qui lui présentaient les armes à mesure qu'il avançait, et de temps à autre des salves d'artillerie se faisaient entendre. Dès ce moment, plus d'hostilités sur les deux rives du fleuve; les troupes françaises et espagnoles étaient mêlées avec une foule immense de peuple, qui faisait éclater la joie la plus vive, et qui semblait avoir oublié, à l'aspect du monarque, tous les maux qu'il avait endurés pour lui. Le maréchal Suchet descendit de cheval au moment de quitter le roi, et en prenant congé du prince, il lui dit : « J'espère voir » bientôt votre majesté affermie sur son trône, et » les deux nations redevenir amies, puisque déjà » les deux armées cessent d'être ennemies en vo» tre présence. » Le roi répondit : « Monsieur le » maréchal, cette journée vaut une victoire; j'es» père que l'avenir vous le prouvera. » Sur la route de Gironne, l'affluence était telle, que toute la population de la Catalogne semblait s'y être rassemblée. Cependant le moment appro-

chait où Ferdinand, oubliant tous les sacrifices de ce peuple si généreux, devait le dépouiller de ses droits les plus sacrés, lui ravir même l'espoir de la liberté, et le remettre sous l'ancien despotisme. A peine fut-il rentré en Espagne, qu'il refusa constamment de signer la constitution qui lui fut présentée au nom des Cortès. Ce début fit pressentir un avenir funeste; et les Cortès, indignés de voir que le prince manquait ainsi à la promesse qu'il avait faite avant son départ de Valençay, de ratifier tous les actes du gouvernement populaire, résolurent de soutenir avec vigueur les intérêts qui leur étaient confiés, et de s'opposer à toutes les innovations qui pourraient porter atteinte à l'ancienne indépendance espagnole et à la liberté des peuples. Le 28 mars, ils reçurent de Gironne, sous la date du 20, la lettre suivante, écrite en langue espagnole et signée du roi lui-même : « J'arrive à l'instant en parfaite » santé...., et le général Copons me remet la let» tre de la régence avec les documens qui l'ac» compagnent. Je prendrai une connaissance » exacte de ce qu'ils contiennent : en attendant, » j'assure la régence que je n'ai rien tant à cœur » que de lui donner des preuves de ma satisfac» tion et du désir ardent que j'éprouve de tout

» ce qui peut contribuer au bonheur de mes » sujets, etc. » On connut bientôt la sincérité des sentimens exprimés dans cette lettre, car le lieutenant général Eguia, envoyé à Madrid deux jours avant l'arrivée du roi avec un détachement de la garde, fit arrêter pendant la nuit tous les membres de la régence et plusieurs députés des Cortès. Ferdinand se rendit directement à la capitale, et y exerça sur-le-champ le pouvoir absolu. Les Cortès cherchèrent en vain à lui faire des représentations; vainement ils protestèrent contre la violence exercée envers quelques-uns de leurs membres et envers tous ceux de la régence; l'appel au peuple fut de même réclamé inutilement. Le roi prononça la dissolution de leur assemblée, et annulla successivement tout ce qu'ils avaient établi. Les nouvelles institutions furent remplacées par les anciennes; l'infâme tribunal de l'inquisition put immoler de nouvelles victimes; les biens furent rendus au clergé qui se trouva seul chargé de l'instruction publique; les moines rentrèrent dans leurs couvens; et les grands reprirent leur ancien ascendant. Pendant ce temps-là, les citoyens qui avaient servi la patrie, soit par leurs lumières, soit en exposant leur vie pour elle, furent jetés

dans les cachots et confondus avec les plus vils scélérats ; plusieurs d'entre eux payèrent de leur tête leur dévouement à la chose publique ; et ceux qui furent assez heureux pour échapper à leurs bourreaux cherchèrent un asile parmi les peuples étrangers. Un grand nombre se rendirent dans le sud de l'Amérique, et allèrent augmenter les forces de ceux qui s'étaient armés pour se soustraire à la tyrannie et conquérir leur indépendance. Tous les Espagnols qui avaient prêté serment au roi Joseph ou à l'empereur Napoléon, furent condamnés à un exil perpétuel ; tous ceux qui avaient accepté des décorations établies par ces deux princes furent déclarés indignes de porter celles dont l'origine était due au roi actuel ou à ses prédécesseurs. Enfin le gouvernement, ou plutôt l'inquisition, exerça la surveillance la plus vexatoire sur tous les hommes qu'on désigna sous le nom de libéraux. Au mois d'avril 1816, Ferdinand VII épousa Marie-Thérèse, princesse de Portugal ; et le même jour, don Carlos s'unit à une princesse de la même maison. Les changemens opérés en Espagne y avaient jeté un brandon de discorde, qui, tôt ou tard devait s'enflammer ; et la position de ce pays présentait un aspect des plus affligeans. La guerre des indé-

pendans nécessitait de la part du gouvernement des dépenses auxquelles il pouvait à peine subvenir. Plus de crédit public, plus de ressources financières : le clergé seul était riche, le reste du peuple gémissait dans la plus affreuse misère. Chaque jour, il éclatait quelque nouvelle révolte parmi les troupes, manquant d'habits, et en quelque sorte de pain. Le commerce était anéanti, la pensée même était assiégée par une tourbe innombrable d'espions, répandus de toutes parts. De plus, la Sierra-Moréna était remplie de déserteurs, de contrebandiers, qui mettaient à contribution toutes les villes voisines. Le 26 décembre 1818, la reine expira dans les plus affreuses convulsions. Charles IV et son épouse moururent aussi, peu de temps après, à Rome. Charles IV habitait Rome depuis 1818, avec toute sa famille, qui était composée de la reine, de l'infant don François-de-Paule, de la jeune duchesse d'Alcudia, fille du prince de la Paix et de la princesse de Bourbon, et du jeune roi d'Étrurie. Sa maison était modeste : un grand maître, le comte de Saint-Martin, Piémontais, un chambellan, faisant fonctions de préfet du palais, un aumônier ou confesseur, un médecin et un chirurgien, composaient tout son service.

les honneurs attachés à son nouveau titre. A la suite d'une altercation qu'elle eut avec son nouveau frère, le duc Ferdinand, elle lui dit en colère : « Je vous apprendrai à avoir les égards que vous me devez; car, enfin, je serai reine d'Espagne, et vous ne serez jamais qu'un petit duc de Parme. » Piqué de ce propos, le duc Ferdinand lui répondit : « En ce cas, madame, le petit duc de Parme aura l'honneur de donner un soufflet à la reine d'Espagne. » Et l'exécution suivit la menace.

La princesse parut de bonne heure à la cour de Charles III, qui l'aimait tendrement, et qui, voulant lui concilier l'affection de son époux, dont les sentimens ne lui étaient pas favorables, éloigna d'elle, non-seulement les dames dont la conduite pouvait lui offrir des exemples funestes, mais encore le jeune duc de Lancastre et quelques autres des plus aimables seigneurs de la cour, hommes dangereux pour la jeune princesse, par la légèreté de leur conduite. Tant que dura la surveillance de Charles III, Marie-Louise-Thérèse vécut dans une dépendance qui ne permit pas à la médisance de s'attacher à ses pas; mais ayant perdu son protecteur, elle fut moins respectée. Cette princesse avait eu l'art d'effacer

du cœur de son époux les impressions défavorables qui s'y étaient introduites, et bientôt elle exerça sur ce prince la plus grande influence. Elle dirigeait les affaires et disposait des trésors de l'état. On prétend que le trésorier général, marquis de la Stormezas, et le ministre de l'intérieur Caballero, perdirent leurs places pour lui avoir refusé des sommes que l'épuisement du trésor public ne permettait pas d'accorder. Don Manuel Godoï, depuis prince de la Paix, obtint sur Marie-Louise-Thérèse et sur Charles IV un ascendant qui indiposa entièrement le peuple contre ses souverains et contre le favori qu'ils se plaisaient à combler de biens et d'honneurs.

Le peuple témoignait dans toutes les occasions qu'il pouvait saisir, sa douleur et son mécontentement, et il ne dissimula pas tout ce qu'il éprouvait à la reine elle-même, un jour que cette princesse se promenait sur les bords du Mançanarès; ses gardes furent forcées, dans cette occasion, d'employer la force pour la faire respecter. On doit dire cependant, à la louange de Marie-Louise-Thérèse, que son aveuglement pour Godoï disparut devant la tendresse maternelle, dans les dissensions qui éclatèrent en 1807 entre le prince des Asturies (aujourd'hui Ferdinand VII), et le

favori. Croyant les jours de son fils menacés, elle courut se jeter aux pieds du roi, et ne cessa de l'implorer que lorsqu'elle eut obtenu la grâce de Ferdinand. Après l'envahissement du trône espagnol par Napoléon, Marie-Louise-Thérèse fut conduite avec Charles IV, la reine d'Etrurie, l'infant Don François et Godoï, à Fontainebleau, et successivement à Marseille et à Rome; dans cette dernière ville, elle se livrait à des exercices de piété, lorsqu'elle mourut à la fin de décembre 1818. Cette princesse avait alors atteint sa soixante-quatrième année.

Manuel Godoï, dont je viens de parler, était né d'une famille noble de Badajoz. Comme il était sans fortune, il vint à Madrid avec son frère don Godoï pour y trouver quelque emploi, et vécut d'abord dans une grande obscurité. Le jeune Manuel possédait toutes les qualités qui font un héros de roman : sa taille était élégante, ses manières nobles, sa physionomie gracieuse, et il chantait fort bien en s'accompagnant de la guitare. Tous ces avantages lui ouvrirent insensiblement l'accès des premières sociétés de Madrid, où il ne tarda pas à trouver des protecteurs puissans qui le firent placer, ainsi que son frère, dans les gardes du corps. Ce jeune homme, dont

l'élévation et la chute devaient étonner l'Europe, ce jeune homme qui devait posséder un jour d'incalculables richesses, était alors réduit à la modique paye d'un franc par jour; et, si l'on en croit la chronique, il fut souvent obligé de garder le lit pour attendre que le peu de linge qu'il possédait fût blanchi. Un traiteur de Madrid, auquel il avait inspiré de l'intérêt, se chargea de le nourrir à crédit, et quelques *boléros* que le prince futur raclait sur sa guitare, entretenaient ou rajeunissaient la patience du cabaretier. Tel était la position de Godoï, quand son frère, musicien de même force, fit connaissance d'une femme de chambre de la reine, qui, pour divertir sa maîtresse, résolut de lui faire entendre son virtuose. Elle obtint sans peine la permission de l'introduire, et don Louis, parfaitement accueilli par la reine, profita de ses bonnes dispositions pour lui parler de son frère qu'il aimait tendrement. « Que dirait votre majesté si elle entendait mon frère? » s'écria-t-il quand cette princesse accorda des éloges à ses talens comme musicien. La reine sachant qu'il existait dans la garde un musicien plus habile encore que don Louis, voulut le voir sur-le-champ : don Manuel fut présenté; la reine ne pensa plus à don Louis, et le goût de la prin-

cesse pour la musique devint une passion. Le traiteur de don Manuel fut payé en d'autre monnaie qu'en *boléros*, et ses camarades ayant paru surpris de son excessive prodigalité, il leur avoua sans détour qu'il devait sa bonne fortune à l'intérêt que lui portait une dame du plus haut rang. Les faveurs dont l'heureux garde du corps était l'objet n'échappèrent pas aux courtisans, et les louanges de ce jeune homme retentirent de toutes parts. Le roi, qui aimait beaucoup la musique, voulut aussi l'entendre, et son succès auprès de lui ne fut pas moins grand.

Je ne suivrai pas ce favori dans tout le cours de sa fortune; je me hâte d'arriver en 1808, où il sortit de l'Espagne dépouillé de toutes les richesses qu'il avait possédées, et qu'on a évaluées à cinq cents millions de francs. Ses disgrâces ne lui firent pas perdre la faveur de ses maîtres, qu'il accompagna en exil. Les journaux de Rome annoncèrent même dans le temps que la reine avait redoublé d'attachement pour son ancien amant. Godoï a eu de son mariage avec la duchesse de Bourbon, une fille qui porte le nom de duchesse d'Alcudia. De plus, il a eu deux fils d'une demoiselle qu'il a fait créer comtesse de Castello-Fiel, et avec laquelle il vivait publique-

ment à Rome. La reine traitait tous ces enfans avec une bonté particulière, ce qui fit dire un jour au roi en parlant à son épouse : « Savez-vous, madame, que nous sommes les complaisans de ces gens-là ! » Godoï avait d'ailleurs rempli la maison du roi de toutes ses créatures. On est étonné du peu d'impression qu'a laissée sur lui sa grandeur passée; il en parle comme d'une chose très-indifférente, se plaisant seulement à répéter sans cesse que pendant sa longue administration il ne s'était livré à aucune cruauté, et n'avait jamais répandu de sang. La seule autorité dont il se montra jaloux, fut de commander dans la maison du roi et de régner sur des valets. La mort du roi Charles et de la reine privèrent le prince de la Paix de ses derniers appuis. Peu de temps après, il se décida à quitter Rome pour le royaume de Naples, où il vit dans une complète obscurité.

Bien avant la déchéance et l'abdication de Bonaparte, les royalistes avaient commencé à prendre courage. On voyait le trône impérial s'écrouler, et l'on appelait de tous ses vœux l'ancienne famille de nos princes à prendre la place qu'elle avait occupée si long-temps. La plupart des constitutionnels, qui sentaient que la liberté

ne pouvait exister de nos jours qu'à l'ombre des institutions monarchiques, exprimaient les mêmes vœux dans leurs épanchemens intimes. Il y eut donc une alliance entre les deux partis : les princes français, dont l'Angleterre était le commun refuge, furent avertis de ces dispositions, et ils en profitèrent ardemment.

Monseigneur le duc d'Angoulême arriva bientôt à Saint-Jean-de-Luz, à l'armée du duc de Wellington ; un des Larochejaquelein et d'autres royalistes l'attendaient à Bordeaux. Le prince son père allait bientôt se présenter sur la frontière de l'est, par la Franche-Comté. Un mouvement se préparait dans l'ouest, et s'étendait depuis Saint-Brieux jusqu'à Tours. MM. de Polignac, de Fitz-James, de Rivière, de Duras, de la Trémouille, de Montmorency, de la Rochefoucauld, de Sesmaisons, tenaient, tantôt à Paris, tantôt dans divers châteaux de l'intérieur et de l'ouest, des conciliabules audacieux; toutes les polices impériales étaient paralysées ; le bruit de toutes les conversations tenues à la fois les étourdissait. Comment punir, comment réprimer, quand le tort de l'un se perd dans le tort de tous, et remonte jusqu'à de hauts fonctionnaires? D'ailleurs, dès le mois de février, tant

de villes importantes, tant de provinces étaient occupées par les ennemis, que la surveillance était partout rompue. Dans l'incertitude des événemens, beaucoup d'hommes jusque-là fort hautains, tremblaient de se faire des ennemis que le premier choc pourrait élever au pouvoir. Telle était la caducité d'un despotisme, qui, deux ans auparavant paraissait si jeune, si fort et si radieux.

Le sénat avait décerné à Monsieur, frère du roi, le titre et les fonctions de lieutenant général du royaume. Ce prince était entré sur le territoire français plusieurs semaines avant la catastrophe qui laissait peu de doute sur la restauration. Vesoul, en Franche-Comté, l'avait reçu avec acclamation; de là il avait secrètement négocié avec les plénipotentiaires du congrès de Châtillon, dont il avait trouvé encore les dispositions indécises. Dans toutes les villes où il avait paru, sa présence gagnait la cause des Bourbons; mais ce fut surtout à Paris que l'enthousiasme alla jusqu'à l'ivresse. Ce prince avait fait son entrée à cheval avec une escorte de maréchaux français; ses grâces chevaleresques, la confiance, l'alégresse, et l'amour qui rayonnaient sur ses traits; les cris de *vive le roi!* qui

annonçaient de loin sa marche, et qui se répétaient de quartier en quartier avec un accent plus passionné; les drapeaux blancs qui flottaient dans les airs; un jour serein du printemps qui semblait répondre à la sérénité des âmes; les fleurs et les guirlandes qui paraient les fenêtres et les balcons; la joie vive des femmes qui saluaient dans le prince un messager de paix; les longues files de gardes nationaux, qui, en protégeant l'ordre augmentaient le doux tumulte des acclamations; enfin, le mot qui se répétait de bouche en bouche, et que ce prince avait dit en entrant dans nos murs : « Rien n'est changé » en France, il n'y a qu'un Français de plus; » mot qui répondait si bien au besoin des âmes, et que l'on regardait comme la devise de la restauration; tout donnait à cette fête improvisée un aspect aussi gai qu'imposant. Le peuple saisissait cette occasion de se prononcer, il ratifiait le sénatus-consulte : la monarchie était votée du haut des toits; seize jours après le roi débarquait à Calais, et le général Maison, qui, dans la dernière campagne avait couvert glorieusement la Belgique avec une armée de dix mille hommes, vint y recevoir le monarque. L'enthousiasme des soldats parut répondre à celui du peuple. Les

mêmes transports éclatèrent sur le passage du roi ; avant d'entrer à Paris, il crut devoir s'arrêter au château de Saint-Ouen.

Il lui répugnait de ne paraître recevoir sa couronne que des mains du sénat ; voici la déclaration par laquelle il crut devoir faire précéder son entrée : « Rappelé par l'amour de notre peuple » au trône de nos pères, éclairé par les malheurs » de la nation que nous sommes destiné à gou- » verner, notre pensée est d'invoquer cette con- » fiance mutuelle, si nécessaire à notre repos et » à son bonheur. Après avoir lu attentivement » le plan de constitution proposé par le sénat, » dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons » reconnu que les bases en étaient bonnes ; mais » qu'un grand nombre d'articles portant l'em- » preinte de la précipitation avec laquelle ils ont » été rédigés, ils ne peuvent dans leur forme ac- » tuelle devenir lois fondamentales de l'état. Ré- » solu d'adopter une constitution libérale, vou- » lant qu'elle soit sagement combinée, et ne » pouvant en accepter une qu'il est indispen- » sable de rectifier, nous convoquerons le sénat » et le corps législatif ; nous engageant à mettre » sous leurs yeux le travail que nous aurons fait » avec une commission choisie dans le sein de

» ces deux corps, et à donner pour base à cette » constitution les garanties suivantes : Le gou- » vernement représentatif divisé en deux corps, » l'impôt librement consenti, la liberté publique » et individuelle, la liberté de la presse, la li- » berté des cultes, les propriétés inviolables et » sacrées, la vente des biens nationaux irrévo- » cable, les ministres responsables, les juges » inamovibles, et le pouvoir judiciaire indépen- » dant, tout Français admissible à tous les em- » plois. »

On put remarquer une assez triste différence entre l'entrée du roi à Paris et celle de son brillant précurseur. Plusieurs libéraux regrettaient que la constitution du sénat n'eût point été purement ratifiée. Quoique les principes de Louis XVIII parussent à peu près identiques avec ceux qu'avait posés le sénat, on craignait qu'ils ne fussent altérés par des restrictions suspectes. L'esprit de liberté ne put renaître sans ramener l'esprit de défiance. Le peuple aurait voulu voir le roi à cheval, et il se sentait attristé par la pensée des infirmités qui l'empêchaient de se produire avec le même éclat que le prince son frère. Du reste, les traits du monarque exprimaient une sérénité auguste, peignaient

l'esprit et la bonté. On voyait à ses côtés, avec un vif intérêt, la princesse, fille des deux victimes royales. Paris avait depuis long-temps adopté les malheurs de l'orpheline, le jour de sa délivrance avait été en quelque sorte une fête nationale; mais on ne pouvait, sans verser des larmes, penser à tout ce qui devait froisser son âme, en revoyant des murs où tous les siens avaient subi une mort si tragique. Une circonstance troubla toute cette cérémonie, et finit par lui donner un aspect assez sombre. Le roi, dans le cortége duquel n'entrait aucun soldat étranger, était entouré de la vieille garde. La figure de ces militaires exprimait un chagrin qu'elle devait reproduire pendant plus de dix ans. Tous ceux qui regrettaient l'empereur, ou qui ne pouvaient se réconcilier avec l'idée d'une invasion, applaudissaient à ce chagrin. Le cri de *vive le roi!* semblait étouffé par le cri de *vive la garde!* Le roi ne put revenir de cette fête sans un douloureux pressentiment.

Certainement aucune capitale ne présenta jamais un aussi étrange spectacle que Paris, durant le premier mois de la restauration. On y voyait des soldats, des officiers, des diplomates, des rois de toutes les nations. Parmi ces derniers

brillait d'un éclat pur l'empereur Alexandre, dont la modération dans la victoire ne peut se comparer à rien de connu dans l'histoire. Il ne trahit jamais par aucun acte l'orgueil du triomphe. Logé dans un hôtel particulier, il respecta le palais du monarque absent. On le voyait parcourir les quartiers les plus populeux, tantôt à pied, tantôt à cheval, avec une seule personne à sa suite. La simplicité rehaussait l'éclat de sa puissance; sa sécurité honorait son caractère et le nôtre. Il aimait à visiter, avec le roi de Prusse, les monumens de notre industrie, et de nos beaux-arts. Ces richesses, ces prodiges, excitaient leur émulation, et non leur cupidité. Cependant ils furent moins réservés pour les objets d'art militaire. Ils se plaisaient à de longs et curieux entretiens avec les savans, les gens de lettres, les artistes. Les droits du malheur étaient tellement sacrés à leurs yeux, que jamais on ne les entendit prononcer le nom de Bonaparte avec amertume. Chez nombre d'officiers russes, nous retrouvions les formes françaises et l'usage le plus pur, le plus naturel de notre langue; chez l'empereur Alexandre, nous retrouvions de plus un cœur tout français, c'est-à-dire, franchise, délicatesse, penchant aux

belles illusions, aux nobles espérances. On avait imaginé, dans un enthousiasme maladroit, de préparer pour lui des applications dans le *Triomphe de Trajan*, opéra composé pour célébrer Bonaparte au retour de Friedland : Alexandre refusa cette manière d'insulter au vaincu. Il fit arrêter le travail de quelques hommes qui, suivant le génie destructeur des révolutions, avaient voulu attenter au monument de la gloire nationale, la colonne d'Austerlitz. Il ne cessait de s'exprimer avec grâce et bienveillance. Toutes les bouches répétaient son ingénieuse réponse à un royaliste qui lui disait : « Ah! Sire, pourquoi votre majesté n'a-t-elle pu venir plus tôt? — Si j'ai été retardé dans ma marche, a dit l'aimable souverain, n'en accusez que la valeur française. » Le mot de constitution libre résonnait sans cesse aux oreilles de l'autocrate, et ce mot, il l'accueillait avec une faveur qui prouvait que son esprit juste et naturellement élevé savait distinguer le besoin et le génie des peuples suivant leurs divers degrés de civilisation. Les Français étaient charmés de voir qu'il les plaçait au premier rang. On bénit l'instituteur philosophe qui avait su familiariser l'adolescence de ce prince avec ces nobles pensées.

A cette époque il avait à sa suite une personne fort célèbre, c'était madame de Krudener, illuminée du dix-neuvième siècle, faite peut-être pour devenir l'une des femmes les plus utiles et les plus distinguées de son temps. Elle s'est livrée à une vocation mystique, à un illuminisme exalté, à un enthousiasme religieux que la raison n'avouait pas, que repoussait l'état actuel des esprits, et qui frappèrent de stérilité et même de ridicule les plus aimables dons, les plus remarquables facultés de l'intelligence.

Fille du comte de Wittenkoff, gouverneur de Riga, arrière-petite-fille du maréchal Munich, elle est née en 1765. Une physionomie ravissante; un esprit facile et léger; des traits mobiles qui exprimaient toujours le sentiment et la pensée; une taille moyenne et parfaite; des yeux bleus, toujours sereins, toujours vifs, dont le regard pénétrant semblait vouloir (comme disait si bien Diderot) traverser le passé ou l'avenir; des cheveux cendrés retombant en boucles sur ses épaules; quelque chose de neuf, de singulier, d'imprévu dans ses gestes et ses mouvemens : tels étaient les avantages physiques qui distinguaient la baronne Valérie de Krudener, ambassadrice à Berlin en 1788. Idolâtrée du monde,

elle l'aimait. Son rang, son esprit, ses qualités, faisaient d'elle une des premières femmes de l'Europe. Une passion fatale qu'elle inspira au secrétaire de légation du baron de Krudener son mari, alors ministre de Russie à Venise, rendit son nom plus célèbre encore; et un roman plein de charmes où elle raconte avec une sensibilité profonde le sort du malheureux jeune homme qui s'était suicidé pour elle, acheva de fixer sur l'héroïne de son propre roman l'attention de l'Europe. Cet ouvrage, intitulé *Valérie*, est écrit avec un enthousiasme et une verve qui annonçaient déjà une âme tumultueuse et ardente, qui devait bientôt regarder comme trop humbles les régions vulgaires de la société humaine, et chercher, loin de toutes les idées communes et de toutes les pensées raisonnables, une atmosphère plus épurée. Au commencement de la révolution, elle fit un voyage et un séjour dans nos provinces méridionales avec sa belle-fille Sophie de Krudener, mariée depuis à un Espagnol, et avec ses deux enfans. Un an après elle retourna en Allemagne. Depuis ce temps, jusqu'en 1805 ou 1806, madame de Krudener échappe à l'histoire; et quand on la voit reparaître sur la scène, la brillante ambassadrice de

Prusse, la touchante historienne de Valérie, se montre sous la forme de Magdeleine pénitente. C'est une femme envoyée de Dieu, et animée d'une vocation irrésistible; le vase des parfums est brisé; elle oublie tous les succès, toutes les amitiés, toutes les vanités du monde; elle pleure sur les hommes, sur leurs erreurs, et sur sa propre jeunesse. Veuve depuis quelques années, elle partage sa vie entre sa mère et des œuvres de charité qu'elle prodigue, et qui, bientôt, attirent sur elle les regards inquiets des gouvernemens. Une foule de malheureux à qui elle donne asile, subsistance et amitié, la suivent en tous lieux. Valérie se dit appelée à rétablir sur la terre le règne du Christ. Jamais tant de générosité, de grâce et de dévouement ne se sont unis à une persévérance plus ardente dans cette mission ultrà-évangélique. Mais les gouvernemens trouvèrent mauvais que l'on catéchisât dans les carrefours, et qu'avec le ton d'une inspirée, on soulevât la population de leurs états. Durement renvoyée, avec les fidèles qui composaient son cortége, des domaines du roi de Wurtemberg, tant soit peu philosophe et rude chrétien, elle trouva un asile plus doux et une hospitalité plus généreuse sur les terres de Bade. Cependant elle

devenait une puissance : les cabinets se liguèrent contre ses prédications, et elle ne marcha plus que par négociations de royaume en royaume; les événemens de la terre suivaient leur cours; Napoléon tomba; Valérie crut ce moment favorable pour la conversion de la terre, dont elle avait embrassé si courageusement l'entreprise. Elle suivit à Paris Alexandre, qu'elle nommait l'oint du Seigneur, et qu'elle regardait sérieusement comme choisi d'en haut pour être le régénérateur du monde. Là, livrée à toutes les erreurs d'une imagination ardente, elle n'oublia rien pour les faire partager; dans des conférences mystiques, dont un jeune prédicant génevois, nommé Empeytas, partageait les travaux, elle expliquait les prophéties antiques, celles du nord; elle appelait à son secours les visions, les voix entendues du ciel, les rêves du jour et les songes de la nuit. Les puissances de la terre venaient trois fois par semaine assister à ces théurgiques et mystérieuses assemblées. La pourpre de l'autocrate du nord s'humiliait devant la parole de cette femme extraordinaire.

La voix publique assure même que la cérémonie religieuse du Camp de la Vertu et la Sainte-Alliance, sont l'ouvrage de Valérie. Puisse-t-elle

ne pas avoir à se repentir trop amèrement des effets de son éloquence et de ses prestiges sur les destins futurs des nations et des rois de l'Europe ! Soumise elle-même à l'empire de cette foi brûlante à laquelle elle soumettait aisément ceux qui la voyaient et l'entendaient sans méfiance, cette femme que l'on ne peut blâmer sans la plaindre, et que le philosophe doit voir avec plus de compassion que d'étonnement, égara son esprit dans les régions de la mort et de la vie éternelle, et dans le commerce des anges. C'est ainsi qu'après la mort du colonel Labédoyère, auquel, avant ce moment, elle avait donné tant de larmes, elle n'en versa plus que de joie; elle l'avait vu, disait-elle, brillant de la gloire céleste; elle lui avait parlé; il lui avait répondu : « Je suis heureux ! » David (c'était le nom que madame de Krudener donna à l'empereur Alexandre) quitta la France, et madame de Krudener le suivit. Depuis ce temps, sa vie fut une série de tribulations, qu'elle reçut comme des bienfaits du ciel. Ses amis d'Allemagne l'avaient oubliée, et ses fidèles l'abandonnèrent : on lui interdit l'entrée de la France; en Suisse, elle erra de canton en canton, poursuivie par la surveillance des magistrats. Cependant le canton d'Argovie lui

offrit un asile; aidée de M. Empeytas, elle prêcha long-temps à Arau et dans les environs; des milliers de fidèles accoururent des bords des lacs et des montagnes, pour partager le pain de vie des mains de la fondatrice du nouveau culte. Elle-même, debout sur un monticule, prêchait souvent cinq ou six heures en plein air, et ces longues improvisations, ces longs voyages, l'absence de sommeil et de nourriture n'altéraient point la santé de Valérie. De ce corps fragile, où la délicatesse avait précédé les années, sortait une voix d'oracle, et les infirmités semblaient fuir la missionnaire de la charité. « Voyez, disait-elle, ne suis-je pas moi-même un miracle perpétuel? » Valérie, catéchisant les souverains, les grands, les pécheurs et les pauvres du dix-neuvième siècle, offrait la plus fidèle image de la pythie qu'on nous représente sous la possession du dieu qui l'inspire. Cependant la loi humaine se déclara ouvertement contre la loi divine annoncée par la baronne de Krudener. La charité chrétienne qui unit tous les hommes, ultras et libéraux, carbonaris et serviles, d'un lien de fraternité et d'indépendance, sembla aux gouvernemens une insurrection descendue du ciel pour régénérer l'ordre social. On dispersa le

troupeau. La parole de l'humble pythonisse fut déclarée séditieuse, et la législatrice retourna dans sa patrie.

Malheureux emploi des dons les plus rares ! écarts déplorables d'une imagination brûlante, qui a fait de l'amour le lien du ciel et de la terre, et qui, dominée par le sentiment de sa force intérieure, a cru tout possible à cette puissance et à cette ardeur de volonté !

L'empereur d'Autriche se trouva aussi au rendez-vous, et ce fut de tous les monarques du nord celui qui obtint le moins de succès ; d'abord le peuple, quoique fort content d'être délivré de Napoléon, lui sut mauvais gré d'avoir renversé son propre gendre. Le 15 avril 1814, lorsque le prince de Bénévent lui fit le compliment d'usage à la tête du sénat, il répliqua par une réponse dans laquelle on remarquait cette phrase : « J'ai combattu pendant vingt ans ces » principes qui ont désolé l'univers. » Cette réflexion qui rappelait le vieux ministre Kaunitz, alarma la majorité des sénateurs, qui refusèrent d'inscrire sur le registre de leur assemblée la réponse de l'empereur d'Autriche. J'ai rappelé le nom de Kaunitz, voici ce qui se rapporte à ce ministre.

François fut d'abord élevé sous les yeux de son père Léopold II, qui mourut en 1792. Son oncle Joseph II le fit ensuite venir à Vienne, où l'éducation du jeune archiduc fut confiée aux hommes les plus habiles dans l'art de gouverner.

Joseph II, à cette époque, tentait une régénération politique qu'il regardait comme la suite infaillible de la propagation des lumières. Rien n'était aussi noble que ce but, et il en approchait chaque jour malgré le flegme germanique; et dans l'espoir d'achever son ouvrage, il dirigeait l'éducation de l'archiduc de manière à lui inspirer le désir d'utiliser les moyens qu'il devait lui laisser un jour pour mettre le sceau à une aussi précieuse révolution. Mais le prince Kaunitz, allemand dans toute la force du terme, faisait des efforts dans le sens inverse de Joseph, pour faire prendre une autre tournure à l'esprit du prince, « parce qu'il ne croyait pas possible, disait-il, qu'un roi pût faire des concessions volontaires à son peuple, au préjudice des prérogatives de la royauté absolue, quand personne n'en contestait la légitimité. » A quoi il ajoutait : « Sire, je suis bien vieux ; mais si votre majesté continue, peut-être la reverrai-je encore simple archiduc d'Autriche. » Les leçons de ce vieillard

se gravaient profondément dans l'esprit de François Ier. Ce jeune prince accompagna Joseph dans la campagne de 1788 contre les Turcs, et comme il était d'ailleurs d'une assez faible complexion, l'air du Bannat altéra d'abord un peu sa santé ; mais quelques jours suffirent pour l'acclimater, Il ne donna d'ailleurs dans cette campagne aucune preuve de grands talens militaires, et l'âge en a peu développé en lui, quoiqu'il ait régné dans des circonstances où rien n'eût pu lui être plus nécessaire.

Voilà donc les Bourbons de retour, et la restauration arrivée : il est impossible d'exprimer les sentimens d'enthousiasme, d'amour et de joie qui m'animèrent à cette heureuse nouvelle. J'en devins presque folle pendant quinze jours ; cependant mon attachement, sans être moins fort, devint bientôt plus calme, quand je m'aperçus que nous autres pauvres royalistes aurions peu à gagner aux changemens qui venaient de s'opérer dans l'état. Les vieux séides de Bonaparte et les vieux fauteurs de l'anarchie, c'est-à-dire les impérialistes et les jacobins, encombrèrent les alentours du trône, et s'emparèrent de toutes les grâces, de toutes les récompenses et de toutes les places. Cette conduite était d'autant plus im-

politique, que tout en les flattant d'une main, on les égratignait de l'autre, et que les véritables fidèles, que cependant on n'avait pu tout-à-fait éloigner, humiliaient à tous momens l'amour-propre de leurs nouveaux collègues en noblesse.

C'est ce que je montrerai d'une manière assez détaillée dans le chapitre suivant.

FIN DU TOME SECOND.

# TABLE

## DES CHAPITRES DU TOME SECOND.


### CHAPITRE PREMIER.

M. Despaux et la duchesse d'Angoulême. — Madame Tallien. — Madame de Staël. — Épigramme du marquis de Champcenetz. — Entrevue avec Bonaparte. — Mot de Bonaparte sur les massacres de septembre 1792. — Les compagnies de Jésus et du Soleil. — Repas donné à Bonaparte dans l'église Saint-Sulpice. — Barras. — Sa réponse à Fouché en 1815. — Moulin. — Gohier. — Sieyes. — Mot de lui à la séance du 23 juillet 1789. — Autre sur l'assemblée constituante. — Le général Lefebvre. — Sa réponse au directoire. — Son allocution aux soldats. — Aventure de madame Lefebvre avec Bonaparte. — L'armoire mystérieuse. — Rome à Paris. Page 1.

### CHAPITRE II.

Première nuit de Joséphine aux Tuileries. — Suprématie temporelle du pape sur la France. — Napoléon assimilé à Dieu même par le clergé français. — Maret, duc de Bassano. — Les ministres et les hommes en place de l'époque. — Singulière demande faite à Napoléon par un jeune sous-lieutenant. — La comtesse Fanny de Beauharnais. — Revue de sa société. — Lebrun. — Ducis. — Restif de Labretonne. — Rapport littéraire entre cet auteur et madame de Genlis. — Le léopard. Page 37.

### CHAPITRE III.

Mystification de Kotzebue chez madame de Beauharnais. — Pamphlet contre le président. — Ma liaison avec Delille. — Singulier compli-

ment qui lui est adressé. — Empressement qu'on mettait à l'accueillir. — Hommage qui lui est rendu chez madame de Beauharnais. — Delille et M. Denon. — Bagatelles sentimentales. — M. de Stassart. Page 81.

## CHAPITRE IV.

Un envoyé du Pape Pie VI. — Le commissaire de police Comminges. — Ma présentation à Sa Sainteté Pie VII. — Les princes de l'Église. — Leurs maîtresses. — Les cardinaux Gonzalvi et Albani. — Élévation de Bonaparte. — Bassesse du sénat et de quelques tribuns. — Honorable conduite de Carrion Nisas. — Les têtes couronnées se courbent plus bas que les autres. — L'abbé Morellet auxiliaire de Voltaire. Page 110.

## CHAPITRE V.

Conversion opérée par la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ*. — Le club des dévots. — Le cynique Geoffroy et l'inévitable M. de Chazet. — Organisation des sociétés secrètes et mystiques. — Publications singulières autorisées par la police. — Arrogance de la nouvelle noblesse. — L'impératrice inquiétée par les basses intrigues de Fouché. — Réponse de madame Campan à la reine de Naples. Page 159.

## CHAPITRE VI.

Noble indépendance de Jourdan. — Inimitié de Bonaparte envers Bernadotte. — Fermeté et patriotisme de ce dernier. — Ses réponses énergiques dans plusieurs occasions. — Confusion de Bonaparte en présence de Bernadotte. — Son opinion sur la campagne d'[illegible]te. — Son langage aux députés. — Sa noble conduite, comme citoyen et comme général, dans les circonstances les plus difficiles. Page 178.

## CHAPITRE VII.

L'écu de six francs donné à Bonaparte. — Le salon de madame de Salignac, et celui de madame Roland. — Marmont Ier et Mar-

mont II. — Le manteau court et la soutane de cardinal. — Saut périlleux de M. de Talleyrand, ex-évêque d'Autun. — L'ancien régime au corps-de-garde. — Rivales que Napoléon donne à sa femme, au nombre desquelles se trouvent la marquise de Vandé et la vicomtesse du Barral. — Singulière tentative d'Emélie Mioche, à Malmaison. Page 205.

## CHAPITRE VIII.

M. Boutard. — Ses vers inédits à madame Cléry. — M. Revoil. — Son tableau de Charles-Quint. — Sa conduite avec Napoléon. — L'étranger mystérieux. — Romance de M. Revoil. — M. Momigny. — M. Cailhava. — Ses Mémoires. — M. Tissot. — Mot de M. Tissot sur M. de Châteaubriand. — M. Rolland Delille. — Madame Dermieux. — La chanoinesse et sa pupille. Page 220.

## CHAPITRE IX.

Paroles de Napoléon aux Espagnols. — Singulière doctrine du *Moniteur*. — L'empereur condamné à une amende de six francs envers les pauvres. — L'enfant chérie de la maison d'Autriche. — Cent millions d'Européens soumis à Napoléon. — C'est un roi de Rome ! — Singulière réponse qui peint l'homme. — Conspiration du général Malet. — *Fuit Imperator*. — Le comte Frochot. Page 242.

## CHAPITRE X.

M. de Frotté. — Son courage. — Sa mort. — Mission de MM. Arm. de Châteaubriand et de Gouyon dans la Normandie. — Leur arrestation. — Mort de M. de Châteaubriand. — MM. de Boissé-Lucas père et fils. — L'abbé Sicard. — L'horloger Monat. — M. Lafond-Ladebat. — Le conventionnel Chabot. — M. de Gambès. — Distribution de prix. — Mot de l'abbé Sicard à une jeune demoiselle. — Repartie de l'auteur. — M. Laya. Page 269.

## CHAPITRE XI.

Conspiration du nord de l'Europe contre Bonaparte. — Les *Amis de la Vertu*. — Lettre de Bonaparte à sa sœur Caroline. — Murat. — Son départ de l'armée. — Ses craintes. — Sa trahison. — Conduite des soldats français à Naples. — M. de Metternich. — M. de Stadion. — Proclamation de Sa Majesté Louis XVIII. — Débats du parlement anglais à ce sujet. Page 293.

## CHAPITRE XII.

Les gardes d'honneur. — Le sénateur Defermon. — Le général Moreau. — Ses paroles à son chirurgien. — Sa mort. — Revers de Bonaparte. — Bruits sur la destruction du pont de l'Elster. — Mot du peuple. — Le duc de Massa. — Le corps législatif. — M. de Fontanes. — Son discours au sénat. — Rapport de la commission. — Mot du rapporteur au ministre Regnier. — M. Raynouard. — M. Lainé. — M. Maine de Biran. — M. Flaugergues. — Mot de ce dernier à la chambre de 1815. — Sa conduite dans la capitulation. — Invasion de Genève. — Le général Joidy. — M. Capelle. — Le cercle de l'égalité. Page 308.

## CHAPITRE XIII.

Départ de Bonaparte. — Serment des officiers de la garde nationale. — Arrivée d'un courrier aux Tuileries. — Nouvelles des batailles de Champ-Aubert et de Mont-Mirail. — Leur effet sur l'esprit public. — Lettres de l'armée. — Conduite du clergé. — Le cardinal Maury. — Malheurs de Bonaparte. — Le général Montbrun. — Le maréchal duc de Bellune. — Le général Digeon. — Conversation de Bonaparte avec le général Sorbier. — Courage de ce dernier. — Bruits de Paris. — Vœux, espoir et langage des royalistes. Page 329.

## CHAPITRE XIV.

Avis de M. de la Valette à Bonaparte. — Mission du général Dejean. — Mission du général Girardin. — Arrivée du général Belliard. —